POUR VOUS SERVIR :

Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure - Photogravure
Lithogravure

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L I JANV 66

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEO

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui et jeudi. Neige ou averses dispersées. Maximum et minimum à Québec : 45 et 30.

INDEX

Sociale, p. 6—7 Sport, p. 20—21—22
Finance, p. 26—27 Spectacles, T.V., p. 29

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,628 SEPT CENTS Mercredi, 6 avril 1966

MAINTIEN DE LA PEINE DE MORT

143 députés votent contre le projet d'abolition de la peine capitale

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes a rejeté hier soir par 143 voix contre 112 une résolution soumise par quatre députés demandant que la peine capitale soit abolie au pays et remplacée par l'emprisonnement à vie.

Le vote a été pris au terme d'un débat de cinq jours, sans aucune attache au parti politique.

Peu de temps auparavant, la Chambre avait rejeté par 179 voix contre 74 un amendement à la motion principale demandant que la peine de mort soit conservée pour punir ceux se rendant coupables de meurtre contre des policiers ou autres officiers de la paix, de même que des gardiens.

Les tribunes publiques étaient remplies à capacité et seuls une dizaine de députés étaient absents de la Chambre.

Ce vote sur la motion principale était le troisième de la journée, les Communes ayant, au début de la soirée, rejeté par 138 voix contre 113 un amendement soumis par M. Donal Macdonald L — Rosedale, demandant que l'on abolisse la peine capitale durant une période d'essai de cinq ans.

LE VOTE

Trois chefs de partis sur cinq, soit MM. Lester B. Pearson, John Diefenbaker et Tommy Douglas ont voté en faveur de la motion demandant l'abolition de la peine de mort alors que les deux autres, MM. Réal Caouette et Robert Thompson ont voté contre la motion, s'opposant par le fait même à l'abolition du châtiment suprême.

Chez les membres du cabinet, 17 ont voté en faveur de la motion, en plus de M. Pearson, alors que sept ont voté contre la motion.

Les abolitionnistes, par les ministres, sont MM. Pearson, Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, Maurice Sauvé, Forêts; Roger Teillet, Anciens combattants; Mitchell Sharp, Finances; Paul Hellyer, Défense; Guy Favreau, Conseil privé; J.W. Pickersgill, Transports; Georges McIlraith, Travaux publics; Robert Winters, Commerce; John Nicholson, Travail; Jean-Pierre Côté, Postes; Jean-Luc Pépin, Mines; Charles-M. Drury, Industrie; Allan MacEachen, Santé; Larry Pennell, Solliciteur général; Jean Marchand, Immigration; J.J. Greene, Agriculture.

Les rétentionnistes, au sein du cabinet, sont Mlle Judy LaMarsh, Secrétaire d'Etat, et MM. Arthur Laing, Nord - Canadien; Hedard Robichaud, Pêcheries; Léo Cadieux, Défense associé; Lucien Cardin, Justice; John Turner, Ministre d'Etat.

Le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson, était absent au moment du vote.

– Autres détails en page 30 –

● **LA COMMISSION DU CENTENAIRE convoquait hier la plus grande conférence de presse du Canada pour annoncer le plus important festival jamais proposé aux Canadiens. Pour la région de Québec, cette conférence avait lieu au Château Frontenac, où elle était présidée par M. Georges-E. Gauthier, commissaire associé.**

– détails en page 17

Me Choquette demandera une modification au code pénal

OTTAWA (P.C.) — Le député libéral de Lotoinière, M. Auguste Choquette, a donné avis au greffier de la Chambre hier soir qu'il présentera un bill visant à modifier le code pénal qui ferait en sorte d'enlever au cabinet fédéral le pouvoir de commuer une peine quand il s'agit de meurtre.

Selon M. Choquette, le cabinet s'est compromis au cours du vote d'hier soir sur l'amendement de M. Donald MacDonald, L. — Rosedale — qui demandait que l'on abolisse le peine de mort au Canada pour une période d'essai de cinq ans, alors que 17 ministres ont voté en faveur de la résolution et sept contre.

Le député croit que "le cabinet s'est compromis en montrant sa grande sympathie envers l'abolition et qu'il ne peut plus agir avec impartialité quand viendra le temps de commuer une peine de mort".

M. Choquette propose donc que le paragraphe deux de l'article 655 du code pénal soit modifié en ajoutant les mots suivants : "sauf pour le cas où un homicide est commis" à ceux déjà existants, c'est-à-dire que le cabinet a le pouvoir d'accorder le pardon absolu ou conditionnel.

Le député propose plutôt que cette tâche de commuer les peines soit remise entre les mains d'un comité de spécialistes en la matière.

Un rôle d'évaluation scientifique à Québec

(Par Jacques Jobin)

Québec désire obtenir un rôle d'évaluation qui représentera en moyenne 90 pour cent de son actif réel.

Une rencontre avec les cotiseurs et les évaluateurs a donné lieu à l'énoncé de ce désir, hier matin, ce qui ne veut pas dire qu'il y aura augmentation de la taxe, s'est empressé de spécifier le maire Gilles Lamontagne.

"En effet, a-t-il dit, le passage d'une évaluation qui représente actuellement de 60 à 70 pour cent la valeur réelle à une évaluation à 90 pour cent n'implique pas en soi une augmentation du coût de la taxe puisque celle-ci pourra être réajustée en tenant compte du changement dans l'évaluation. D'ailleurs, c'est le conseil municipal, et non l'exécutif, qui détermine le taux de la taxe foncière".

A l'issue de la séance de l'exécutif d'hier le maire Lamontagne a signalé qu'un comité chargé de préparer le rôle d'évaluation, qui doit être déposé le 1er décembre prochain et être en vigueur le 1er mai 1967, a été formé.

Ce comité est dirigé par le chef cotiseur, M. Eugène Mercier, et il est aussi formé de MM. Gérard Lavoie, Louis Talbot, et Albert Tanguay, tous du service d'évaluation des propriétés de la ville.

"La tâche qui leur incombe est immense, dit le maire Lamontagne, puisqu'elle aurait normalement dû être commencée avant les élections municipales. Ce comité a l'autorité nécessaire pour nous demander du personnel, s'il y a besoin".

Etre réaliste

Selon M. Lamontagne, l'évaluation de propriétés de la ville doit être d'une façon moderne, réaliste et technique. D'ailleurs dit-il, c'est avantageux pour les propriétaires d'avoir une évaluation de leur maison qui s'approche le plus de la valeur réelle puisque l'on considère souvent l'évaluation municipale lorsqu'il est question d'obtenir des prêts hypothécaires".

De plus, le maire souligne qu'actuellement l'actif de la ville est évalué à $350,000,000. mais cela ne représente que 60 pour cent.

"On ne peut plus, ajoute-t-il, établir un rôle d'évaluation tous les trois ans, en l'oubliant une fois qu'il est constitué. Il faut qu'il soit maintenu à jour à chaque année".

S. E. le cardinal Roy a rencontré le président Strassner, du Paraguay

Au cours de la visite pastorale annuelle d'une semaine aux prêtres du diocèse de Québec qui oeuvrent au Paraguay, Son Eminence le cardinal Maurice Roy a été reçu par le président du Paraguay, M. Strassner. Il a aussi conféré avec plusieurs évêques paraguayens.

– lire la nouvelle en page 3 –

Le Commonwealth et le régime de Ian Smith

Le comité des sanctions se réunira aujourd'hui

Par HAROLD MORRISON

LONDRES (P.C.) — Le Comité de sanctions du Commonwealth dirigé par le haut commissaire canadien, M. Lionel Chevrier, se réunira aujourd'hui, à la suite des fortes pressions de la part des nations africaines pour que des mesures plus énergiques soient prises pour évincer le régime du premier ministre Ian Smith, en Rhodésie.

Des informateurs ont révélé qu'il est probable que toute une gamme de demandes seront entendues, allant des sanctions des Nations unies — qui pourraient mener à un blocus naval — jusqu'à l'emploi immédiat de la force contre la Rhodésie dont le gouvernement à minorité blanche a déclaré son indépendance l'année dernière sans le consentement de la Grande-Bretagne.

M. Chevrier, qui est revenu mardi d'Ottawa où il s'est entretenu avec le premier ministre Pearson sur la politique rhodésienne, tentera, croit-on, de refroidir la passsion des Noirs africains et de continuer à appuyer la Grande-Bretagne dans ses efforts pour amener un retour à la constitutionnalité sans l'emploi de la force.

On fait valoir comme argument britannique contre l'emploi de mesures plus drastiques pour le moment, que le premier ministre Wilson vient tout juste de sortir d'une élection générale et qu'il a besoin d'un peu de temps pour étudier à nouveau la position de son pays.

Remaniement ministériel au Nouveau-Brunswick

Renvoi du ministre de l'Education

FREDERICTON, N.-B. (P.C.) — Le premier ministre Louis B. Robichaud a annoncé mardi soir le renvoi du ministre de l'Education, M. Henry G. Irwin, et un remaniement ministériel.

Dans une déclaration remise à la presse, M. Robichaud dit que M. Irwin a été renvoyé "en raison de circonstances particulières qui l'empêchent de continuer à exercer ses obligations et responsabilités" en tant que titulaire de ce portefeuille.

Le premier ministre a précisé que le procureur-général, M. W. W. Meldrum, de Sackville, abandonnera ce portefeuille pour assumer la direction du département de l'éducation, tandis que l'actuel président de la Chambre, M. Bernard Jean, de Caraquet, succédera à M. Meldrum comme procureur-général.

M. Robichaud a déclaré qu'il proposera mardi prochain à l'Assemblée législative, avant la présentation du budget, que M. H. H. Williamson, de Bathurst, devienne président de la Chambre. Il a aussi révélé que les nouveaux ministres prêteront aujourd'hui même leur serment d'office.

● **WASHINGTON — Un groupe d'aide-fermiers du Mississippi ont monté un camp dans le parc Lafayette, en face de la Maison Blanche, lundi pour faire valoir leur demande d'un fonds fédéral de $1.3 million contre la pauvreté. Environ 30 des 90 membres du groupe ont passé la nuit sous la tente. Ce matin, le groupe était encore sur les lieux. (UPI Téléphoto)**

Formation d'une agence

OTTAWA (P.C.) — L'Association des universités et collèges du Canada annonce la formation d'une agence dont la tâche sera de procéder à l'uniformisation des conditions régissant l'accès des universités à travers le Canada.

Cette agence, qui sera connue sous le nom de service d'admission aux collèges et universités sera constituée lors d'une conférence à huis clos qui aura lieu à Ottawa les 25 et 26 avril et qui réunira des représentants des universités, des collèges et des ministères provinciaux de l'Education.

On prévoit l'établissement de deux centres d'admission, l'un à Québec et l'autre dans une province anglophone. Il y aura des examens distincts pour les aspirants francophones et anglophones. Cette agence sera en tous points semblable au Centre d'admission aux collèges américains auquel les établissements scolaires participent volontairement.

...Les co-présidents honoraires de la conférence de fondation seront Mgr Louis-Albert Vachon, de l'Université Laval et M. L. R. Peterson, ministre de l'Education de Colombie-Britannique. Le président en sera M. B. Scott Bateman, sous-ministre de l'Education du Manitoba.

M. Richard Pearson, président du bureau américain adressera la parole au diner qui aura lieu le 25 avril.

Présentement, les examens d'admission varient selon les différents collèges et universités.

A Palomarès

Tout est prêt pour la récupération

PALOMARES (A.F.P.) — Le sous-marin de poche Curv est maintenant au point, affirmait-on de bonne source mardi à Palomares. Son opérateur n'attendrait plus qu'un ordre supérieur pour guider ses énormes pinces vers les profondeurs où git toujours la bombe H. perdue le 17 janvier.

Les deux autres sous-marins de poche Alvin et Aluminaut poursuivent leurs plongées afin de ne pas perdre contact avec l'Echo-261. Les Américains appellent ainsi la bombe car elle a été détectée par le 261ième écho retransmis par les radars et sonars utilisés pour la récupérer.

Si 13 navires américains demeurent sur place avec 2,200 hommes d'équipage, sur terre, le camp Villa Jarapa, sur la plage même de Palomares a succédé au Camp Wilson, trop à l'intérieur, pour servir de liaison avec le littoral.

Vente de blé à la Chine

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — La commission canadienne du blé vient de conclure un accord pour l'expédition en Chine de 59.7 millions de boisseaux de blé durant les cinq premiers mois de la campagne agricole courante, a déclaré, mardi aux Communes, M. Mitchell Sharp, ministre des Finances.

M. Sharp a déposé aux Communes un communiqué de presse de la commission qui annonce un nouvel accord à long terme sur le blé entre la commission et la Société nationale chinoise d'importation et d'exportation de céréales, d'huiles et de denrées alimentaires, accord qui porte à 280 millions de boisseaux les ventes de blé canadien à la Chine pour une période de trois ans commençant le 1er août prochain. Cette quantité de blé est évaluée à quelque $550 millions.

L'accord précédent, conclu l'automne dernier, prévoyait la vente à la Chine d'un minimum de 112 millions et d'un maximum de 186.7 millions de boisseaux de blé canadien durant la même période de trois ans. La limite minimum, en vertu du nouvel accord, est de 168 millions de boisseaux.

Le maire Lamontagne réunira les maires de la périphérie composant le bureau provisoire du Québec métropolitain

par Nelson LABRIE

Le maire Gilles Lamontagne a convoqué à l'hôtel de ville de Québec, pour les 12, 13, 14 et 15 avril, tous les maires de la périphérie composant le bureau provisoire du Québec métropolitain, un organisme devant permettre l'élaboration sur une base solide d'une politique de régionalisation dans le grand Québec.

Ce bureau provisoire formé de trois comités ad hoc et d'un comité directeur doit faire un rapport sur toute la question de métropolisation de la région de Québec.

On se souvient que le 18 janvier dernier, lors d'une réunion tenue à l'hôtel de ville de Québec, les maires de 32 municipalités de la banlieue ou leurs représentants avaient convenu de la formation d'un comité provisoire leur permettant de pousser beaucoup plus loin l'esprit de collaboration dans la régionalisation de différents services municipaux.

Lors de cette première réunion de janvier, trois comités ad hoc avaient été formés, soit celui des conventions collectives, celui de l'utilisation du territoire et celui du transport en commun. Ces trois comités avaient été enjoints de faire rapport, dans les trois mois suivant la réunion du 18 janvier, au comité directeur provisoire, formé de sept maires de la banlieue, du maire Gilles Lamontagne, de trois membres de l'exécutif et de l'échevin Jules Blanchet.

Or dans une lettre envoyée cette semaine à tous les maires formant le bureau provisoire du Québec métropolitain et signée par le secrétaire particulier du maire Lamontagne, Me Adolphe Roy il est spécifié que les trois premières journées de cette réunion seront consacrées à recevoir les rapports des trois comités adhoc. Le 15, c'est le comité directeur qui se réunira pour faire son rapport à la lumière des rapports qui auront été présentés par les trois comités.

M. Roy a signalé également aux maires convoqués pour la mi-mai que tous les renseignements demandés antérieurement aux municipalités, par questionnaire, soit avant la tenue de la réunion de janvier, seraient compilés et complétés pour être mis à leur disposition.

Le secrétaire du maire explique dans sa lettre que dès la fin de la période carnavalesque, une période qui a entraîné une recrudescence d'activités à l'hôtel de ville de Québec, une équipe avait été assignée à la compilation des renseignements qui étaient parvenus de chacune des municipalités. Il précise également que ce questionnaire étant volumineux la somme de renseignements recueillis représente un travail très considérable, en fait, un travail plus considérable qu'anticipé.

Me Roy mentionne que d'ici la prochaine réunion tous les renseignements touchant les différentes municipalités devraient être compilés, bien que quelques municipalités n'aient pas encore totalement fourni les informations demandées.

Membres du bureau provisoire

Sur le comité directeur provisoire, la banlieue nord est représentée par MM. Chs-Eugène Mathieu, maire de Charlesbourg-Ouest; Noël Carter, Ste-Foy; Magella Laforest, Montmorency; Romain Langlois, Ville Les Saules; Hector Verret, Charlesbourg.

La banlieue sud est représentée par les maires Demers, de Charny et Samson de St-Romuald. La ville de Québec compte comme représentants, le maire Lamontagne, les trois membres de l'exécutif, MM. Moisan, Robitaille et Trottier, ainsi que le conseiller Jules Blanchet.

COMITES AD HOC

Les trois comités ad hoc formés pour étudier une question en particulier sont formés comme suit: utilisation du territoire: les maires Jean-Claude Bédard, Notre-Dame des Laurentides; le maire de Neufchâtel et le maire de Lévis, M. Thivierge.

Le comité des transports est formé des maires Gaston Tremblay, de Beauport; Jean Paul Nolin, de Québec-Ouest et M. Demers, de St-David. Le comité des conventions collectives comprend pour sa part les maires M. Hudon, de N.D. de Lorette; Parent, de Lorettville et M. Guy de Lauzon. Ces trois comités comptent aussi chacun deux représentants de la ville de Québec.

LÉVIS et la RÉGION

● Continuant sa politique d'intéresser ses membres aux industries de la région, la jeune Chambre Lévis - Lauzon Inc. s'est rendue dernièrement visiter Les Industries Fréco Limitée de Charny, important manufacturier de fournaises et de bouilloires. La visite de l'établissement s'est faite sous la direction de M. Marcel Fréchette, président de la compagnie et de contremaitres. Nous voyons de gauche à droite: M. André Drolet, secrétaire-trésorier, de la compagnie, M. Raymond Roberge, C.A., M. Marcel Fréchette, président de la Cie Fréco, M. Yvan Carrier du Jeune Commerce, responsable de l'organisation de la visite, M. J. Antonio Carrier, directeur de la compagnie, M. Yves Chouinard, contremaître de la compagnie.

Les propriétaires du Lac Baie d'Or trouvent l'évaluation trop élevée

Pintendre. — M. Jean-Marc Bégin, qui siégeait au conseil municipal depuis 1 an comme représentant du siège no 5, a remis hier soir sa démission pour cause de santé.

Le maire J.-H. Labrie et les membres du conseil on fait l'éloge du conseiller démissionnaire à qui une résolution de remerciements a été votée.

Le choix du remplaçant de M. Bégin aura lieu lors de la reprise de la séance qui a été ajournée au 18 avril prochain.

Les propriétaires du Lac Baie d'Or

Un fort groupe de propriétaires du Lav Baie d'Or sont venus rencontrer les membres du conseil afin de leur faire part de leurs doléances au sujet de l'évaluation qu'ils trouvent trop élevée considérant le peu de services dont ils bénéficient et offrir de donner les rues à la municipalité à la condition que cette dernière se charge de leur entretien à l'année longue.

C'est M. Saluste Jean qui s'est fait le porte-parole des requérants et il a fait ressortir que les résidants de ce centre estival sont une source appréciable de revenus pour la municipalité.

Pour le maire Labrie, le problème pourrait être réglé si les résidants voulaient d'abord s'entendre entre eux pour ouvrir des rues assez larges, que ces dernières soient par la suite cadastrées et cédées à la ville.

"Nous sommes disposés à collaborer avec vous mais il nous faut d'abord prendre des mesures pour que ces rues soient acceptables", a-t-il conclu.

Saint-David : achat d'un camion à incendie d'une valeur de $26,897

St-David. — Le conseil municipal de St-David a décidé d'acheter un camion équipé pour le service de protection contre l'incendie, au prix de $26,897.00 à la condition de recevoir les approbations requises du Commissariat provincial des Incendies et de la Commission municipale de Québec.

Cette décision a été prise par le conseil qui avait demandé des soumissions pour un camion répondant aux exigences du Commissariat qui, s'il accorde son approbation, versera une subvention égale à 50 pour cent du coût de l'achat.

Le conseil a reçu une seule soumission: celle de la maison Pierre Thibeault de Pierreville.

Le maire Albert Demers a clairement fait part que la ville devra compter sur une subvention avant de décider fermement si l'achat sera effectué.

Le maire a de plus demandé au représentant de la maison Thibeault si cette dernière est prête à considérer une entente prévoyant le paiement sur une période de deux ou trois ans.

"Nous ne sommes pas intéressés à faire un empurnt à long terme qui nous obligerait en quelque sorte à payer deux fois le camion", a-t-il dit.

Remaniement ministériel restreint

LONDRES. (A.F.P.) — C'est à un remaniement ministériel très restreint qu'a procédé hier soir M. Harold Wilson.

La plupart des membres du cabinet, notamment M. George Brown, Affaires économiques, M. Denis Healey, Défense, M. Douglas Jay, président du Board of Trade, M. James Callagfhan, Chancelier de l'Echiquier, restent en place.

MM. James Griffiths, ancien ministre des Affaires galloises et Frank Soskice, lord du Sceau privé, quittent le cabinet. Ils sont remplacés respectivement par M. Cledwyn Hughes, ancien ministre d'Etat aux Relations avec le Commonwealth, et par lord Longford, ancien ministre des Colonies.

Une nomination importante est celle de M. George Thomson, ministre d'Etat auà Affaires étrangères, qui devient Chancelier du duché de Lancaster. Il restera au Foreign Office, où il sera notamment chargé, dit-on de source officielle, des relations avec les six pays du Marché commun.

Parmi les principaux autres changements qui portent au total sur 25 postes, figurent la nomination de M. Richard Marsh aux fonctions de ministre de l'Energie en remplacemen de M. Fred Lee, qui devient ministre sans portefeuille.

En outre, Mme Eirene White, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, devient ministre d'Etat au Foreign Office tandis qu'une autre personnalité féminine du parti travailliste, Mme Judith Hart prend le poste de ministre d'Etat aux Relations avec le Commonwealth.

En congrès à St-Léonard

Les travailleurs forestiers de l'UCC réclament la semaine de 40 heures et la parité des salaires

SAINT-LEONARD — Le syndicat des travailleurs forestiers de l'U.C.C. de Québec nord demande une réduction de la semaine de travail dans les chantiers ainsi qu'une parité de salaire entre les employés forestiers et ceux des usines des compagnies qui font la coupe du bois.

Lors d'un congrès régional tenu hier à St-Léonard, dans le comté de Portneuf, quelque 100 délégués de ce syndicat comptant plus de 700 membres et couvrant les régions de Portneuf, Montmorency, Charlevoix et la Côte Nord, ont demandé également au gouvernement la création d'une école forestière régionale afin de permettre aux travailleurs forestiers de faire face à la mécanisation qui envahit les chantiers.

Cette école pourrait être située, selon l'opinion d'un délégué, dans le comté de Charlevoix. Et, pour ce qui est du coût de l'apprentissage il pourrait être défrayé par les compagnies forestières.

La résolution concernant cette école doit être présentée au prochain congrès provincial de l'UCC, les 3 et 4 mai prochain, à la Bastogne, à Québec.

Concernant la reduction des heures de travail, les travailleurs forestiers ont demandé que la journée de travail soit de 8 heures au lieu de 10 ou 12 heures comme c'est le cas présentement. Les délégués ont demandé cette réduction des heures de travail en autant que soit accordée la parité de salaire entre les employés forestiers et ceux des usines.

Les travailleurs forestiers qui pour la plupart travaillent de 60 à 65 heures par semaine, et gagnent environ $1.10 de l'heure, veulent en arriver à la semaine de 40 heures avec un salaire qui soit l'équivalent de celui des employés des usines des compagnies forestières.

Dans une autre résolution adoptée lors de ce congrès tenu à la salle du couvent de St-Léonard, les délégués ont demandé que la période de coupe dans les chantiers soit portée à un mimimun de 10 mois, afin de réduire la période de chômage chez les travailleurs forestiers.

Présentement la coupe dure quelque six mois et le reste de l'année le travailleur forestier doit vivre de ses prestations d'assurance-chômage. Pour un emploi stable dans la forêt, le syndicat des travailleurs forestiers de l'U.C.C. de Québec nord demande que la période de coupe soit échelonnée sur au moins 10 mois.

Le syndicat demande également que la loi d'assurance-chômage soit amendée de façon à ce que les compagnies forestières paient un timbre d'assurance-chômage de $1.88 au lieu de $1.56, afin de permettre aux travailleurs forestiers de retirer des prestations plus élevées.

Cette demande concorde avec un mémoire que l'UCC a préparé dernièrement et fait parvenir au ministre fédéral du Travail, ainsi qu'au ministre de l'Immigration et de la main-d'oeuvre, l'hon Jean Marchand.

Le syndicat entend présenter ce mémoire aux Communes vers la mi-mai, mais auparavant il attend une réponse de ces ministres. Dans ce mémoire le syndicat fait état du problème qui touche bon nombre de travailleurs forestiers en chômage, celui d'être obligé, sous peine de perdre leurs prestations, de se rendre souvent à des centaines de milles travailler quelque temps pour une compagnie forestière possédant les noms des travailleurs inactifs.

Plusieurs délégués ont laissé entendre lors de ces assises que le fait d'obliger un travailleur forestier à s'exiler et souvent à aller accomplir des tâches ingrates au loin pour des salaires minimes était une situation anormale qu'il fallait corriger.

Les travailleurs de Québec-Nord se joignent à ceux de Québec

ST-LEONARD — Le syndicat des travailleurs forestiers de l'UCC de Québec-Nord a résolu hier de se joindre à la grande fédération des travailleurs forestiers du Québec, une fédération devant être formée lors du prochain congrès provincial de l'UCC, à Québec, en mai prochain.

C'est au terme de leurs assises annuelles tenues hier à St-Léonard, dans le comté de Portneuf, que les délégués présents ont voté en faveur de leur affiliation à cette future fédération.

Un porte-parole du syndicat des travailleurs forestiers de l'UCC de Québec-nord nous a informé que dans tous les congrès régionaux tenus par les syndicats des travailleurs forestiers, à travers la province de Québec, des résolutions dans le même sens avaient été prises. Les syndicats régionaux demandent leur affiliation à cette fédération.

Elu président

Au terme du congrès régional de St-Léonard, M. Jean-Guy Huard, de St-Raymond, a été élu président pour le prochain terme du syndicat des travailleurs forestiers de l'UCC de Québec-nord. Il remplace à ce poste M. Gilles Hamel, de St-Raymond.

Les autres membres du comité exécutif de ce syndicat sont: MM. Yvon Borgia, de Rivière-à-Pierre, vice-président; Roger Morasse, de Québec, secrétaire-trésorier.

Ecole polyvalente

Le fonds régional de Saint-Casimir proteste contre le choix de Saint-Marc comme site

PORTNEUF — Dès que les autorités gouvernementales prendront une décision officielle concernant la construction d'une école polyvalente à St-Marc des Carrières, ce qui approuverait automatiquement le choix de cette municipalité comme pôle du secteur ouest desservi par la régionale Tardivel, le fonds régional de St-Casimir entend prendre des procédures judiciaires contre la régionale Tardivel.

Le fonds régional de St-Casimir, un organisme formé récemment lors d'une réunion tenue à l'école Notre-Dame de St-Casimir et groupant en plus de citoyens de l'endroit des citoyens de quelques localités environnantes, et s'étant donné pour mission de défendre les intérêts des enfants du secteur ouest, soutient que la régionale Tardivel a ignoré la municipalité de St-Casimir comme site de l'une des trois écoles polyvalentes devant être construites dans le comté, et qu'il en résulte un préjudice pour les enfants de St-Casimir et de plusieurs localités environnantes.

Hier, le président de cet organisme, M. Laurent Côté nous a fait part que le mouvement qu'il représente n'avait rien d'autre à faire pour le moment que d'attendre qu'une décision soit prise par les autorités gouvernementales.

Se référant à la conférence de presse qu'il avait accordée après la formation du fonds régional, le président Côté nous a révélé que les services de Me Robert Cliche, de St-Joseph de Beauce, avaient été retenus pour procéder dans cette affaire.

Le fonds régional entend prendre des procédures en protestation devant les tribunaux, contre la Commission scolaire régionale Tardivel et son comité de planification, sur le procédé de formation de ce comité, le travail qu'il a accompli et sur les cinq décisions prises et rendues à la suite de la déposition de son rapport.

Dans le communiqué qu'il a remis à la presse, le président du fonds régional soutenait que les élèves de St-Ubald et St-Thuribe, qui sont en plus grand nombre, ont été complètement ignorés, pour favoriser le peu d'élèves que peut fournir la localité de Deschambault à la polyvalente de ce secteur.

Selon le fonds régional, une très forte différence dans la distance pour le transport des élèves causerait une grave injustice aux étudiants de St-Ubald et St-Thuribe. Considérant que St-Casimir a toujours été le centre naturel de ce secteur et que la population entend le prouver, le fonds régional s'appuie sur des statistiques des dernières années pour démontrer que St-Casimir est un centre géographique, routier, démographique, agricole et économique.

Dans son communiqué, le président Côté signale entre autres choses qu'en 1954, '55 et '65, St-Casimir recevait des élèves des paroisses de St-Thuribe et La Pérade; en 1957-58, ceux de St-Thuribe, La Pérade et Montauban Les Mines; en 1959, ceux de La Pérade; en 1960, ceux de St-Gilbert et St-Thuribe; en 1961, ceux de St-Alban, St-Thuribe, St-Marc; en 1962, ceux de dix municipalités.

M. Côté nous a précisé que l'intention de son mouvement était de faire en sorte que St-Casimir ait son mot à dire. Il soutient que le comité de planification qui a déterminé les trois sites des écoles polyvalentes, et qui comprenait pourtant un délégué de St-Casimir devrait être reformé, avec une représentation plus juste.

En somme, M. Côté estime, qu'une fois reformé, le comité de planification pourrait prendre des décisions en tenant compte des revendications de St-Casimir.

Binette ne voudrait pas voir Pépin

OTTAWA (P.C.) — Le ministre fédéral des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, a fait savoir hier aux Communes qu'il était sous l'impression que le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Gaston Binette, ne croyait pas qu'une rencontre était nécessaire entre les deux hommes pour établir un programme d'aide aux mines d'or de l'Abitibi.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, avait demandé à M. Pépin s'il avait réussi à rejoindre M. Binette à propos de ce programme d'aide aux mines du Nord-Ouest québécois et quelle avait été sa réaction.

Les syndicats nationaux déplorent le fait que des documents soient retenus

Le Conseil central des syndicats nationaux déplore le fait que les journalistes n'aient pas accès aux documents officiels à l'hôtel de ville de Québec et soient privés des renseignements nécessaires pour informer le public d'une manière qui soit conforme au bien commun.

Dans son rapport concernant la rencontre du 15 mars dernier entre le maire Gilles Lamontagne et le comité des Affaires municipale du Conseil central, présidé par M. Clément Trudel, ce dernier a dit qu'il fallait absolument distinguer entre la propagande et les renseignements légitimes concernant les choses discutées au Conseil. On sait que le Conseil exécutif de la cité de Québec siège toujours à huis clos, les journalistes étant exclus des séances. Habituellement, le maire Lamontagne convoque les journalistes après le séance pour leur faire part des délibérations. "Le maire trouve légitime que l'exécutif siège à huis clos. Nous, nous sommes d'avis contraire", a dit M. Trudel. M. Trudel a suggéré au maire d'ouvrir les portes afin que les journalistes puissent renseigner convenablement leurs lecteurs. A cet égard, le Conseil central des syndicats nationaux songe à faire des représentations d'ici un mois si les autorités municipales n'ont pas pris de mesures appropriées pour améliorer la situation. "Si vous voyez que vous n'avez pas trop d'informations, dites vous que ce n'est pas toujours la faute des journaux. Les journalistes ont de la difficulté à obtenir des informations", a dit M. Trudel.

par S.G.

LIMA (AFP) — Une équipe de savants américains, spécialisés dans l'étude des fonds marins, se trouve actuellement à bord du navire Anton Bruun, au large du port péruvien de Callao, où une ville engloutie a été découverte...

—oOo—

TOKYO (AFP) — Le capitaine et dix membres de l'équipage du pétrolier américain de 17.500 tonnes qui s'est subitement brisé en deux dans la tempête au large du Japon sont toujours portés disparus. Un bateau de pêche japonais a recueilli 31 hommes à son bord, selon un rapport transmis.

—oOo—

NICOSIE (AFP) — Quatre membres de la haute commission canadienne à Nicosie sont recherchés par la police chypriote, qui désire les interroger à propos de l'explosion de bombes dans le quartier grec de Nicosie, confirme-t-on de source chypriote.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408. Appeler avant la fin de l'échéance.
58572 1-4 (1 ms, 6 fs) 118 C.L.

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

DINDE 6-11 LB 49 POULET 3½-4 LB 49
VEAU CROUPE DESOSSEE 145 FINITION DE FESSE 110
JAMBON FESSE 3 A 16 LB PRESQUE DESOSSEE 79
JAMBON EPAULE 59 COTTAGE 85
LARD SALE 49 BACON ½ LB 49
STEAK FILET T-BONE 129 PORTERHOUSE 125
ROSBIF EPAULE SANS OS 99
ROSBIF DESOSSE COTE DE CHOIX 129
ROTI DE BOEUF 75 DESOSSE 85
STEAK HACHE 55 - 63 ET 95
GALANTINE AU VEAU TRANCHEE 77
CRETONS ¼ LB 25 ¾ LB 75

W.E.BEGIN

SERVICE DE LIVRAISON — PARKING

500 ST-JEAN 524-5271
520 DE LA SALLE
545 DE LA REINE 529-1331

Le voyage de S. E. le cardinal Roy au Paraguay

Par François Demers

Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, accompagné de M. l'abbé Jean-Marie Brochu, secrétaire à l'Archevêché, est revenu lundi de sa visite pastorale annuelle d'une semaine aux prêtres du diocèse de Québec qui oeuvrent au Paraguay. Au cours de cette semaine, Son Eminence a été reçue par le président du Paraguay, M. Strassner. Il a aussi conféré avec plusieurs évêques paraguayiens que le ministère des prêtres et des religieuses du Québec en leur pays touche de près.

Réalisations québecoises

Pendant cette semaine, Son Eminence a visité les neuf prêtres québecois qui travaillent dans la région de la capitale Asuncion. A deux milles de cette ville, 4 prêtres du diocèse de Québec ont fondé une paroisse de près de 20,000 âmes. Ils ont construit un presbytère, une église, une salle paroissiale et une école primaire qui reçoit 750 enfants. Les Srs de la Charité de Québec se sont

chargées de fournir le personnel pour cette école.

De leur côté, les Srs de l'Hôtel-Dieu du diocèse de Québec ont ouvert une clinique dans cette paroisse.

L'oeuvre des prêtres québecois en ce pays avait débuté en octobre 1960. Deux prêtres, dont le curé, demeurent en permanence au presbytère. Les deux autres s'occupent dans la journée de deux dessertes aux limites de la paroisse. Il y a un autre prêtre québecois qui s'occupe de la desserte St-Bernadino, à la fois centre de villégiature et endroit peu débroussaillé. Son travail s'accomplit surtout chez les paysans.

Par ailleurs, trois prêtres québecois travaillent au Petit Séminaire de Caacupe qui accueille des jeunes de toutes les régions du Paraguay.

Le milieu

Les gens sont pauvres, mais propres. La nature est très riche. Mais il y a un fort manque d'organisation. La simple présence de Canadiens qui savent s'organiser a produit dans la population environnante un réveil des énergies. Les gens savent que les Canadiens ont de l'argent mais ils découvrent par leur exemple qu'il y a moyen de faire quelque chose. L'attitude vis-à-vis du prêtre est différente de celle du peuple québecois. Là-bas, les gens courent après le prêtre, ils sont foncièrement catholiques. Ils ont tant besoin d'éducation religieuse car leur foi se mêle souvent de beaucoup de superstitions.

Ce qui marche le mieux, c'est l'Action Catholique. Les laïcs veulent vraiment... Lors des chemins de croix populaires pour la préparation de la Semaine Sainte, tout est préparé par des laïcs; à chaque station, c'est un laïc qui fait le sermon. Les prêtres sont là pour les sacrements.

Par ailleurs, la participation au chant liturgique est très active car les gens ont un fort sens musical.

Influence

A date, les prêtres québecois au Paraguay touchent directement à peu près 10% de la population de leur paroisse de 20,000 âmes. Cependant, ils accomplissent un gros travail d'éducation populaire religieuse par le cathéchisme dans la brousse.

• CONVENTION COLLECTIVE — Hier avait lieu à l'Ecole secondaire Montmorency, la signature de la convention collective des instituteurs et institutrices des Commissions scolaires de Beauport, Montmorency, Courville, Villeneuve et Ste-Thérèse de Lisieux. Sur la photo, nous remarquons dans l'ordre habituel : M. François Asselin, président de l'Association des instituteurs et institutrices de la côte de Beaupré; M. Alphonse Laplante, président de la Commission scolaire de Beauport; M. Ulric Huot, président de la Commission scolaire de Courville, et M. Léopold Bouchard, représentant de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Pour la présente année financière

Surplus prévu à Orsainville

Par Claude GRAVEL

La municipalité d'Orsainville prévoit terminer l'année fiscale 1966 avec un mince mais rassurant surplus financier de $27.98. Les revenus seront en effet de $562,666.48 tandis que les dépenses se monteront à $562,-632.50.

Par ailleurs, la municipalité a bouclé ses états financiers de 1965 avec un surplus net de $2,501.49. Les revenus ont été, au 31 décembre dernier, de $489,485.41 et les dépenses, de $486,983.92.

Alors que les biens fonciers d'Orsainville sont évalués à plus de $12 millions, le taux de la taxe foncière subira une diminution de 5 cents du $100 d'évaluation cette année. De 80 cents qu'elle était en 1965, elle passera à 75 cents cette année-ci.

Voilà une synthèse des chiffres qui ont été dévoilés à la toute fin d'une longue et harassante séance du conseil de ville de l'endroit, hier soir, presque à la demande des journalistes. Il était alors 11 heures et cinq minutes, il ne restait plus qu'un seul contribuable dans la salle, et la séance avait débuté à huit heures.

BUDGET

En 1966, les principaux revenus seront enregistrés à:
— la taxe foncière: $88,878.33,
— la taxe d'eau: $45,000.00,
— la taxe d'égout: $28,300.00,
— la taxe des vidanges: $14,-000.00,
— la taxe foncière spéciale: $69,689.38,
— la taxe spéciale: $12,517.51,
— diverses autres taxes: $244,-181.26.

Quant aux dépenses, elles serviront à défrayer le coût:
— de l'administration: $73,400,
— du service de la police: $50,275,
— du service des incendies: $6,075,
— de la santé et du bien-être: $6,000,
— du service de l'aqueduc: $45,190,
— de la protection de la santé: $21,350,
— du service de l'égout: $15,-200,
— du service de la dette: $259,-717.50,
— de la cour municipale: $2,-520,
— des travaux publics: $40,960,
— des services communaux: $37,625,
— de la dépense de capital: $4,226.

ETATS FINANCIERS

En 1965, les revenus de la "section générale" du budget ont été de $313,302.92 tandis que les dépenses se sont montées, dans la même section, à $316,175.

Dans la "section aqueduc", les revenus ont été de $176,-182.49 et les dépenses, de $170,-808.71.

On voit donc que le surplus enregistré à cette dernière section, $5,373.78, est diminué par le déficit de la "section générale", $2,872.29 — ce qui donne, au calcul, le surplus net de $2,501.49.

Notons, enfin, que le déficit accumulé au 31 décembre 1965 totalise une somme de $156,092.32. L'année précédente, ce déficit était de $173,268.41.

Québec-Ouest deviendra Ville-Vanier le 12 juin

Par Nelson LABRIE

Québec-Ouest changera officiellement de nom le 12 juin prochain, soit au coeur même des célébrations qui marqueront le cinquantenaire de la municipalité. C'est à cette date qu'a été fixée en effet, par le comité des fêtes du cinquantenaire, la remise des lettres patentes ratifiant la nouvelle appellation "Ville Vanier".

Hier soir, lors de la séance régulière du conseil, le maire Nolin, qui est membre du comité d'organisation des fêtes du cinquantenaire, a laissé entendre que le comité ainsi que les édiles espéraient à l'occasion du changement de nom pouvoir compter parmi leurs invités le gouverneur général du Canada lui-même, ainsi que Mme Vanier.

M. Nolin a précisé que l'invitation à l'Hon Georges Vanier serait envoyée dès la réception de l'autorisation officielle du changement de nom, ce qui ne saurait tarder.

Pour les célébrations du cinquantenaire de la ville, le conseil a autorisé hier soir des dépenses de l'ordre de $8,000. Elles se répartissent comme suit: publicité $2,000; banquets $650; cocktails $750; réjouissances $1,000; feux d'artifice $1,000; parades $450; divers $1,825.

CONTRIBUTION au B.I.C.Q.M.

Se référant à un article paru dans "l'Action" et portant sur la hausse de la contribution de Ville Les Saules au Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec Métropolitain, le maire Jean-Paul Nolin a cru bon hier soir de rappeler que sa municipalité avait, elle aussi, à l'instar de Ville Les Saules, contribué selon un per capita de $0.15.

Le maire de Québec-Ouest a précisé que sa municipalité accordait depuis cinq ans un montant de $1,300 par année au B.I.C.Q.M., montant représentant un per capita de $0.15 et basé sur le recensement de 1961.

A Québec

Le prochain budget ne sera pas entamé avant le 1er mai

(Par Jacques Jobin)

"Nous n'entammerons pas le prochain budget avant le 1er mai comme la chose se faisait dans le passé", a déclaré le maire Lamontagne hier en faisant connaître l'intention de l'exécutif de "gratter le barril jusqu'au fond" et de procéder à des revirements de fonds.

Le budget d'une année forme un tout, selon lui, et il est tout à fait logique d'utiliser à un poste déficitaire des surplus enregistrés à un autre poste.

Le comité exécutif a bien arrêté sa position sur ce sujet, même si présentement l'on manque de fonds dans plusieurs secteurs de l'administration.

Ainsi, l'exécutif est-il aux prises avec le problème que pose l'administration des loisirs, l'intégration de l'oeuvre des terrains de jeux à entreprendre graduellement et la nomination prochaine d'un directeur des loisirs municipaux, telle que recommandée par le comité présidé par le conseiller Armand Trottier qui a étudié la question à la fin de 1965.

La question d'argent se pose aussi en ce qui regarde le service de police et son aménagement dans la nouvelle centrale.

L'on sait par ailleurs que le manque d'argent dont souffre considérablement le jeune service de la circulation va retarder la mise en application de mesures qui, d'autre part, s'imposent depuis longtemps.

Grand prix

MONTREAL (P.C.) — M. Roland Giguère, auteur de "L'âge de la parole", un recueil de poèmes, a été proclamé hier soir, au Salon du livre, lauréat du Grand prix littéraire de la ville de Montréal. La remise du prix s'est déroulée en présence de nombreux dignitaires, dont le président du Conseil des arts, M. Léon Lortie. Les poèmes de ce recueil ont été réalisés de 1949 à 1960 et publiés en 1965 aux Editions l'Hexagone.

Une visite interprovinciale

Par François Demers

Un groupe d'étudiants et d'étudiantes de Ste-Foy ont organisé par l'intermédiaire du Conseil canadien des Chrétiens et Juifs une visite interprovinciale avec des étudiants du secondaire de Toronto. Il s'agit d'étudiants de l'école Marie-Victorin et d'étudiantes de l'école secondaire et de l'école professionnelle de Ste-Foy.

Un groupe d'étudiants et d'étudiantes de Toronto, 18 garçons et 18 filles, sont arrivés hier soir à Québec pour un séjour de 5 jours, jusqu'au 10 avril. Québec, pour sa part, visitera Toronto du 12 au 17 avril.

Ces journées dans des familles québécoises seront consacrées à la visite de la ville. Il y aura des soirées de danse et une partie de sucre.

Contestation d'élections municipales

La Législature provinciale avait le droit d'amender un article de la Loi des cités et villes

Par Robert Giroux

Il n'y a pas de doute que la législature provinciale avait le droit d'amender l'article 336 de la Loi des cités et villes et d'accorder à la Cour de Magistrat la juridiction sur les contestations d'élections municipales.

Telle est la conclusion que tire l'hon. Juge Charles Cannon, de la Cour supérieure de Québec, dans un jugement qu'il vient de rendre à Baie St-Paul.

Dans cette cause, le requérant, Jean-René Gaudreault, médecin, dont le poste de maire de Baie St-Paul avait été contesté par une action en Cour de Magistrat, avait demandé l'émission d'un bref de prohibition.

Il alléguait que les articles 336 et suivants de la Loi des cités et villes seraient inconstitutionnels et ultra vires parce qu'ils donnent à la Cour de Magistrat une juridiction en matière de contestation d'élection municipale qu'elle ne peut avoir selon les dispositions de la loi de l'Amérique du Nord Britannique.

Ce bref de prohibition a été contesté par les procureurs de l'intimé Edmour Simard et par le ministre de la Justice de la province de Québec au moyen de dénégations générales.

Dans son argumentation pour l'obtention d'un bref de prohibition, le requérant faisait état du renvoi qui a été fait à la Cour d'Appel de la province de Québec, 1965 B.R. 1 par l'arrêté en conseil numéro 99 concernant la constitutionnalité de la loi 11-12, Elizabth 11, chapitre 62, augmentant la juridiction de la Cour de Magistrat de $200 à $500.

La Cour d'Appel dans son jugement sur ce renvoi, au lieu de s'en tenir à la question qui lui a été posée, c'est-à-dire la constitutionnalité de l'augmentation monétaire de la juridiction de la Cour de Magistrat, de $200 à $500, a étudié toute la question de la constitutionnalité de la Cour de Magistrat, fait observer l'hon. juge Cannon.

Ce jugement de la Cour d'Appel a été porté en appel à la Cour Suprême du Canada et cette dernière a décidé que la Cour d'Appel était allée trop loin en se prononçant sur la constitutionnalité de la Cour de Magistrat elle-même et elle a décidé que la Cour d'Appel aurait dû s'en tenir à la question qui lui était posée, c'est-à-dire à la constitutionnalité de la seule loi 11-12, Elizabeth 11, chapitre 62, augmentant la juridiction monétaire de la Cour de $200 à $500.

"Dans l'opinion de la Cour Suprême, la décision de la Cour d'Appel déclarant la Cour de Magistrat inconstitutionnelle est nulle parce qu'elle n'avait pas alors la juridiction pour se prononcer sur cette question, ladite juridiction étant limitée à la question posée par l'arrêté en conseil numéro 99", poursuit le juge.

Ici, il rappelle un passage du S.R.Q. 1941, chapitre 8, article 2, se lisant comme suit:

"Le lieutenant-gouverneur en conseil peut soumettre à la Cour du banc du roi, juridiction d'appel, pour audition et examen, toutes questions quelconques qu'il juge à propos, et, sur ce, la cour les entend et les examine".

Il est clair qu'en vertu de cette soumission, la Cour du Banc du Roi doit entendre et examiner seulement les questions qui lui sont soumises par le lieutenant-gouverneur en conseil, conclut l'hon. Cannon.

Nous n'étudierons donc pas la question de la constitutionnalité de la Cour de Magistrat ni la question de la nomination de ses juges.

Si nous remontons à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, nous trouvons que cet acte par sa section 92, paragraphe 8, donne aux provinces juridiction exclusive sur les institutions municipales dans la province.

Cette juridiction exclusive sur les institutions municipales dans la province comprend certainement les contestations d'élections municipales et il s'en suit que les législatures provinciales ont le droit de confier la décision des contestations d'élections municipales soit à une cour régie par l'article 96 de la loi de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, soit à une cour qui n'est pas régie par cet article 96.

En conclusion, le juge de la Cour supérieure rejette la requête du requérant et casse et annule à toutes fins de droit le bref de prohibition émis en cette cause, le tout avec dépens contre le requérant.

Auprès des fournisseurs de béton

D'autres appels d'offres seront fait par la ville

(Par Jacques Jobin)

"Soupçonnant une combine entre les fournisseurs de béton, l'exécutif de la ville de Québec a refusé d'accorder les contrats d'approvisionnements de béton pour 1966-1967", a déclaré le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

Les prix offerts par les compagnies Dominion Ready Mix, Québec Ready Mix et Elzéar Verreault, sont identiques : $13.50 la verge cube et ils sont supérieurs d'un dollar au prix demandé à des contracteurs de la ville.

"C'est un prix de détail ordinaire que paie n'importe quel citoyen", a dit le maire Lamontagne en annonçant qu'afin de briser l'entente que l'on croit passée entre les compagnies, de nouveaux appels d'offres seront lancés.

Ces appels d'offres spécifieront que tout le contrat sera accordé à un seul fournisseur qui devra s'engager à alimenter la ville au besoin.

"Autrefois, souligne M. Lamontagne, lorsqu'il y avait égalité dans les prix présentés à la ville, il était coutume de diviser également les contrats".

Ceci ne se fera plus, justement pour empêcher une entente entre les compagnies, entente qui ferait payer à la ville un prix beaucoup plus haut que celui qui s'établierait à la suite d'une concurrence normale que provoquent justement les appels d'offres.

Le maire Lamontagne a fait savoir qu'après avoir été mis au courant du prix de $13.50 la verge cube, l'exécutif s'est renseigné auprès de quelques contracteurs pour apprendre que ceux-ci ne payaient que $12.50 le même matériau.

"Si l'on considère des achats de plusieurs milliers de verges cubes de bétons durant une année, dit M. Lamontagne, on en arrive à une hausse de coût considérable",

Inspection

L'exécutif a de plus décidé que les échantillons pour analyser ne seront plus prélevés à l'usine de la compagnie qui fournit le béton ou l'asphalte, comme on le faisait dans le passé, mais bien sur les chantiers.

Ceci parce que l'on se demande si, par le passé, une inspection inadéquate ne serait pas la cause de la détérioration imposante des pavages.

Au surcroit, l'exécutif songe à engager de préférence des bureaux de spécialistes indépendants pour faire les analyses des matériaux afin de s'assurer d'une impartialité à toute épreuve. Là encore, on se pose des questions sur les inspections antérieures à cause du même phénomène souligné plus haut.

Préférence

En ce qui concerne le reste des contrats d'approvisionnement, le maire Lamontagne a dit que 99 pour cent d'entre eux avaient été accordés aux plus bas soumissionnaires. Ce qui reste a été accordé de préférence à des industries de la ville, lorsque la différence de coût n'était pas élevée.

"Il n'y a pas de normes fixes, ni de pourcentages déterminés sur lesquels l'exécutif peut s'appuyer pour dire que dans un cas on donne la préférence à une industrie de Québec, même si elle charge un peu plus cher, a dit M. Lamontagne. Ceci parce qu'il faut considérer le coût de l'achat".

Ainsi une norme établie à 5 pour cent peut représenter une différence très appréciable sur un contrat prévoyant des dépenses élevées.

Parce que d'autres facteurs doivent aussi entrer en ligne de compte, on préfère donc ne pas fixer de normes pour pouvoir juger chaque situation dans son contexte particulier.

Agrandissement du jardin zoologique d'Orsainville

La superficie du jardin zoologique d'Orsainville (autrefois de Charlesbourg) sera très probablement doublée d'ici quelques temps.

Le ministère provincial du Tourisme de la Chasse et de la pêche, procède présentement à des expropriations de terrains situés sur une grandeur de 400 pieds au sud de la propriété actuelle du jardin.

Les terrains expropriés sont situés pour la plus part entre la route nationale no 54 et le boulevard Laurentien, même si certains autres terrains subissant un sort identique sont situés à l'extrémité ouest de la rue de la faune.

D'ici la fin du mois d'avril, des officiers du ministère rencontreront des représentants du conseil municipal d'Orsainville ainsi que le député Jean-Jacques Bédard pour discuter des modalités de ce projet.

"Nous attendons incessamment le règlement final de ces différents projets", lit-on dans une lettre que le ministère en question a fait parvenir aux membres du conseil de ville d'Orsainville.

Cette lettre fut lue hier soir, lors d'une séance des édiles de cette municipalité, qui ont dit accepter les conditions du ministère quant à la prochaine rencontre.

Nous n'avons pu obtenir les dimensions exactes du jardin actuel, mais, à l'hôtel de ville d'Orsainville, on nous a déclaré que l'agrandissement projeté pouvait représenter environ le double du jardin zoologique.

Par C.G.

Création d'un comité de négociations

(Par Jacques Jobin)

Le comité des conventions collectives chargé de négocier avec les quatre syndicats des fonctionnaires les nouvelles conventions entrant en vigueur à partir du 1er mai prochain a été constitué par l'exécutif.

Outre le maire qui y siège ex-officio, il est composé des conseillers Armand Trottier et Gérard Moisan, de M. Alfred Levesque, M. Marcel Bourret et Yvan Morin.

Ces trois derniers ne font pas partie de l'administration municipale. Ils participeront bénévolement aux négociations pour représenter le conseil municipal.

M. Alfred Levesque est secrétaire de l'Association des marchands détaillants, secrétaire de plusieurs comités paritaires et aussi secrétaire de l'association du Progrès civique, distincte du parti du même nom.

MM. Bourret et Morin, l'un homme d'affaires de St-Roch, l'autre avocat, apporteront différents points de vue utiles selon le maire Lamontagne.

Ce dernier a souligné qu'autrefois, alors que le comité de négociation était entièrement composé d'échevins tous avaient sensiblement le même point de vue.

Le nouveau comité offrira donc l'avantage, aux yeux du maire de Québec, de favoriser l'échange de point de vue assez différents à la table des négociations.

On sait que déjà, le syndicat des pompiers a présenté un projet de convention qui demande des augmentations de salaires et de bénéfices marginaux qui s'élève à 20 pour cent. Par ailleurs, aucun montant n'a été prevu au présent budget pour combler l'augmentation de salaires qui sera consentie à la fin des négociations.

• Le dîner-causerie de la Chambre de Commerce française au Canada (section de Québec) avait lieu hier soir. M. Robert Hallier était le conférencier invité. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, on aperçoit M. Robert Prévost, sous-mnistre adjoint du Tourisme, M. Louis Roy, président de la Chambre, M. Robert Hallier, conférencier, et M. Gilbert Gagnon, vice-président de la Chambre. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Au cours des dix dernières années

Les touristes canadiens ont dépensé plus de $180 millions en France

"Neuf cent mille Canadiens, dans les dix dernières années, ont apporté à la balance des paiements de la France, leur contribution, sous la forme d'environ $180 millions de dollars dépensés au titre du tourisme et des voyages". C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Robert Hallier devant les membres de la Chambre de Commerce française (section de Québec) qui s'étaient réunis au Holliday Inn pour leur dîner-causerie habituel.

Mentionnant qu'il y a dix ans près de 50,000 Canadiens se rendaient en France chaque année, M. Hallier a dit qu'aujourd'hui ce chiffre avait plus que doublé. "Et chaque année, a-t-il ajouté, ces visiteurs dépensent en France maintenant plus de 20 millions de dollars, tandis que les Français dépensent au Canada un peu moins de 4 millions de dollars par an".

Pour bien marquer l'influence française au Québec, M. Hallier s'en est rapporté à la gastronomie, art, a-t-il dit, dans lequel la civilisation française trouve sa plus parfaite expression. Il a souligné, à ce sujet, qu'il y a dix ans une vingtaine de restaurants montréalais se targuaient de servir de la cuisine française et qu'aujourd'hui ils étaient maintenant près de cent. Quant au vin français, les Canadiens consommaient, en 1966, 14,000 hectolitres de vin, comparativement à 33,000 aujourd'hui. "Nos ventes du glorieux liquide, a-t-il dit, sont passées de 5,000,000 de francs à 18 millions de francs en dix ans, dont 75% au Québec. Celle des fromages, de 100,000 dollars à 800,000 dollars".

Côté culture!, M. Hallier a fait remarquer que du sixième rang des acheteurs de livres français, le Canada est passé au 2e rang, après la Belgique. M. Hallier a également mentionné la prolifération des discothèques, où l'on joue de la musique venue en droite ligne de paris, et les théâtres qui donnent en première américaine des pièces sorties l'année précédente dans les théâtres de la capitale.

Le conférencier a aussi noté les progrès des résultats touristiques aux Antilles Françaises. "Nous y recevons, a-t-il dit, des milliers de Canadiens, et une simple projection nous permet de prévoir que la clientèle canadienne y affluera en 1970 au rythme de 10,000 par an, apportant là-bas non seulement les capitaux des visiteurs, mais aussi ceux des investisseurs".

"Le tourime, jadis produit de luxe, devient produit de grande consommation, a dit le conférencier. Le droit au voyage est devenu l'un des Droits de l'Homme, que les vieilles constitutions n'avaient pas prévu".

"Je quitterai ce pays, a conclu M. Hallier, convaincu que le Canada français gagnera du terrain s'il s'appuie de plus en plus sur la communauté francophone dans le monde. S'il normalise davantage la langue et l'éducation pour les rendre conformes aux normes internationales du fait français, afin de pouvoir participer de près à son évolution, non pas comme un cousin provincial mais comme un membre actif et émérite. Il faudra donc qu'il parle de plus en plus le même language que la masse francophone du monde".

EDITORIAL

Le 11 ou le 14 mars?

L'Hydro-Québec et la CSN conduisent présentement des pourparlers beaucoup plus sereins qu'auparavant en ce qui concerne la grève de Manicouagan. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'un accord complet soit intervenu au moment où le lecteur prendra connaissance de ces lignes. C'est pourtant peu probable.

A l'heure actuelle, l'idée d'un rapide retour au travail sourit aux deux parties qui diffèrent désormais sur quelques points précis. En déformant à peine les faits, disons que la CSN souhaite le retour à la situation d'avant le 11 mars, tandis que l'Hydro-Québec entend revenir au 14. D'après la CSN, tout le monde devait retourner à son poste, y compris le contremaître Dion, et l'on instituerait une enquête sur les conditions de vie à la Manicouagan. L'Hydro, pour sa part, s'oppose à l'idée d'une telle enquête à cette étape-ci, puisque les négociations pourront aborder ce problème dans moins de deux mois; elle maintient en outre le congédiement ordonné contre les quatre hommes responsables de l'expulsion du contremaître et suggère de confier à un tribunal d'arbitrage le sort des autres travailleurs suspendus.

Le litige, c'est désormais le sort de quatre syndiqués et l'arbitrage pour décider des suspensions. Le syndicat, qui s'est mis en branle au moment du congédiement de quatre de ses membres, refuse de les laisser pour compte et il s'objecte tout aussi énergiquement à un arbitrage qui met en cause la vie même du syndicat. Le tribunal aurait, en effet, à statuer sur le sort de 150 chefs syndicaux et agents de griefs, présentement sous le coup d'une suspension indéfinie. En ce qui touche à la possibilité d'une enquête sur les conditions de vie qui prévalent sur les chantiers, la situation demeure passablement imprécise. Le ministre des Richesses naturelles, M. Gaston Binette, a laissé entendre qu'elle pourrait s'effectuer à condition que les travailleurs retournent d'abord à leurs postes.

On s'étonne de ce qu'une enquête sur les conditions de vie tombe dans le domaine du négociable. Il ne s'agit pas uniquement ni surtout des conditions de travail elles-mêmes, mais de ces mille et un détails qui rendent souvent insupportable un milieu fermé. On imagine difficilement un spécialiste des relations ouvrières, si compétent soit-il, effectuant les recherches sociologiques qui seraient souhaitables. De même, un agent de griefs parviendra difficilement à convertir en plainte sérieuse le fait que les hommes habitent des camps numérotés, utilisent des numéros à la cantine et se perdent dans l'anonymat d'une gigantesque entreprise fortement structurée. Qu'une enquête sociologique soit nécessaire, aucun de ceux qui ont au moins traversé les chantiers ne le conteste. Mais pourquoi en faire l'objet d'un marchandage? Pourquoi vouloir inclure dans une convention de travail le droit au bien-être? Dans une période de sérénité, il serait relativement simple que les deux parties définissent le domaine où pourrait s'exercer une enquête sociologique d'où découleraient les petites et grandes transformations de ce milieu clos.

Quant au tribunal d'arbitrage appelé par l'Hydro-Québec à trancher le débat sur les supensions, il représente, nous semble-t-il, une formule acceptable. Du point de vue de la CSN, ce compromis permet au moins à ses syndiqués et à ses représentants de reprendre le travail. Ceci place la CSN en meilleure posture si un autre syndicat tente le maraudage permis par la loi avant le début de nouvelles négociations. Il est exact que la CSN, ne pouvant préjuger des décisions du tribunal d'arbitrage, risque en l'acceptant la décapitation de son organisation sur les chantiers. Ce risque nous semble tout de même passablement théorique et pas assez menaçant pour retarder plus longtemps le retour des chantiers au rythme normal.

Un compromis plus satisfaisant pour la CSN serait sans doute de soumettre à un tribunal d'arbitrage l'ensemble des congédiements et suspensions. De cette manière, l'Hydro, qui a déjà gagné le retour du contremaître Dion à son poste, reviendrait carrément à la situation d'avant le 11 mars et pourrait affirmer de nouveau que les travailleurs n'ont pas à se faire justice eux-mêmes. Du côté syndical, le seule pénalité imposée pour l'arrêt de travail pleinement illégal serait l'acceptation d'une enquête impartiale.

A moins d'assouplir ainsi les attitudes et les prises de position, on prolongera encore un conflit ouvrier qui taxe indûment les budgets des travailleurs et coûte chaque jour une petite fortune à l'Hydro-Québec. Sitôt intervenu un accord permettant le retour au travail, que l'Hydro-Québec a accordé de son plein gré l'enquête sociologique qu'elle aurait dû déclencher il y a belle lurette. Si elle ne le fait pas, c'est dans une atmosphère de négociations armées qu'il faudra définir tantôt le degré de respect et d'autonomie que peut réclamer le fameux homme de Manicouagan.

Laurent Laplante

Mgr Sheen écrit...

Contrainte (II)

En un précédent article, on a dit qu'une matière inflammable existe à l'intérieur de tout être humain. Par exemple, l'usage justifié de l'instinct sexuel pourrait être perverti, devenir acte grossier, répréhensible. De même, un désir inconsidéré de perfection pourrait devenir tyrannique. De même encore, la volonté de posséder des biens peut dégénérer en avarice. Les stages par lesquels l'on s'avance vers la contrainte sont, d'abord, le consentement de la volonté face à la tentation; en second lieu, l'acte qui est le résultat de l'habitude; et, finalement, l'habitude elle-même. Cela prend des actes pour faire une habitude, comme il faut plusieurs brins pour constituer une corde.

Il y a de bonnes comme de mauvaises habitudes. Nous nous fatiguerions beaucoup s'il nous fallait ré-apprendre à jouer le piano chaque fois que nous voudrions le faire; ou encore, si nous devions nous atteler laborieusement à la tâche de ré-apprendre à écrire, toutes les fois que nous avons à rédiger une lettre. Dans le cas des mauvaises habitudes, tel l'alcoolisme, l'énergie qui, jadis, allait dans la volonté pour prévenir un excès s'en va maintenant dans l'habitude elle-même pour l'appayer. La conscience qui, d'abord, enregistrait une protestation contre l'idée d'une action condamnable, comme le fait de frapper un voisin, devient somnolente, à cause de l'abus. Il en est passablement comme du ressort posé sur une porte grillagée pendant la saison estivale; ce ressort en vient à perdre son élasticité et de sa faculté de tenir les mouches à l'écart. Les bons actes rendent la vertu plus facile, et les actes mauvais rendent le vice plus facile. La haie que l'on a abattue est plus aisément franchie. Même des gouttes d'eau qui s'échappent d'une digue peuvent éventuellement en arriver à déclencher une inondation.

L'histoire des arbres de la forêt, illustre comment des habitudes mènent à la contrainte. Un jour, des arbres tinrent une réunion solennelle aux fins d'édicter des lois relatives aux torts que la hache du bûcheron leur avait faits. On décida finalement que nul arbre ne pourrait fournir le bois nécessaire à la fabrication d'un manche de hache, sous peine d'être déclaré hors-la-loi par les autres arbres. La hache sans manche circula donc dans la forêt, sollicitant du bois de tel et tel arbre, mais aucun ne voulut lui en passer. De guerre lasse, elle se rendit près des églantiers se trouvant près des troncs d'arbres et dit à ces derniers que les arbrisseaux en question tiraient leur subsistance du sol et nuisaient de ce fait aux arbres eux-mêmes. Ceux-ci consentirent à lui donner un manche pour le mettre en mesure de couper les arbrisseaux. Mais voici que la hache, à peine nantie d'un manche, se mit à abattre aussi les arbres.

Quand un homme fort possède un palais qui est bien défendu, il peut garder ses biens en paix. Mais si un homme plus fort que lui attaque le palais, l'autre perd ses biens et aussi sa liberté. De la même manière il arrive éventuellement à d'aucuns de pratiquer le vice de façon habituelle que l'on appelle contrainte. Au cours d'une seule soirée, deux jeunes mères de famille d'une ville de l'est du pays furent la cible d'assaut de la part d'un homme qui fit irruption chez elles, en criant : "Je suis un maniaque de l'instinct sexuel et en proie à la contrainte". Il y a aux Etats-Unis cinq millions d'alcooliques, dont la plupart diraient : "Je ne puis pas m'empêcher de boire. Je bois sous la contrainte. La vue de l'alcool déclenche chez moi le goût de boire et je ne puis y résister." C'est à ce point que les psychiatres, les travailleurs sociaux et autres disent avec quelque degré d'exactitude que de pareilles gens sont "malades". De fait, ils sont malades, mais ils ne sont pas malades de la même façon que l'est une personne atteinte d'un cancer dont elle n'a jamais conclu voir le virus entrer dans son organisme; elle n'a pas voulu non plus que ce virus se multipliât dans son corps, comme une sorte d'habitude. Mais tous ceux qui souffrent d'une soi-disant contrainte sont entrés dans cet état, comme conséquence d'actes répétés successivement, jusqu'au point où, comme l'a dit un grand écrivain russe, "la liberté sans limites conduit à la tyrannie sans limites."

Ce que l'on doit souligner, c'est que nulle volonté humaine n'est jamais complètement ruinée par une force de l'extérieur. Elle peut, comme un muscle, être coupée successivement par un couteau jusqu'à ce que le membre soit sans ressource. Ce qui est étrange au sujet de la contrainte réside en ceci que, bien que le plaisir attaché à l'abandon, au péché aille diminuant à chaque acte, la puissance de la contrainte, elle, s'accroit. L'énergie qui, jadis, allait dans le plaisir forge maintenant de nouveaux maillons d'une chaine que l'on ne peut briser qu'avec la plus grande difficulté.

Dans un article à venir, nous donnerons certaines explications concernant ceux qui sont en butte à la contrainte.

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The Washington Star Syndicate, Inc., via Canada Wide.)

Le prestige est dans le masque !

VOTRE OPINION

Deux mots à Jean-B. Chrétien, de St-Marc-des-Carrières

Cher Monsieur,

L'Equipe animatrice de la Grande Mission tient à faire savoir à tous ceux qui vous ont lu, dans L'Action, il y a quelque temps, que, quelle que soit la valeur des transformations de votre église paroissiale, la Grande Mission n'a rien à voir avec elles. Nous tâchons à "bâtir la communauté chrétienne" et non des édifices matériels. Ce qui n'est pas du tout la même chose.

L'Equipe animatrice de la Grande Mission de Portneuf.

Signe du temps — la femme dans l'église

J'ai écouté l'émission "Signe des Temps" du 6 mars, à Radio-Canada.

Je l'intitulerais volontiers Mélimélo sur la femme dans l'Eglise. Il s'y exprime beaucoup de passion, peu de réflexion. On y caricature le rôle des marguillères. On y présente une femme pasteur exerçant son pastorat dans des circonstances plutôt défavorables à la thèse des responsables de l'émission. Enfin, à mon avis, on malmène injustement des Pères du Concile et des Théologiens soucieux de justice et de vérité.

Tout n'est pas à rejeter dans les dernières émissions sur la femme dans l'Eglise. Mais tout aurait dû y être traité avec le sérieux qu'un tel sujet réclamait. Des théologiens auraient apporté à cette émission des mises au point plus solides que ces bourrades lancées vaille que vaille à l'oreille des auditeurs.

Il me semble vrai que l'Eglise, face à la doctrine mariale, aurait des trésors à exploiter concernant le rôle de la femme dans la communauté ecclésiale. Il est vrai que les cadres de l'Eglise et sa législation tiennent peu compte de la femme et de sa pensée. Pourtant l'Eglise se définit l'épouse du Christ, la mère des chrétiens.

Aussi d'importants signes d'ouverture à la valeur féminine se dessinent chez les pasteurs de l'Eglise. On parle d'admettre des femmes dans les conseils épiscopaux, dans les conseils paroissiaux. Les marguillères qu'on a ridiculisées auront droit aux délibérations et au vote dans les décisions de paroisses. Leur vote vaudra celui des hommes et leur opinions circuleront à la même table que celles de leurs partenaires masculins.

Je ne verrais aucune objection à ce que des femmes deviennent un jour diaconesses comme il y en est aux premiers siècles de l'Eglise. Leur service de charité et d'amour serait précieux dans la communauté.

Quant à la mission sacerdotale, pastorale, elle est un rôle paternel et il est normal que ce rôle soit exercé par l'homme. Ceci semble évident et il n'y a rien d'antiféministe là dedans. C'est le sens même des responsabilités partagées entre l'homme et la femme.

La femme est certes plus angélique que l'homme. Mais le rôle du prêtre n'est pas le ministère angélique. Son rôle est d'être père en Dieu par la parole de Dieu, et les actions du Christ il les accomplit. Il est le chef visible de la communauté.

Or les rôles de chef, de père, de pasteur, conviennent à l'homme dont la nature le dispose à ces fonctions.

Dieu aurait pu vouloir que son Verbe naquit femme. Il a décidé autrement. Sa Sagesse vaut bien la nôtre. Le Christ qui comprit et aima la femme comme aucun homme ne l'a comprise et aimée avant et après Lui aurait pu choisir de saintes femmes comme apôtres et colonnes de l'Eglise. Il a décidé autrement. Sa sagesse peut nous enseigner. Sa volonté manifestée doit nous conduire. Il est à noter que les gestes du Christ sont aussi des paroles du Christ.

A vouloir corriger le Christ, nous pourrions bien, Eve ou Adam, revenir et retomber au péché originel. Que l'expérience de nos premiers parents nous rende sages.

L'Apôtre Paul nous invite à ne pas perdre le sens des mesures dans la science que nous nous attribuons. C'est ce que naïvement oubliaient certains personnages du programme.

Souhaitons que dans l'esprit du Concile, les femmes apportent leur pensée dans la pastorale des paroisses, des diocèses et de l'Eglise universelle, qu'elles soient aussi et de plus en plus unies activement à l'immense activité apostolique de l'Eglise tout entière.

Avant de critiquer à la légère ce que le Concile n'a pas dit ou n'a pas fait, il serait très enrichissant de nous pencher avec attention sur l'immense apport du Concile, de le méditer dans la joie et la paix pour le faire fructifier.

Peut-être alors que ce qui semblait enfoui dans la nuit bourgeonnait aux branches du grand arbre.

Jules Adam, s.s.s. ptre. Montréal.

Livrons une guerre résolue aux imprimés répréhensibles

Il y a lieu de monter en épingle, de mettre bien en relief cette déclaration du chef de la Sûreté municipale de Québec, M. Gérard Girard : La loi, le code criminel protège bel et bien les marchands de journaux contre les menaces et agissements éventuels de quiconque voudrait leur imposer la présence, dans leurs établissements, de périodiques obscènes.

M. Girard a cité, de fait, l'article 150 b dudit code se lisant comme suit : —*"Commet une infraction quiconque refuse de vendre ou de fournir à d'autres personnes des exemplaires d'une publication saine pour la seule raison que cette personne refuse d'acquérir ou d'acheter de lui des exemplaires d'une autre publication qu'elle peut, dans son appréhenhion, considérer comme obscènes ou comme une histoire illustrée de crimes".*

Il ressort du texte en question, dit M. Girard, qu'advenant pareille pression indue, malhonnête le marchand le dépositaire menacé n'a qu'à porter plainte à la police et, si possible, avoir des témoins. Quiconque aurait tenté d'imposer l'odieux marchandage prévu et puni par la loi serait alors traduit devant les tribunaux.

Les marchands, ajoute le chef de la Sûreté municipale, sont donc entièrement libres de n'accepter des distributeurs ou des éditeurs que les revues et illustrations à caractère sain. Si, effectivement, ils se donnaient tous la main pour n'offrir au public que des publications irréprochables, on aurait vite fait d'éliminer la saleté, l'ordure qui, hélas ! foisonne dans bien des établissements. Pour sa part, a dit M. Girard, la police entend poursuivre son travail d'épuration. Et, pour cela, saisir publications et revues obscènes.

Au demeurant, la lutte n'est pas facile; mais, l'on n'a pas, pour autant, intention de démissionner. La Sûreté recourra à tous les moyens que la loi met à sa disposition.

Il y a amplement à faire pour assainir le climat. —"Il ne fait aucun doute, notait avec raison le chef de la Sûreté, qu'on assiste à un véritable déploiement d'immoralité au sein de notre société où l'on commercialise le sexe de façon éhontée et véritablement scandaleuse. Il est indéniable que toute cette littérature que l'on qualifie d'obscène et pornographique est une école du vice et est responsable de la déchéance d'un grand nombre de jeunes et même de moins jeunes. En faisant disparaître de l'étalage cette littérature obscène, on prendra une mesure préventive et efficace contre la criminalité".

Tous les esprits droits approuvent ces dires du chef Girard. L'on ne peut nier que la littérature répréhensible constitue un véritable fléau. Pour combattre un fléau, il faut prendre les moyens indiqués. D'une part, chez les marchands, résolution bien déterminée de ne pas s'en laisser imposer par ceux qui essaieraient éventuellement d'y aller de menaces; et résolution aussi, pour chacun, de bien se rappeler ses responsabilités. Tous, dans un domaine ou dans un autre, dans une sphère d'activités comme dans une autre, nous aurons à répondre, un jour, de nos actes, de nos agissements. D'autre part, que le public, lui, ait bien à coeur de ne jamais acheter, de ne jamais laisser entrer au foyer des revues et périodiques condamnables. Il y a l'âme, le coeur et l'esprit des jeunes à protéger. Que, d'un côté comme de l'autre, l'on agisse ainsi; et le travail d'épuration auquel la police entend se livrer s'en trouvera grandement facilité.

Au fait, si tous les clients, acheteurs éventuels qui se présentent dans un débit, une pharmacie, etc, pour s'y procurer ceci ou cela, décidaient de boycotter ledit établissement tant et aussi longtemps qu'on y vendra de l'ordure, le propriétaire aurait tôt de reviser sa position.

Odilon ARTEAU

courants et remous

Renfort pour les communistes

La prêtresse du Crédit "social", Mme Gilberte Côté-Mercier, vient de trouver un autre communiste au Canada français. Tenez-vous bien, c'est M. Lorenzo Paré, ancien rédacteur en chef de L'ACTION, récemment nommé au poste de directeur général de l'Office d'Information du Québec ! Mme Côté-Mercier, qui manque visiblement de sorcières par les temps qui courent, juge que M. Paré a fait litière de tous ses principes pour tomber dans la plus servile flagornerie à l'égard des gauchistes. Ce n'est même plus au nom de la vérité qu'on doit demander à cette chère madame de mettre les freins, c'est plutôt par pitié pour les obèses que le rire peut étouffer.

L'évidente sincérité de Mme Côté-Mercier fait oublier la naïveté de ses propos, mais elle pourrait mettre fin à sa mitraille pour un certain temps : elle a dû réussir admirablement sa campagne anti-gauchiste s'il en reste si peu ! Il est vrai que l'astuce est rentable ; en effet, si travailler pour le gouvernement du Québec suffit à classer quelqu'un comme gauchiste et communiste, Mme Côté-Mercier vient d'en recruter d'un seul coup plus de 30,000, ce qui devrait lui permettre d'étirer ses chroniques radiophoniques aussi longtemps que "Les belles histoires des pays d'en-Haut !"

L. L.

Une intervention du secrétariat

Au moment où tout le monde rêve de donner au Québec un visage français à temps pour l'Expo 67, nous butons tous chaque jour sur ces infectes raisons sociales franglaises dont s'affublent tant de nos commerces. Dans certains cas, c'est tout bonnement l'anglais qui a pris le dessus et le nom du propriétaire, authentique Canadien-français, s'accouple sans vergogne avec un "car wash", un "auto parts" ou un "furniture". Dans ces cas, le propriétaire, qui connait à peine assez d'anglais pour siffler deux mesures du "God Save the Queen", estime qu'il a donné à son commerce une respectabilité, un sérieux, une rentabilité . . .

Dans d'autres cas, c'est plus subtil. On trouvera ainsi — pour ne pas blesser ceux qui devraient se reconnaitre — des "Arteau Automobiles', des "Lemieux Constructions", des "Laplante Refrigération", tous commerce évidemment canadiens - français, mais nantis d'appellations bâtardes. Il faudra probablement répéter pendant encore un siècle ou deux que le génie français exige l'inversion et le déploiement de ces fameux abrégés à l'anglo-saxone: les Réfrigération Untel, les Constructions Untel, etc. Pour ma part, j'arrêterais plus volontiers au Service Esso du Boulevard qu'à l'usuel et exaspérant Boulevard Esso Service!

Dans le contexte d'une préparation intense aux fêtes du Centenaire et à l'Expo, dans la perspective plus vaste encore d'une réfection de notre image, pourquoi ne pas solliciter de de l'Etat du Québec sa collaboration? La plupart de ces horreurs hybrides, n'est-ce pas le Secrétariat du Québec qui les a autorisées en émettant les lettres patentes— Pourquoi le Secrétariat du Québec ne se chargerait-il pas aujourd'hui de mettre en branle une opération Visage français? Il suffirait de quelques spécialistes qui reviseraient rapidement les raisons sociales de nos établissements et qui, d'un mot, suggéreraient aux propriétaires un amendement, une inversion, un déploiement. Dans bien des cas, en effet, ce n'est même pas la mauvaise volonté ou l'anglicisation qui explique la prolifération de raisons sociales qui insultent à notre société, mais bien la plus candide ignorance. L'intervention du Secrétariat de la province lèverait cette excuse. Et les frais d'un changement de lettres patentes? Que le Secrétariat les prenne à sa charge pour une période de six mois ou d'un an . . . sans craindre les abus!

L. L.

Un acteur de cinéma devient prêtre

L'excellent acteur mexicain, Humberto Almazan, est maintenant prêtre ! En effet, il a reçu l'onction sacerdotale le mois dernier, au Sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington.

Le Père Humberto, âgé de 42 ans, avait quitté le monde du cinéma en 1959, en vue de devenir prêtre. On avait cru alors à un "coup de théâtre", mais on a vite constaté que ce projet quelque peu fantaisiste était la réponse à un appel mystérieux. Cette nouvelle orientation surprenait d'autant plus que ce grand artiste était, à ce moment-là, au faite de la renommée et de la gloire. Rappelons que Humberto Almazan a joué des rôles importants dans des scénarios italiens, français et mexicains, aux côtés de Sophia Loren, Ingrid Bergman et Anna Magnani et d'autres vedettes. En 1956, il gagnait l'oscar mexicain pour l'interprétation du rôle de Juarez dans le film "Le jeune Juarez". Il s'est aussi surpassé dans une comédie de moeurs à la télévision de Mexico.

Dans le but de réaliser son idéal, monsieur Almazan vint au Canada au printemps de 1960, et s'inscrivit au Collège Saint-Jean-Vianney à Montréal; ce séminaire de vocations d'adultes est dirigé par la Société des Saints-Apôtres. Il y compléta ses études littéraires et philosophiques. Cette étape terminée, il optait pour la Société Missionnaire des Saints-Apôtres et partit à Washington pour faire ses études théologiques et pastorales.

Le Père Humberto ira travailler au recrutement des vocations sacerdotales en Amérique latine. Mais auparavant, il revieudra quelque peu à son ancienne carrière. En effet, par une permission toute spéciale, le Père Humberto a pu accepter d'être l'acteur principal d'un film commercial américain. Il jouera le rôle de "Padre Pro" dans l'histoire de cet apôtre mexicain, tué lors des troubles de 1920, sous la dictature de Calles. Le Père Almazan espère recueillir de cette façon des fonds nécessaires à la fondation d'un séminaire de vocations d'adultes en Amérique latine.

● **L'acteur américain bien connu, Gregory Peck, et sa fille, récemment convertis au catholicisme, reçoivent leur première communion de la main du nouveau prêtre, l'ex-acteur mexicain, le Père Humberto Almazan, de la Société Missionnaire des Saints-Apôtres. A droite du nouveau prêtre, le Père Eusèbe-M. Ménard, franciscain canadien, fondateur de l'Oeuvre et de la Société des Saints-Apôtres au Canada et aux Etats-Unis. Cette photographie a été prise lors de la première messe du Père Almazan, au sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington.**

Un prêtre et deux religieuses canadiens ont été victimes d'un accident au Pérou

Un prêtre et deux religieuses, membres de l'équipe diocésaine de St. John's, Terreneuve, au Pérou, ont été tués récemment dans un accident de la circulation survenu près de Chiclayo.

Rév. Charles Conroy, 38 ans ,et Sister Aguina, 39 ans, de la congrégation des "Sisters of Mercy", furent tués instantanément. Deux autres religieuses, dont Sister Mary Dorothy Carroll, Canadienne de la même communauté, sont mortes deux semaines plus tard des suites de cet accident.

Father Conroy se dévouait au Pérou depuis 1960, date de fondation de l'équipe diocésaine de St. John's, Terreneuve, dans ce pays. Il était curé de la paroisse de Monsefu et avait été élu maire de ce village à la fin de 1964. Deux autres prêtres de St. John's sont à l'oeuvre au même endroit : Father James Doody et Father John Maddigan.

Les "Sisters of Mercy" sont établis au Pérou depuis 1961. Sister Mary Dorothy Carroll était supérieure régionale de cette équipe de huit religieuses.

Persistance du conflit Eglise-Etat en Pologne

VARSOVIE (CCC) — A quinze jours de l'ouverture solennelle, à Gniezno, des cérémonies commémoratives du millénaire de l'évangélisation de la Pologne, les attaques du gouvernement et de la presse contre le cardinal Wyszynski et contre l'épiscopat, loin de faire trêve, paraissent redoubler.

Le 23 mars, l'hebdomadaire KULTURA stigmatisait, dans un éditorial, la "guerre religieuse" menée par le primat et "l'aventurisme" de la hiérarchie. Le 24 un article de **Trybuna Ludu**, organe officiel du parti communiste polonais, accusait le cardinal de vouloir faire des cérémonies religieuses qui vont marquer le millénaire autant de manifestations contre le régime. Le 25, c'était au tour de **Polityka**, l'hebdomadaire de l'intelligentsia, de brosser, en cinq mille mots, un "portrait du cardinal" qui constituait un impitoyable réquisitoire. Le 26, enfin, l'Agence officiel P.A.P. a diffusé, pour être inséré dans la presse dominicale, le texte des lettres que viennent d'échanger la présidence du Conseil et le Secrétariat de l'épiscopat au sujet de l'argent que le Saint-Siège a donné aux évêques polonais pour leur permettre de couvrir leurs frais de séjour à Rome pendant le Concile (pour la propagande, ce sont les évêques allemands qui ont "acheté" les évêques polonais).

Le cardinal Wyszynski ne semble pas vouloir, pour l'instant, rompre le silence qu'il s'est imposé et qui n'est peut-être pas sans avantages. On chercherait en vain dans ses derniers sermons la moindre réplique aux accusations et aux critiques dont il est l'objet. Le primat s'attache surtout à exalter les cérémonies du millénaire et à commenter l'enseignement du Concile : le rôle croissant que l'Eglise joue dans le monde contemporain.

De même, le primat de Pologne s'est abstenu d'évoquer en chaire les diverses mesures d'ordre administratif ou technique qui se dessinent pour limiter l'afflux des pèlerins polonais et étrangers, dans les premiers jours de mai, au sanctuaire de Czestochowa, comme il se tait sur les incertitudes qui entourent l'octroi de visas aux évêques des autres pays et sur les fêtes et manifestations organisées par l'Etat pour contrebalancer les cérémonies dont l'Eglise a pris l'initiative.

Voyage peu probable de Paul VI en Pologne

VARSOVIE. — (C. C. C.) — "Trybuna Ludu", organe du parti communiste polonais, a publié l'article paru dans le quotidien du parti communiste italien "L'Unità", où le correspondant à Varsovie de ce journal, M. Franco Fabbiani, exposait les raisons pour lesquelles une visite du Pape en Pologne apparaissait maintenant comme "irréalisable".

Cette reproduction, que n'accompagne aucun commentaire, signifie très probablement que le parti communiste polonais approuve et fait siennes les thèses développées par le quotidien communiste italien et maints observateurs pensaient qu'elles n'avaient pas été avancées sans avoir la caution des milieux responsables de Varsovie.

Toutefois ,rien ne permet de dire si cet article est une réponse à une démarche que, selon certains bruits, l'épiscopat polonais aurait faite auprès du gouvernement pour examiner avec lui les conditions dans lesquelles Paul VI pourrait être invité en Pologne à l'occasion des cérémonies du millénaire de l'évangélisation du pays : ces rumeurs n'ont, en effet, reçu jusqu'à présent aucune confirmation ni d'un côté ni de l'autre.

Il reste, aux yeux de tous les observateurs, que l'article indique que le gouvernement semble n'être pas favorable, dans les conditions présentes, à une visite du Souverain Pontife, et qu'il pose, de surcroît, l'ensemble du problème des relations entre la Pologne et le Saint-Siège. L'article de "L'Unità" évoquait les relations que le Saint-Siège entretient avec les milieux de l'émigration et, surtout, il insistait sur la régularisation de la situation administrative ecclésiastique des territoire ex-allemands, soulignant en outre que le Vatican n'avait jamais, à ce jour, répondu aux ouvertures polonaises en vue d'une normalisation de ces relations avec la République populaire de Pologne. (En outre l'absence d'une prise de position claire, de la part de l'épiscopat allemand dans sa réponse aux évêques polonais au sujet des territoires polonais de l'Ouest, n'a pas simplifié les affaires). Ce qui, ajoutait le journal, mettait en cause l'attitude du cardinal Stefan Wyszynski, archevêque de Gneezno et de Varsovie, Primat de Pologne.

Dans l'immédiat, une conséquence de cette prise de position du journal du parti, dont on ne sait encore si elle est ou non une réponse à l'épiscopat et si elle représente le point de vue officiel, car il semble qu'il y ait des divergences de vue entre les différents membres des autorités civiles et politiques, — l'emporte sur toutes les autres : la venue de Paul VI en Pologne à l'occasion des cérémonies du millénaire de l'évangélisation de ce pays paraît, sauf élément imprévu, peu probable.

Editeurs chez le Pape

ROME. — (C. C. C.) — En recevant les participants à l'assemblée générale des éditeurs catholiques d'Italie, le Pape a souhaité qu'à leurs mérites professionnels, les éditeurs joignent "une conscience morale vigilante, un choix intelligente et respectueux dans les oeuvres à publier, le refus de se plier à des compromis avilissants."

"Votre activité, a ajouté Paul VI, correspond à nos soucis apostoliques, touchant une présence toujours plus agissante du catholicisme dans le monde de la culture, de la recherche scientifique, des lettres et des arts."

A un groupe d'étudiants de l'Institut "Enrico Fermi" de Bologne, présents à l'audience, le Saint-Père a dit :

"Vous savez que l'Eglise attend beaucoup de la jeunesse, de son effort conscient, libre et joyeux d'une complète formamorale, dont dépend toute chose et votre succès véritable, de même que le progrès culturel et civique de la société".

Bien des personnes ne se soucient plus de LEURS DENTIERS

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, voire tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alcaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Départs de Canadiens pour l'Amérique Latine

3 Prêtres séculiers du diocèse de Rimouski se rendront en mai à Brasilia, Brésil, pour y prendre charge de la paroisse São José : MM. les abbés Léopold d'Astous, André Caron et Philippe Roy.

1 Père Rédemptoriste de Calgary, Alberta, Rev. Raymond Vozza, est parti pour Bahia, Brésil, où deux prêtres et deux frères rédemptoristes de l'ouest canadien sont à l'oeuvre dans le diocèse de Juazeiro.

2 Religieuses de la Congrégation des Oblates de Béthanie se rendront en Colombie à titre de Maîtresses de novices.

4 Missionnaires laïques sont parties pour Pucallpa, Pérou : Mlle Laurette Massé, institutrice, et Mlles Françoise d'Auteuil, Françoise Clin et Micheline Leclerc, infirmières. Ces deux dernières ont fait un stage à l'Ecole de Sages-Femmes de l'Hôpital St-Sacrement de Québec et espèrent fonder une clinique de maternité. Ces jeunes filles travailleront en collaboration avec les Prêtres de la Société des Missions Etrangères de Québec.

1 Milicienne du St-Rosaire de Chicoutimi, Mlle Côté, est allée rejoindre deux de ses compagnes à Santiago, Chili.

Projet d'aide

Au début de 1966, l'église de la paroisse de l'Assomption d'Edmonton, Alberta, était complètement payée. Les paroissiens commencèrent alors à faire des projets pour la construction d'un clocher. Mais le coût d'un clocher et d'une cloche s'élevait à $20,000.00.

Le curé, Mgr J.-M. Malone, discuta de la question avec ses paroissiens, à savoir si ce $20,000.00 devait être dépensé pour l'édification de leur église ou d'une autre façon, comme par exemple pour un projet d'aide en faveur des latino-américains Cette dernière idée fut acceptée avec enthousiasme, et l'on réalisa bientôt qu'il serait possible de contribuer beaucoup plus que $20,000.00 pour venir en aide à l'Amérique latine.

Mgr Malone a entrepris récemment, à ses propres frais, un voyage de deux mois en Amérique latine afin de se rendre compte sur place des besoins les plus urgents.

Retraites

A la Maison de Marie-Réparatrice auront lieu les retraites suivantes :

Du 22 au 24 avril, pour dames, prêchée par le R. P. Yves, osst. Du 22 au 24 avril, pour célibataires, prêchée par le R. P. Hermann Lassonde, smm. Les 25, 26 et 27 avril, soirées pour jeunes filles, animées par le R. P. Louis-N. Hudon, cssr. (de 8 h. à 10 h. 30).

Il est demandé de s'inscrire à l'avance : Couvent de Marie-Réparatrice, 2975, Boulevard Laviolette. Tél. : 374-4656, Trois-Rivières.

JOYEUSES PAQUES

GEM Roi des bas Prix

DINDE
CATEGORIE "A", VIDEE, PRETE A CUIRE
Pour un délicieux repas de Pâques. 5 à 10 lbs.
lb 43¢

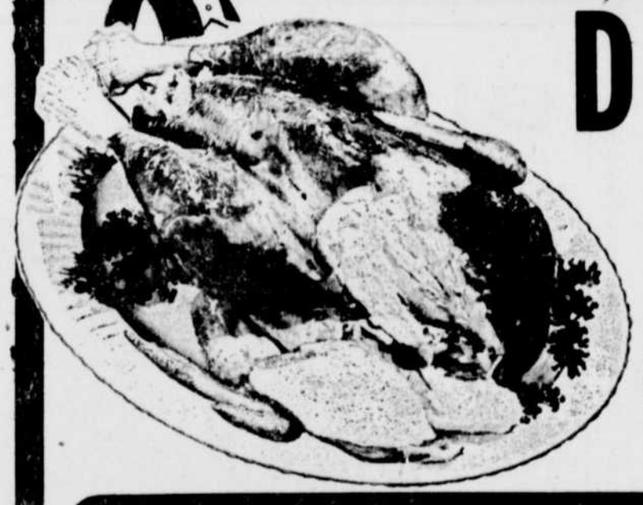

JAMBON
DANS LA FESSE SWIFT PREMIUM OU LEGRADE
Sans couenne, dégraissé, cuit, prêt à manger, jarret court. Complet ou moitié
lb 69¢

LAITUE
FRAICHE importée no 1 de la Californie
Grosseur 24
2 pour 35¢

ECHALOTES FRAICHES et douces, importées, No 1 — 3 paquets pour .25
ANANAS FRAIS No 1, importés de Porto-Rico, grosseur 15 — Chacun .29
NOIX DE COCO importées, No 1, nouvelle récolte. — Chacune .19

49¢ LIBBY'S SALADE AUX FRUITS BTE 28 OZ — REDUCTION .04

39¢ WHIPPET BISCUITS au chocolat VIAU — REDUCTION .14

73¢ SUCRE BLANC GRANULE SAC 10 LBS — LIMITE 2 PAR CLIENTS

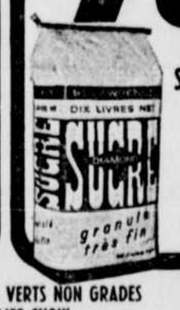

HABITANT	MARINADES SUCREES	Jarre 24 oz	.45	REDUCTION .04
CHRISTIES	BISCUITS RITZ	Ble 1 lb	.49	REDUCTION .04
HABITANT	MARINADES SURES	Jarre 24 oz	.43	REDUCTION .02
MIRACLE WHIP	APPRET A SALADE KRAFT	Jarre 16 oz	.43	REDUCTION .02
GATTUSO	OLIVES FARCIES MANZANILLA	Jarre 12 oz	.53	REDUCTION .04
GATTUSO	OIGNONS SUCRES	Jarre 12 oz	.53	REDUCTION .06
VACHON	GARNITURE A TARTES AUX CERISES	Ble 20 oz	.41	REDUCTION .04
VACHON	GARNITURE A TARTES AUX FRAISES	Ble 20 oz	.47	REDUCTION .04
VACHON	GARNITURE A TARTES AUX BLEUETS	Ble 20 oz	.57	REDUCTION .04
HABITANT	CONFITURES AUX FRAMBOISES	Jarre 24 oz	.59	REDUCTION .06
HABITANT	CONFITURES AUX FRAISES	Jarre 24 oz	.59	REDUCTION .06
NESCAFE	CAFE INSTANTANE .14 DE RABAIS	Jarre 6 oz	$1.09	REDUCTION .26
SCHWARTZ	MOUTARDE PREPAREE .05 DE RABAIS	2 jarres 16 oz	.39	REDUCTION .19
DUNCAN HINES	MELANGES A GATEAUX CHOIX DE SAVEURS	2 pqts 19 oz	.89	REDUCTION .05
SHIRRIFF	GELEE SAVEURS A VOTRE CHOIX	6 pqts 3 oz	.69	REDUCTION .05
DOMESTIC	SHORTENING .03 DE RABAIS	2 pqts 1 lb	.79	REDUCTION .13
STUART	PAPIER D'ALUMINIUM 12" x 25'	2 roul. pour	.69	REDUCTION .05
BRIGHTS	JUS DE TOMATES QUALITE DE FANTAISIE	5 btes 20 oz	.89	REDUCTION .09
IDEAL	POIS VERTS NON GRADES QUALITE CHOIX	5 btes 20 oz	.95	REDUCTION .08
IDEAL	BLE D'INDE EN CREME QUALITE CHOIX	5 btes 20 oz	.95	REDUCTION .08
IDEAL	MACEDOINE AUX LEGUMES QUALITE CHOIX	4 btes 20 oz	.65	REDUCTION .05
IDEAL	POIS CAROTTES QUALITE CHOIX	3 btes 20 oz	.55	REDUCTION .04
IDEAL	CAROTTES EN CUBES QUALITE CHOIX	3 btes 20 oz	.35	REDUCTION .02
POL-R	CREME GLACEE SAVEURS ASSORTIES	Format 3 chop.	.55	

HEURES D'AFFAIRES pour Québec et la banlieue : Vendredi saint, ouvert de 8h. a.m. à 9h. p.m. Lundi de Pâques, 11 avril, fermé toute la journée.

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 AVRIL

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD Brioches Hot-cross Ble de 6 .39
100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD Gâteaux de Pâques Chacun Spécial 1.25
100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de ENCYCLOPEDIE du bricoleur Volume No 11 Chacun .99
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de GAZA Sauce Hot-Chicken .02 de rabais 2 btes 15 oz .41
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de MAZOLA Huile pour vos salades ou fritures Bout. 32 oz .99
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 6 CITRONS Grosseur 140
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de VIANDES tranchées HYGRADE 2 pqts 6 oz .69
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de BILOPAGE Chacune .83
50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de CASSEROLE DE 5" Au choix Spécial .99
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de CORONATION Gherkins sucrés Jarre 16 oz .89

Les bénévoles de la Santé mentale accomplissent un travail magnifique

Par Lise LACHANCE

Près de 200 dames se dévouent bénévolement auprès des patients de l'hôpital St-Michel-Archange, dans des oeuvres aussi diverses que coiffure, vêtements, visites, bibliothèque, pique-niques, cadeaux. Et malgré leurs responsabilités familiales qui mangent une grande partie de leur temps, ces bénévoles ne se contentent pas d'apporter réconfort et amitié aux malades de notre institution psychiatrique. Elles ont entrepris l'éducation du public en disposant régulièrement, dans les salles d'attente des médecins et des dentistes, des fascicules concernant la santé mentale.

Ce ne sont pas les membres du comité féminin de l'Association pour la santé mentale qui font mentir le dicton : "Ce que femme veut, Dieu le veut"! Car ces dames veulent beaucoup et n'accomplissent pas moins.

Mme Félix Huot, présidente du comité, a dressé le bilan des réalisations du groupe pour 1965, lors de l'assemblée annuelle tenue au cercle universitaire, lundi.

SALON DE COIFFURE

On sait l'influence d psychique. Et aucune femme ne mettra en doute l'importance de la coiffure pour le moral. Il arrive qu'une jolie représentante du sexe dit faible se sente laide et découragée. Combien de fois une simple visite chez son coiffeur la transformera en une créature radieuse qui voit tout en rose ! Conscient de cette influence, le comité féminin a mis sur pied un salon de coiffure à St-Michel. Fonctionnant pour la deuxième année consécutive, il est toujours très populaire auprès des patientes. Tous les lundis après-midi, une dizaine de bénévoles incluant un ou deux coiffeurs professionnels apportent aux malades les mêmes services qu'un salon de l'extérieur... le prix en moins ! Shampooings, coupes, mises en plis et permanentes ont requis l'an dernier 752 heures de travail bénévole.

VETEMENTS

Une autre belle initiative du comité féminin : le vestiaire. 1,050 patients ont bénéficié de ce service en 1965. Les dames de l'A.C.S.M. recueillaient les vêtements, s'occupaient du transport par camion à l'hôpital.

VISITES

Des équipes variées de 8 à 15 personnes se sont rendues à St-Michel deux après-midi par semaine pour apporter leur amitié aux malades, participer à leur vie dans les salles, les accompagner dans leurs sorties. On a organisé à plusieurs reprises des jeux de société. Des prix étaient distribués. Chaque fois, bonbons et cigarettes étaient de la partie. Le service des visites a offert près de 1,100 heures de réconfort aux patients.

LA BIBLIOTHEQUE

Si la bibliothèque que l'Association pour la santé mentale a créée en février 1965 à St-Michel-Archange a remporté un tel succès auprès des malades, cela est dû en bonne partie à la collaboration du comité féminin. Quelques bénévoles se rendent à l'institution, 5 après-midi par semaine, pour accueillir les patients à la bibliothèque, les guider dans le choix de leurs lectures et aussi converser sur le dernier bouquin emprunté. Au début, plusieurs pensionnaires demandent des livres exclusivement illustrés. Les responsables essaient de les amener peu à peu à s'intéresser à des oeuvres où l'écriture prend plus de place relativement aux dessins, puis à des livres sans aucune illustration. Ce travail demande beaucoup de psychologie. Le patient obsédé par les questions religieuses sera porté à se confiner aux livres de religion. Les dames essaient donc de les ouvrir à d'autres domaines. C'est souvent le début de la guérison de leur traumatisme.

PIQUE-NIQUE

Pour clôturer leurs activités auprès des patients, au printemps dernier, les bénévoles ont organisé un pique-nique au lac St-Joseph. Près de 200 malades passèrent la journée au club nautique où des jeux furent organisés, suivis de la remise de cadeaux. Le comité féminin veilla à fournir à tous approvisionnement, liqueurs douces, fruits et friandises.

PAPILLON ET CADEAUX

Les deux grandes réalisations du comité féminin de l'Association canadienne pour la santé mentale demeurent cependant la journée du papillon et la campagne de Noël.

Sous la présidence de Mme Léo Robert, 300 bénévoles aidées de quelque 200 étudiantes ont parcouru les rues de la ville et de la banlieue, en mai dernier, pour offrir à la population le nouvel emblème de l'A.C.S.M., section de Québec : un point orange décentré, dans un cercle blanc posé sur un rectangle violet. L'objectif était de $5,000. Avec leur sourire, les jolies bénévoles ont recueilli $7,044. Cette année, la journée du papillon se tiendra le 3 juin.

La fête de Noël revêt un caractère particulier à St-Michel depuis que les dames de l'A.C.S.M. vont y distribuer vêtements, produits de toilette, cigarettes et bonbons. Auparavant, les religieuses essayaient de gâter chacun de leurs protégés. Mais elles ne pouvaient naturellement donner autant que le permet un appel au public. En décembre, 150 bénévoles ont remis près de 6,000 cadeaux aux patients.

Signalons enfin la collaboration du comité féminin et du comité de publicité. Cette action en commun a permis aux patients d'entendre Richard Verreau et les chanteurs-fantaisistes "Les Ménestrels"; d'assister à l'enregistrement de l'émission "Dans le vent" au Palais Montcalm et, pour les dames, de bénéficier d'une démonstration sur l'art du maquillage par Mme Jeannette Dorval, esthéticienne.

COURS

Voilà quelques-unes des réalisations du comité féminin de l'Association pour la santé mentale. Ces bénévoles aiment les patients. Elles veulent les aider dans toute la mesure du possible.

Afin de connaître davantage la psychologie du malade mental et, par ce fait, de retirer le maximum de satisfaction personnelle de leur bénévolat, plusieurs dames se sont inscrites aux séances d'information qu'offrent les autorités de notre institution psychiatrique. Depuis l'automne, 157 membres du comité en ont bénéficié.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

L'homme a constamment besoin d'une présence féminine

● DINER-CAUSERIE DU CLUB ALTRUSA — Sur notre photo de gauche à droite : M. Joseph Zimmerman, conférencier invité; Mlle Marie-Paule Girard, présidente; Mlle Hélène Poliquin, qui présenta le conférencier.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Par Lucie PLANTE

"L'homme ne sera pleinement homme que s'il s'appuie sur la présence de la femme. La femme est en quelque sorte responsable du monde entier". C'est ce qu'a déclaré M. Joseph Zimmerman lors d'une causerie prononcée hier soir devant les membres du club Altruza. Il avait intitulé sa conférence : "La femme, collaboratrice de l'homme".

M. Zimmerman a affirmé que la femme ne se connaît pas. Elle possède un potentiel qu'elle ignore elle-même. Son incroyable beauté est une lumière pour l'homme. A son avis, une femme est belle à cause de son regard, fenêtre de l'âme; et aussi à cause de son sourire. Et ce qui importe c'est qu'elle sache en faire profiter son entourage. L'homme ne peut résister à cette irrésistible beauté. "La femme assume l'homme", a-t-il dit.

PRESENCE FEMININE

Le conférencier assure qu'aucun homme n'est jamais arrivé à faire quelque chose de bien sans une présence féminine à ses côtés. Pour lui, la femme est un soutien. Si un homme tombe, s'il ne réussit pas sa vie, ce sera sûrement parce qu'il n'a pas rencontré une femme qui aurait su le comprendre, l'aider. Selon M. Zimmerman, la femme représente sans contredit le bien le plus précieux de l'homme, un pilier essentiel dans sa vie. Elle est non seulement sa lumière, mais sa plus grande espérance. C'est dans la nature de l'homme de porter le fardeau. Mais la femme doit l'épauler, être sa collaboratrice. "La vie spirituelle déclinant constamment, le salut des hommes s'avère inconcevable sans les femmes", a-t-il déclaré.

VOCATION DE LA FEMME

M. Zimmerman a insisté sur le fait que l'unique vocation de la femme est dans l'amour. Elle apprend beaucoup à l'homme. Et cet amour humain qu'elle donne, elle le reçoit ensuite au centuple. Elle sera en quelque sorte le reflet d'elle-même.

L'amour d'une femme oblige l'homme à se dépasser. Sa suprême vocation à elle, c'est d'être la compagne de l'homme, sa collaboratrice. "Sans l'amour, on passe à côté d'une foule de choses inconnues. Et surtout, d'après sa nature, l'homme a besoin d'être au premier plan, tandis que la femme accepte d'être en second, de collaborer seulement", a poursuivi le conférencier.

Il a évoqué le souvenir d'une femme qui a marqué le monde entier de son empreinte, d'une façon très personnelle : la sainte Vierge Marie.

Le conférencier a souligné en terminant que la femme n'a jamais été aussi présente et, en même temps, aussi absente. "L'ivrognerie, l'alcoolisme, le divorce, les modes exagérées, tout cela dépend en grande partie de la monstrueuse déception de l'homme", a-t-il dit.

L'INTERCLUB ET LES FEMMES DU QUEBEC

Lors de ce dîner, on a soulevé le problème de la représentation de l'Interclub (organisme groupant toutes les associations féminines locales) au sein de la Fédération des femmes du Québec, qui sera fondée à Montréal les 23 et 24 avril.

Des représentantes de plusieurs mouvements féminins tels que la Ligue catholique féminine, la Fraternité canadienne, les Femmes de carrières, la Catholic Women's League, les Femmes diplômées des universités étaient présentes à ce dîner-causerie.

Il semble que l'on préfère attendre avant de s'engager. Il est certain que l'Interclub est un besoin local et que la Fédération des femmes du Québec s'étendra à l'échelle de la province. Quiconque pourra appartenir à cette dernière association, que ce soit comme membre d'un club ou comme membre isolé. On ne voudrait pas s'affilier à la Fédération des Femmes du Québec sans que les membres sachent à quoi ils s'engagent. Avant d'adhérer à l'association, ils veulent la connaître.

BUTS

L'Interclub vise à promouvoir l'avancement de la femme, son éducation, sa culture générale et tout ce qui a trait aux affaires publiques par la présentation de mémoires, de pétitions ou de résolutions. Lors de la dernière réunion, l'Interclub a rédigé ses règlements et ses statuts. Il a donc été décidé, hier soir, de faire parvenir une copie de la constitution aux membres de tous les organismes féminins locaux. Par la suite, une réunion sera organisée afin de connaître l'opinion de chacune et d'apporter des corrections s'il y a lieu. La constitution sera aussitôt adoptée.

L'Outaouaise Madeleine Gobeil compte Sartre, de Beauvoir et T. Williams parmi ses amis

OTTAWA (PC) — Quand le magazine américain "Playboy" a voulu obtenir des interviews avec Jean Genet et Jean-Paul Sartre, une charmante jeune fille d'Ottawa s'est chargée de les obtenir.

Il s'agit de Madeleine Gobeil, une élégante blonde âgée de 27 ans qui est maintenant professeur de littérature française à l'université Carleton, d'Ottawa. Cette jeune femme, qui a déjà fait du théâtre, a obtenu son baccalauréat ès arts avec spécialisation en économie politique à l'Université d'Ottawa et une licence en littérature française à l'université McGill. A compter de l'automne prochain, elle donnera des cours d'art dramatique à l'université Carleton.

Mais revenons à Playboy, Genet et Sartre. Tout cela a commencé parce que Madeleine est une amie de Simone de Beauvoir. Cette dernière l'a présentée à l'écrivain Nelson Algren, auteur de "L'homme au bras d'or", qui, à son tour, lui a fait connaître James Baldwin, Tennessee Williams et le personnel de Playboy.

Tout a débuté quand Madeleine Gobeil avait 15 ans et qu'elle dévorait littéralement les livres. "Il n'y avait rien d'autre à faire à Ottawa", explique-t-elle. Ayant lu "L'invitée", de Simone de Beauvoir, elle écrivit à l'auteur pour lui dire tout le plaisir qu'elle avait retiré à la lecture de cette oeuvre.

Mme de Beauvoir lui a répondu et lorsque Madeleine s'est rendue à Bruxelles comme hôtesse de l'Exposition universelle, elle en a profité pour rendre visite à sa correspondante à Paris.

HOMMES CELEBRES

L'auteur du "Deuxième sexe" fut "scandalisée" d'apprendre que Madeleine n'était jamais allée plus loin au sud qu'à Syracuse, N.Y. à environ 175 milles d'Ottawa. Elle lui offrit donc d'écrire à son ami Nelson Algren, pour lui demander de piloter Madeleine dans une tournée de sa ville natale, Chicago.

La jeune Canadienne s'est donc rendue à Chicago où elle a été l'invitée de Algren qui lui l'a présentée à ses amis Baldwin et Tennessee Williams entre autres. Elle a assisté à la première de la pièce "The Night of the Iguana" en compagnie de ces messieurs. C'est à partir de cette période là qu'elle a entrepris d'écrire une série d'articles pour un quotidien de Montréal au sujet d'écrivains modernes.

Un jour, son hôte, M. Algren lui a proposé d'écrire un article sur la revue Playboy. Il présenta donc Madeleine à un de ses amis qui faisait partie du personnel du magazine.

Madeleine Gobeil voulait se rendre en France cet été-là mais elle n'avait pas tellement d'économies tandis que Playboy était une entreprise prospère. Elle offrit donc au directeur de Playboy d'interviewer Brigitte Bardot et le marché fut conclu.

Madeleine n'était pas aussitôt rendue à Paris que le directeur de Playboy lui a câblé de ne pas s'occuper de Brigitte Bardot "dont l'étoile avait périclité". Madeleine perdait donc un chèque qui aurait bien fait son affaire. Mais le magazine ne la laissa pas tomber, lui suggérant plutôt d'interviewer Jean Genet.

"Il n'accordait jamais d'interview, mais Madame de Beauvoir lui téléphona et lui expliqua le genre de revue qu'était Playboy. Ayant reçu l'assurance que je serais bien rémunérée pour mon travail, il a consenti à me recevoir."

INTERVIEW

Avant de procéder à ses interviews, Madeleine Gobeil a lu les oeuvres complètes de Genet et de Sartre, préparant toute une série de questions.

"Sartre crée un monde formidable pour quiconque est en sa compagnie. Il fait en sorte que vous vous sentez intelligente, jolie, extraordinaire.

"Simone de Beauvoir est tellement féminine et pleine d'entrain. Elle est très sensible et pas sophistiquée le moins du monde. On dirait une étudiante quoiqu'elle soit maintenant âgée de 55 ans. Pour elle, chaque journée est un nouveau défi.

"Genet est un poète dans la force du mot. C'est même un véritable acteur dans la vie. Sa façon de parler est poétique, contrairement à Mme de Beauvoir qui emploie un peu l'argot. Genet a une telle tendresse, tellement de charme. On dirait un bon vieux prisonnier qui se plaît à créer un monde de fantaisies."

Madeleine se propose de retourner à Paris au printemps mais elle sera de retour à l'université Carleton en septembre.

"J'aime Paris. C'est un endroit fascinant et j'y compte une multitude d'amis, mais j'ai passé ma jeunesse au Canada et ma patrie me fascine tout autant qu'elle m'ennuie parfois."

Un film à voir

Les lecteurs de "l'Action" pourront voir à CBVT, le Vendredi Saint 8 avril prochain, à 5 h. 30 p.m., un film documentaire réalisé en France par le Père Ambroise Lafortune, cinéaste amateur mais compétent.

Ce film est intitulé "Le Pain et le Vin". Certaines scènes ont été tournées dans les caves mêmes de la Maison de Neuville dont les deux vins annoncés ci-dessus sont bien connus des Canadiens francophones du Québec et dont les caves ont été visitées par des centaines de touristes du Québec au cours des dernières années.

Les lis arrivent avec le printemps

MONTREAL. — (P. C.) — On reconnaît que le printemps est arrivé à voir les beaux lis plantés dans leurs pots de terre cuite, qui enjolivent les devantures des boutiques de fleuristes ou embaument les serres.

De cinq à dix jours avant Pâques, les plus gros bourgeons des lis commencent à s'ouvrir, grâce à des méthodes scientifiques de culture pouvant déterminer l'époque de la floraison pour la fête de Pâques.

Les lis demandent d'être arrosés souvent et d'être placés dans des contenants en argile sèche qui est très poreuse, car le tige de la fleur réagit à l'humidité.

Les lis de Pâques recevront les bons soins nécessaires pour conserver plus longtemps ces belles fleurs blanches et odorantes.

Chez Morin on nettoie bien

Maison recommandée par tous les grands magasins de Québec.

SPECIALITE:

Nettoyage de robes et draperies.

H. Morin Inc.

Horace Morin
Diplômé de l'Institut National des Nettoyeurs

195 Prince-Edouard (coin Caron)
TEL.: 522-4795
Téléphonistes en service 24 heures par jour. Chez nous, le blanc vous revient BLANC, les pastelles, à leur teinte originale!

LES SOURCILS

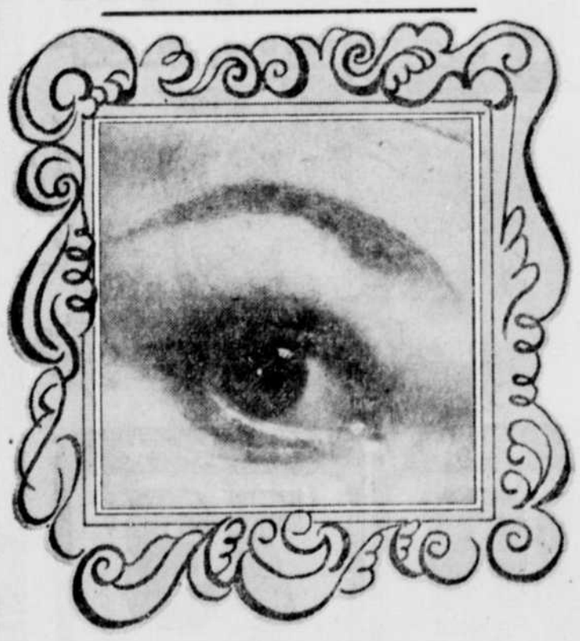

devraient encadrer joliment vos yeux.

Tracez-vous vos sourcils d'après des centaines d'inspirations momentanées... selon des décisions hâtives prises pendant que vous pincez en vous contorsionnant devant des miroirs de mauvais calibre ? N'est-ce pas là une manière erronée de mettre en valeur ces jolis cadres qui rehaussent tant votre apparence... et qui peuvent la diminuer d'autant.

Il y a toutefois une solution idéale à cette corvée, une solution radicale que vous connaissez bien. Avec la thermolyse Gregory, vous pouvez vous faire tracer, une fois pour toutes, les sourcils de la manière qui vous avantage le mieux.

La thermolyse Gregory est un des recours modernes de beauté dont vous devez profiter.

C'est la méthode la plus rapide, confortable et économique pour l'épilation radicale de tous poils superflus. Venez donc pour une consultation-démonstration gratuite et sans obligation. Venez au plus tôt. Vous l'apprécierez.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System — CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset
695 est, Boul. Charest — Québec, P.Q.
OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. — Sam.: 10h. a.m. à 3h. p.m.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

FILMS EN COULEURS Spécial!

8 mm Dév. inclus $2.95
35 mm Dév. inclus $2.49
Livernois PHOTO
1200 St-Jean - Québec
Tél.: 522-5214

Javel Mix-O bleach CONCENTRÉ
LA FORMULE Mix-O
APRÈS 34 ANS DE PERFECTIONNEMENTS CONTINUS, SEUL MIX-O A RÉUSSI A PRODUIRE UNE EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
PLEINE FORCE
TOUT EN SE DÉBARRASSANT DE L'ODEUR DÉSAGRÉABLE. VOILA POURQUOI CHAQUE BOUTEILLE PORTE L'INDICATION
"QUALITÉ ANALYSÉE"

JOYEUSES PAQUES
avec
le ROYAL DE NEUVILLE

26 oz 542-G — 26 oz 542-F
L'ANJOU-SAUMUR · pétillant
le plus populaire au pays
Il met du sourire sur toutes les tables

BIRKS
BIJOUTIERS

Diamants...
ET AMOUR

Une création d'amour... la bague de diamants qui atteint la perfection dans le modèle Astral 101 de Birks.

La bague, 300.00
Conditions faciles, si on le désire
BIRKS B-B
Place de l'Hôtel de Ville, Québec — Tél.: 522-3822
Place Ste-Foy, Boul. Laurier Tél.: 653-4035

A Pâques, servez le traditionnel jambon salé et fumé

L'origine de la salaison comme moyen de conserver la viande se perd dans la nuit de l'histoire. Certains croient que l'attrait naturel de l'homme pour le sel en a amené la découverte. Il y a plusieurs années de cela, les paysans enterraient du porc frais près des côtes de la mer. Plus tard, ils plaçaient la viande dans des barils de sel. Tout cela aidait à conserver la viande mais on obtenait un produit qui n'était pas uniformément salé.

Avec l'avènement de la réfrigération les gens en vinrent à employer moins de sel. Ils frottaient les jambons avec du sel puis les recouvraient d'une saumure à laquelle étaient ajoutés des préservatifs et d'autres ingrédients pour améliorer la saveur de la viande. Inutile de dire que le secret de la salaison était jalousement gardé par les fabricants. Durant ce long procédé, la viande absorbait les ingrédients; l'extérieur du morceau possédait une saveur forte et salée; le centre l'était très peu.

Il y a de cela quelques décades, les experts commencèrent à utiliser une méthode qui révolutionna complètement l'industrie du jambon. Ils injectèrent la saumure dans la viande à différents endroits, à l'aide d'une aiguille fine. Peu après, ils découvraient que lorsque les ingrédients étaient injectés dans l'artère cette dernière distribuait plus également la saumure.

De nos jours, la réfrigération a diminué la nécessité de préserver la viande par la salaison mais notre faible pour des produits salés les rend plus populaires que jamais. Heureusement pour nous, le progrès a fait une science de ce qui était autrefois un art mystérieux. Nous nous en réjouissons doublement à l'approche de la fête de Pâques puisque le jambon salé et fumé est le mets traditionnel que nos mères de famille canadiennes servent aux membres de leur famille.

A l'occasion de cette fête, nous offrons aux mamans une recette de jambon attrayante et savoureuse. Régalez-en les vôtres à l'occasion du dîner de Pâques.

JAMBON GLACE AUX POMMES

- 2½ à 3 livres de jambon (soc cottage)
- 3 tasses d'eau chaude
- 1 feuille de laurier
- 6 clous de girofle
- 1 gousse d'ail, écrasée
- 3 pommes évidées mais non pelées
- ½ tasse de gelée de gadelle rouge
- 2 c. à table de raifort

Déposer le jambon dans l'eau chaude. Ajouter les épices et l'ail. Couvrir et laisser mijoter lentement jusqu'à ce que tendre, environ 1 heure et demie, en retournant une fois durant la cuisson.

Enlever l'enveloppe de la viande et déposer cette dernière dans un plat à four graissé. Couper les pommes en rondelles épaisses et déposer autour de la viande. Mêler la gelée au raifort et étendre sur la viande et les pommes. Cuire à four chaud 425°F jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la viande glacée ,environ 15 minutes. Badigeonner une ou deux fois durant la cuisson. 6 portions.

CONFECTIONNEZ DES METS DELICIEUX A L'AIDE DE DESSERTES DE JAMBON

Lors du dîner de Pâques, il est de mise de servir aux membres de sa famille ainsi qu'à ses invités le jambon traditionnel. Qu'il soit désossé ou non, que ce soit l'épaule piquenique ou le soc cottage, petits et grands s'en régaleront.

Si vous désirez économiser et servir de délicieux mets utilisant des dessertes de jambon, il serait sans doute avantageux d'acheter un jambon plus gros que celui nécessaire à votre dîner de Pâques.

ROULES AU JAMBON ET AUX ASPERGES

- 18 à 24 asperges (environ 1 livre) fraîches ou congelées
- 6 tranches de jambon cuit
- 3 c. à table de beurre
- 3 c. à table de farine
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de paprika
- 1½ tasse de lait
- 3 c. à table d'oignons verts hachés
- ¼ tasse de chapelure

Enrouler 3 ou 4 asperges dans chaque tranche de jambon et disposer dans un plat à four beurré.

Faire fonde le beurre, incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement le lait et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter les oignons verts hachés. Verser la sauce sur les roulés de jambon. Saupoudrer de chapelure et faire cuire à four moyen 350°F, 20 à 35 minutes. 6 portions.

JAMBON A LA KING

- ¼ tasse de beurre
- ½ tasse d'oignon haché
- 1 tasse de céleri tranché mince
- ¼ tasse de piment vert haché
- ¼ tasse de farine
- ¾ à 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de sel d'ail
- ⅛ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de moutarde sèche
- 2 tasses de lait
- 2 tasses de jambon cuit coupé en dés

Faire fondre le beurre et sauter les légumes jusqu'à ce que tendres, 6 à 8 minutes. Incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement le lait et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe. Ajouter le jambon et faire chauffer. Servir sur des rôties ou dans des vol-au-vent. 6 portions.

OEUFS DANS DES NIDS DE JAMBON

- 1½ tasse de jambon cuit haché fin (environ ½ livre)
- 3 c. à table de chapelure
- 1-3 tasse de fromage cheddar moyen, râpé
- ¼ tasse d'eau
- 1 c. à table de jus de cornichons (facultatif)
- 6 oeufs

Mêler jambon, chapelure, fromage, eau et jus de cornichons. Diviser en 6 portions. Déposer le mélange dans des petites coupes allant au four et presser le fond et le côté de manière à former un nid. Déposer un oeuf dans chaque coupe. Faire cuire au four à 325°F jusqu'à ce que l'oeuf soit cuit à souhait, 20 à 25 minutes. Servir immédiatement. 6 portions.

● Un beau — et bon — jambon rose qui fera les délices des vôtres à Pâques.

Connaissez-vous bien les différentes pommes de terre?

Montréal (P.C.) La pomme de terre est un légume qui s'inscrit au menu à l'année longue. L'Américain mange en moyenne 103 livres de pommes de terre chaque année, ce chiffre se comparant au total d'environ 100 livres de légumes frais variés.

La qualité de cuisson est rarement indiquée en même temps que la marque des pommes de terre. Il est préférable d'en faire l'essai et de se guider ensuite par expérience.

En règle générale, la pomme de terre farineuse est de consistance ferme et devient légère par la cuisson. Elle est succulente cuite au four, préparée en purée ou en friture.

La pomme de terre à l'aspect de cire garde sa forme même après la cuisson, et ne se brise point facilement lorsqu'elle est mêlée aux salades ou dans des plats au gratin.

Pour l'usage ordinaire, la plupart des femmes utilisent les pommes de terre de grosseur moyenne, les plus petites étant préférées comme garnitures dans leur forme ronde, et les plus grosses pour la cuisson au four. Les pommes de terre seront cuites à point, et non pas davantage, afin d'en conserver la valeur nutritive et aussi l'apparence.

—Horoscope—

JEUDI, LE 7 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — La diplomatie vous réussira mieux que l'agressivité. Vous réussirez à rapprocher deux personnes qui se boudaient depuis quelque temps. Bonne journée.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous combattrez certaines influences astrales défavorables avec votre tact et votre amabilité coutumières. Une personne influente s'intéresse à vos problèmes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne soyez pas imperméable aux bonnes suggestions qu'on vous fera. Vous devrez accepter de petits travaux supplémentaires pour rendre service.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous attendez pas à ce qu'on vous présente les choses sur un plateau d'argent. La concurrence sera plus forte que jamais. C'est le temps de mettre vos ressources à profit.

24 juillet au 23 août (Lion) — Perspectives intéressantes. Vous apprécierez la gentillesse d'un copain. La soirée sera marquée d'un événement heureux pour vous et votre famille.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne faites pas d'achat dont vous pouvez vous dispenser, et qui ne servirait qu'à encombrer vos armoires. Vous envisagez la fin de semaine avec joie.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous chercherez un nouveau moyen d'améliorer votre rendement. Vous avez tout avantage à reviser vos placements financiers. Soirée agéable en perspective.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Journée qui semble faite sur mesure pour répondre à vos ambitions. Vous recevrez une invitation qui vous comblera de joie. On apprécie votre loyauté.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Une journée qui sortira de l'ordinaire et vous permettra d'entretenir de grands espoirs. Vous projetterez un court voyage. Soirée reposante.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une journée qui vous réserve du bonheur, mais aussi quelques petits ennuis. L'attitude d'un ami vous semble incompréhensible.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Quelqu'un cherche à attirer votre attention. Vous devrez réagir contre une tendance au pessimisme. Vous serez le point de mire au cours d'une réunion mondaine.

20 février au 20 mars (Poissons)— On soumettra plusieurs problèmes à votre attention. Evitez la surexcitation, dans l'intérêt de votre système nerveux. Autant que possible, essayez de ne rien remettre à demain.

SI VOUS ETES NE UN 7 AVRIL

Votre sens du devoir est en tête de vos nombreuses et belles qualités. Votre amour des choses bien faites vous conduira souvent jusqu'au surmenage et vous devrez alors faire preuve de modération et de sagesse pour maintenir l'équilibre. Vous êtres bien doué et réaliserez de grandes choses.

L'amie de la voyageuse

Cette veste d'allure Chanel deviendra certainement votre compagne de voyage favorite. Le tricot de la veste est en laine peignée, brodée de roses.

Le patron 7147 est disponible dans les grandeurs de 32 à 46, 12½ à 24½ inclus.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

GUY BRASSARD

Madame,

LE LAIT

Laval

écrémé est BEAUCOUP MOINS CHER c'est à tout moment du bon lait tout frais!... savoureux!

QUALITÉ VÉRIFIÉE LAITERIE LAVAL ENR. LAIT ÉCRÉMÉ PASTEURISÉ FAT FREE 875 - 46e AVENUE, QUÉBEC

protégé depuis la ferme jusqu'à votre porte

service qualité courtoisie

Si vous déménagez... prévenez-nous immédiatement service téléphonique 24 heures par jour.

529-9021

Joyeuses Pâques

SPECIAUX de PAQUES

CO-OP JAMBON

Picnic fumé, traité au sucre, sans gigot

LIVRE .49

Spéciaux en vigueur jusqu'au 9 avril

Les item de viande annoncés sont de marque CCS pour les regions du Saguenay et Lac St-Jean.

FESSE DE JAMBON CUIT — PRETE A SERVIR, UN BOUT OU L'AUTRE	lb .69
FESSE D'AGNEAU — DEMIE OU COMPLETE	lb .89
STEAK, BIFTECK, — ROTI D'ENTRECOTES DE BOEUF	lb .89
BOEUF ROTI DE HAUT DE COTES — DEGRAISSE ET ROULE	lb .79
STEAK DE JAMBON — TRANCHE DU CENTRE DE LA FESSE, CUIT, DEGRAISSE	lb 1.09
FILET D'HADDOCK FRAIS	lb .59
STEAK DE FLETAN — CELLO 3 TRANCHES	lb .65

CAFE MOULU CO-OP 1 lb .85

EAU SAINT-MALO — TYPE VICHY 30 OZ	.29
KETCHUP — HEINZ 15 OZ	.31
POIS VERTS CO-OP — ASST. FANCY 20 OZ	5 POUR .95
BLE D'INDE — EN CREME CO-OP FANCY 20 OZ	5 POUR .95
GARNITURE A TARTES — GRENACHE, CARAMEL, SUCRE 24 OZ	.39
GATEAUX — VACHON MARGUERITE BOITE DE 12s	.29
PATATES CHIPS — DULAC PRIX REG. .69	.59
ANANAS — TRANCHES CREAMCO 20 OZ	3 POUR .69
HUILE MAZOLA — 32 OZ	.89
MARINADES — SUCREES RAYMOND 24 OZ	.39
FARINE — ROBIN HOOD SAC DE 7 LBS	.69
BISCUITS — RITZ DE CHRISTIE 16 OZ	.45
APPRET A SALADE — MIRACLE WHIP 16 OZ	.39
MARGARINE — CO-OP PAQUET 1 LB	3 POUR .89
ARACHIDES — KRISPY KERNELS BLANCHES, ROUGES, SUR ECALES, 13 OZ	.43
CHOCOLATS — AUX CERISES LOWNEY'S 16 OZ	.95

JUS de tomates Heinz 20 OZ 6/.95

LIQUEURS CO-OP ASST. 10 OZ 6/.49

CREME GLACEE CO-OP SAVEURS ASSORTIES 3 chop. .55

MELANGE A GATEAUX TWINKLE ASST. 15 OZ 4/.89

CONFITURES Vachon FRAISES OU FRAMBOISES 24 OZ .55

BISCUITS CHOCOLAT VOGUE DE VIAU 1 LB .39

ANANAS PORTO-RICO Gr: 15 .23

NOIX DE COCO 2 pour .29

ORANGES SUNKIST GR: 163 2 doz. .69

CHAMPIGNONS FRAIS LIVRE .29

CO-OP GATTUSO — OLIVES FARCIES, OIGNONS SUCRES, GHERKINS SUCRES 12 OZ .53

MOUTARDE SCHWARTZ 16 OZ .19

PAPIER ALUMINIUM STUART 25 PIEDS 2/.69

ENSEMBLE DE PLATS EN PYREX FIRE KING avec motifs décoratifs comprenant 10 morceaux. PRIX REG. $11.95 PRIX CO-OP 6.95

Au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Journées pédagogiques pour l'étude des méthodes actives

La Pocatière (DNC) — Pour répondre aux voeux de la Fédération des Collèges Classiques du Québec, le Collège de Sainte-Anne organisait, le 30 mars dernier, une journée pédagogique en vue de promouvoir en son sein les méthodes actives et, par voie de conséquence, de faire bénéficier les élèves, comme par les années passées d'ailleurs, des meilleures méthodes d'enseignement. Une fois de plus, après avoir marqué le pas dans l'acquisition des techniques audio-visuelles les plus perfectionnées, le Collège diocésain se devait de donner l'exemple en ce domaine. Il reste le seul, à date, d'après les paroles de M. Gilles-André Grégoire, directeur-adjoint aux services pédagogiques de la Fédération, à avoir consacré une journée d'études complète sur le sujet.

Sous le haut patronage du supérieur, Mgr Léon Bélanger, P.D., cette session d'études nous a permis de constater que l'institution diocésaine, plus que centenaire, conservait un étonnant dynamisme et, que, s'alimentant toujours aux sources les plus pures de la tradition, elle ne boudait pas pour autant le grand courant du renouveau pédagogique.

Grâce à la participation généreuse et à la collaboration désintéressée de tous les professeurs qui ont chaleureusement accueilli l'invitation du comité des méthodes actives, le moins qu'on puisse dire, c'est que la journée a été magistralement réussie. La rencontre débuta par l'exposé du directeur-adjoint aux services pédagogiques de la F.C.C., M. Grégoire, venu de Montréal pour la circonstance. Ce dernier s'empressa de définir ce que l'on entendait par "méthodes actives". Sa pensée pourrait se résumer par la définition suivante: l'ensemble des moyens capables de susciter l'activité intellectuelle de l'éduqué. Il va sans dire que les techniques audio-visuelles, contrairement à l'idée trop répandue en certains milieux, ne sont pas des méthodes actives proprement dites. Elles ne seraient que des moyens de rendre l'enseignement magistral, didactique, plus intéressant. M. Grégoire répondit ensuite aux questions du corps professoral et s'étendit longuement sur sa propre expérience à l'externat classique de Longueuil sur la méthode d'individualisation par fiches.

Des réunions en comités avaient été prévues pour des groupes hétérogènes, à la suite de cet exposé. Il s'agissait de répondre à un questionnaire sur les méthodes actives. Cette étude fut suivie d'une plénière où chacun des secrétaires des comités présenta un rapport écrit. Vint ensuite une conférence fort intéressante de l'abbé Jean-Paul Fraser, conseiller en orientation, sur la psychologie des 12-18. On sait que les méthodes actives pour être efficaces requièrent de l'enseignant une profonde connaissance de la psychologie des jeunes et une grande capacité d'adaptation aux différents stades de l'évolution humaine. L'abbé Fraser nous démontra que l'enfant était un devenir sur trois plans : physique, intellectuel et moral.

A six heures, un souper communautaire réunissait de nouveau, autour d'une même table, les professeurs de la maison prêtres et laïques. Ce repas, qui tint lieu de trait d'union, ne fut pas à proprement parler une pause, mais un véritable tremplin pour mieux aborder les séances des comités en groupes homogènes, qui devaient suivre à 7 hres 30.

Le questionnaire qui fut présenté aux professeurs avait été conçu pour faire une sorte d'inventaire de nos procédés pédagogiques dans la maison et pour mieux orienter, si possible, l'enseignement dans une voie sinon nouvelle, du moins, rajeunie et améliorée. La plénière révéla plusieurs réflexions dont une et, non la moindre, à savoir que à peu près tous les professeurs du collège s'inspiraient des méthodes actives à l'instar de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir. Une autre constatation découle de cette journée d'étude: l'enseignement traditionnel, vu sous un éclairage nouveau, n'est pas à rejeter en bloc; les méthodes actives ne doivent pas être utilisées par n'importe qui et globalement On ne s'improvise pas du jour au lendemain maître ès méthodes actives et ces méthodes ne sont pas en elles-mêmes une panacée. Si elles marquent un progrès dans les techniques pédagogiques, elles manifestent une grande incertitude dans la conception de la fin par rapport à laquelle les techniques les plus heureuses ne sont que des moyens. La pédagogie ne peut se suffire à elle-même et elle a besoin d'être fondée sur une philosophie de l'homme et de la destinée humaine. Il semble, selon les rapports écrits, que l'idéal consisterait à faire un juste dosage des méthodes actives qui viendraient infuser un sang nouveau à l'enseignement traditionnel. Si nous sommes en bonne compagnie avec Dottrens, Dewey, Dalton, Décroly, Montessory, personne d'entre nous ne saurait rejeter les ancêtres de l'école nouvelle, tels Socrate et Platon, sans se rendre odieux aux yeux de tous.

Le supérieur, Mgr Léon Bélanger, P.D., fit une mise au point, avant de clore la journée pédagogique, fort judicieuse et remplie d'à-propos. Après avoir remercié avec chaleur les membres du comité des méthodes actives (l'abbé Claude Pelletier, président, Jean Foster, secrétaire, l'abbé Jacques Lajoie, Marcel-A. Michaud), le distingué prélat se déclara satisfait de cette journée et félicita les professeurs d'avoir sacrifié une journée de congé pour la consacrer à l'étude et à la cause de l'éducation. Il enchaina en affirmant que si l'on parlait aujourd'hui des méthodes nouvelles, il n'en restait pas moins qu'elles existaient depuis une cinquantaine d'années, que même saint Thomas au douzième siècle en avait consacré le principe. Ne disait-il pas que l'enfant était la cause première de l'éducation ? Pour le sauvegarder, cet enfant, pour ne pas le sacrifier à ce qui pourrait être les caprices de la mode, il faut connaître la définition de la liberté que Montesquieu définit par ce que l'on conçoit être son devoir. Mgr Bélanger exprima le souhait de voir le comité des méthodes actives continuer son oeuvre d'une façon permanente dans la maison.

C'est ainsi que le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière manifeste un dynamisme d'avenir qui ne démentit en rien celui du passé.

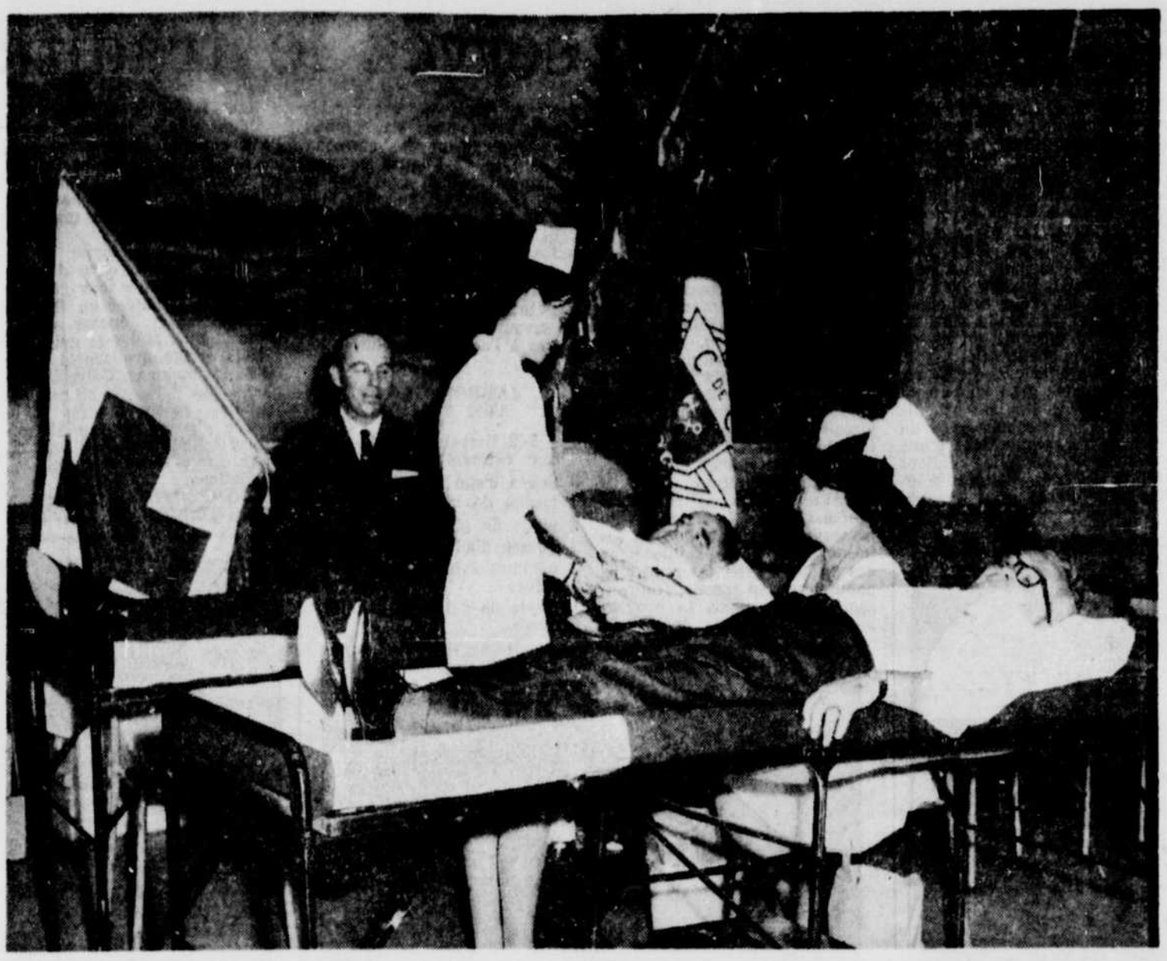

● CLINIQUE DE SANG — Les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval 2721 ont organisé lundi saint une Clinique de donneurs de sang dans leurs salles de la rue Fleurie. Près de cent bouteilles de sang ont enrichi la banque de la Croix-Rouge. Cette clinique était sous la présidence du Grand Chevalier : le Dr Armand Lamontagne qui apparait au premier plan. On aperçoit également couché M. Léopold Lépine : Maître du 4ème degré, et debout : M. Marcel Drouin, organisateur de cette clinique.

"Place Bonaventure n'est plus un projet, c'est une réalité"

"Place Bonaventure n'est plus un projet, c'est une réalité !" "Une réalité à la hauteur du dynamisme de la province, de la ville de Montréal et des hommes d'affaires canadiens !" C'est la déclaration que faisait au début de sa conférence, Marcel Dame, directeur du Centre International de Commerce du vaste complexe, qui s'adressait, aux membres du Chapitre de Québec de l'American Marketing Association, lors d'un diner, au restaurant Chez Marino.

Place Bonaventure, le Centre de Commerce du Canada, a été décrit comme une agglomération commerciale unique au monde et le fruit de l'initiative et de l'imagination créatrice d'un groupe de Canadiens.

Monsieur Dame a illustré les dimensions et le volume de l'immeuble de $75 millions de dollars, à l'aide de statistiques telles que les 170,000 verges cubes de béton requises; les trois millions de pieds carrés d'espace total disponible et les quelque 8,000 portes qui y seront installées.

Pour son auditoire de spécialistes de la mise en marché, M. Dame a souligné l'ampleur internationale des activités de vente et de promotion de vente qui se dérouleront à Place Bonaventure ainsi que leur caractère ultra-moderne. En faisant un rapprochement avec les résultats spectaculaires obtenus par les Centres de commerce en gros, aux Etats-Unis, le conférencier déclara que le Centre de Commerce du Canada ne serait pas moins d'attaque. Des salons commerciaux mettant en vedette des articles d'un genre donné, seront organisés à des périodes régulières. Ces manifestations appelées "marchés" réuniront des acheteurs de par tout le continent nord-américain. Les marchés seront une organisation conjointe des industries concernées et des services de promotion de vente de Place Bonaventure. Les marchés fourniront l'occasion aux locataires d'exposer leurs produits, dans des conditions et une ambiance idéales, sous le signe de la compétition. Elles stimuleront l'esprit créatif dans le "merchandising", résulteront en des ventes accrues, plus efficaces, avec une économie de temps, d'efforts et de frais tant pour le vendeur que pour l'acheteur.

Place Bonaventure prévoit aussi être un outil de promotion de vente auprès des consommateurs, grâce à un travail publicitaire conjoint, avec les associations industrielles et les groupes de locataires. Cette promotion viserait à faire connaître les nouveautés et les progrès réalisés dans les divers domaines et mis en lumière à Place Bonaventure, contribuant ainsi à mousser les ventes au détail.

Place Bonaventure sera inaugurée en mars 1967, tel que prévu.

Vif intérêt autour de la semaine de la faune

La Semaine de la Conservation de la faune ne passera pas inaperçue dans le Québec grâce à une action concertée de la part du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et de la part de la Fédération québécoise de la faune.

Le ministre responsable de ce domaine au Québec, l'honorable Alphonse Couturier, a lancé une proclamation par l'entremise de la Fédération pour souligner le thème proposé à l'attention de la population : VOTRE HERITAGE, AIDEREZ-VOUS A LE CONSERVER ?

D'autre part, un panneau-réclame illustrant une scène de vie au grand air et portant le thème de la Semaine de la Conservation de la faune sera distribué à 40,000 exemplaires dans toutes les écoles publiques du Québec. Ce panneau-réclame est une courtoisie du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

La Fédération québécoise de la faune, qui s'est chargée de la distribution des 40,000 panneaux, a de plus préparé un texte explicatif où les professeurs des écoles trouveront les raisons et les arguments qui justifient leur appel au sens civique de leurs élèves.

Par ailleurs, le Service de la protection du ministère a mobilisé ses gardes-chasse pour faire distribuer ces panneaux dans divers endroits de leur district respectif.

Enfin, la presse écrite et la presse parlée ont été alertées et accordent leur collaboration au ministère à l'occasion de la Semaine de la Conservation de la faune, du 10 au 16 avril prochain.

● BLEU CIEL ET BLANC — La Gendarmerie municipale de la ville de Québec fera-t-elle peindre ses vingt voitures de patrouille en bleu ciel et blanc ? L'effectif devra bientôt se prononcer sur cette question. Présentement une seule voiture a été peinturée, et les nombreux citoyens qui l'ont vue sont d'accords pour dire que l'échantillon est des plus attrayant et fait vraiment contraste avec les autos présentement en noir.

GAGNEZ UN DES 10 PRIX chaque semaine

"Concours Va

Participez au "Concours Vacances Jato". Déposez votre ruban de caisse à votre mag

EMBARCATION "Princecraft" MOTEUR "EVINRUDE"
Modèle "Skipper", 13 pieds en aluminium soudé avec equipement standard, moteur "Evinrude" 10 forces.

CINE-KODAK Instamatic
Kodak
Projecteur, Ecran 40 x 40. Lampes Ciné-Kodak instamatic Kodak plus presse à coller Kodak, bobine 200' super 8mm, 1 film super 8mm.

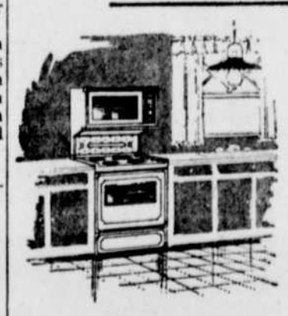

CUISINIERE "Silhouette"
TAPPAN-GURNEY
à 2 fourneaux - capacité de 150 lb de cuisson. 30" de large - couleur. "Provinciale Antique" ou fini "Cuivre Colonial"

AMEUBLEMENT COMPLET DE PATIO
Sun Lite
Parasol de 7½ pieds - Balançoire de jardin avec garde-soleil - Chaise longue avec matelas - 4 chaises - Table parasol - couvre table Coquille de terrasse - Bar-B-Q.

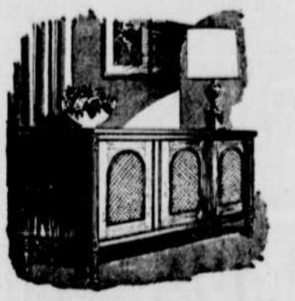

STEREO CLAIRTONE
"PALAZZO" AM/FM
De style Provincial italien - en noyer - châssis tout transistors - changeur Garrard 3000 - Longueur 54 pouces.

CREME GLACEE
"Mont Blanc", saveurs au choix,
3 chop. 49¢
REGULIER .69 CH. — EPARGNEZ .20 CH.

WHIPPET
Biscuit chocolat pur Viau,
Ble 24b 37¢
REGULIER .53 CH. — EPARGNEZ .16 CH.

PECHES
"Culverhouse", demies, dans le sirop
Ble 20 oz 29¢
REGULIER .35 CH. — EPARGNEZ .06 CH.

COCKTAIL DE FRUITS
"ALL GOOD", MELANGE DE LUXE, REGULIER .53 CH. — EPARGNEZ .11

POIS VERTS
"DEL MONTE", ASSORTIS DE LUXE, REGULIER 2 .43 — EPARGNEZ .13

APERITIFS GATTUSO
OLIVES FARCIES, OIGNONS & GHERKINS, REGULIER .57 CH. — EPARGNEZ .19

GELEE LUSHUS
A DESSERT, COQUE DE SAVEURS AU CHOIX, REGULIER 6 .59 — EPARGNEZ .23

DOMESTIC
SHORTENING VEGETAL PUR, REGULIER .42 CH. — EPARGNEZ .31

AN
Frais très gros
"Gros se

FRAISES NO 1 — caisse 1 chop. 39¢
FRAICHES ET JUTEUSES DE LA FLORIDE, REG. .49 CH. — EPAR. .10 CH.

DATES NO 1 — 8 oz 19¢
FRAICHES AVEC NOYAUX, IMPORTEES, REG. .29 CH. — EPAR. .10 CH.

FARINE PRETAMISEE "ROBIN HOOD", TOUT USAGE, REG. .81 CH. — EPAR. .18 CH. 7 lbs 63¢

MARINADES & CHOW CHOW "CORONATION", OFFRE JUMELEE, REG. .99 CH. — EPAR. .14 2 bocaux 24 oz 85¢

THE SALADA "PRIOR PACK", SACHETS PRATIQUES, REG. .83 CH. — EPAR. .24 CH. 100 sachets 59¢

FROMAGE CAMEMBERT "MADAME CLEMENT", FRAIS REÇU REG. .69 CH. — EPAR. .14 CH. Bte 8 oz 55¢

815 Ave Myrand STE-FOY — 3190 Boul. STE-FOY

"où magasiner est

New York : la grève partielle du port prend de l'expansion

New York (AFP) — La grève partielle affectant depuis vendredi le port de New York prend de l'extension et commence à paralyser les cargaisons militaires. Plus de 1,300 dockers, sur un effectif total de 12,500 ont débrayé pour protester contre un nouveau contrat de travail, appliqué depuis le 4 avril, appliqué depuis le 4 avril, réduisant de 20 à 18 l'effectif de chaque équipe. Les hommes éliminés sont désormais exposés à travailler dans les cales plutôt qu'à quai ou usr le pont des navires.

Jusqu'à présent les installations portuaires de Newark, faisant face dans le New Jersey à celles de Manhattan — et dépendant administrativement de l'autorité du port de New York — ont été les plus affectées. 17 cargos y sont en souffrance et des cargaisons d'automobiles européennes et de vins en futs n'ont pu être débarquées. 550 dockers ont d'autre part interrompu le chargement de 6 navires militaires sur les quais de Brooklyn.

Un porte-parole de l'armée a refusé de préciser la nature et la destination des cargaisons affectées. Cependant les negociations se poursuivent entre les représentants du syndicat des dockers International Longshoremen's Association affilié à la centrale AFL-CIO et ceux de l'association newyorkaise du shipping représentant 145 compagnies de navigation et entreprises de manutention.

Le président du conseil d'administration de cette organisation patronale, M. Alexander P. Ghopin, a déclaré que chaque journée de travail perdue du fait de la grève donnera lieu à une déduction de 8 heures sur la garantie d'emploi de 1,600 heures par an inclue dans les nouvelles conventions collectives en application depuis vendredi.

D'autre part le syndicat des 15,000 dockers de la côte ouest qui est indépendant du précédent, met au point les revendications qui seront présentées à partir du 15 avril a l'Association maritime du Pacifique, groupant les compagnies maritimes et de manutention, pour le renouvellement de leur contrat de travail qui expirera le 1er juillet. On croit savoir que ce syndicat, l'International Longshoremen's and Warehousemen's Union, demandera une augmentation de salaire de 50 cents par heure s'ajoutant aux $3.38 par heure payés pour les six premières heures de la journée les deux premières étant payées à $5.07, un abaissement de l'âge de la retraite à 62 ans contre 65 actuellement et une limitation à 7 heures de la journée de travail.

Ces avantages représenteraient une augmentation globale de 14 pour cent ce qui est très supérieur à la limite de 3.2 p.c. établie enp rincipe par l'administration et correspondant à l'accroissement annuel de la productivité aux Etats-Unis.

Cet écart fait craindre un conflit qui serait de nature à compromettre la plupart des chargements destinés au Vietnam et qui serait le premier affectant la côte du Pacifique depuis 18 ans.

Décrets d'application de la nouvelle loi sur la presse publiés en Espagne

MADRID. — (A.F.P.). — Le gouvernement espagnol a publié quatorze décrets d'application de la nouvelle loi sur la presse, qui entrera en vigueur samedi prochain.

Selon ces décrets :

1—Dix exemplaires de chaque journal ou hebdomadaire seront remis aux autorités une demi-heure avant leur diffusion, le ministère de l'Information pouvant en ordonner la saisie s'il estime leur contenu contrairement aux lois.

2—Les journaux et les agences pourront soumettre volontairement leurs textes à l'approbation officielle. L'administration disposera dans ce cas d'un délai de huit heures pour se prononcer. Passé ce délai, le silence de l'administration équivaudra à une acceptation.

3—Six exemplaires de tous les livres seront obligatoirement communiqués au ministère de l'Information un jour avant leur diffusion. Les autorités pourront en ordonner la saisie. Editeurs et auteurs auront également la possibilité de soumettre volontairement leurs livres à l'administration, qui aura 30 jours jour émettre un avis.

z4—Les distributeurs de publications étrangères devront préciser le nombre d'exemplaires de chaque titre qu'ils envisagent de diffuser à chaque tirage. En outre, trois exemplaires de chaque numéro seront déposés au ministère de l'Information avant la mise en vente. Certaines publications pourront être dispensées de ces formalités.

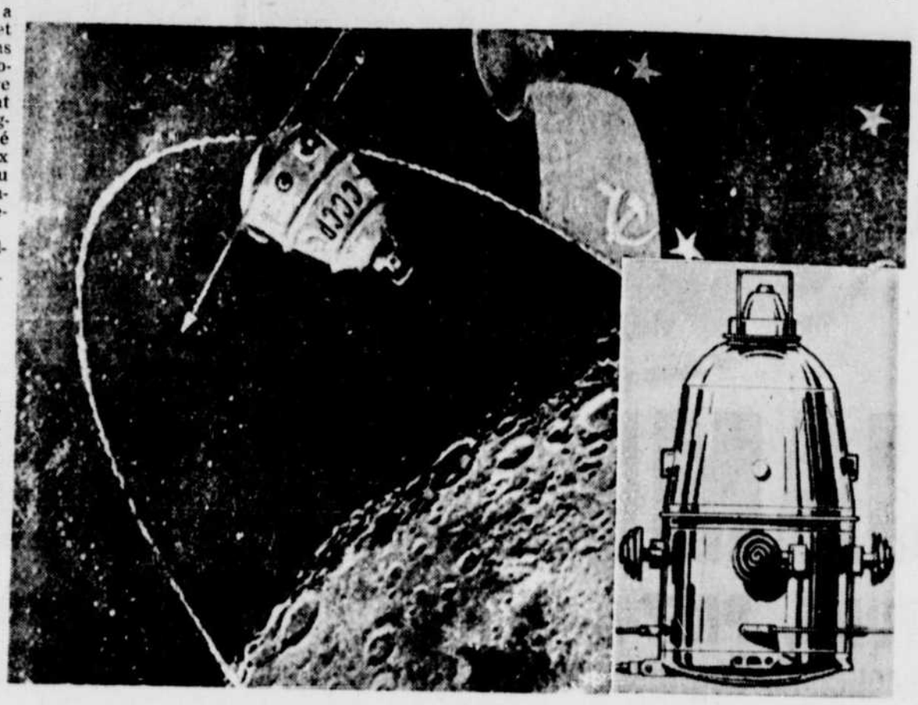

• "LUNA 10" — Ce dessin, de source officielle communiste, nous montre la station spatiale automatique "Luna 10" que la Russie a placé en orbite autour de la lune lundi. La Russie a également annoncé que le véhicule a transmis, depuis son orbite lunaire, l'hymne national russe au cours d'une réunion des délégués du 23e congrès du parti soviétique. En médaillon, une reproduction artistique de "Luna 10". (Téléphoto UPI)

Livraison de pétrole

Action du gouvernement britannique pour faire respecter l'embargo

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a entrepris hier soir une double action pour essayer de faire respecter l'embargo sur les livraisons de pétrole à la Rhodésie.

Un "dialogue" s'est établi avec Lisbonne où M. Harold Wilson envoie aujourd'hui lord Walston, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, que le gouvernement portugais accepte d'accueillir.

Dès hier après-midi, M. Michael Stewart, ministre des Affaires étrangères, a convoqué au Foreign Office le chargé d'affaires du Portugal pour l'avertir des "lourdes responsabilités" que porterait le Portugal si des pétroliers étrangers déchargeaient à Beira du pétrole destiné à alimenter la raffinerie d'Umtali, située en territoire rhodésien.

D'autre part, lord Caradon, représentant du Royaume-Uni a éét appelé d'urgence à Londres pour consultations au sujet d'un possible recours au Conseil de sécurité afin de rendre obligatoires les sanctions qui ont déjà été recommandées par les Nations-Unies le 20 novembre dernier. Jusqu'ici, la Grande-Bretagne avait répugné à invoquer le chapitre sept de la charte qui permet l'emploi éventuel de la force pour faire appliquer les décisions du Conseil de sécurité. Il n'est pas impossible, devant la menace de violation de l'embargo, que Londres se résolve à une telle action.

PETROLIERS

Un premier pétrolier, l'Ioanna V, est arrivé hier à Beira, mais selon le rapport du consul britannique dans ce port du Mozambique, il ne s'est pas rangé à quai et le capitaine du port aurait donné l'assurance qu'il resterait à l'ancre jusqu'à son départ. Le capitaine du pétrolier, qui avait été intercepté dans la nuit par une frégate britannique, avait affirmé à l'officier anglais qui s'était rendu à son bord que sa cargaison de pétrole était destinée à Djibouti et qu'il ne s'arrêterait à Beira que pour se ravitailler.

Cependant, un deuxième pétrolier, le Manuela, a été signalé hier soir dans le détroit de Mozambique. Ces deux bâtiments appartiennent à des armateurs grecs. Une nouvelle démarche a été faite par la Grande-Bretagne auprès du gouvernement grec pour que celui-ci exerce des pressions sur les propriétaires et les commandants de ces bateaux afin de les détourner de Beira.

D'autre part, M. Angus Ogilvy, mari de la princesse Alexandra, et deux autres membres du conseil d'administration de la compagnie Lonrho se rendront ce matin à Lisbonne où se réunira dans la soirée le conseil d'administration de la filiale de cette compagnie, la CPMR, qui est propriétaire de l'oléoduc Beira-Umtali. Leur tâche consistera à convaincre leurs collègues portugais de ne pas rouvrir ce pipeline comme ils en avaient exprimé l'intention au cours d'un vote pris il y a une dizaine de jours.

A Lisbonne, le gouvernement portugais ne se reconnait aucune responsabilité dans l'affaire du pétrolier grec Ioanna V a déclaré, en substance mercredi, dans une communication, le ministre des Affaires étrangères du Portugal.

Les autorités portugaises rappellent en outre que, ne participant pas aux mesures d'embargo prises à l'encontre de la Rhodésie, elles ne peuvent intervenir dans un domaine relevant d'activités privées.

Le respect de l'embargo se joue aujourd'hui à Lisbonne

(A.F.P.) — A Lisbonne s'engage aujourd'hui une importante partie diplomatique dont l'enjeu est le respect de l'embargo sur le pétrole à destination de la Rhodésie. A la suite de l'arrivée dans le port de Beira, au Mozambique du prétrolier grec "Ionna V" malgré l'intervention de la Royal Navy, le gouvernement britannique a dépêché à Lisbonne lord Walston, sous-secrétaipre d'Etat au Foreign Office, afin d'obtenir du gouvernement portugais qu'il interdise au navire de décharger dans ce port sa cargaison de pétrole brut.

Cependant, hier encore le ministre portugais des Affaires étrangères a réaffirmé qu'il ne particpait pas aux mesures d'embargo et qu'il ne pouvait intervenir dans un domaine relevant d'activités privées. Le Foreign Office ayant, lundi, rendu responsable le gouvernement portugais de la situation grave qui serait créée si le "Ionna V" déchargeait son pétrole à Beira, Lisbonne refuse de se reconnaître une telle responsabilité.

Le gouvernement britannique fait pression également sur la firme Lonrho pour qu'elle maintienne fermé l'oléoduc reliant Beira à la raffinerie rhodésienne d'Umtali. Plusieurs dirigeants britanniques de cette firme, dont M. Angus Ogilvy, mari de la princesse Alexandra, se rendent mercredi à Lisbonne pour influer en ce sens sur leurs collègues portugais.

ONU

Mais dès à présent, Londres envisage un nouveau recours au Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il rende obligatoire les sanctions qu'il avait "recommandées" contre la Rhodesie, dont l'embargo sur les produits pétroliers. Pour étudier cette question lord Caradon, représentant de la Grande-Bretagne à l'ONU, a été rappelé d'urgence à Londres où il est arrivé hier soir.

Le programme pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements des E.-U.

En vigueur tant que durera l'effort de guerre au Vietnam

PHOENIX (A.F.P.) — Le programme volontaire de coopération de l'industrie et des banques américaines au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements des Etats-Unis restera probablement en vigueur tant que durera l'effort de guerre américain au Vietnam, a averti mardi le secrétaire au trésor, M. Henry Fowler.

Dans un discours prononcé devant l'assemblée annuelle de l'"Association of Reserve City Bankers", M. Fowler a réaffirmé que les estimations officielles faites en novembre et en février derniers, selon lesquelles l'équilibre des paiements extérieurs pourra être réalisé cette année demeure valable. Il a cependant souligné que le boom de l'économie américaine dépasse les prévisions de novembre dernier et que cela "peut signifier des importations plus importantes et un effort moins soutenu pour accroître les exportations". Il a ajouté que le déficit de la balance touristique pourrait également dépasser celui de 1965. En revanche, a-t-il dit, certains des facteurs défavorables de 1965— ralentissement de l'expansion en Europe et au Japon, grève des dockers, menace de grève dans la sidérurgie, baisse des exportations agricoles — ne se reproduiront pas cette année.

BUENOS-AIRES (AFP) — Jacqueline Kennedy, accompagnée de ses deux enfants, est arrivée mardi matin à Buenos-Aires où elle a été accueillie notamment par l'ambassadeur des Etats-Unis en Argentine, M. Edwin Martin.

L'épouse de l'ancien président des Etats-Unis a ensuite quitté la capitale argentine à destination de Cordoba, ville située à 500 milles à l'ouest de Buenos-Aires, où elle passera les fêtes de Pâques dans l'hacienda d'un ami de la famille, M. Miguel Angel Carcano.

Dans le monde

CITE DU VATICAN (AFP) — C'est à 239 que s'élève le nombre des missionnaires, prêtres et religieuses qui devront quitter la Birmanie d'ici au mois de décembre, indique le journal catholique "Avenire d'Italia".

Soixante - trois d'entre eux, dont 19 prêtres et 44 religieuses, autres sont Français, Américains, Irlandais et Anglais. Les dates de départ, qui s'échelonnent jusqu'en décembre, ont été fixées pour chacun des intéressés.

Les expulsions qui viennent d'être décidées sont d'autant plus graves, souligne le journal italien, que les 220,000 catholiques du pays n'étaient assistés que par 470 prêtres dont 120 autochtones et 252 étrangers.

—oOo—

LIMA (AFP) — M. Jean Drapeau, maire de Montréal, est arrivé mardi après-midi à Lima pour inviter les autorités péruviennes à participer à l'Exposition internationale de Montréal, qui se tiendra au début de 1967.

—oOo—

ROTTERDAM (P.A.) — Le lieutenant-colonel Herbert William Mulherin, appartenant à la brigade d'infanterie canadienne stationnée à Soest, en Allemagne de l'Ouest, est décédé hier d'une crise cardiaque en se rendant de Grande-Bretagne en Hollande, a rapporté, mardi soir, la police de Rotterdam.

—oOo—

DAKAR (AFP) — "Si vous, nations riches, continuez à nous abandonner, vous nous pousserez au désespoir et ce n'est même pas dans les bras de l'URSS que vous nous pousserez . . ." a déclaré à Dakar, M. Léopold Sedar Senghor, président de la république du Sénégal, au cours d'une conférence de presse tenue devant 200 journalistes de la presse internationale.

Le chef de l'Etat sénégalais a lancé un nouvel et pressant appel aux pays développés pour qu'ils viennent en aide au Tiers Monde.

—oOo—

LONDRES (AFP) — Le gisement de gaz, dont la découverte en Mer du Nord a été annoncée la semaine dernière par les compagnies pétrolières Shell et Esso, est d'importance considérable, a déclaré mardi après-midi un porte-parole de la société Shell.

—oOo—

NICOSIE (AFP) — Des troupes canadiennes de la force des Nations unies à Chypre prendront, dans la région de Lefka et de Imnitis, dans le nord-ouest de l'île, la relève du contingent irlandais qui partira le 18 avril prochain, annonce-t-on officielelment à Nicosie

Après le départ des Irlandais, la force des Nations unies à Chypre sera réduite à 4,500 hommes.

—oOo—

LONDRES (P.C.) — La fille d'un ancien professeur de sciences politiques à l'université McGill, de Montréal, a été nommée, mardi, ministre subalterne dans le gouvernement travailliste par le premier ministre Wilson.

Mme Shirley Williams, âgée de 36 ans, devient secrétaire parlementaire au ministère du Travail.

—oOo—

WASHINGTON (AFP) — Le Dr James Goddard, commissaire au département de la Santé, a lancé un appel en vue de lutter contre l'utilisation de drogues hallucinogènes chez les étudiants. Dans une lettre envoyée à plus de 2,000 directeurs de collèges et d'universités, M. Goddard déclare que l'utilisation de telles drogues a subi un accroissement très important l'année dernière dans tous les Etats-Unis et particulièrement dans les milieux étudiants, et demande aux directeurs des universités de l'aider à combattre cette situation qui, si elle se prolonge, risque de provoquer chez un grand nombre de jeunes des affections physiques et mentales incurables.

—oOo—

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — Le gouvernement de la République de Malte a informé le secrétaire général U Thant que la population de Malte avait fait don d'une somme de $111,000 pour venir au secours des victimes de la famine en Inde.

—oOo—

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — "L'Union soviétique a fait et fera, à l'avenir, tout son possible pour que les réalisations dans la science de l'espace de même que les réalisations scientifiques en général soient au service exclusif des entreprises pacifiques et créatrices et non pas au service de la destruction", déclare le président du conseil des ministres de l'URSS, M. Alexei Kossyguine dans la lettre par laquelle il a transmis au secrétaire général des Nations unies U Thant des photographies de la lune prise par l'engin Luna-IX.

—oOo—

WASHINGTON (AFP) — Le sénat a voté mardi de consacrer la journée du 9 avril à la mémoire de sir Winston Churchill. Le sénateur Everett Dirksen a souligné à ce propos que la date choisie pour le "Sir Winston Churchill Day" correspond au 3e anniversaire de la loi qui fit de l'homme d'Etat britannique un citoyen honoraire des Etats-Unis.

—oOo—

WASHINGTON (AFP) — Un juge fédéral s'est refusé, mardi, à se prononcer sur la "légalité" de la guerre au Vietnam ainsi que le demandait un soldat du contingent susceptible d'être envoyé en Extrême-Orient

ances Jato"

10 PRIX A VOTRE CHOIX chaque semaine

n JATO et gagnez, chaque semaine, l'un de ces 10 magnifiques prix, à votre choix.

2 btes 28 oz 95¢
5 btes 15 oz 95¢
2 bocaux 12 oz 95¢
2 pqts 3 oz 95¢
3 pqts 1 lb 95¢

ANAS sucrés Porto-Rico r 12s" 23¢

ERI NO 1 TRES GROS AL, VERT DE CALIFORNIE, GR. 24 .39 CH. — EPAR. .16 CH. 23¢

DIS FRAIS NO 1 UANTS DE LA CALIFORNIE, 2.29 — EPAR. .10 2 pqts 19¢

ONFITURES DE FRAISES Bocal 24 oz 55¢ ITANT AVEC PECTINE DE 1ère QUALITé .65 CH. — EPAR. .10 CH.

UIK WHIP ME A DESSERT. .26 CH. — EPAR. .07 2 pqt 2 oz 45¢

ENTIFRICE REST", AU FLUORISTANT, .69 CH. — EPAR. .20 CH. Tube géant 49¢

APIER ALUMINIUM UART HOUSE", TRES PRATIQUE, .37 CH. — EPAR. .08 Roul. 25' 29¢

FESSE JAMBON

cuit, découenné, dégraissé, jarret court, prêt à manger, "Swift Premium" ou "Legrade"

65¢ lb

entier ou demi

DINDE FRAICHE OU CRY-O-VAC AU PLUS BAS PRIX
CAT. "A" EVISCEREE, PRETE A CUIRE, 5 A 9 LBS AUSSI DE CAT. "A" CRY-O-VAC, 10 A 12 LBS

MOUTARDE Schwartz 16 oz 19¢
PREPAREE, SERVEZ AVEC VOTRE JAMBON DE PAQUES, REG. .27 CH. — EPAR. .08 CH.

SAUCISSE BILOPAGE 59¢ lb
FRAICHE ET PURE AU PORC. REGULIER .79 LB — EPARGNEZ .20 LB

FLETAN DE CHOIX 59¢ lb
BLANC EN TRANCHES OU MORCEAUX REGULIER .89 LB — EPARGNEZ .30 LB

Félicitations à
Mme Roger Vaillancourt,
757 - 3ème Ave, Québec 3.
Gagnante de la semaine du "Concours Vacances Jato"

Mme Roger Vaillancourt a choisi un Stéréo Clairtone, tous ces prix et même le Stéréo restent à votre choix pour toute la durée du concours.

CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez votre nom, adresse et téléphone au dos de chaque ruban de caisse. Déposez dans la boîte à cet effet à votre marché Jato. L'attribution du prix de chaque semaine se fera le samedi à 4h 30, à l'un des marchés Jato. (La personne chanceuse devra répondre à une question facile).

Heures d'affaires:
régulières
jeudi, Vendredi et Samedi Saint
Lundi le 11 avril fermé toute la journée

Jato

on 2455 Ch. St-Louis SILLERY 2235, 1ère Avenue QUEBEC

raiment un plaisir"

CHALET "Le Noyer"
Préfabriqué - Grandeur 12' x 20' Livraison jusqu'à 50 milles

PISCINE CAROLINE
de Val-Mar Ltée
Circulaire - 24 pieds de diamètre, 4 pieds de profondeur avec filtre - Balais de fond - échelle.

LAVE-vaisselle KitchenAid
Modèle: KDS - 15 encastre, capacité 14 couverts - "SaniCycle", etc.

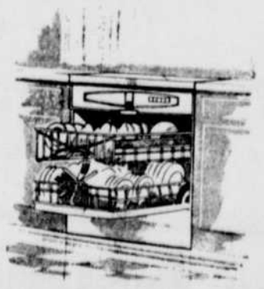

VACANCES pour la famille
Old Orchard
15 jours au magnifique Motel sur la mer "Edgewater" "Canadien Français" avec piscines et accomodations. Allocation pour repas d'une famille allant jusqu'à 5 personnes.

TENTE ROULOTTE VOYAGEUR
Carrosserie et toit en fibre de verre avec fenêtres - Accommodation 2 à 5 personnes, grandeur 7' x 12'.

Quel sera votre choix pour Pâques?

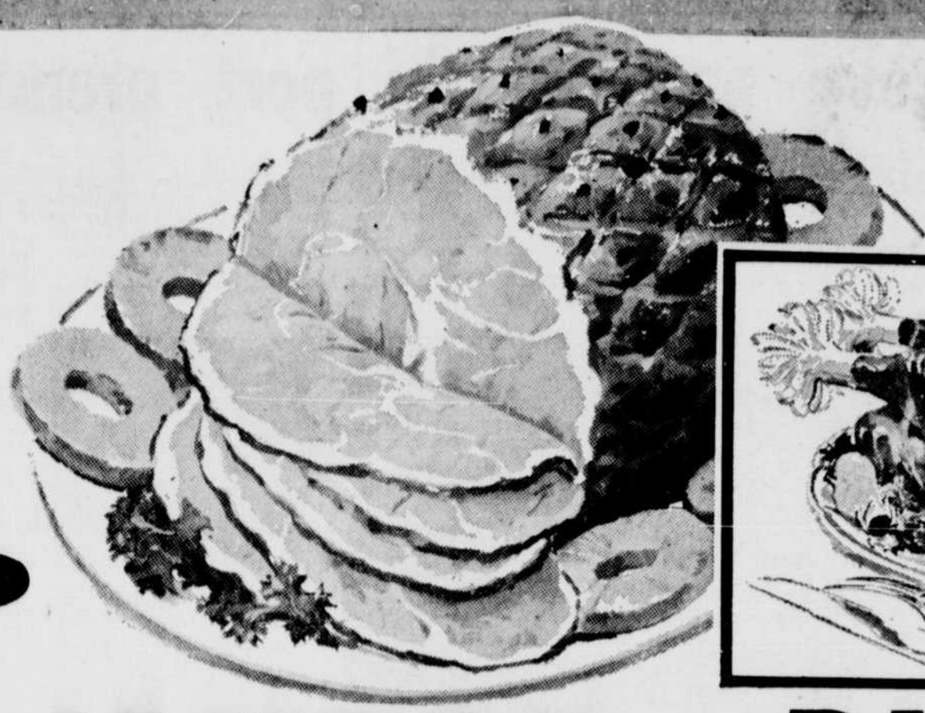

STEINBERG

PAQUES n'est pas une fête comme les autres !

Le printemps y est sûrement pour quelque chose. Et Steinberg peut vous aider à rendre ce jour encore plus joyeux. Etes-vous indécise dans le choix d'un jambon ou encore d'une dinde (pourquoi pas !) ; consultez alors Pierre, votre boucher de confiance !

Notre jardin de fraîcheur vous offre sa récolte de fruits et légumes frais et tendres. Sans oublier évidemment nos larges allées remplies de produits de la plus haute qualité et à prix d'économies.

Oui, Pâques sera encore plus beau cette année si vous savez profiter des aubaines dont Steinberg a pensé vous offrir ! Joyeuses Pâques à tous !

JAMBON

FUMÉ, PRÊT-À-MANGER,
Découenné, dégraissé et sans jarret !

Un bout ou l'autre ! LA LB **69¢**

COUENNE ET EXCES DE GRAS ENLEVES AVANT LA PESEE... VOUS DONNANT PLUS DE JAMBON POUR VOTRE ARGENT !

Salami au boeuf Saucisson de 16 oz **79¢**
Epicé, savoureux, de Steinberg !

Saucisses de porc pur Paquet de 1 lb **69¢**
Très maigre, de Steinberg !

Cocktail de crevettes 3 pots 4 oz **$1.09**
De marque Sau Sea !

Macaroni frais cuit 2 Gros cont. de 14 oz **49¢**
De Steinberg, 21¢ de moins !

DINDES

Jeune, Ferme, de catégorie 'A'
NETTOYEE, PRETE-A-CUIRE !

Paquetée à vide ! 18 lb et plus ! LA LB **41¢**

Paquetée à vide ! De 5 à 10 lb ! LA LB **43¢**

DELICIEUSE AVEC CANNEBERGES ENTIERES OU EN GELEE !

SPECIAL HYGRADE ! 38¢ DE MOINS !

- Pain de viande tranché Paquet de 6 oz
- Saucisses fumées Pqt 1 lb
- Bologne Tranché, Pqt 8 oz

Les trois paquets ensemble pour **99¢** Facile et rapide à préparer !

Desserts Jell-O 9 paquets 3 oz **$1.00**
Saveurs variées ! 11¢ de moins !

Dîner Kraft 7 paquets 7 oz **$1.00**
Macaroni au fromage ! 9¢ de moins !

Moutarde Steinberg Gros pot 24 oz **19¢**
Préparée !

Fromage Cracker Barrel Doux ! 16 oz **59¢**
4¢ de moins (Kraft) ! (Fort, pqt 16 oz 79¢)

Brioches glacées Paquet 9½ oz **37¢**
A la cannelle, marque Pillsbury !

Ananas tranchés 3 boites 28 oz **$1.00**
De Choix ! Format familial, Kon-Tiki !

Pêches Hunt de Choix 2 boites 28 oz **69¢**
En moitiés !

Cocktail de fruits 2 boites 20 oz **75¢**
Orchard King, de Fantaisie ! 3¢ de moins !

Jus de pomme Bright Boite 48 oz **29¢**
Vitaminé, de Choix !

Biscuits à la guimauve 25 par paquet **29¢**
Variés de Steinberg !

Pois verts de Choix 6 boites 15 oz **$1.00**
Non classés, Orchard King ! 5¢ de moins !

Jus de tomate 3 boites 48 oz **$1.00**
Qualité de Fantaisie ! Orchard King ! 5¢ de moins !

Beurre d'arachides 4¢ de moins ! Pot 16 oz **39¢**
Lisse, homogénéisé, de Steinberg !

Jambon cuit en conserve Boite 1 lb **$1.29**
De marque S.X., 24¢ de moins !

Café pur instantané Pot 6 oz pour seulement **79¢**
Cream-O, 10¢ de moins !

Donettes fraîches GENRE GATEAU

STEINBERG 10¢ DE MOINS !

LEGERES ET SAVOUREUSES !

24 DONETTES PAR PAQUET **29¢**

Crème glacée lisse

LAVAL 20¢ DE MOINS !
DELICIEUSES SAVEURS VARIEES !

CONTENANT DEMI-GALLON **99¢**

CONSERVEZ LE LIVRET D'ÉPARGNES DU PRINTEMPS DE

Fraîcheur
garantie en tout temps!

STEINBERG

AUBAINES du printemps

Asperges tendres Paquet de 1 lb **39¢**
De la Californie, catégorie Canada No 1!

Céleri Pascal Grosseur 24! Le pied **25¢**
De la Californie, Canada No 1!

BANANES "CABANITA"
MURES, DOREES ET PETITES!
Dans un sac poly! La lb **12¢** De qualité contrôlée!

Noix de coco Grosseur 50! Chacun **19¢**
De Porto-Rico!

Ananas frais Ch. **35¢** OU **3/1.00**
Grosseur 12! Importés de Porto-Rico!

Radis frais **3** paquets **29¢**
De la Caroline du Sud!

Jonquilles FRAICHES 12 par bouquet! **2/69¢**
Variété King Alfred, de la C.-B.!

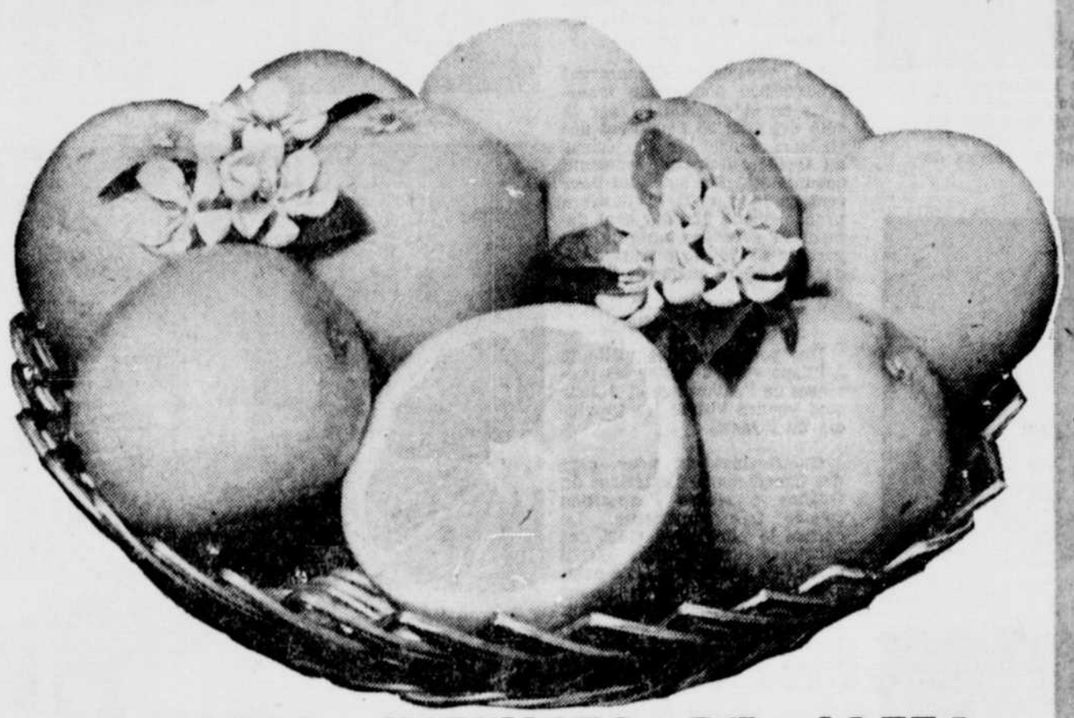

FLEURS COUPEES ET FLEURS EN POT :
Faites votre choix parmi le vaste assortiment de fleurs à votre magasin Steinberg : hydrangées, rosiers, tulipes, lys, chrysanthèmes, jonquilles coupées, pompons coupés et plusieurs plantes vertes pour la maison. Décorez votre foyer à Pâques et en ce temps de printemps!

FRUITS DE FANTAISIE :
Pommes dorées "Délicieuse", gros cantaloups, châtaignes, noix de coco, gros pamplemousses, raisins noirs Barlinka importés, raisins Alméria et sans pépins, melons espagnols, "honey dews", grosses oranges Sunkist, gros ananas sucrés, poires Anjou et Packham, rhubarbe, fraises, fruits ugli, etc.

LEGUMES DE FANTAISIE :
Asperges, brocoli, choux de Bruxelles, chicorée, escarole, maïs sucré, concombes de serre, aubergines, endives de Belgique, artichauts, champignons, pommes de terre sucrées, pommes de terre de l'Idaho, persil, racines de persil, aneth, ciboulette, laitue, céleri, tomates, etc.

ORANGES JUTEUSES DE JAFFA
SUCREES, ARRIVAGES FRAIS DE L'ISRAEL ENSOLEILLE!

GROSSEUR 144 — 2 douzaines dans un sac poly. **89¢**

Grosseur 90 — La douzaine **69¢**

Arachides d'Espagne Boite 14 oz **59¢**
Rôties et salées, paquetées à vide, Steinberg!

Arachides écaillées Salées! Bte 14 oz **69¢**
Rôties, Steinberg!

Noix d'acajou Rôties! Bte 7 oz **69¢**
Steinberg, boite 15 oz $1.09

Noix mélangées Rôties! Bte 7 oz **59¢**
Salées, paquetées à vide, boite 14 oz 88¢

Chocolats aux cerises Paquet 10¼ oz **59¢**
De marque Luden!

Patates chips Pinky ondulées! Sac de 13 oz **69¢**
Timbres "Pinky" à l'intérieur!

Topping Whip Boite 9 oz **41¢**
De Monarch, prêt-à-servir, 6¢ de moins!

Confiture pure **3** pots 9 oz **$1.00**
Fraises ou framboises, Crosse & Blackwell!

Papier de toilette **8** rouleaux par pqt **89¢**
Couleurs variées, Elégant!

Scottowels 10¢ de moins! **4** rouleaux en 2 pqts **$1.00**
Papier aux couleurs variées!

Antiseptique buccal Bouteille 14 oz **59¢**
COLGATE "100"!

Coton-tiges "Q-Tip" 100 par paquet **67¢**
Paquet jumelé!

Shampooing Breck Bouteille 12 oz **97¢**
Format familial!

Dentifrice Colgate Format familial **88¢**
Un rabais de 31¢!

Fixatif à cheveux Régulier ou très ferme! Boite 12 oz **77¢**
Lady Particia, 20% de plus gratis!

Breuvage au CHOCOLAT
INSTANTANÉ, 10¢ DE MOINS!
SERVEZ-LE CHAUD OU FROID!
DE STEINBERG! BOITE DE 2 LB **69¢**

MARGARINE
STEINBERG, 14¢ DE MOINS!
CONTIENT DE L'HUILE VEGETALE LIQUIDE!
REELLE AUBAINE! **4** PQTS 1 LB. **$1.**

STEINBERG QUI SERA LIVRÉ CHEZ VOUS CETTE SEMAINE!

DE LA PATISSERIE STEINBERG!

Brioches du carême épicées STEINBERG
8 BRIOCHES FRAICHES **35¢**
PAR PAQUET

Tarte aux cerises Fraiche! Chacune **49¢**
De Steinberg, 10¢ de moins!

Brioches A LA CANNELLE Chaque paquet **29¢**
Saigon, fraiches de Steinberg!

Bûche de Pâques de marque Steinberg
En spécial cette semaine! **$1.25** Décoration magnifique!

PETITS PAINS À SALADE DORÉS
Frais du four de Steinberg! **12** par paquet **33¢**

Timbres "PINKY" additionnels!
Aucun coupon requis...
lors de l'achat de l'une des pâtisseries Steinberg suivantes :

"Pound cake" doré de luxe aux cerises
Steinberg! Chacun **55¢** Léger et feuilleté!

COUTEAU pour jambon et rôti
Lame de 8 pouces évidée, facile à manier, acier inoxydable de qualité avec manche en bois!

PRIX SPECIAL DE VENTE **99¢**

et 50 timbres "Pinky" supplémentaires avec le coupon de notre autre annonce dans le journal d'aujourd'hui. PROFITEZ-EN!

A L'OCCASION DE PAQUES!
Votre magasin d'alimentation Steinberg du voisinage sera fermé toute la journée le 11 avril, Lundi de Pâques!

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 9 avril 1966. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités tant qu'elles dureront!

STEINBERG

86% des Canadiens savent qu'il y aura une exposition universelle

MONTREAL (P.C.) — D'après la plus récente étude faite par l'agence Market Facts Limited, en collaboration avec la province d'Ontario et Air Canada, il s'ensuit que :

Quatre-vingt six pour cent des Canadiens savent qu'il y aura une exposition universelle au Canada en 1967. Ce chiffre moyen est établi en tenant compte des diversités de connaissance qui vont de 98 pour cent dans la province de Québec à 77 pour cent dans la province de la Colombie-Britannique.

Les provinces des prairies indiquent que 85 pour cent de leurs habitants savent qu'il y aura une exposition. De ces 85 pour cent, 80 pour cent ont pu l'identifier comme étant l'Expo 67.

L'étude indique également que 4,651,000 Canadiens projettent de visiter l'exposition. De ceux-là, ceux qui viennent de l'extérieur du Québec se préparent à y passer cinq jours. Ce chiffre représente une augmentation substantielle sur les prévisions qui anticipaient la visite de 4,200,000 Canadiens et que ceux de l'extérieur de Montréal y resteraient trois jours; 3,180,000 Canadiens ont indiqué, d'après l'échantillonnage prélevé, qu'ils viendront probablement à l'expo et 5,920,000 tiennent leur voyage à l'Expo comme étant possible.

L'échantillonnage révèle que le visiteur moyen sera jeune et d'un revenu moyen élevé. Les visiteurs viendront en groupe de trois adultes et d'un enfant, la plupart de collectivités urbaines.

Les voyageurs dépenseront $188,000,000 pour leurs transports en automobile ou par la voie des airs; 35 pour cent des visiteurs venant de l'extérieur du Québec désire un logement commercial. Un autre 20 pour cent indique qu'il le désirera probablement, 29 pour cent demeurera avec des amis ou des parents et 25 pour cent décidera plus tard comment il sera logé.

Voyage complété

Dix pour cent des visiteurs à l'Expo voudra visiter les provinces de l'Atlantique et 6 pour cent voudra visiter les provinces de l'Ouest.

Quatre-vingt six pour cent des Canadiens de l'extérieur du Québec considère l'exposition comme très importante. Le chiffre le plus élevé vient des provinces des Prairies où il atteint 93 pour cent. Les principales raisons données pour justifier cette importance sont: l'éducation qu'elle apportera, l'intérêt qu'elle aura pour les enfants et l'unité du Canada tout entier.

Cette étude révèle très peu d'aspects négatifs sur l'Expo 67 qui n'existent déjà dans tout autre activité de groupe au Canada. On ne peut déceler de sentiments hostiles contre l'Expo 67.

● **PAVILLON DE L'ALLEMAGNE — La maquette du pavillon de l'Allemagne de l'Ouest donne une idée assez exacte de ce que sera l'édifice une fois construit. Il s'agit d'un pavillon en forme de fer à cheval ,au milieu duquel seront aménagés les éléments d'exposition. Le tout sera recouvert d'un immense filet de verre translucide et de mailles d'acier. La participation de l'Allemagne de l'Ouest est de l'ordre de dix millions de dollars à l'Expo 67.**

● **PAVILLON CANADIEN — Une énorme pyramide renversée, appelée Katimavik (mot esquimau signifiant "lieu de réunion") sera le point de mire du pavillon canadien à l'Exposition internationale de 1967. Ce pavillon érigé sur l'Ile Notre-Dame (île de 21 acres faite de main d'homme) sera le plus important de tous les pavillons nationaux et privés. Le gouvernement canadien en a commencé la construction le 18 juin 1965.**

Le BEE au service de l'économie canadienne

MONTREAL. — Quelque 15,000 hommes d'affaires étrangers et canadiens ont été invités à se prévaloir des services du Centre du Commerce international, lorsqu'ils viendront au Canada, pendant l'Expo 67. Le Bureau a pour mission de promouvoir et de faciliter les échanges entre hommes d'affaires et industriels de tous les pays qui participeront à l'Expo.

Le Bureau veillera également à ménager les occasions de rencontres sur le plan professionnel ou social entre les hommes d'affaires venus de l'étranger et leurs collègues du Canada. Huit banques à charte ont déjà endossé le projet en y investissant environ $600,000. On a commencé à établir des contacts dans un grand nombre de pays, soit par l'intermédiaire des commissaires canadiens du commerce, soit en collaboration avec les succursales des banques à charte dans ces pays.

Le Centre du Commerce international, qui sera fermé au grand public, est situé sur la Cité du Havre. Il comprend trois secteurs :

1) Le Bureau d'expansion économique qui logera les bureaux des spécialistes du ministère fédéral du Commerce et quelques représentants du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce;
2) La Salle des Banques où les banques à charte aménageront des comptoirs et des salles de réunion en prévision de rencontres avec des experts en expansion économique et des hommes d'affaires étrangers;
3) Le Club Expo, qui servira à favoriser les rencontres entre hommes d'affaires, sur le plan social. Le Club Expo comprendra une salle à manger et des bars-salons. Une bibliothèque, une salle de lecture ainsi que des petites salles destinées à la tenue de conférences, séminaires, diners, etc.

L'appel du Bureau d'expansion économique a déjà ses échos. En premier lieu, un homme d'affaires de la Zambie et un homme d'affaires de Nouvelle-Zélande ainsi que d'un groupe de banquiers de France ont répondu à l'invitation.

Des rencontres se font actuellement avec des industriels canadiens en vue de la formation d'un comité qui orientera les hommes d'affaires étrangers vers les industries qu'il veulent connaitre.

Les huit banques à charte qui ont fait connaitre leur intention d'installer des bureaux dans le Centre du Commerce international sont :

La Banque Canadienne Nationale, la Banque Provinciale du Canada, la Banque Impérial de Commerce, la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Mercantile du Canada.

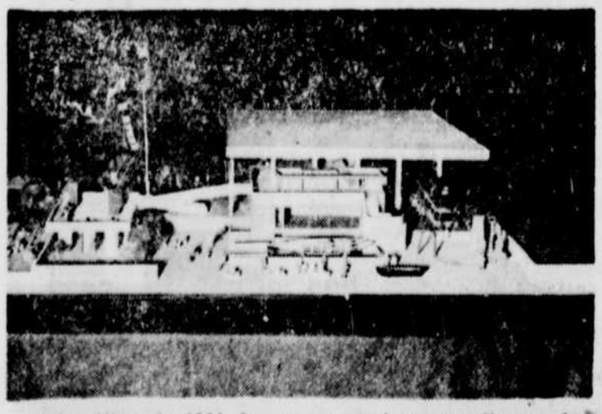

● **Au début de 1964, les quatre provinces canadiennes de l'Atlantique, l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve annonçaient la construction d'un pavillon commun à l'Expo 67. L'une des attractions de ce pavillon sera la mise en chantier sur place d'un navire.**

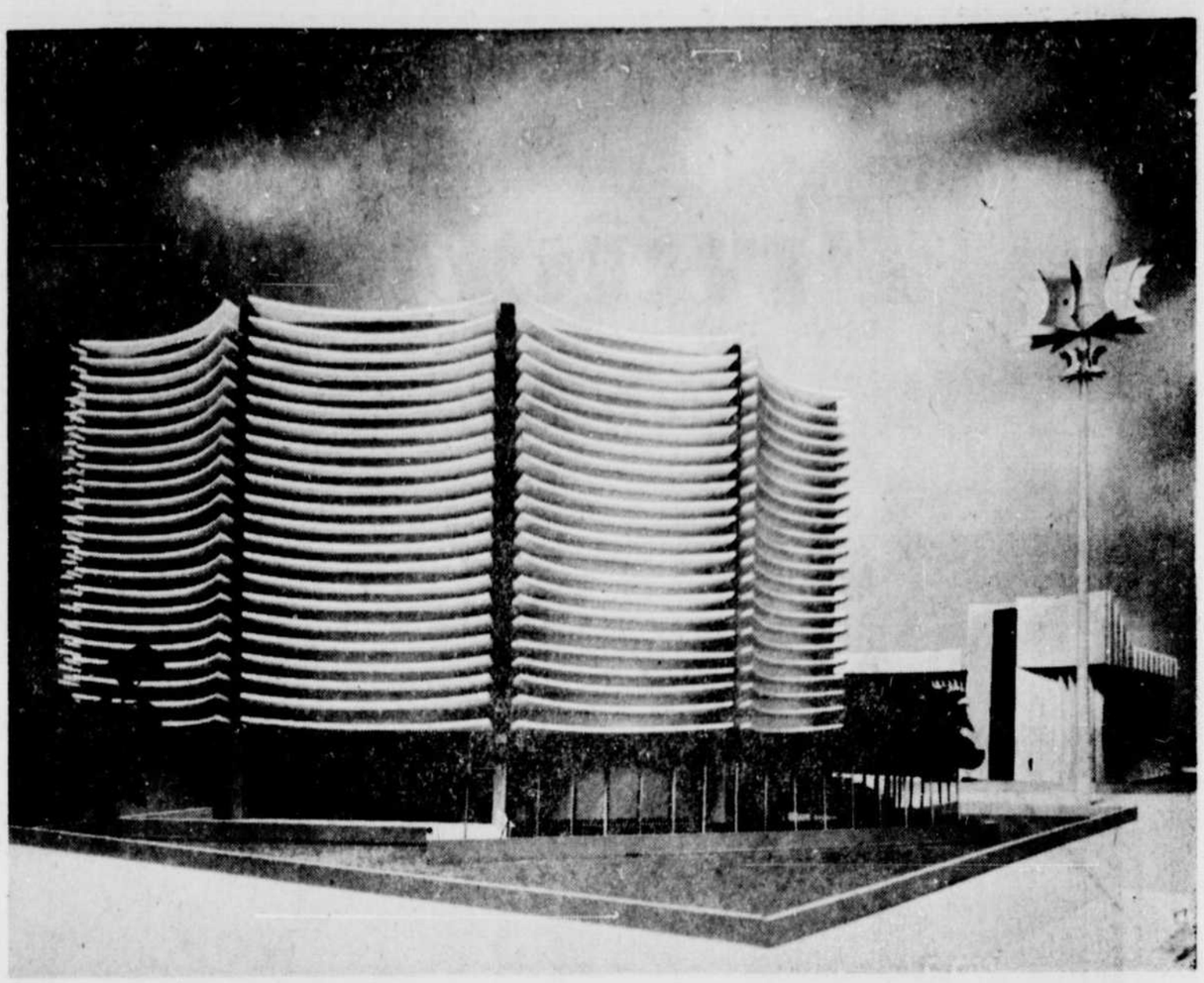

● **Le pavillon "Canadien Pacifique-Cominco" qui s'élèvera, en 1967, sur l'île Notre-Dame. La salle de cinéma, au centre, est de forme dodécagonale. Ses ailerons métalliques, symbolisent les activités multiples des deux compagnie. A droite, l'édifice qui servira aux présentations et étalages.**

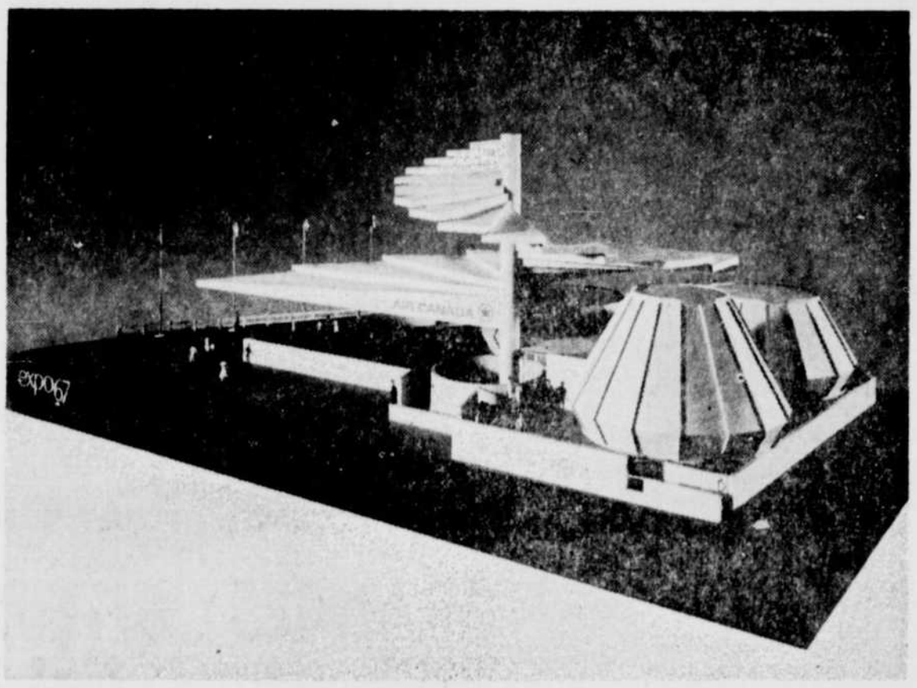

● **PAVILLON D'AIR CANADA — Le pavillon d'Air Canada à l'Exposition universelle de 1967 aura pour thème : "L'Ame du vol". Sa conception est de type hélicoïdal, le toit étant constitué par 23 lames imbriquées se déployant en spirale autour d'une large colonne centrale. Ces lames auront une portée maximum de 80 pieds à la base de la spirale, en partant de l'axe de la colonne, et de 30 pieds minimum au sommet de la spirale. Cette idée d'hélice est courante dans la vie quotidienne et on la trouve aussi bien dans les dessins de Léonard de Vinci que dans les travaux les plus modernes.**

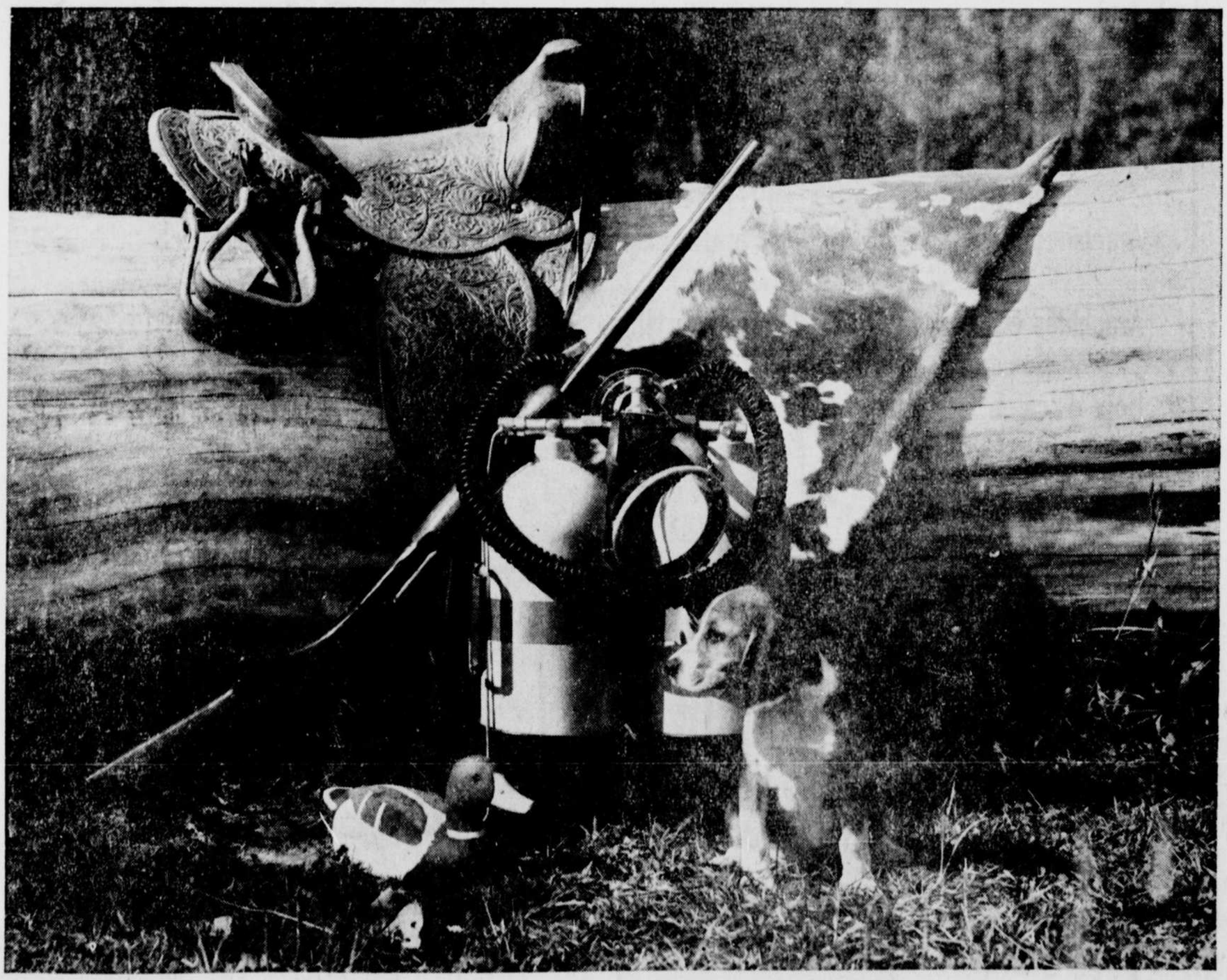

Un compte d'épargne
pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...

Visitez sans délai la
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Division des lieux historiques

On met en relief les personnes, les événements et les bâtiments qui ont joué un rôle important dans l'évolution du Canada

Il est vrai que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales se préoccupe, de façon générale, de conserver les beautés naturelles du Canada, mais une division du ministère a pour fonction précise de mettre en relief les personnes, les événements et les bâtiments qui ont joué un rôle important dans l'évolution du Canada.

La Division des lieux historiques du Canada a établi et aménagé dix-neuf parcs et huit lieux historiques; en outre, elle entretient plus de 600 plaques, monuments et cairns rappelant des événements historiques.

Partout, dans notre jeune pays, il y a des lieux historiques, mais tous ces endroits ne sont pas reconnus. L'initiative d'une telle reconnaissance peut venir d'une des nombreuses sociétés historiques ou d'un intéressé qui signale la question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. A cet égard, le ministre se fonde sur l'avis d'un organisme indépendant, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les propositions des particuliers sont soumises à la Commission, qui les étudie à son assemblée annuelle régulière ou à des réunions extraordinaires. La Commission compte des représentants de toutes les provinces; parmi ses membres se trouvent des historiens réputés, des spécialistes de la conservation des choses historiques et des citoyens soucieux du bien public et manifestant un vif intérêt pour l'héritage national.

La section des recherches de la division des lieux historiques du Canada fait fonction de secrétariat de la commission et prépare des mémoires détaillés concernant chaque article de l'ordre du jour. Après avoir examiné la question sous tous ses aspects, la commission présente sa recommandation au ministre, qui décide de la mesure à prendre tout en tenant compte du budget.

Un autre rôle de la section consiste à entreprendre les recherches nécessaires afin que la division tire pleinement parti des virtualités des lieux historiques. Dans le cas d'un des principaux parcs historiques, par exemple celui de Louisbourg, ces recherches à des fins de documentation prennent des proportions gigantesques.

Dans sa recherche des faits relatifs à un projet, la division des lieux historiques ne se limite pas au Canada. Ses rechercheurs maintiennent des relations étroites avec les archives de nombreux pays, mais principalement avec celles de Paris et de Londres. Tels des détectives, les rechercheurs remuent ciel et terre afin de mettre au jour un document authentique qui cadre avec le projet à un stade quelconque de l'histoire.

Une fois que les recherches "en profondeur" sont terminées, il reste à décider de l'importance du projet et des mesures futures qu'il y a lieu de prendre.

ARCHEOLOGIE

La section de la division qui s'occupe d'archéologie fournit les réponses que les historiens ne peuvent trouver. Cependant, les archéologues doivent tout d'abord, s'ils veulent accomplir un travail pratique, consulter les historiens en vue de déterminer les endroits à explorer. Les particularités du terrain peuvent fournir les premiers indices à l'endroit exact où les fouilles doivent avoir lieu. Sinon, les archéologues peuvent recourir à divers moyens techniques, comme les plans d'époque découverts par les archivistes, les photographies aériennes à trois dimensions, les instruments électroniques ou magnétiques. L'ohmmètre est l'instrument de précision le plus souvent utilisé. Des barres de fer sont enfoncées dans le sol, puis un courant électrique est transmis d'une barre à l'autre; si le sous-sol ne renferme rien de la matière cherchée entre les deux barres révélatrices, l'électricité circule librement, par ailleurs, un mur ou des fondations offrent une résistance que l'ohmmètre détecte.

Après avoir délimité le contour de la région à fouiller, les archéologues et leurs adjoints commencent à creuser. Pendant tout leur travail, les archéologues accomplissent de nombreuses tâches qui exigent beaucoup de patience; ils doivent consigner par écrit toutes les mesures qu'ils prennent, photographier l'endroit où sont [illegible] objets façonnés, classer et identifier les articles déterrés, prendre soin des pièces fragiles et des objets exposés à se détériorer. Pendant tout ce temps, l'équipe vit dans des conditions analogues à celles du camping.

La tâche des archéologues n'est pas terminée lorsque prend fin le travail sur le terrain. Tous les objets trouvés sur les lieux et classés sont expédiés plus tard au laboratoire de la division des lieux historiques du Canada. Les articles sont nettoyés dans l'atelier d'archéologie, afin qu'on puisse entreprendre l'étude des objets trouvés et établir une corrélation entre eux. Dans bien des cas, il s'agit d'un casse-tête dont les résultats sont étonnants. D'un tas de fragments surgit le service de porcelaine d'un officier. En fin de compte, l'archéologue présente un rapport renfermant des directives concrètes au sujet de la reconstruction et de l'interprétation.

MUSEOLOGIE

L'interprétation des divers lieux incombe à la section de muséologie. Cette dernière peut avoir à retracer des armes, des vêtements ou des meubles. Les articles authentiques peuvent être cachés dans un magasin d'antiquités ou enfouis dans un grenier. Ou bien des personnes s'intéressant à l'histoire peuvent entendre parler de la division des lieux historiques du Canada et lui apprendre qu'elles possèdent un meuble de famille qui répond exactement à l'un des plans utilisés en vue de l'interprétation.

Une liaison sur le plan international, particulièrement avec la France et la Grande-Bretagne, est maintenue dans le dessein de collectionner des objets d'importance historique.

FONCTION

De par sa fonction, qui est ébauchée ici, la division des lieux historiques du Canada remplit un rôle social très important. Les lieux historiques nous aident tous à nous rendre compte que l'histoire est une réalité tangible, que des gens l'on vraiment vécue et qu'elle n'est pas simplement le produit de l'imagination. Ces travaux permettent aussi à tous les Canadiens de mieux apprécier leur patrimoine historique. Enfin, pour les citoyens qui sont portés à être pratiques, nos lieux historiques sont par surcroit de précieuses attractions pour les touristes.

JEAN-MARIE BISSON
Madame,
LE LAIT
Laval
Q.V.2% m.g.
EST MOINS CHER
et est destiné à tous ceux qui veulent se nourrir bien sans se nourrir gras

protégé depuis la ferme jusqu'à votre porte

service qualité courtoisie

Si vous déménagez... prévenez-nous immédiatement service téléphonique 24 heures par jour.

529-9021

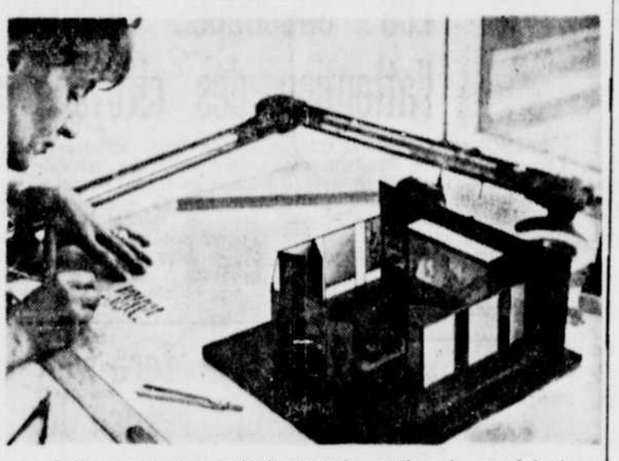

● Cette maquette construite par la section de muséologie de la Division des lieux historiques du Canada représente le stand monté pour l'exposition d'histoire organisée par l'Association des professeurs d'histoire du Québec. A droite, Mme Poray Swinarski prépare un lettrage qui sera collé aux panneaux du stand.

● Le maquettiste Cecil Gorman retouche la pente d'une falaise sur la reproduction à l'échelle de Coteau-du-Lac que la Division des lieux historiques du Canada construit actuellement dans son laboratoire, à Ottawa. Une fois terminée, ce modèle sera transporté à Coteau-du-Lac, où il servira de plan-guide aux visiteurs.

"Aristocrat"

Page 34 dans le catalogue Pinky

BARRATTS OF ENGLAND

Vaisselle

Insurpassable sur votre table, merveilleuse à donner en cadeau.
Choisissez un service de vingt pièces pour quatre personnes au motif classique "Aristocrat". Ce service comprend quatre unités de chacun des articles suivants: Tasses et soucoupes, assiettes à soupe, assiettes à pain et beurre de 6 pouces, assiettes à dîner de 10 pouces, le tout décoré d'une rose centrale et d'une bordure dorée.
Chaque pièce, importation de "Barratts of England", est faite de semi-porcelaine de qualité.
Procurez-vous un ensemble au plus tôt avec vos Timbres Pinky!
(2208) ..... 4⅗ livrets

PINKY

VOICI LES COUPONS DE TIMBRES PINKY DE CETTE SEMAINE

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
LAIT ECREME
INSTANTANE CRINO
EN POUDRE BTE 3 LB $1.29
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CIRE CLAIRE
LIQUIDE DE JOHNSON
13¢ de moins! Bte 32 oz $1.16 | 19¢ de moins! Bte 46 oz $1.60
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

50 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF
FAB — 40¢ de moins! BOITE ECONOMIQUE $1.37
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF
LIQUIDE IVORY
BOUTEILLE DE 24 OZ 99¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
COUTEAU
pour JAMBON et ROTI
Lame de 8 pouces!
CHACUN 99¢
Nul après le samedi 16 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
GRISSINS
de marque GAUTHIER Rég., Fromage ou Oignons
PAQUET 4 OZ 29¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BISCUITS PARADE
de marque LIDO
SAC DE 13 OZ 39¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PATATES CHIPS
de marque HOSTESS
SAC DE 13 OZ 69¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BONBONS MORRIS
● Réglisse et groseille noire (9 oz)
● Crème de menthe au chocolat (7½ oz)
● Eclairs au fruits (7½ oz)
CHAQUE PAQUET 39¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGES KNORR
VARIES A SOUPE
2 enveloppes par paquet 39¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CEREALES
GENERAL MILLS
Lucky Charms (8 oz) Trix (8½ oz) ou Coco Puffs (8½ oz)
CHAQUE PAQUET 39¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NOURRITURE POUR CHIENS
de marque HEALTHO
4 BOITES 16 OZ 45¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
TARTES
congelées FARM HOUSE
Variétés diverses!
PAQUET DE 12 OZ 49¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
OLIVES QUEEN NON FARCIES
DE MARQUE CORONATION
GROS POT DE 20 OZ 69¢ SAVOUREUX HORS D'OEUVRE!
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FARINE MONARCH
pour vos pâtisseries!
SAC DE 7 LIVRES 78¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CERISES
AU MARASQUIN DE CORONATION
POT DE 12 ONCES 63¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SEL D'AIL
(Pot 1½oz) ou Flocons de Persil (Pot 1 oz)
BLUE RIBBON CHAQUE POT POUR 49¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGE A GATEAU
A ETAGES ROBIN HOOD
3 PQTS POUR $1.00 SAVEURS VARIEES!
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MAIS EN CREME
DE FANTAISIE LIBBY
2 BOITES 15 OZ 43¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SACS DE THE
TENDER LEAF
60 PAR PQT 87¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BETTERAVES MARINEES
de marque HABITANT
DELICIEUSES! POT DE 24 OZ 33¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SHORTENING PUR
DE MARQUE MONARCH
2 PAQUETS DE 1 LB 74¢
Ndl après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE à SALADE
MONARCH
GROS POT DE 16 OZ 43¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CORNICHONS
CORONATION
PIQUANTS! POT DE 12 OZ 79¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CREMELLE
DE BORDEN
POT 3 OZ 35¢ | POT 6 OZ 55¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCE DE CANNEBERGES
DE MARQUE OCEAN SPRAY
BOITE 15 OZ 29¢ ENTIERES OU EN GELEE!
...ou sauce canneberges-oranges, Pot 14 oz 39¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
NAPPERONS
de papier Scott Family
24 PAR PQT 49¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SERVIETTES
Scotkins pour le lunch
2 PQTS DE 50 47¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FEUILLE ALCAN
Rouleau de: 12" x 25 pieds .... 37¢
Rouleau de: 18" x 25 pieds .... 69¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Cornichons surs tranchés
ET CROQUANTS — McLAREN
POT DE 24 OZ 45¢ BAS PRIX!
ou sucrés — Pot 15 oz 49¢
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
IZZA
TOUTE GARNIE DE STEINBERG
CHACUNE 65¢
Nul après le samedi 9 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
FILETS D'AIGLEFIN
BOOTH ou RUPERT
PAQUET 1 LB 63¢
Nul après le samedi 9 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
4 LB (OU PLUS)
TOUT ROTI DE BOEUF
Nul après le samedi 9 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BOISSONS AUX FRUITS
RAFRAICHISSANTES — ALLEN
2 BOITES 48 OZ 74¢ SAVEURS VARIEES!
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB (OU PLUS)
POMMES
TOUTES VARIETES CATEGORIE DE FANTAISIE EXTRA!
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
5 LB (OU PLUS)
CAROTTES
TOUTES VARIETES CATEGORIE CANADA No 1!
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
2 SACS CELLO 10 OZ
EPINARDS
(OU PLUS) LAVES ET COUPES!
Nul après le mardi 12 avril '66 aux magasins STEINBERG.

STEINBERG

PENSE A VOUS!

Un institut canadien de l'éducation et un programme d'attribution de bourses

Mémoire de l'Association canadienne pour l'éducation

OTTAWA (P.C.) — L'Association canadienne pour l'éducation a soumis au premier ministre, M. Lester B. Pearson un mémoire dans lequel elle suggère la création d'un Institut canadien de l'éducation et d'un programme d'attribution de bourses.

Le même mémoire a été remis simultanément aux 10 gouvernements provinciaux.

M. Pearson a rencontré privément le sénateur Donald Cameron, directeur des écoles de Beaux Arts et de commerce de Banff, le Dr Roby Kidd, président de la commission des Nations unies pour l'éducation des adultes et Alan Thomas, directeur exécutif de l'association canadienne pour l'éducation.

Le sénateur Cameron a fait observer aux journalistes que les perspectives de la création d'un Institut canadien de l'éducation sont "beaucoup plus favorables à la suite des discussions qu'il a eues avec le premier ministre.

Il a rappelé que les ministres de l'Education des 10 provinces doivent se réunir en septembre pour discuter de l'établissement d'une telle agence.

L'Association recommande dans son mémoire que les entreprises fédérales dans le domaine de l'éducation des adultes soient coordonnées et développées par cet institut.

Tous les gouvernements, les universités, les commissions scolaires, les bibliothèques et les groupes volontaires devraient jouer un rôle dans l'éducation des adultes en fournissant à ceux-ci une plus grande possibilité de parfaire leur formation, souligne le mémoire.

L'association souligne que la concentration actuelle de l'éducation sur les jeunes provoquera un jour un désastre si l'on n'y remédie pas. D'un autre côté, l'association signale que les programmes d'éducation des adultes sont un véritable méli-mélo.

On demande au gouvernement fédéral d'offrir des bourses et des prêts à des étudiants de tous les âges, de renseigner davantage la population sur les cours offerts actuellement et de fournir de l'aide à la recherche et à la formation de professionnels dans le domaine de l'éducation des adultes.

M. Thomas a indiqué que d'autres suggestions précises seraient soumises au gouvernement fédéral plus tard, relativement par exemple à des améliorations à apporter dans les programmes de l'enseignement technique et professionnel et de l'établissement d'un programme d'études avancées à l'intention des députés.

Maurice Desrochers et le Dr Gérard Plourde candidats libéraux

M. Maurice C. Desrochers, courtier d'assurances de la ville de Joliette, a été élu candidat officiel du Parti libéral du Québec pour le comté de Joliette, lors d'une convention tenue le dimanche 3 avril, en vue des prochaines élections générales au Québec.

Quelques quatre-cents délégués se sont prévalus de leur droit de vote pour préférer M. Desrochers à deux autres candidats à la convention, dès le premier tour de scrutin. M. François Boulais, député de Rouville, était l'orateur invité de la convention que présidait M. René Laforest, vice-président régional de la Fédération libérale du Québec.

Durant les grèves à Buenos Aires, le courrier s'accumule de jour en jour

BUENOS AIRES (AFP) — En Argentine, 2,380,000 lettres et 215,000 télégrammes sont officiellement en souffrance alors que les postes ainsi que d'autres services publics et privés sont bouleversés par des grèves interminables. Le retard dans dans la distribution du courrier a pris en deux mois des proportions considérables et on parle officieusement de 10 millions de lettres et de deux millions de télégrammes retardés.

D'autre part, près de 240,000 ouvriers et employés des entreprises de transport ont cessé le travail mardi, paralysant trains, bateaux et avions dans tout le pays. Le mouvement a été décidé par solidarité pour les travailleurs de la compagnie d'Etat des lignes aériennes argentines qui sont en grève depuis 45 jours pour protester contre le licenciement de 49 personnes et obtenir le renouvellement des conventions collectives de travail.

Dans le port, tous les navires qui arrivaient à Buenos Aires étaient victimes d'un boycottage de 24 heures et ne pouvaient ni être déchargés ni être approvisionnés en eau et en carburant.

LE PUBLICITE-CLUB DE MONTREAL A L'HONNEUR

● La campagne de publicité lancée l'an dernier sous le thème: "La publicité favorise le consommateur" a mérité au Publicité-Club de Montréal le trophée de la Federation of Canadian Advertising and Sales Clubs. Voici quelques-uns des membres qui ont organisé cette campagne: M. Maurice Watier, M. Gaby Lalande, M. Jean Conjusteau. Au deuxième plan: M. Maurice Leclerc, M. Gaby Marchand, M. Claude Letellier et M. Gilles Loslier. N'apparaissent pas sur la photo: MM. Fernand Benoit, Pierre Pelletier, Jacques Marchand et Léo Vallée.

La découverte d'un trésor près de Louisbourg

"C'est l'événement le plus sensationnel qui pouvait nous arriver", a déclaré le maire George Lewis

LOUISBOURG, N.-E. (P.C.) — Le maire de cette ancienne localité a déclaré que la découverte d'une valeur de $700,000 en pièces d'or et d'argent au large de la côte était "l'événement le plus sensationnel qui pouvait nous arriver".

Le maire George Lewis a ajouté, ce qui pour plusieurs semble la partie la plus incroyable de l'affaire: le nombre de gens qui savaient qu'une trouvaille avait été faite, mais qui ont gardé le secret durant sept mois.

Au moins 20 personnes étaient au courant de l'importante trouvaille faite par trois plongeurs à la suite de trois ans de recherches. Les plongeurs ont mis 20 jours à amener à la surface le butin qui représentait une année de salaire pour les soldats français stationnés à la forteresse de Louisbourg ainsi qu'à celle de Québec et qui avait été perdu quand le navire français "Le Chameau" avait sombré le 26 août 1925.

"Il était difficile de ne rien dire", a déclaré M. Harvey MacLeod, âgé de 35 ans, qui a trouvé le trésor en compagnie de MM. Alex Storm et Dave MacEachern, tous deux âgés de 29 ans. "J'ignore ce qui va arriver mais je suis l'homme le plus heureux du monde."

M. J. W. Stevens, de Sydney, un commerçant numismate et seul agent pour la vente du trésor, n'était pas tellement enchanté que l'affaire ait été rendue publique. Il craint que le prix des pièces s'en ressente.

Mais le numismate, M. Charles Longley, a déclaré qu'il n'était pas d'accord. Il a qualifié de "terriblement excitante" la découverte faite par les trois hommes et il s'est dit surpris que le secret ait été gardé aussi longtemps.

Gouvernement

Les trois plongeurs avaient avisé le ministère du Procureur général de la province qu'ils allaient tenter de retrouver le trésor. Après qu'ils eurent réussi à le localiser, des représentants du ministère se sont rendus à Louisbourg afin de l'inspecter.

Ils ont gardé le silence tout comme les fonctionnaires du ministère du secrétariat de la province qui a reçu une somme de cinq pour cent comme paiement initial d'une somme de 100 pour cent réclamée par la province sur tous les trésors trouvés.

Mardi, à l'Assemblée législative, le secrétaire de la province, M. Gérald Doucet, a expliqué que la définition "trésors trouvés par hasard" n'était pas claire. Il est possible, a-t-il dit, que le gouvernement ne puisse réclamer aucune partie du trésor. Il est aussi possible, d'un autre côté, que le gouvernement puisse le réclamer en entier.

Les trois plongeurs ont chargé les pièces de monnaie dans des sacs qu'ils ont montés à bord d'une embarcation de 45 pieds de longueur à l'aide d'un treuil.

Il y a environ 15 ans, a raconté le maire Lewis, un groupe de chercheurs de trésors américain a passé trois étés ici à chercher 'Le Chameau' et sa cargaison de richesses.

Autres épaves

D'autres ont plongé au large de la côte du Cap-Breton où gisent un grand nombre d'épaves.

"Je ne serais pas surpris qu'un grand nombre de gens viennent maintenant tenter de découvrir d'autres trésors", a déclaré M. Lewis. "Mais celui-ci était le plus important. Tous les livres d'histoire ont relaté la perte du navire "Le Chameau" et du trésor qu'il transportait."

Le navire avait fait naufrage sur les récifs près de la puissante forteresse française et avait sombré avec 310 personnes. M. Storm a révélé que l'épave avait été retrouvée à 15 milles de la côte par 70 pieds de profondeur, ce qui porte à croire que l'épave a été charriée par les puissants courants sous-marins.

MM. Storm et MacEachern sont tous les deux arpenteurs pour le ministère des Affaires du Nord canadien et sont employés à la restauration, au coût de $12,000,000, de la fameuse forteresse française de Louisbourg. M. MacLeod est mécanicien pour la Cumberland Railway.

● PRESIDENT GENERAL — Montréal (Téléphoto UPI) — Knut Hammarskjold (à droite) frère de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Dag Hammarskjold est à Montréal en qualité de directeur général de l'Association internationale du transport. A gauche, on remarque M. William Hildred, président retiré de l'IATA.

Décès dans le monde

Par la Presse Canadienne

MOSCOU — Mlle Serafina I. Gopner, 86 ans, l'un des plus anciens membres du parti communiste soviétique et compagne révolutionnaire de Lénine.

SASKATOON — M. C. C. Tim Cooper, 66 ans, ancien député conservateur de Rosetown-Biggar au Parlement; à la suite d'une longue maladie.

LONDRES — Mme Fanny Dickens, épouse du petits-fils de Charles Dickens; la veille de son 90e anniversaire.

MONTREAL — Nathalie Feldman, violoniste réputée.

NEWTON, Mass — John Bottomley, 56 ans, ancien président du double tournoi national de tennis; d'une crise cardiaque.

DAYTONA BEACH, Flo — James A. P. Purcell, 65 ans, de Grand Forks, N.-D., vice-président exécutif de l'Association nationale des courses d'autos.

Une riche province

Récemment, le ministre du Commerce et de l'Industrie de la Colombie-Britannique, M. Ralph Loffmark, a déclaré que le sous-sol de cette province renfermait suffisamment de pétrole pour permettre à tous les véhicules d'Amérique du Nord de circuler durant les 100 prochaines années.

Les "soucoupes volantes" captivent l'attention des citoyens à Prescott

PRESCOTT, Ontario (P.C.) — Les citoyens de Prescott ont rapporté qu'ils avaient aperçu dans le ciel lundi soir quatre objets non identifiés. Ils se proposaient en grand nombre d'observer le plus attentivement possible mardi soir.

La police a reçu plusieurs appels téléphoniques de citoyens leur affirmant qu'ils apercevaient un véhicule assez grand sillonnant le ciel et ayant des phares clignotant rouge, vert et bleu. De plus, ils avaient noté la présence de trois objets plus petits et moins brillants.

Ces objets se trouvaient vers l'ouest dans le ciel au-dessus du village, situé à une cinquantaine de milles au sud d'Ottawa.

La police se proposait d'observer le ciel avec les citoyens, mardi soir, au cas où les soucoupes volantes reviendraient au-dessus de la région.

M. Léon Balcer sera candidat

Trois-Rivières (P.C.) — M. Léon Balcer, ancien ministre conservateur dans le cabinet Diefenbaker, a annoncé officiellement mardi soir qu'il posera sa candidature à la convention pour le choix du candidat libéral dans la circonscription de Trois-Rivières aux prochaines élections provinciales.

M. Balcer, qui a représenté pendant 16 ans le comté de Trois-Rivières aux Communes, affirme dans une déclaration qu'il a confiance d'avoir bien servi la population trifluvienne et qu'il veut maintenant répondre aux désirs sincères des libéraux et de toute la population d'être représentés dans la marche du progrès de la dynamique équipe du premier ministre Jean Lesage.

Que fera-t-on des spectateurs qui ont refusé les chansons françaises de Petula Clark dans la capitale?

OTTAWA PC — Les Communes n'ont pas pris très au sérieux une question venant d'un député conservateur qui voulait savoir ce que le gouvernement comptait faire au sujet des spectateurs qui ont quitté la salle, lors du tour de chant de Petula Clark, parce que cette dernière chantait en français.

"Dans cette capitale d'un pays présumément bilingue et biculturel, quelle mesure le gouvernement prendra-t-il pour enseigner quelques manières à ces anglophones qui ne respectent pas ces principes fondamentaux, a demandé M. Lawrence E. Kindt.

La question a été jugée irrecevable et certains députés ont même lancé quelques remarques ironiques à l'intention du député.

Mme Clark, née à Londres, est connue grâce à ses succès français. Elle vit d'ailleurs à Paris avec son époux parisien et ses deux enfants.

Pendant la première partie de son tour de chant la semaine dernière à Ottawa, elle a chanté ses succès français. Des spectateurs ont crié "en anglais" tandis que d'autres quittaient la salle.

Pendant l'entr'acte, la populaire Miss Clark a revisé son programme et a enchaîné presque exclusivement en anglais. Elle a d'ailleurs répondu à trois rappels à la fin de son spectacle.

Dix compagnies, filiales de sociétés étrangères, acceptent les directives

TORONTO PC — Les porte-parole de 10 compagnies canadiennes, filiales de sociétés étrangères, ont fait savoir lundi qu'ils appliqueraient la plupart des 12 points annoncés la semaine dernière par le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Ces 12 points faisaient partie des nouvelles directives du gouvernement aux sociétés étrangères installées au pays et désirant manifester un bon esprit de civisme.

Au cours d'interviews, certains de ces représentants de compagnies ont mis en doute des points secondaires de directives mais la plupart ont affirmé que leurs compagnies avaient déjà mis en pratique plusieurs des mesures recommandées.

Les directives ont été soumises à environ 4,000 compagnies canadiennes, subsidiaires de sociétés étrangères. Elles invitent les succursales au Canada à utiliser des matériaux canadiens, à publier des rapports financiers de leurs activités, à encourager les investissements canadiens et à inviter plus de Canadiens à faire partie de leur bureau de direction.

M. Karl Barths, président de Volkswagen du Canada Ltd, a souligné que sa compagnie avait acheté un montant considérable de matériaux canadiens l'an dernier, mai sil a mis en doute les résultats de la publication des opérations et du financement de la compagnie pour remettre ces informations confidentielles au ministère du Commerce. Il a souligné que la compagnie fournissait tous les détails au ministère du Revenu.

Déjà en pratique

M. John Lockwood, président de Lever Bros Ltd., compagnie sous contrôle britannique, a exprimé l'avis qu'offrir des milliers d'actions aux Canadiens ne leur serait pas tellement profitables. Pour lui, les investisseurs agissent mieux en acquérant des actions des sociétés mères internationales.

M. J.C. Andrews, président de General Foods Ltd., filiale de la compagnie américaine correspondante, a souligné que sa compagnie avait mis en pratique la plupart des directives depuis nombre d'années, songeait à offrir des actions Il a ajouté que sa compagnie aux investisseurs canadiens.

M. H.B. Style, président exécutif de l'Association canadienne des manufacturiers et directeur de John Inglis Co. Ltd., filiale d'une compagnie anglaise, a dit qu'à son avis la plupart des compagnies canadiennes filiales de sociétés étrangères avaient déjà approuvé dans la réalité les directives du gouvernement.

GRANDE VENTE ANNUELLE DE PIANOS

Tous les pianos que nous avons actuellement en magasin sont offerts à prix réduits, et ce pour un temps limité seulement. Lisez attentivement cette annonce et profitez de l'offre pour vous procurer un superbe piano vendu avec la garantie de satisfaction et le service Robitaille.

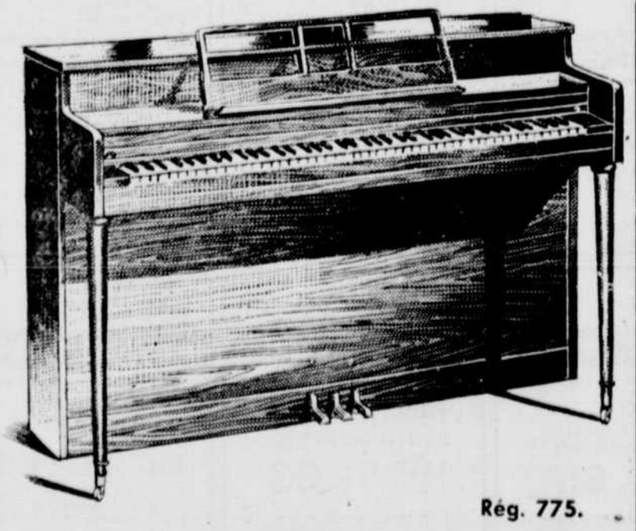

Le piano LISTZ

Un piano d'une riche tonalité et d'une excellente qualité de fabrication. Cabinet en acajou brun.

Rég. 775.

545.

Comparez ces valeurs:

1 PIANO	Williams en noyer satin Rég. 819.	655.
1 PIANO	Robitaille en noyer satin Rég. 890.	675.
2 PIANOS	Mendelssohn en noyer satin Rég. 920.	736.
1 PIANO	Yamaha en noyer Rég. 930.	744.
1 PIANO	Yamaha en noyer Rég. 1040.	829.
1 PIANO	Mason & Risch, style provincial italien Rég. 1065.	852.
1 PIANO	Nordheimer de Heintzman en noyer Rég. 995.	875.
1 PIANO	Mason & Risch, cabinet en "fruitwood" Rég. 1155.	889.
1 PIANO	Lesage de style provincial français, en cerisier Rég. 1195.	899.
1 PIANO	Yamaha, cabinet en ébène Rég. 1150.	919.
1 PIANO	Heintzman de style colonial, en noyer Rég. 1195.	1052.
1 PIANO	Heintzman de style provincial français, en noyer Rég. 1395.	1227.
1 PIANO	Yamaha, concert 6'1" en ébène Rég. 2795.	2236.

Le piano YAMAHA

Le piano des artistes professionnels... on le retrouve dans les conservatoires, les salles de concert, les grands studios et dans les foyers de musiciens avisés.

En ébène Rég. 2050. 1640. Livraison 3 semaines

En noyer Rég. 2120. 1696. Livraison de suite

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT (dans tous les parcs de St-Roch) avec tout achat de $2.00 ou plus).

C. ROBITAILLE INC

200 EST, ST-JOSEPH — TEL.: 529-2141

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

LA RÉSERVE DE CHASSE ET PÊCHE DU ST-MAURICE: UN PARC PROVINCIAL

La Rivière Rouge est menaçante

WINNIPEG PC — Des familles entières commençaient à quitter leurs maisons dans la région sud du Manitoba au début de la semaine, alors que les embâcles et les affluents gonflés menaçaient de porter la Rivière Rouge à un niveau très élevé.

Les autorités avaient prévenu les citoyens d'Emerson, de St-Jean-Baptiste, de Morris et des environs de se préparer à évacuer la région avant mercredi .

"Nous les avons prévenus d'être prêts. Ils n'auront peut-être pas besoin de déménager", a précisé le ministre de l'Agriculture, M. George Hutton, au cours d'une émission transmise à la radio et à la télévision. Le Manitoba a une organisation spéciale de mesures d'urgence.

Lundi, à Emerson, près de la frontière, huit familles ont abandonné leurs maisons et le surveillant de l'inondation, M. Frank Muirhead, a conseillé aux habitants du village le long de la rivière de commencer à s'éloigner. La moitié des 932 habitants de la municipalité demeure dans ce secteur.

L'ordre d'évacuation sera toutefois donné lorsque la rivière atteindra le niveau de 786 pieds, soit 2.8 pieds au-dessus de la rive. La même situation était survenue l'an dernier.

Les écoles avaient fermé leurs portes et on se préparait à installer en un endroit plus sûr les services hospitaliers.

Prudence

M. Muirhead a signalé qu'une nouvelle digue avait été construite sur la rivière, mais que personne ne devait cultiver une trop grande confiance avant la débâcle totale.

Lundi, des ouvriers plaçaient des sacs de sable sur cette digue pour l'eélever. Les autorités prévoient qu'entre le 9 et le 15 avril les eaux monteront de cinq et même de huit pieds au-dessus de la rive.

Plus bas, à Saint-Jean-Baptiste, une faille dans la digue a obligé 14 familles à évacuer leurs maisons. La ville érige actuellement une seconde digue.

Environ 300 Indiens ont quitté Roseau Reserve et ont éaé transportés à MacDonald, 60 milles à l'ouest de Winnipeg, sur une base de l'aviation canadienne.

La municipalité de Morris compte par ailleurs sur la solidité de sa digue pour éviter le désastre.

De l'autre côté de la frontière, c'est la municipalité de Grand Forks, dans le Dakota-Nord, qui est la plus exposée. Elle se trouve à la rencontre du Lac Rouge et de la Rivière Rouge. Les eaux atteindront leur haut niveau de 48.5 pieds, probablement mercredi.

Les sirènes ont par ailleurs éveillé les habitants de Hallock, dans le Minnesota, à 4 heures, dans la nuit de lundi à mardi à la suite d'une faille dans la digue avoisinante. Plus d'une vingtaine de familles ont été aussitôt évacués par camions.

La situation ne semble pas jusqu'ici très sérieuse à Winnipeg, où les eaux sont demeurées beaucoup plus basses qu'en 1950 et où des barrages supplémentaires ont été construits depuis la grande inondation.

Un étudiant accusé de meurtre qualifié d'un agent de la paix

OTTAWA (P.C.) — David Johnston, 26 ans, a été accusé hier du meurtre qualifié d'un agent de la Sûreté provinciale de l'Ontario.

Le policier, John Robert Maki, 31 ans, a été tué de trois coups de feu après que son pistolet lui ait été arraché dans un corps-à-corps avec le prévenu qu'il accompagnait chez un médecin attaché à l'aile psychiatrique d'un hôpital de la capitale.

Johnston a été arrêté quelque 30 minutes plus tard sur les terrains d'une ferme expérimentale et la date de sa comparution n'a pas été fixée. Il subira précédemment des examens psychiatriques pour déterminer sa responsabilité mentale.

Le constable a été atteint à la poitrine, aux côtés et au dos par trois coups de feu. A l'arrivée de la police municipale, il avait déjà succombé à ses blessures.

Johnston était étudiant à temps partiel à l'université Carleton d'Ottawa. C'est à la suite d'un appel d'urgence que le policier Maki s'était rendu chez les parents du jeune homme où il avait trouvé ce dernier dans un état d'agitation extrême. Accompagné du père, le policier a conduit le jeune homme à l'hôpital. C'est en attendant le médecin que le prévenu a pris la fuite. Maki s'est lancé à sa poursuite, l'a rejoint à quelques pieds seulement de l'hôpital où la lutte fatale a eu lieu.

TENONS-NOUS PAR LA MAIN

Il ne faut pas avoir peur des manifestations de tendresse. Embrassez vos enfants. Les caresses créent un climat de sécurité essentiel à l'épanouissement normal des jeunes. Ne retenez pas non plus ces marques d'affection, entre adultes, qui favorisent la compréhension mutuelle. Souvent un simple geste suffit pour exprimer l'amour ou soulager la douleur d'autrui. C'est ce que vous explique un psychiatre dans le numéro d'avril de Sélection du Reader's Digest. Un article à ne pas manquer!

Capturés en Ungava, treize caribous maintenant gardés en captivité dans le parc des Laurentides

M. Pierre Desmeules, chef du service de la faune terrestre au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a déclaré hier que 13 caribous, dont 10 femelles, ont été capturés dans la région du lac Opiskoteo, en Ungava, et sont présentement gardés en captivité dans le par cdes Laurentides.

On tente présentement de réadapter les caribous dans cette réserve. Cet espèce de quadrupèdes qui est surnommé le renne canadien est complètement disparu de cette région du Québec depuis plus de 25 ans.

Le transport de ces 13 caribous de la région du lac Opiskoteo à la région de St-Urbain dans le parc des Laurentides, s'est effectué en trois voyages par avion les 15, 26 et 31 mars dernier. Le transport n'a pas été sans complication puisqu'au cours d'un des voyages, l'avion a dû faire un atterrissage forcé à Forestville et les caribous ont dû poursuivre le voyage par camion.

Selon M. Desmeules, aussitôt que les femelles auront eu leur portée, soit vers la fin de l'automne, les caribous seront laissés en liberté et on espère qu'ils se réadapteront à cette région du nord québecois.

D'après les études effectuées l'été dernier par des biologistes, le caribou peut survivre facilement dans le parc des Laurentides.

Par ailleurs, le service de la faune terrestre n'a pas encore compilé les chiffres du recensement des caribous et des orignaux qui a été effectué en mars dans l'Ungava et la Côte Nord.

Semaine provinciale de l'éducation physique du 12 au 15 avril prochain

La Fédération d'éducation physique et de Récréation du Québec tient à souligner sa première année d'existence par l'organisation d'une Semaine Provinciale de l'éducation physique, du 12 au 15 avril.

Afin de promouvoir et révéler le véritable visage de l'éducation physique scolaire au Québec, l'association d'éducation physique et récréation du Bas St-Laurent participera dans son milieu à l'organisation de cette semaine.

Le thème: "L'Ecole face à l'Education physique" veut sensibiliser davantage les autorités scolaires et les parents aux devoirs et responsabilités de l'école en regard de l'éducation physique.

Voici différents points sur lesquels seront informés les étudiants, les parents et les autorités scolaires: éducation physique, élément de formation; éducation physique et hygiène mentale; éducation physique scolaire face aux loisirs; éducation physique: une profession.

Le tout séra diffusé par la projection de films, des débats, des panels, conférences, activités sportives plus intenses, un niveau de la gent étudiante. Les parents et autorités scolaires seront invités aux cours régulier d'éducation physique et pourront discuter avec le professeur.

A compter du premier novembre 1966

La réserve —3— Page 15

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a annoncé hier à Québec que la réserve de pêche et de chasse du Saint-Maurice deviendra un parc provincial à compter du premier novembre 1966.

Cette réserve de 131 milles carrés qui a été créée par le gouvernement en 1963 est actuellement administrée par le syndicat de la réserve Saint-Maurice.

Au cours de la prochaine saison, le syndicat restera en fonctions et se chargera de l'organisation de la pêche tandis que le service des parcs nationaux s'occupera de l'administration de la réserve en ce qui concerne l'engagement du personnel, la construction des camps, des chemins d'accès et les autres projets d'aménagement.

A partir du premier novembre, la réserve deviendra un parc provincial sous juridiction du service des parcs provinciaux. Les taux en vigueur ne seront pas augmentés et certains lacs seront aménagés à un prix familial.

On projette également de construire une route qui reliera le parc à la ville de Shawinigan via la rivière Mattawain, éliminant ainsi le péage que nécessite la traversée du Saint-Maurice .

La première banque d'alimentation pour la région métropolitaine de Montréal a dépassé son objectif

MONTREAL (P.C.) — Les membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec ont recueilli pour une valeur de $50,000 de denrées qui seront distribuées aux pauvres de la région métropolitaine.

M. Conrad Beaulieu, président d'une chaine de marchés d'alimentation et président de la première Banque d'alimentation, a déclaré que les résultats de la campagne ont largement dépassé l'objectif de 10 wagons. En effet, 17 wagons contenant 7,000 caisses ont été acheminés vers Montréal.

L'an prochain, l'Association espère recueillir 25 wagons de nourriture.

CREATIONS PRINTANIERES A PRIX SPECIAL !

1er lot valeurs jusqu'à $17.98 — 14.99

2e lot valeurs jusqu'à $19.98 — 16.99

Deux groupes de manteaux et paletots pour enfants. Confectionnés en tweed, lainage pied-de-poule et autres nouveaux tissus. Couleurs: marine, beige, rose, bleu, vert, jaune, brun et gris. Grandeurs: 2 à 6X.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec — enfants 2 à 6x (rayon 430) troisième

Sainte-Foy, étage du Mail

Pollack QUEBEC-SAINTE-FOY

LES SPECIAUX DU LAPIN DE PAQUES POLLACK

PLUS QUE 3 JOURS POUR GAGNER LA RENAULT 10 MAJOR "66"!

IL SERA FIER DE CE NOUVEL ENSEMBLE POUR PAQUES

Veston-sport en tweed de laine

Le veston sport "passe-partout" est la tenue favorite adoptée par l'étudiant. Celui que nous vous offrons est réalisé dans une grande variété de motifs. Modèle trois boutons à simple croisure. Couleurs variées. Grandeurs 8 à 18 ans.

Rég. jusqu'à $16.98 Spé.

10.99

Pantalon traité "Koratron"

Pantalon viscose nylon et acétate, traité "Koratron" et fini flanelle. A pli permanent, ce pantalon se lave à la machine et ne nécessite pas de repassage. Demi taille élastique ou patte d'attache. Couleurs: Gris moyen, gris foncé, brun, olive.

Taille élastique: 7 à 12 ans — 5.99

Patte d'attache: 12 à 18 ans — 6.99

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec, étage confection pour garçons (rayon 660) troisième

Sainte-Foy, étage Laurier.

LA COLLEGIENNE VOUDRA PROFITER DE CETTE REELLE AUBAINE

1er groupe: En tweed, pied-de-poule ou à rayures, lainage uni. Modèle droit, petit col "Peter Pan", boutonnage à double croisé, large poche, demi ceinture et plis à l'arrière. Couleurs assorties dans le groupe. Grandeurs: Fillettes 7 à 12 ans.

Rég. $19.98 Spé.

14.99

2e groupe: Pour adolescentes et fillettes, manteaux en fin lainage uni ou tweed laminé. Modèle droit, col fermé, simple croisé, large poche, demi ceinture à l'arrière, boutons de fantaisie. Dans le groupe couleurs: Beige, bleu, rouge, vert. Grandeurs: Fillettes 7 à 12 et Pre-Teen 8 à 14X.

Rég. jusqu'à $24.98 Spé.

18.99

3e groupe: Pre-teen, vaste choix de: Poil de chameau, lainage rouge, marine ou chameau. Tweed de laine pied-de-poule garni de simili cuir au col. Taille basse, large poche et ceinture. Modèle tailleur en suédine brun ou vert. Manteau en cuir "Aerpel", modèle tailleur, larges revers. Dans le groupe, tons de beige pâle, rose, bleu, rouge, etc... Grandeurs: Fillettes: 7 à 12 ans et Pre-Teen: 8 à 14X.

Rég. jusqu'à $39.98 Spé.

24.99

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292

Québec — fillettes (rayon 550) troisième

Sainte-Foy, étage du Mail

A QUEBEC, 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE $2.00 OU PLUS

HEURES D'AFFAIRES QUEBEC de 9h 30 a m a 5h 30 p m Jeudi et vendredi soir jusqu'a 9h 30 p m

SAINTE-FOY lundi et samedi 10h a m a 6h p m Les autres jours jusqu'a 10h p m

Dans notre époque

L'homme va peut-être commencer à sortir de l'âge barbare

— R. P. Pire

Par François DEMERS

1966 n'est pas le commencement de la fin. Notre époque n'est pas une époque de fin du monde. Peut-être que l'homme va commencer à sortir de l'âge barbare. Il est vrai que nous n'avons pas atteint, à date, le minimum des minimums dans le domaine de la paix; nous ne réussirons pas encore à régler les conflits intercommunautaires ou interindividuels sans tuer et sans violences. Notre époque est dans les douleurs de l'enfantement de la paix. Nous allons lentement vers la paix.

Le père Dominique Pire o.p., prix Nobel de la paix de 1958, ancien aumônier des Services secrets belges, titulaire de plusieurs décorations militaires, décoré de la Légion d'honneur et fondateur de l'Université de paix en Belgique, a exprimé ainsi hier soir à l'Institut Canadien, devant plusieurs personnalités de la ville dont le maire Gilles Lamontagne, son profond optimisme devant la situation déprimante de la paix dans le monde.

Le Père Pire est au Canada depuis une semaine. Il était invité spécial au Salon du livre de Montréal où son livre, publié dans la collection Marabout: "Bâtir la paix", a été lancé en primeur mondiale.

A l'aide de dispositives, il a décrit hier soir le fonctionnement et les buts de "L'Université de paix" qu'il a fondé en 1960 en Belgique. Cette université donne des cours sur la situation de la paix dans le monde, sur les causes profondes des guerres et sur la pratique positive du dialogue fraternel.

A l'universitté, a-t-il dit, nous avons eu 1,500 participants depuis la fondation. Nous enseignons le dialogue fraternel comme seule possibilité de l'établissement d'une paix qui soit plus que l'absence de guerre, qui soit l'harmonisation de tous les hommes dans toutes leurs différences.

Le dialogue est un mot à la mode, a-t-il poursuivi. Il est donc un mot dangereux, qui risque fort de se dévaloriser. Pour moi, le dialogue c'est mettre provisoirement entre parenthèses ce que je suis et ce que je pense, pour essayer de comprendre et d'apprécier le point de vue de l'autre, même sans le partager. Celui qui pratique le dialogue permet aux autres d'être différents de lui; parce que chacun a le devoir de vivre conformément à ce qu'il a découvert.

C'est pourquoi, a-t-il dit, que nous ne pouvons faire la paix par le vide, c'est-à-dire supprimer l'autre. Et, il y a tellement de façon de supprimer l'autre. Les censures, le racisme, les pressions, la publicité... Par contre, personne ne peut démissionner devant l'autre. Le dialogue est une vision optimiste et réaliste du monde. Il est le commencement d'un regard de bienveillance sur celui qui est différent de nous.

Pourtant, a-t-il précisé, le dialogue ne solutionnera pas les guerres actuelles. Mais il va permettre que les chocs ne soient pas sources de haines qui n'en finissent plus. Dans le monde, on se méfie plus parce qu'on arme plus; on arme plus parce qu'on se méfie plus. L'histoire montre qu'on ne peut obtenir un vrai désarmement si on ne s'attaque d'abord aux haines. A l'université de paix, ceux qui viennent sont très différents les uns des autres à tous points de vue. C'est dire que leur dialogue n'est pas causette amicale. Pourtant, ils apprennent à confronter la valeur du dialogue et la valeur de la violence comme moyens de paix.

Finalement, le Père Pire a exprimé le rêve qu'il y ait un "Pavillon de la paix" à l'Expo '67. Un endroit, a-t-il dit, où chacun sera chez lui et où la paix ne sera pas à sens nnique.

● Le Père Dominique-Georges Pire, o.p., prix Nobel de la paix, fondateur de "l'Université de Paix" en Belgique, titulaire de la Légion d'honneur et de plusieurs décorations militaires. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Activités diocésaines

(Par François DEMERS)

Vendredi Saint

Il n'y a plus que deux jours de jeûne et d'abstinence obligatoire pendant le carême. Tous les vendredis sont jours d'abstinence mais le Mercredi des cendres et le Vendredi Saint sont des jours de jeûne et d'abstinence. Ceci en vertu du Motu Proprio "Paenitemini" donné à Rome le 18 février dernier par le Pape Paul VI.

Journée mondiale des vocations

Célébrée depuis 1964, la Journée mondiale des Vocations est fixée au dimanche du Bon Pasteur, deuxième dimanche après Pâques.

Cette année, elle aura donc lieu le dimanche 24 avril. Il s'agit d'une journée de prière et de pénitence afin d'implorer de Dieu le don miséricordieux des vocations dont l'Eglise a besoin de nos jours. C'est ainsi que les Journées sacerdotales d'étude et de récollection du mois d'avril dans l'archidiocèse de Québec seront consacré à une étude sur l'éveil et la culture des vocations.

Par ailleurs, dans le domaine des vocations strictement sacerdotales, le Séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor de Beauce recevra en septembre prochain les élèves qui termineront la 7ième année en juin. Ce fait permettra aux curés et aux prêtres des paroisses qui ne sont pas desservies par l'école Apostolique à Lévis et qui ont des candidats possibles au sacerdoce.

Indulgences du Jubilé

Dans une dernière livraison de la "Semaine Religieuse", Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, dans des directives pour la célébration du Jubilé, décrète que les églises désignées pour le gain des indulgences attachées au jubilé sont: La Cathédrale Notre-Dame-de-Québec; la chapelle de la Cité Universitaire au Grand Séminaire; l'église Notre-Dame-des-Victoires; l'église Notre-Dame de Lévis; l'église Saint-Georges de Beauce; Ste-Marie de Beauce; St-Alphonse de Thetford; St-Callixte de Plessisville; Ste-Croix de Lotbinière; Donnacona; La Malbaie; St-Damien et la Basilique Ste-Anne de Beaupré.

La Semaine Religieuse

"La Semaine Religieuse" journal hebdomadaire officiel de l'Archidiocèse de Québec, vient d'être directement reliée au Conseil Diocésain de Pastorale, qui aura dorénavant la responsabilité de son administration et de son orientation. Depuis le départ du Chanoine Paul-Emile Crépault, maintenant curé de la paroisse du St-Esprit à Québec, le nouveau Comité de rédaction et d'administration de la Semaine Religieuse est composée de M. l'abbé Bernard Morisset, vice-président du Conseil Diocésain de Pastorale et vice-doyen de la Faculté de théologie; de M. l'abbé Paul Lacouline, professeur à la Faculté de théologie, comme secrétaire et de MM. les abbés Bertrand Fournier, secrétaire-adjoint du conseil diocésain de pastorale et Lucien Robitaille professeur à la faculté de théologie.

Congrès des Amicales maristes

Le 17ième congrès national des amicales maristes aura lieu le 21 mai à Lévis. Le banquet à cette occasion sera présidé par M. Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour Supérieure du Québec. Le conférencier d'honneur au grand dîner des commandeurs sera Son Eminence le Cardinal Maurice Roy.

Journées d'étude sur le monde ouvrier

26 prêtres de la région de Québec ont participé le 7 mars dernier à la deuxième réunion organisée par la J.O.C. et le M.T.C. pour une étude du monde ouvrier. La première réunion au mois de janvier avait fait ressortir certains des problèmes de l'ouvrier. Cette deuxième journée d'étude fut plutôt orientée vers une découverte des obstacles qui empêchent l'évangilisation de l'ouvrier, et des valeurs qui peuvent favoriser cette évangélisation. A cette réunion, le point de la journée a été fait par M. l'abbé Henri Masson, curé de Black Lake. Une troisième réunion de ce genre, à la Maison Montmorency, sera consacrée à l'étude de projets concrets, pour l'évangélisation du milieu ouvrier.

Congrès de supérieur de communautés

Du 21 au 24 avril prochain, près de 300 supérieurs de communautés religieuses de la Province se réuniront en congrès à Ste-Anne de Beaupré en un congrès sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Maurice Roy. Ce congrès est organisé par la Conférence Religieuse Canadienne.

Plusieurs personnalités y prendront la parole. Son Exc. P.-E. Charbonneau, évêque de Hull; le R.P. L.-P. Montmigny o.p. professeur de sociologie à l'Université Laval; le Dr Guy Fortier, député de Gaspé-Sud représentant du ministère du Revenu; le R.P. H. Charbonneau, secrétaire permanent de la Conférence Religieuse canadienne; M. Paul-Gérin Lajoie, ministre de l'Education; M. René Lévesque ou son représentant. Son Eminence le Cardinal Maurice Roy clôturera le congrès par une conférence sur "l'insertion des communautés religieuses dans la société actuelle". Il présidera aussi une concélébration à la Basilique.

"Dossier chanson"

Un document pour les cours de catéchèse sous le titre "dossier chanson" sera publié vers la fin d'avril par le Centre de catéchèse de Montréal, dans la collection du Souffle. Ce document de 250 pages environ contiendra une brève analyse de 1500 chansons, des études de chansons sur thème catéchétiques et une table alphébétique des sujets, thèmes et titres de chansons. Ce dossier a été préparé par le Centre de catéchèse et par le Frère Jean-Guy Brisebois, s.c. qui, depuis quelques années, dépouille, avec des équipes de jeunes et d'éducateurs, les textes des chansons en fonction des classes terminales du secondaire.

Cours d'administration de fabrique

Une série de 5 cours d'administration de fabrique seront donnés au Grand Séminaire à l'intention des marguilliers et des curés de la région de Québec. Le 19 avril, un cours d'administration sera donné par M. le Chanoine Christophe Landry. Le 26 avril, M. Robert Warren traitera des travaux de construction et réparation d'églises. M. Paul-André Michaud c.a. entretiendra ses auditeurs de comptabilité le 3 mai. Pour sa part, le 10 mai, M. le Chanoine Jean Rondeau parlera de la Nouvelle Loi des Fabriques, et finalement, le 17 mai, un conférencier du Ministère des Revenus traitera du Régime des Rentes et des Impôts.

M. M. Fortin président des principaux d'écoles

MONTREAL. (PC). — M. Maurice Fortin, principal de l'école Wilfrid Pelletier, de Ville d'Anjou, en banlieue de Montréal, a été élu président de la Fédération provinciale des principaux d'écoles du Québec. Il succède à M. Elphège Lacasse, également de Montréal, qui a présidé les destinées de cet organisme au cours des trois dernières années.

Les autres membres du nouvel exécutif élu hier à l'issue de la réunion annuelle sont: M. Louis-Aimé Turcotte, de Québec, vice-président; Mme Réjeanne Marcotte, de Nicolet, vice-présidente; Mlle Jeanne Leroux, de Verdun, réélu secrétaire; M. Hervé Bergevin, de Montréal, trésorier; MM. Rolland Héon, de Saint-Jean, Bernard Wilshire, de Chicoutimi, Yvon-R. Carrière, Ile-Jésus et le Frère Gill Robert, de Verdun-LaSalle, conseillers.

Pressé de vendre votre maison?

Etes-vous de ceux qui sont souvent mutés d'un bout à l'autre du pays? Vous arrive-t-il d'avoir à vendre votre maison à la hâte dans des conditions plus ou moins avantageuses? Pour vous aider à vendre vite et à un bon prix, il existe des moyens dont vous pourriez sûrement bénéficier. Par exemple: mettre votre propriété en valeur et l'estimer à un juste prix. Profitez des conseils d'un expert en lisant Sélection du Reader's Digest d'avril!

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET DE BEACONSFIELD

requiert les services de:

- **PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE** (Cours élémentaire et secondaire)
- **PROFESSEURS DE SCIENCES**
- **PROFESSEURS D'ANGLAIS** (Cours élémentaire et secondaire)
  - Professeurs de français,
  - Professeurs de catéchèse,
  - Professeurs d'art plastique,
  - Professeurs de musique,
  - Professeurs de mathématiques
  - Professeurs spécialisés dans les cours de rattrapage,
  - Professeurs spécialisés pour l'enseignement aux sous-doués.

Toute personne intéressée est priée de communiquer à:
M. W. Bibeau, 130 Ambassador,
Pointe-Claire, Québec
afin d'obtenir une formule d'application.

Cours de prospection

DU 18 AVRIL AU 12 MAI 1966

- **COURS :** (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
- **SUJETS :** Prospection, géologie, mineralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
- **CONDITIONS : $15.** Aucun examen d'admission.

S'adresser au

DIRECTEUR du Département de Géologie,

Faculte des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.

L'inscription doit se faire avant le 12 avril. **Le nombre de places est limité.**

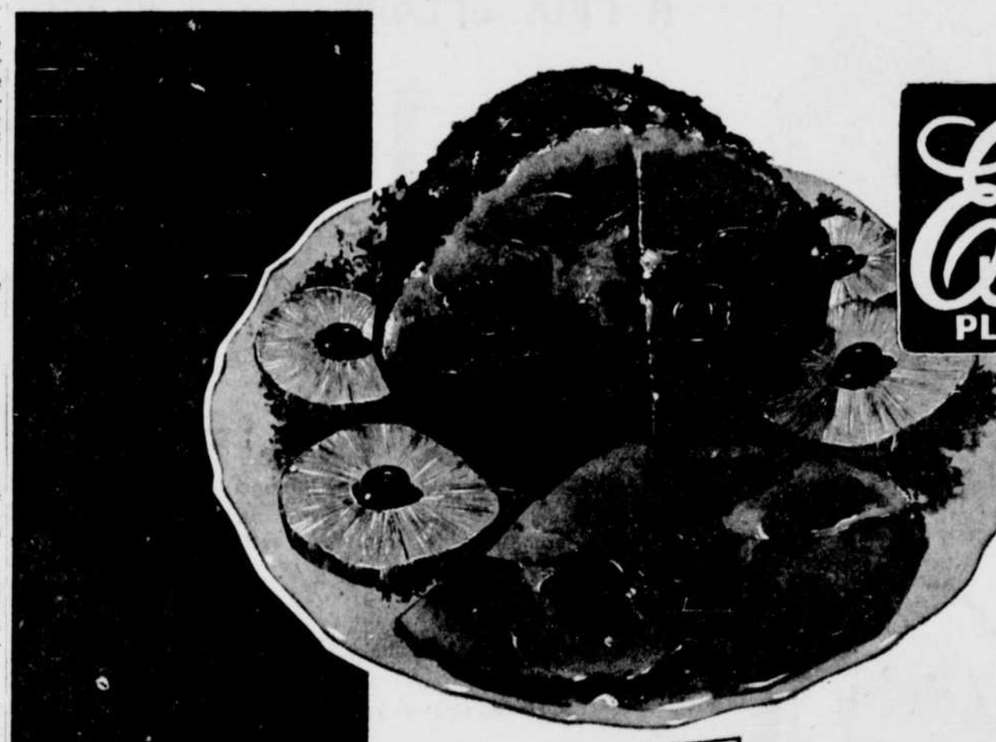

Marché EXCEL — Unis pour plus bas prix — Coupe des Epiciers NB 60 Rive-Sud

FESSE de JAMBON CUIT ou FESSE DE VEAU COMPLETE OU MOITIE — La lb **73¢**

Bienvenue au nouveau membre EXCEL NB
ALIMENTATION ROUSSEAU
Epicier-boucher Licencié
2915 Père Lelièvre
Les Saules, P. Qué. — 527-5514

CENTRE DE JAMBON 2 à 3 lbs OU STEAK DE JAMBON LA LB .99 | SAUCISSES PUR LARD HYGIENIC LA LB .59

OLIVES FARCIES CORONATION L.P. — RABAIS .05 15 OZ .63
BETTERAVES SURES OU SUCREES RAYMOND 24 OZ .25
MARMELADE GOOD MORNING SHIRRIFF 24 OZ .55
GELEE LUSHUS SAVEURS ASST. 3 OZ 6 POUR .65
PAPIER ALUMINIUM REYNOLD'S 12" x 25' .33
BISCUITS CHRISTIE RITZ 1 LB .45
CANNEBERGES OCEAN SPRAY GELEE OU ENTIER 15 OZ .29
ASS. SALADE MIRACLE WHIP KRAFT 16 OZ .43

MARINADES SUCREES HABITANT 24 OZ .45
CONFITURES FRAISE OU FRAMBOISE HABITANT 24 OZ .59
OIGNONS MARINES HABITANT 16 OZ .49
MELANGE TWINKLE BLANC, CHOC. FONCE, MARBRE 3 ENV. .65

BISCUITS VIAU WHIPPET 24 bisc. .45
CREME GLACEE PLAZA ½ gallon .89

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE 10 OZ $1.75
BLE D'INDE CREME LIBBY'S 15 OZ 3 pour .59
SALADE AUX FRUITS LIBBY'S 28 OZ .49
ANANAS TRANCHES LIBBY'S 20 OZ .39

LAITUE POMMEE FERME ch. **19¢**

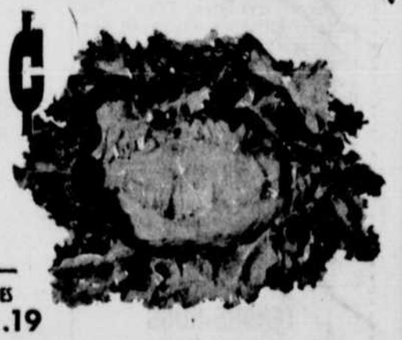

RAISIN ROUGE EMPEREUR 2 lbs .39 | ANANAS FRAIS ch. .35 | ECHALOTES AMERICAINES 2 pqts .19

THE SALADA ORANGE PEKOE - SACHETS 60 .79
MOUTARDE SCHWARTZ RABAIS .05 16 OZ .19
HUILE MAZOLA 32 OZ .89
POIS VERTS LIBBY'S DE LUXE 15 OZ 2 pour .39

COGNAC ROBIN
★★★ et V.S.O.P.
JULES ROBIN & CIE

l'Action

L'Action, Québec — Mercredi, 6 avril 1966 Page 17

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Commission du Centenaire

Festival du Canada ; événement sans précédent

(Judy LaMarsh)

"Le Festival du Canada, le programme de divertissement ingénieux et audacieux d'envergure nationale, conçu par la Commission du Centenaire, sera certainement l'un des accomplissements les plus splendides et les plus appropriés au cours du centenaire. En tant que secrétaire d'état du Canada, je suis fière d'être associée au Festival du Canada ainsi qu'à son programme de divertissement tout à fait unique et remarquable."

C'est en ces termes que s'exprimait Mlle Judy Lamarsh dans un communiqué qu'elle faisait parvenir hier et que transmettait la Commission du Centenaire. A cette occasion l'on avait convoqué la plus grande conférence de presse du Canada; on a atteint ainsi 1,000 journalistes dans 13 villes différentes des 10 provinces canadiennes.

M. Georges-E Gauthier, Commissaire associé, qui présidait à cette conférence, de presse au Château Frontenac a donné quelques explications sur la préparation de ce festival.

Ainsi, les quelque trois millions de dollars consacrés à ce festival permettront d'offrir à la population canadienne des spectacles pour tous les goûts; du Beethoven et du Shakespeare comme les chansonniers canadiens les plus modernes. La conférence de presse d'hier a surtout traité du Festival du Canada en tournée. Cette partie du programme des arts d'interprétation mettra à contribution 16 compagnies d'artistes qui donneront des représentations dans une soixantaine de villes du Canada ayant jusqu'ici accepté de présenter le programme.

D'autres aspects de ce même festival soit le Festival du Canada "chez soi", le Festival dans la région de la capitale fédérale et les subventions ainsi que les oeuvres commandées feront l'objet de communiqués subséquents, a déclaré M. Gauthier. Il a aussi signalé que les tournées ont été organisées grâce à la collaboration de l'Agence du Festival du Canada, organisme mis sur pied par la Commission, de concert avec le Conseil des Arts du Canada, et le Centre national des Arts, tout spécialement pour monter ce programme de 1967.

Parlant de l'ensemble du programme du Festival, M. Gauthier a ajouté que c'est là la plus grande entreprise du genre jamais lancée au Canada en même temps que le plus grand apport que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont jamais fait aux arts de la scène.

Le Festival du Canada en tournée

Grâce aux subsides fédéraux, c'est-à-dire des subventions de pré-réalisation, coût de transport, et le programme fédéral et provincial d'assistance pour les billets, le prix des billets d'admission à toutes les représentations envoyées en tournée par le Festival du Canada durant l'année 1967 sont raisonnables et bien à la portée de toutes les bourses. Le prix moyen d'un billet variera entre 50¢ et $4.00.

En plus de ces spectacles, d'autres programmes de divertissement organisés pour faire le tour du Canada seront annoncés sous peu, et comprendront un programme de représentations variées mettant en vedette Ian et Sylvia avec Gordon Lightfoot. Le THEATRE du NOUVEAU MONDE de Montréal apportera aussi sa contribution.

Subventions et commandes du Festival

D'ici quelques jours, la Commission du Centenaire annoncera spécifiquement les groupes et individus participant au programme de subventions et commandes du Festival du Canada et le montant de leurs subventions sera versé par la Commission du Centenaire d'ici quelques jours. Par tout le pays, d'un littoral à l'autre et du nord au sud, des artistes canadiens ont reçu la tâche de créer de nouvelles oeuvres dans le domaine de l'opéra, de la musique, du ballet et du théâtre. Ces commandes peuvent provenir directement de la Commission du Centenaire, ou d'organismes locaux ou privés. Elles seront données à des artistes canadiens reconnus auxquels on demandera de créer des oeuvres spécifiques.

Le programme de subventions et commandes du Festival du Canada comprendra plus de 40 oeuvres de compositeurs canadiens, la réalisation de plusieurs créations canadiennes d'opéra et de ballet, et quelque 20 nouvelles pièces musicales, littéraires et d'art dramatique.

• MOIS DES COURTIERS D'ASSURANCES — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne a officiellement proclamé le mois d'avril le mois du Courtier. Cette proclamation a eu lieu hier soir, au Restaurant Marino, où était donné un dîner-causerie pour marquer le début officiel de ce mois. Sur notre photo, dans l'ordre habituel : MM. Jacques Lavigueur, président local; le maire de Québec; Maurice Barnardin, président du Conseil d'administration de l'Association provinciale et conférencier invité; Fernand Leclerc, vice-président local et Benoit Boutet, responsable de la campagne de publicité visant à souligner la proclamation du Mois du Courtier. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Le prix littéraire Champlain à M. A. Robert

(PC). — Le prix littéraire Champlain pour 1965 vient d'être accordé à M. Adolphe Robert, de Manchester, au New-Hampshire, pour son ouvrage: "Souvenirs et portraits" volume de 290 pages qui a été publié en 1965.

Ce prix littéraire de $500, dont le donateur est le Conseil de la vie française, sera remis à M. Robert au cours d'un dîner en son honneur à Manchester le 23 avril prochain.

M. Adolphe Robert est le Dixième lauréat du prix Champlain et le troisième franco-américain à le recevoir.

Né à Joliette, M. Robert s'est installé en Nouvelle-Angleterre après ses études classiques. Après avoir fait du journalisme, le lauréat est devenu secrétaire et président de la société mutuelle d'assurances de l'association canado-américaine dont le siège social est à Manchester.

Outre ses écrits comme journaliste et comme rédacteur actuellement du bulletin "le canado-américain", il a publié huit volumes dont le mémorial des actes de l'association canado-américaine.

Spéculations sur les élections à Québec

(P.C.) — Le premier ministre Lesage est parti pour la Floride, en fin de semaine dernière pour des vacances de deux semaines, mais les spéculations quant à la date des prochaines élections provinciales n'ont pas pris fin pour autant sur la colline parlementaire québécoise. La plupart des observateurs croient que le prochain appel au peuple pourrait avoir lieu en juin. Les dates du 5 et 12 juin sont les plus souvent mentionnées.

Le chef du gouvernement a indiqué à quelques reprises déjà qu'il songeait à tenir le prochain scrutin un dimanche, ce qui constituerait un précédent pour le Québec.

Même s'il est en vacances toutefois, le chef du gouvernement québecois aura sûrement l'occasion de discuter la question avec quelques-uns de ses collègues.

Quelques ministres ont eux aussi choisi de passer leurs vacances de Pâques à Miami où se trouve le premier ministre.

Parmi eux il y a MM. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales et des Affaires culturelles et leader du gouvernement à l'Assemblée législative, Claude Wagner, ministre de la Justice, Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce et Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

Des observateurs ont parlé de la possibilité d'une réunion du conseil des ministres à Miami même, pour établir la stratégie de la prochaine campagne.

Mais dans les milieux officiels on ne croit pas en la convocation d'une réunion officielle.

CONJECTURES

Une dizaine de ministres, soit la moitié du conseil, sont encore au Québec et deux des membres les plus influents du cabinet ne projettent pas de se rendre à Miami.

M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être social passe ses vacances aux Bermudes, et M. Eric Kierans, ministre de la Santé, a l'intention de passer la fête de Pâques parmi les siens à Montréal et ne projette pas de voyage dans le sud.

Si M. Lesage décidait d'en appeler au peuple à la reprise de la cession, fixée au 19 avril, le scrutin pourrait avoir lieu le 5 juin.

S'il attend après le 21 avril pour proroger les Chambres, les élections ne pourraient avoir lieu qu'après le 5 juin, soit vers le 12 juin.

Des observateurs écartent le 5 juin parce que le premier ministre a annoncé, à l'ajournement de la session, la semaine dernière, qu'il avait l'intention de convoquer le comité des comptes publics pour les 20 et 21 avril.

Le parti de M. Lesage, qui aura 54 ans le 10 juin, a délogé l'Union nationale du pouvoir depuis 10 ans, aux élections générales de juin 1960.

Le corps électoral lui a confié un nouveau mandat aux élections de novembre 1962.

Normalement le gouvernement pourrait attendre jusqu'en 1967 pour tenir des élections. La durée de son mandat est de cinq ans. Mais la tradition veut que dans le Québec on fasse appel au peuple tous les quatre ans.

En 1962, au pouvoir depuis deux ans seulement, le gouvernement avait tenu des élections pour rallier l'appui du corps électoral à son importante décision de nationaliser les compagnies d'électricité.

Pendant la prochaine campagne électorale, le gouvernement a l'intention de mettre l'accent sur sa politique sociale.

M. Lesage doit revenir à Québec le 16 avril.

M. Lesage avait écrit à Deslauriers, disant que sa demande était encore à l'étude

Par Yvan BOULANGER

SHERBROOKE. (P.C.) — Au moins à deux reprises après mai 1961, alors qu'au nom de l'intérêt public, il avait refusé le permis de piste de course convoité par Roch Deslauriers, le premier ministre, M. Jean Lesage, a de nouveau écrit au chiro de Saint-Jean pour lui faire savoir que sa demande était encore à l'étude.

Ce changement d'attitude du premier ministre a été mis directement en lumière pour la première fois, hier, bien qu'auparavant, Deslauriers, principal témoin à charge dans le procès d'Yvon Dupuis, eut à plusieurs reprises affirmé que les ministres Paul Earl et Bernard Pinard continuaient à se montrer favorables au projet en laissant entendre que M. Lesage pourrait changer d'idée. La semaine dernière, M. Eric Kierans, qui succéda à M. Paul Earl au ministère du Revenu, avait affirmé que ce dernier s'était immédiatement rallié à la décision de M. Lesage de ne pas accorder de permis.

GROUPE RIVAL

Le permis de piste de course est au centre du procès de l'ex-ministre d'Etat, qui est accusé d'avoir reçu pour lui-même ou pour d'autres, un pot-de-vin de $10,000. Le changement d'attitude du gouvernement a été mis au jour après que le contre-interrogatoire de Deslauriers eut révélé l'existence d'un groupe rival également intéressé à l'obtention d'un permis. Ce groupe, dont le principal membre était M. Gérard Veilleux, de Drummondville, est parfois désigné par la défense comme le "groupe Pinard", parce que M. Veilleux serait un ami du ministre de la Voirie et du frère de ce dernier, M. Georges Pinard.

LETTRES DE LESAGE

M. Deslauriers a admis hier qu'il avait reçu deux lettres du premier ministre en date du 22 février 1962 et du 28 février 1963. Dans la première, M. Lesage accuse réception d'une lettre de Deslauriers accompagnée d'un mémoire et datée du 19 février 1962 se rapportant au projet d'hippodrome.

"Je note, y dit le premier ministre, que vous avez fait parvenir copie de votre lettre à MM. Earl et Ouimet — Philidore, député provincial de Saint-Jean. J'étudierai cette question avec mes collègues à la première occasion".

La seconde missive est une réponse à une autre lettre du chiropraticien, datée celle-là du 21 janvier 1963, et dans laquelle le chiro de Saint-Jean met le premier ministre au courant d'une entente intervenue entre lui-même et le groupe Veilleux. M. Lesage y déclare qu'il se propose d'étudier la question avec ses conseillers juridiques.

Au sujet de l'entente Veilleux, dont il a été question lundi, Deslauriers a tenté hier d'en expliquer les clauses, disant qu'elles comportaient deux parties distinctes. Dans la première, il s'engageait à souscrire 40 p.c. du capital nécessaire à l'exploitation et à la construction de la piste. Dans la deuxième, il accordait une option irrévocable au groupe Veilleux pour l'achat de ses intérêts dans le projet. Il a expliqué que si Veilleux s'était prévalu de cette option, au prix de $200,000, la première partie devenait alors inopérante.

En réponse aux questions de Me Paul Martineau, procureur de la défense, il a expliqué que ces $200,000 étaient une compensation pour ses démarches et pour son "goodwill".

"Sans le permis, votre "goodwill" se chiffrait à combien ?", a demandé Me Martineau qui tentait de démontrer que Deslauriers, dans cette entente, ne vendait rien de concret mais un permis émis gratuitement par le gouvernement.

"A zéro cent", a répondu Deslauriers.

INTERRUPTIONS

Au cours de l'après-midi, alors qu'il tentait de confronter le témoin avec une déclaration antérieure, Me Martineau s'est insurgé avec fracas contre les interruptions de Me Jean Bienvenue, procureur de la poursuite, qui exigeait, en alléguant la règle de la preuve, que le témoin soit mis en présence de la déposition avec laquelle on voulait le mettre en contradiction.

"Ces interruptions sont indignes d'un procureur de la Couronne", a dit Me Martineau. Je ne puis tolérer cette hostilité de mon savant confrère qui transgresse la saine tradition de la procédure".

Une primeur mondiale

Le courtier devient un véritable professionnel

Par Jean d'Autane

"A titre de citoyens de la Province de Québec, nous pouvons tous être fiers du fait que de toutes les associations de courtiers du monde entier, c'est celle du Québec, la nôtre, qui la première a réussi à faire reconnaître officiellement le courtier comme un véritable professionnel, avec toutes les exigences que cela implique."

Le président du Conseil d'administration de l'association provinciale des courtiers d'assurance, M. Maurice Bernadin a fait cette déclaration hier soir, devant les membres de l'association pour la section de Québec.

M. Bernadin a ajouté que le bill privé par lequel l'association a reçu son statut professionnel a une portée considérable puisqu'il établit d'abord une différence nettement marqué entre l'agent d'assurance et le courtier. "Depuis cette date a-t-il dit, l'expression agent d'assurances désigne celui qui représente exclusivement un assureur."

Soulignant que la profession du courtier d'assurances en fait un conseiller professionnel envers le public, en matière d'assurances, M. Bernardin a déclaré que pour se donner un code d'éthique professionnelle les courtiers se sont inspirés des règlements de conduite et de discipline des autres corporations professionnelles.

Ce véritable code d'éthique mis en force en juillet 1964 implique deux importants comités prévus par la loi des courtiers d'assurances du Québec: Ces comités, qui assurent une application équitable des règlements de conduite et de discipline sont le Comité d'Etique et le Bureau de Discipline.

Le Sagittaire

L'association professionnelle a pour emblème le Sagittaire qui est, d'après la science du ciel et des planètes, le symbole caractéristique du sage et du conseiller.

De plus, M. Bernardin a mentionné que l'emblème de l'association du Québec pourrait très bien devenir, d'ici quelques années, le symbole unique du courtier à travers le monde, car l'an dernier à Paris, le délégué de l'Association au congrès du Bureau International des Producteurs d'assurances et de réassurances a donné l'autorisation d'utiliser le Sagittaire comme emblème à toute association qui atteindra au statut professionnel.

FAITS DIVERS

Une fillette de 4 ans perd la vie dans un accident

Johanne Lemelin, 4 ans, fille de Raymond a péri, hier dans l'incendie qui a ravagé un wagon des chemins de fer qu'on avait transformé en maison, en bordure de la rivière Etchemin, à St-Louis de Pintendre, dans le comté de Lévis. La mère de la bambine a subi des coupures à une main, et une profonde entaille à un bras en voulant secourir son enfant.

Selon les premiers rapports, l'explosion d'un poêle à l'huile dans la cuisine de la maisonnette serait à l'origine du sinistre qui a débuté vers 8 h. 30. M. Lemelin avait suitté sa demeure vers 7 h., pour se rendre à son travail, à Québec. Il a dit que tout semblait normal, à ce moment.

Le wagon a été complètement ravagé ainsi que tous les meubles et les biens de la famille Lemelin. Le feu avait déjà fait son oeuvre à l'arrivée des sapeurs de St-Louis de Pintendre. Mme Lemelin s'est blessée en tentant de sauver la petite Johanne qui était couchée sur le lit des parents. La mère de famille avait auparavant fui les lieux avec un autre de ses enfants, Odette, 2 ans. Elle aurait sûrement péri dans les flammes n'eut été de la prompte intervention de son frère, M. Raymond Fontaine qui demeure non loin de là.

Vers 10 h. 30, les pompiers retiraient le corps calciné des décombres. Une enquête du coroner a été ouverte, hier après-midi, à la morgue provinciale sous la présidence du Dr Roger Roberge. Mme Lemelin a été conduite à l'Hôtel-Dieu pour recevoir les premiers soins. Elle souffre également d'un violent choc nerveux.

x x x

La victime d'une collision était ivre

Un verdict de mort accidentel a été rendu, hier, à la morgue provinciale en rapport avec la mort de M. Jean-Marc Bédard, 22 ans, du 23 côte Bédard, à Notre-Dame-des-Laurentides, qui décédait, le 6 février dernier, vers 1 h., de la nuit, lors d'une violente collision frontale sur le boulevard Henri-Bourassa, à Charlesbourg. L'enquête était sous la présidence du Dr Adrien Tremblay. Le lieutenant Morin de la police de Charlesbourg avait enquêté sur cette affaire.

Il a été établi que lors de l'accident, M. Bédard conduisait le véhicule de Mme Julienne Cloutier, du 245, de la 91e rue est. La victime circulait sur la gauche de la route, et n'a pu éviter l'automobile de M. Roger Cloutier, 35 ans, du 471, de la 47e rue est. Ce dernier revenait de son travail et a subi de graves blessures lors de l'impact.

Une autopsie avait de plus révélé que Bédard avait 1.8% d'alcool dans le sang. Selon le Dr Richard Authier, médecin-légiste, la victime était dans un état d'ivresse avancé.

x x x

A demi enseveli

M. Adrien St-Laurent, 59 ans, du 71, rue Demers, à Québec, a vu la mort de près lorsqu'il a été à demi enseveli sous de l'engrais chimique, hier après-midi, en effectuant des manoeuvres pour le compte de son employeur International Fertilizers Ltd, sur le chemin du Foulon.

Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Bouchard. Son état serait toutefois satisfaisant.

Palais de justice

Des sentences suspendues pour deux incendiaires de la Beauce

Deux hommes qui avaient récemment enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir incendié un camp de bûcherons situé à proximité de la rivière Pikoba, dans le Parc des Laurentides, ont obtenu des sentences suspendues, hier, devant S.H. le juge Paul Roy.

L'incendie de ce bâtiment, propriété de Armand Roy, est survenu le 6 août '61.

Les inculpés sont, l'un un machiniste de 43 ans et l'autre, un conducteur de tracteur de 51 ans, tous deux de St-Georges de Beauce.

L'enquête de Gaston Cadrin a été ajournée au 23 mai

L'enquête préliminaire de Gaston Cadrin pour l'incendie présumément criminel de l'édifice La Tour s'est poursuivie au cours de la matinée, hier, et elle fut ensuite ajournée au 23 mai lorsque Me Anatole Corriveau annonça qu'il ne pouvait terminer sa preuve sans les dépositions de trois témoins qui n'avaient pu se présenter devant la Cour, hier, pour différentes raisons.

Jusqu'ici, je n'ai rien pour impliquer l'accusé et j'ai besoin de ces trois témoins, a affirmé le procureur de la Couronne.

Cette remarque peut résumer les témoignages d'hier qui n'ont eu qu'un caractère technique.

Au Parlement

Bijoux de Braque

Quelque 20,275 personnes ont visité l'exposition 'Bijoux de Braque" au Musée du Québec, entre le 23 mars et le 3 avril. Le directeur du Musée, M. Guy Viau dit que cette exposition qui avait duré un mois et demi à Paris avait attiré 36,000 personnes. A Montréal, l'exposition a attiré 24,000 personnes. Au Musée du Québec, l'exposition se poursuit jusqu'au 18 avril.

Fernand Leduc

Le Musée d'art contemporain de Montréal présentera, du 12 avril au 8 mai prochain, une exposition de tableaux du peintre Fernand Leduc. Il s'agit d'une collection de quarante peintures à l'huile "grands formats" datant des années 1960-1965 dont les dimensions atteignent jusqu'à six pieds par neuf pieds. Ces tableaux manifestent le souci d'une peinture murale intégrée à l'architecture. L'abastraction géométrique en est le thème.

Centre culturel

Le Secrétaire provincial, M. Bona Arsenault annonce que le projet de construction d'un centre culturel et de loisirs dans la Cité de Saint-Hyacinthe a été officiellement approuvé. Le coût de la construction est estimé à $590,750. Ce montant sera payé à raison de $113,333.33 par le gouvernement fédéral, $113,333. par le provincial, et $348,333.34 par la municipalité.

Parc Provincial

Le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, M. J.A. Couturier annonce que la réserve de chasse et de pêche du Saint-Maurice, créée en 1963, deviendra un parc provincial le premier novembre 1966. Cette réserve, d'une superficie de 131 milles carrés, était administrée jusqu'à maintenant par le Syndicat de la Réserve du Saint-Maurice Inc.

Agriculteurs

Le ministère de l'Agriculture rappelle aux agriculteurs qu'il est absolument inutile d'adresser des demandes au ministre ou autres hauts fonctionnaires du ministère pour obtenir des subventions pour l'achat de tracteurs ou autres instruments aratoires. Le ministère recommande plutôt de s'adresser à l'agronome du comté.

Antonin-F. Belleau inc.
courtiers d'assurances agréés
Normand Harvey, adjoint
475 chemin Ste-Foy (suite 11)
Québec 6 — Tél. : 681-6279

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

DÎNER SPÉCIAL DE PÂQUES
au MANOIR St-Castin
(servi de 6.00 hres 9.00 hres)

Le Chariot de Hors-d'oeuvre
Le Consommé Royal ou La Crème de Laitue
$4.70 Le Jambon de Pâques en croûte
$5.00 Le Contrefilet de boeuf rôti.
$4.50 Le Suprême de chapon Romaine
(demi-prix pour enfants en bas de 10 ans)

Pommes croquettes - Haricots verts au beurre
Salade Vinaigrette

Nos Alignardises - Le Gâteau Pascal
Marignan aux fraises fraîches -
Salade de fruits au Kirsch
Thé Café Lait
Guy Parmentelot, chef de cuisine

INNOVATION

A partir de samedi le 9 avril, ainsi que tous les samedis suivants, nos salles à manger Café Normand et la grande salle St-Castin, seront ouvertes de 6.30 hres à 9.30 hres.

MUSIQUE TOUS LES SAMEDIS SOIR, AINSI QUE LE DIMANCHE DE PÂQUES, AVEC PETER NOVAK et son violon.

DANSE AVEC ORCHESTRE TOUS LES SAMEDIS SOIR, AU CAFE NORMAND, de 9.30 hres à 1.00 hre.

Pour réservations: 849-4461 J.-Robert Leclerc, Gérant

Nouvelle convention collective

Une nouvelle convention collective vient d'être signée entre la direction de la compagnie Sicard (usine de la rue Bennett à Montréal) et le Syndicat national des employés de Sicard (CSN), affilié à la Fédération nationale de la Métallurgie (CSN).

Cette convention, d'une durée de trois ans, accorde aux employés une augmentation de salaire de 45 et 83 cents, et une rétroactivité de $200.

Les principaux avantages obtenus sont : une clause interdisant les contrats à forfait, dix fêtes garanties payées par année, des primes de nuit de 11 cents cette année et de 13 cents l'an prochain, un régime de vacances de 3 semaines après dix ans et 4 semaines après 20 ans, un régime d'assurance-groupe dont l'employeur paie 60% du coût et l'employé 40% et cinq congés-maladie par année. Cette dernière clause marque d'ailleurs un précédent dans le domaine de la métallurgie.

C'est la première convention collective que ces 75 syndiqués signent depuis qu'ils se sont affiliés à la CSN.

47e assemblée annuelle des ingénieurs

MONTREAL, Qué. — Vendredi et samedi, le 15 avril, et 16 avril, 1966, la Corporation des ingénieurs du Québec tiendra sa 47ième assemblée annuelle de ses membres, à l'hôtel Château Frontenac de Québec.

L'assemblée générale des douze mille membres de la Corporation des ingénieurs se fera en deux étapes :

Vendredi le 15 avril, est consacré à des comités d'étude : "Corporation vs Régie d'Etat". "Responsabilité Professionnelle". "Le Génie Conseil dans l'avenir". Cette journée sera couronnée par un diner auquel S. H. le maire Gilles Lamontagne souhaitera la bienvenue aux membres de la Corporation des ingénieurs du Québec. La soirée sera consacrée à l'analyse du rapport de la commission Demers sur les critères d'admission à la Corporation.

Samedi, le 16 avril — Lecture et discussion des rapports annuels des comités, présentation du nouveau conseil, rapports des comités d'étude du vendredi, résolutions au nouveau conseil.

Le tout sera suivi par un diner d'apparat et danse. A ce banquet, les ingénieurs auront l'avantage d'entendre l'hon. Jean-Luc Pépin, ministre des Mines et des Relevés Techniques.

Constatation de la Fédération des SSJB

Le choix des carrières, un facteur important pour la promotion de la société québécoise

A l'occasion du présent congrès de la Fédération des conseillers d'orientation, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec rappelle qu'à la suite de son congrès spécial sur l'éducation, tenu les 25 et 26 février, à Québec, plusieurs résolutions touchant le vaste domaine de l'orientation n'ont pas reçu une publicité adéquate.

Par la voix de ses délégués, la Fédération des SSJB du Québec considère que notre réforme scolaire ne doit pas aboutir à l'impasse des dernières années et afin d'éviter le gaspillage de nos ressources humaines, elle souligne la nécessité de mettre à la disposition des jeunes des services de consultation en matière d'orientation.

Il importe à un mouvement comme le nôtre, dans un moment aussi décisif de notre devenir d'être informés de nos besoins en effectifs et de s'assurer que les corps professionnels, que les facultés universitaires, que les instituts de technologie sont en mesure d'accepter tous les candidats qualifiés.

L'école polyvalente et le système des options, s'ils favorisent le développement de chacun, représentent tout de même une pierre d'achoppement puisque dans ce monde de choix, l'étudiant devra assumer des décisions en toute connaissance de lui-même dans une nette perception du monde scolaire et professionnel.

C'est pourquoi nous avons formulé les résolutions suivantes :

1) Que les conseillers d'orientation, engagés dans le milieu scolaire, soient en assez grand nombre, dans une proportion conseiller - élève, pour que ces spécialistes répondent adéquatement aux besoins d'orientation, surtout en ce qui a trait à la maturité du choix professionnel ou vocationnel.

2) Que soit maintenu, rattaché au service d'orientation, le poste de professeur d'information scolaire et professionnelle. Ce spécialiste répond à une nécessité dans une société qui évolue sans cesse.

3) Que les facultés universitaires basent leur choix de candidat sur autre chose que la valeur douteuse d'un seul dossier académique et que soient établies des normes valables et une série d'examens psychométriques appropriés.

4) Que le ministère de l'Education incite les commissions scolaires régionales, là où il existe des cours de recyclage et de perfectionnement pour les adultes, à mettre à la disposition du public l'ensemble des services d'orientation afin de faciliter aux travailleurs le choix de cours utiles, voire indispensables.

5) Que des demandes soient faites aux associations professionnelles et aux dirigeants des grandes disciplines pour que soient établis, le plus tôt possible, les besoins en personnel au cours des années à venir.

6) Que soient installés au niveau universitaire des services de consultation.

7) Que l'érection d'autres universités soit hâtée si le nombre limité de sièges demeure le critère dominant de l'acceptation ou du refus de candidats.

8) Que, vis-à-vis l'établissement du système d'options graduées et toutes les implications qui en découlent, le ministère crée, au niveau régional et sous coordination provinciale, un poste de recherche en éducation. Ce spécialiste s'appliquerait à construire des inventaires de connaissances statistiquement valables, à établir les normes de promotion, à évaluer la difficulté des matières des programmes, à proposer des agencements de matières homogènes, à découvrir les aptitudes sous-jacentes aux diverses disciplines et à faire le point sur les facteurs déterminant le succès académique. Ce spécialiste, pour favoriser la démocratisation de l'enseignement devrait pouvoir analyser les éléments qui interviennent localement dans le taux de scolarisation.

En ce qui a trait à l'orientation, nous avons aussi émis des voeux :

1) Que des services personnels complets soient mis à la disposition des élèves, tant au primaire qu'au secondaire et cela dans toute la province ,conseiller d'orientation, professeur d'information scolaire et professionnelle, psychologue scolaire et psychologue clinicien, travailleur social et optométriste).

2) Que le gouvernement crée un organisme de contrôle des normes exigées par l'industrie ou par les écoles de formation professionnelle pour qu'il n'y ait aucune surenchère et aucun gaspillage de nos ressources humaines. Ainsi, de pair avec et non contre la démocratisation de l'enseignement pourrait s'effectuer la démocratisation du travail.

Les dirigeants des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, réunis lors de ce congrès spécial, souhaitent que notre Société québécoise soit protégée contre les contingences d'un système en pleine évolution et dont le rythme d'accélération dépasse parfois la capacité de compréhension d'une bonne partie de la population.

● MEILLEURE RECRUE — Le signaleur Michel Fournier, à droite, reçoit un certificat et une boucle du lieutenant-colonel Jean Lefebvre, commandant de la Citadelle de Québec, pour s'être classé la meilleure recrue au dépôt régimentaire du Royal 22e Régiment à la Citadelle de Québec. Le signaleur Fournier qui est natif de Shannon, Qué., est membre du corps des transmissions de l'Armée canadienne.

Revenus nets réalisés par le Canadien Pacifique en 1965

MONTREAL (P.C.) — Le Canadien Pacifique, dans son 85e rapport annuel publié hier, déclare, pour l'exercice 1965, un revenu net de $41.5 millions provenant du rail et de sources diverses et de $25.6 millions de Canadian Pacific Investments Limited, sa filiale en propriété exclusive.

Le revenu net du rail et de sources diverses, après déduction des frais fixes et exclusion des revenus de CPI, a été inférieur de $2.6 millions à l'exercice 1964. Le revenu net de CPI accuse une augmentation de $6.4 millions.

Des $25.6 millions nets rapportés par CPI, la compagnie-mère a reçu le montant de $20.1 sous forme de dividendes. Le solde a été viré au compte du revenu non réparti de CPI.

Les $41.5 millions du revenu net provenant de l'exploitation ferroviaire et de sources diverses autres que la CPI, après attribution de dividendes de 4 pour cent sur les actions privilégiées, ont donné $38.1 millions de revenu disponible pour dividendes sur actions ordinaires et pour réinvestissements ou $2.65 par action ordinaire. Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires se sont élevés à $1.25 par action, au regard de $1.50 pour l'exercice précédent.

L'année 1965 a produit un volume sans précédent de biens à transporter, portant les revenus du rail à un nouveau sommet de $518 millions, un accroissement de $7.9 millions sur le précédent sommet atteint en 1964.

Les revenus nets du rail ont été de $40.2 millions, soit $3.2 millions de moins qu'en 1964, après déduction faite d'une provision de $29.7 millions pour impôts sur le revenu. Le taux de rendement sur le montant net du capital investi dans le chemin de fer a été de 3.2 pour cent.

Conférence du Père F. Conti

La Fraternité Canadienne — Amitié et culture invite ses membres et amis à une conférence, le mardi 12 avril, à 8 h. 30 p.m. à la salle des Pères du Sacré-Coeur, 71, rue Ste-Ursule.

Le Père François Conti prononcera une causerie sur l'Italie. Des chants de folklore italien seront aussi interprétés par le Père Conti et le Père Lionel Signorati.

M. Igino Renosto présentera le conférencier et M. Giuliano Manera le remerciera.

● Le capitaine François Richard vient d'être affecté au 1er bataillon Royal 22e Régiment où il sera employé comme officier commandant de la compagnie de commandement. Le capitaine Richard était auparavant sous-adjoint au Quartier-Maitre Général du District Militaire de l'Est à Québec. Natif de Québec, le capitaine Richard a fait ses études au Collège des Jésuites et à l'Université Laval. Il fut commissionné au Royal 22e Régiment le 21 novembre 1955. Il a par la suite servi en Allemagne de l'Ouest, au camp Valcartier et comme officier résident à l'Université Laval. Il a terminé l'an dernier un cours de deux (2) ans à l'école d'état-major de l'Armée Canadienne à Kingston en Ontario. Il est marié et père de trois enfants : Pierre, Louise et Charles.

Décès de M. F.-X. Daigle

M. F.-X. Daigle, employé de la cie d'Autobus de Charlesbourg pendant 39 ans, est décédé à l'âge de 80 ans et 1 mois. Il était l'époux, en premières noces de feu Alice Beaumont et en secondes noces de dame Cécile Bédard. Il était domicilié au 8454, 1ère avenue.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Gérard Daigle (Marie-Rose Marcoux), Xavier Daigle (Fernande Pageau), René Potvin (Yvonne Daigle), Mlles Gemma et Jeanne d'Arc Daigle, MM. et Mmes Lucien Daigle (Jacqueline Genest), Bernard Gélinas (Jacqueline Daigle), Marcel Daigle (Jeanne Kirouac), M. Jean-Pierre Daigle; son beau-père, M. Alphonse Bédard, de Courville; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Eugène Bédard (Blanche Martineau), Léopold Bédard (Cécile Poitras), Rosaire Bédard (Aimée Racine), Mme Albert Bédard (Marie-Rose Desgagnés), et M. Philippe Bédard. Il comptait 21 petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi après-midi en l'église de Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e rue est, Charlesbourg.

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

CONCOURS
ENTREPOSAGE DE FOURRURE

CONFIEZ L'ENTREPOSAGE DE VOTRE FOURRURE AUX GRANDS SPECIALISTES DE J.-B. LALIBERTE LTEE ET GAGNEZ UN BON DE $300

EN NOUS CONFIANT VOTRE ENTREPOSAGE COMMANDEZ UN NETTOYAGE MARANDARIZING ET GAGNEZ LE DOUBLE $600

COMPOSEZ AUJOURD'HUI MEME 525-4841

Seuls les spécialistes de J.-B. Laliberté donnent à vos fourrures autant de petits soins... Avant d'être suspendu dans une voûte ultra-moderne, votre manteau de fourrure subit un examen minutieux par des experts et un estimé gratuit est fourni sur les réparations jugées nécessaires. Vous avez l'assurance d'une protection absolue contre les mites, le vol, le feu et la chaleur, car la température est constamment contrôlée. Ne manquez pas de commander un bon nettoyage MARANDARIZING, ce fameux procédé scientifique qui donne une vie nouvelle à votre fourrure, tout comme un bon shampooing ranime votre chevelure. COMPOSEZ 525-4841. Nous irons chercher vos fourrures.

Pour votre DINER DE PAQUES

JAMBON TENDRE et DELICIEUX

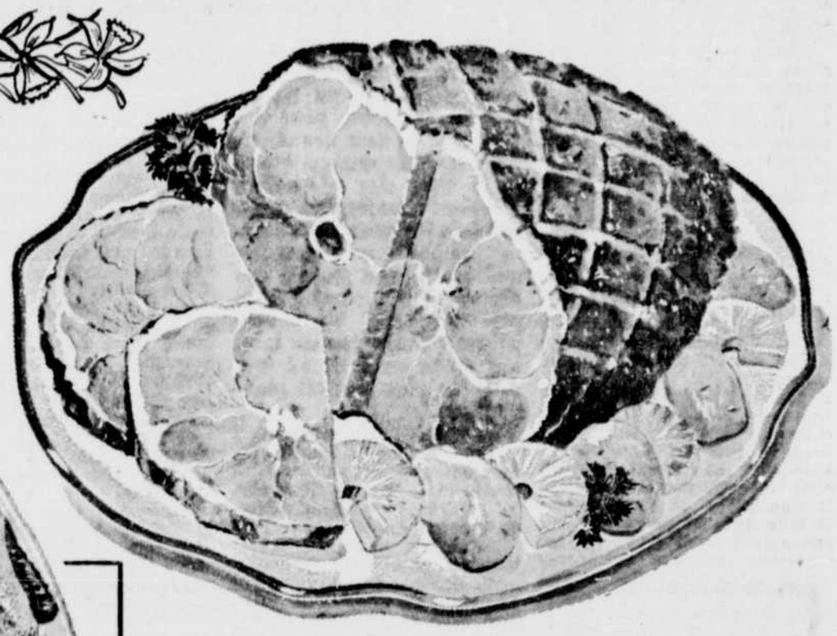

DINDES CAT. "A" Fraiches abattues. Environ 15 lbs. lb .43

POULETS Eviscéré, catégorie utilité, 6 lbs et plus. lb .55

B. B. Q. Frais, catégorie "A" 3 à 4 lbs. Eviscérés lb .42

POULES Cat. "A" Fraiches, 5 lbs et plus. Eviscérées lb .48

T. Bone Steak Bien trimé lb $1.05

CROUPE DE BOEUF Tant qu'il y en aura lb .30

Filet mignon de Boeuf lb $1.10

COTTAGE ROLL. La livre complet .69

FESSE fumée La livre .59

EPAULE fumée — genre "picnic" — La livre .47

BACON Complet, la livre .55

Devant de veau DE LAIT 8 à 15 lbs la livre .35

Derrière de veau DE LAIT Environ 12 à 15 lbs LA LIVRE .55

Chops veau lait La livre, à partir de .55

Soc et longe DE PORC la livre .55

Chops de porc maigre, la livre .59

Surlonge désossée de boeuf Complet .79

Rosbif épaule .59

Saucisse FRAICHE, 3 livres pour $1.00

Nous ne vendons que des VIANDES INSPECTEES

Venez ou commandez par téléphone — Service de livraison dans la ville et la banlieue.

CARRIER & GOULET LTEE

35 rue Du Pont, Québec Tél. : 522-5291

VENDREDI SAINT : MAGASIN OUVERT DE 8H.00 a.m. à 9H.00 p.m.

LUNDI DE PAQUES FERME

Demandes soumises aux compagnies de chemin de fer

Une seule clause serait une pierre d'achoppement

Par DAVE BUTLER

MONTREAL (P. C.) — Une seule clause dans les demandes soumises aux compagnies de chemin de fer canadiennes par l'un des trois groupes de cheminots non-itinérants pourrait s'avérer la pierre d'achoppement à la conclusion rapide d'un accord pour le renouvellement d'un contrat collectif de deux ans.

La Fraternité canadienne des cheminots, des employés du transport et autres ouvriers — CTC-réclame un règlement stipulant que tout changement matériel dans les conditions de travail ou toute modification des conditions d'embauche seront sujets à des négociations.

Des 100,000 employés sédentaires qui négocient présentement de nouvelles conditions de travail, environ 23,000 d'entre eux sont représentés par la Fédération canadienne des cheminots. Il s'agit des employés du bureau du CN et du CP ainsi que le personnel des voitures-restaurants, des wagons-lits et des voitures de 1ère classe.

De la façon que les sociétés ferroviaires conçoivent cette clause, ce serait admettre pour la première fois l'influence syndicale dans un domaine de tous les temps considéré comme exclusif à la partie patronale et les compagnies de chemins de fer sont disposées à lutter pour préserver ce secteur patronal.

En plus de donner aux syndicats un pouvoir accru dans les négociations, cette clause pourrait avoir pour effet de forcer les sociétés de chemin de fer à une confrontation dans le conflit qui mijote depuis 1958 au sujet des trains sans changement d'équipe.

L'expression "sans escole" est dérivée de l'élimination des points de retour et arrière par les équipages. A l'époque maintenant révolue des locomotives à vapeur, celles-ci devaient arrêter à tous les 10 milles pour faire soit le plein d'eau, prendre d'autre charbon, etc. L'équipage ne faisait que ce court trajet et revenait à son point de départ à bord d'un autre train filant en sens inverse.

Economies

Avec l'apparition des locomotives diesel qui n'ont besoin de vérification qu'à tous les 2,000 milles, il n'était pas nécessaire d'arrêter aussi souvent. Les compagnie ont alors commencé à conduire les équipages beaucoup plus loin avant de leur permettre de revenir à leur point de départ.

Non seulement les compagnies épargnaient-elles ainsi de l'argent en éliminant les points où s'effectuaient les services d'inspection et de maintien, mais elles réalisaient également des épargnes avec l'élimination des équipes préposées aux travaux d'entretien. Avec l'avènement des nouveaux trains plus rapides, les équipes devaient voyager sur de plus longues distances pour le même salaire sans toutefois travailler de plus longues heures.

Au début d'avril 1958, un train du Canadien National assurant la liaison entre Moncton, N.-B. et Sydney, N.-E., a commencé à faire le trajet sans s'arrêter à Truro, N.-E., et au village de Havre Boucher, N.-E. C'était le premier trajet sans escale effectué par une compagnie ferroviaire dans l'est du Canada et les syndicats de cheminots itinérants ont immédiatement proteste.

La Fraternité des agents de train, qui avait pris l'initiative des protestations, s'est plaint de ce que le Canadien National avait "clairement" indiqué qu'il entendait poursuivre cette pratique en dépit de l'opposition des équipages.

Des trajets sans escales avaient été inaugurés beaucoup plus tôt dans l'Ouest canadien mais chaque fois que cela se produisait dans l'Est du pays, l'opposition syndicale se faisait de plus en plus forte. L'affrontement s'est produit en octobre 1964.

Le CN se ravise

Un train parti de quelque part en Ontario à destination du Manitoba a passé outre au point de retour en arrière à Nakina, Ont. Sans avertissement 2,800 employés se sont dit indisposés ou malades, menaçant ainsi d'interrompre le trafic transcontinental par un arrêt de travail.

Devant ce développement, les autorités du CN se sont avisées en acceptant de retarder tous les voyages sans arrêts intermédiaires jusqu'à ce que la situation soit étudiée par un observateur impartiel nommé par le gouvernement fédéral Le premier ministre Pearson confia cette tâche au juge Samuel Freedman, de Winnipeg, qui présida une commission d'enquête industrielle.

Plusieurs organismes intéressés ont soumis des représentations à la commission mais la vraie bataille a fait rage entre le CN dans un coin et un groupe de trois syndicats dans un autre coin. Ce sont la Fraternité des mécaniciens de locomotives, — ind. — la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives — CTC — et la Fraternité des agents de train — CTC. Les syndicats ont tenté d'entraîner le Canadien Pacifique dans la dispute en suggérant au juge Freedman d'inviter le CP à y participer- la société privée a cependant refusé sous prétexte que les attributions de la commission d'enquête en s'appliquaient pas à elle.

L'attitude du CN était que les trajets sans arrêts intermédiaires étaient en résultat inévitable des progrès technologiques. La compagnie soutenait que ces trajets étaient nécessaires pour hausser la position concurrentielle de la compagnie en accélérant le service et en réalisant des épargnes.

Arguments syndicaux

Les syndicats estimaient que si les changements continuaient à s'effectuer sans qu'ils n'aient eux-même un mot à dire, cela pourrait aboutir à une réduction du nombre des emplois. Ils arguaient que des néciations entre les deux parties sur la question des trajets sans arrêt constitueraient un instrument grâce auquel les employés pourraient obtenir "une protection raisonnable contre toute conséquence adverse découlant de modifications dans les opérations".

Le juge Freedman a présenté son rapport en novembre dernier. Tout en reconnaissant la nécessité pour les sociétés de chemin de fer de poursuivre les trajets sans arrêt intermédiaire, il a recommandé que ces trajets fassent l'objet de négociations.

La compagnie avait déjà offert de compenser ses employés pour les pertes encourues par la vente de leurs maisons et d'autres dépenses occasionnées par ces trajets sans arrêt. "Le CN se disait également disposé à entamer des pourparlers avec les représentants syndicaux pour déterminer si oui ou non un accord volontaire pouvait être conclu... par voie de négociations de préférence par voie de législation..."

Néanmoins, la présente requête de la Fraternité canadienne des cheminots sédentaires va beaucoup plus loin et le CN a dit qu'il exigera des explications plus détaillées des conséquences de cette clause avant même de la prendre en considération.

Peut-être une distraction

Par Jacques JOBIN

Un observateur attentif a noté qu'en certain domaine le gouvernement central ne semble pas tellement être au courant du fait que Québec est la capitale du Canada français, cité de type et d'expression purement français.

En conséquence, le gouvernement d'Ottawa, par son ministère des Travaux publics, a envoyé des esquisses et des descriptions préliminaires uniquement en anglais à la Commission d'urbanisme de Québec.

Ces esquisses ont été présentées à la Commission d'urbanisme pour illustrer le projet de construction d'un édifice de $2 millions qui sera occupé par le ministère fédéral du Revenu, à côté de l'édifice de l'assurance-chômage, en face du marché St-Roch.

L'observateur qui nous a signalé la chose, mais qui veut conserver l'anonymat, s'étonne que le gouvernement du pays ne reconnaisse pas le bilinguisme dans l'un de ses agissements alors même qu'il a institué une commission royale d'enquête sur le sujet.

A la consultation des descriptions préliminaires, cependant, on note que les spécialistes d'Ottawa promettent des plans et devis définitifs qui seront rédigés dans les deux langues.

Mis au courant de cette insertion notre informateur a répliqué que la Commission d'urbanisme a approuvé le projet suivant les esquisses et descriptions préliminaires et que c'est à ce stade des procédures que c'est le plus important puisque la Commission d'urbanisme de la ville doit donner ou refuser son approbation.

La poste, vendredi et lundi

Le maitre de poste, M. A.-G. Turcotte, nous avise que Vendredi Saint, le 8 avril 1966 sera observé comme suit, dans le service des Postes à Québec:

Livraison à domicile — Aucune, sauf des lettres par exprès.

Vestibules — Bureau-chef, rue St-Paul et toutes les stations postales, ouverts de 8.00 a.m. à 10.00 a.m.

Cases louées — Les correspondances reçues entre les heures ci-dessus mentionnées y seront distribuées.

Guichets: — Fermés toute la journée.

Sous-bureaux — Fermés toute la journée.

Levée des boites aux lettres — Cédule du dimanche.

Acheminement des correspondances — Comme aux jours ordinaires.

Le maitre de Poste, M. A.-G. Turcotte, nous avise que lundi le 11 avril 1966, LUNDI DE PAQUES, le service des Postes à Québec sera celui d'un jour ordinaire.

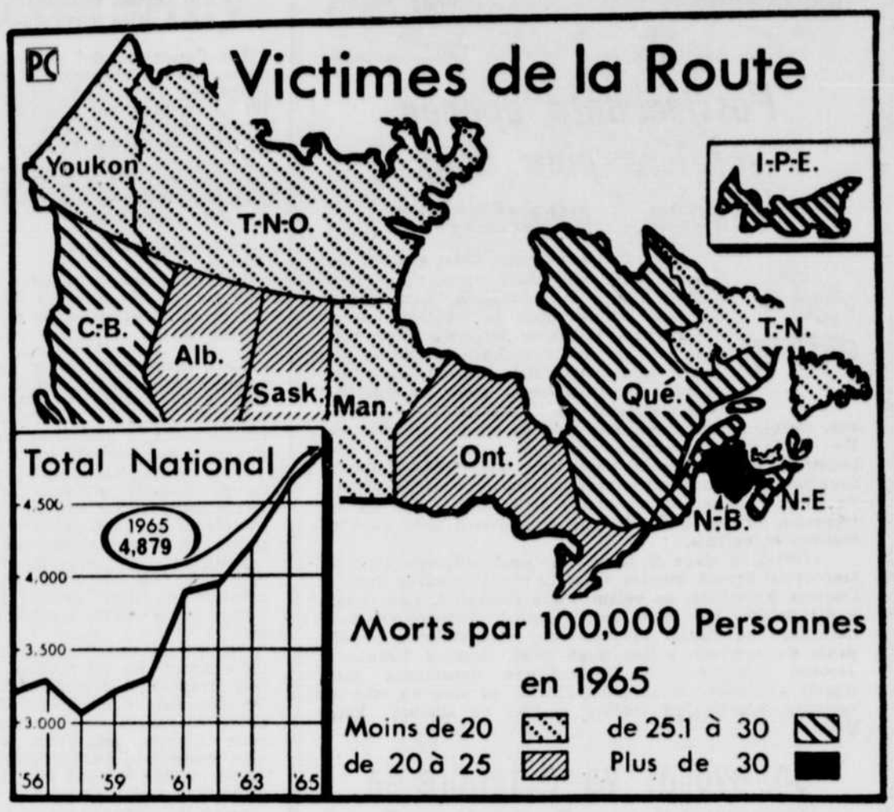

● **AUGMENTATION DES TRAGEDIES ROUTIERES — Le nombre des tragédies routières a de nouveau augmenté au cours de 1965 au Canada, passant de 4,655 à 4,879. Le Nouveau-Brunswick a enregistré le taux de mortalité le plus élevé avec 32.2 décès par 100,000 habitants. Le taux le plus bas a été enregistré par Terre-Neuve, soit 14.6. Voici le taux des tragédies routières pour les autres provinces: Colombie-Britannique, 28.7 p.c.; Nouvelle-Ecosse, 28.4 p.c.; Québec, 27.7 p.c.; Ontario, 24.4 p.c.; Saskatchewan, 23.9 p.c.; Ile-du-Prince-Edouard, 23.3 p.c.; Alberta, 21.5 p.c.; Yukon et Territoire du Nord-Ouest, 17.9 p.c. (Graphique P.C.)**

Participez à notre grand CONCOURS
du TIMBRE PROVINCIAL
doté de magnifiques cadeaux

Si vous n'avez pas encore reçu votre livret de timbres gratuits avec coupon de participation gratuite au grand concours du printemps découpez le coupon inclus ci-bas dans cette annonce et déposez-le chez le marchand qui affiche l'enseigne du timbre PROVINCIAL.

$4000. DE PRIX
100 PRIX — 100 GAGNANTS

— — 1er PRIX — —
UN VOYAGE EN EUROPE
pour 2 personnes via SABENA
LIGNES AERIENNES BELGES

Toutes dépenses payées, $500 d'argent de poche, une gardienne pour 2 semaines ou $60. en argent.
(séjour organisé par Voyages Claude Michel Inc.)

ou GAGNEZ UN DES MAGNIFIQUES PRIX SUIVANTS:
1 batterie de cuisine JEHANE BENOIT
1 ensemble HOSTESS ECONOMY 40 mcx
1 ensemble entretien ménager ECONOLUX, aspirateur et polisseuse offert par le
CERCLE D'ECONOMIE DE LA FUTURE MENAGERE
1 laveuse automatique RCA WHIRLPOOL
3 téléviseurs portatifs WESTINGHOUSE
1 tondeuse à gazon électrique G.E. avec 50' de corde
1 ensemble de 4 malles DIONITE pour dames
1 ensemble de 2 malles DIONITE pour hommes
3 séchoirs à cheveux DANBY
3 couteaux à dépecer électriques DANBY
85 ensembles de 2 tasses et 2 soucoupes en porcelaine anglaise

EXIGEZ "Timbre PROVINCIAL" AVEC TOUS VOS ACHATS

TIMBRE PROVINCIAL
VOYAGEZ AUX FRAIS DU TIMBRE PROVINCIAL
Coupon de Participation
$4,000 DE PRIX 100 PRIX 100 GAGNANTS
Les personnes choisies doivent répondre à une question-concours facile avant de se mériter un prix.

Mme ou M.: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél: _____

CHEZ TOUS LES MARCHES: SERVICE & PRIX SP
CHEZ TOUS LES MARCHES: Epic. Inc. JÉCO

EGALEMENT CHEZ TOUS LES MARCHANDS AFFILIES QUI AFFICHENT L'ENSEIGNE DU TIMBRE PROVINCIAL

Heureuses Pâques
Les marchés S.P.
offrent à la ménagère avisée un choix incomparable à des prix inégalables pour les repas de célébration de PAQUES

SERVICE & PRIX SP
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

JAMBON CUIT AVEC OS
Prêt à servir
Complet
ou un bout ou l'autre
LEGRADE SWIFT HYGRADE
la livre .69

BACON HYGRADE C.O.V. La livre .85
FILET DE SOLE FRAIS La livre .69

EXIGEZ "Timbre PROVINCIAL" AVEC TOUS VOS ACHATS

HEURES D'AFFAIRES:
Vendredi Saint, ouvert de 8h. a.m. à 9h. p.m.
Fermé toute la journée LUNDI LE 11 AVRIL

MOUTARDE SCHWARTZ Bocal 16 oz .21
OEUFS FRAIS SP "A" GROS La douz. .63
PECHES DEMIES DEL MONTE 3 boites 29 oz 1.00
ANANAS TRANCHES DOLE Boite 20 oz .39
CONFITURES DE FRAISES HABITANT - ECONOMIE .06 Bocal 24 oz .59
BISCUITS LIDO CHOCO JELLY 2 cellos 24 bis .89

THE SALADA 60 sacs .79
POIS VERTS IDEAL Grosseurs assorties, choix 6 boites 20 oz 1.00
Pamplemousses de la Floride (Grosseur 48) A chair blanche. Savoureux 10 pour .69
SOUPE LIPTON POULET et NOUILLES 4 paquets 2 enveloppes (soit 8 envs) 1.00
CREME GLACEE SP 3 chopines .55 ECONOMIE .14

RADIS JEUNES ET CROQUANTS 2 celles pour .15 ECONOMIE .10
ECHALOTES DE LA FLORIDE, FRAICHES ET CROUSTILLANTES 3 paquets pour .25 ECONOMIE .10
NOIX DE COCO DE PORTO-RICO Chacune .19 ECONOMIE .06

LIQUEURS DOUCES ROYAL CROWN 6 CANETTES 10 oz .49
CHOCOLATS ASSORTIS CHEST DE LOWNEY'S Boite 2½ livres $1.69 ECONOMIE .30
BATONS PRETZELS DE CHRISTIE Bte 7½ oz .31
PAPIER ALUMINIUM REYNOLDS 12 pouces Rouleau 25 pieds .35
MARMELADE GOOD MORNING Bocal 24 oz .55
JUS ANANAS ET PAMPLEMOUSSES AYLMER "DIET" Bte 20 oz .25
MARINADES SUCREES HABITANT Bocal 24 oz .45
POIRES BARTLETT DEL MONTE Bte 20 oz .47
ATOCAS OCEAN SPRAY Bte 15 oz .29
GELEE LUSHUS Emballage de 6 paquets 3 oz .59
RAISINS CREAMCO Bte 15 oz .33

Le coût du transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Charlevoix, la Beauce, Portneuf et Saguenay.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
LIVRAISON GRATUITE avec toute commande de 3 dollars et plus.

Pour vos FRIANDISES DE PAQUES
Assortiment complet de chocolat. Bonbonnières et bonbons de toutes sortes.

GAGNEZ UN MAGNIFIQUE STÉRÉO FLEETWOOD
offert en collaboration avec PRODUITS DIAMANT LTÉE
Le tirage aura lieu le 25 AVRIL 1966

Remplissage à tarte aux pommes .37 aux cerises .43 aux bleuets .57
VACHON — BOITE 20 OZ

MELANGE A GATEAUX TWINKLE 4 pqts 15 oz .89
ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE, PAR JEHANE BENOIT Vol. 12 .99
VERRES MODELE TULIPE IMPORTES, VERRES TAILLES A LA MAIN. Cette semaine VERRE A JUS pour seulement .29 Avec un achat de $3.00 du jeudi au mercredi soir de la semaine suivante.

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS HUILE MAZOLA DE MAIS Bouteille 32 oz .99 Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS OLIVES CORONATION FARCIES MANZANILLA L-P. Bocal 15 oz Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
Participez au grand concours du TIMBRE PROVINCIAL, gagnez les prix suivants: ● 100 PRIX ● 100 GAGNANTS
$4,000. EN PRIX
1er PRIX UN VOYAGE en EUROPE pour 2 personnes, via Sabena, Lignes Aériennes Belges. Toutes dépenses payées, $500. d'argent de poche, une gardienne pour deux semaines ou $60.00 en argent. (Séjour par Claude Michel Inc.)
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS 2 sacs de 10 livres SUCRE CARTIER Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS 1 sac de 7 livres FARINE PURITY Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
(CES 4 ITEM APPARAISSENT DANS VOTRE LIVRET)
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS MIEL LIQUIDE KRAFT Bocal 24 oz .65 Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS GHERKINS SUCRES GATTUSO Bocal 12 oz .59 Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS OIGNONS SUCRES GATTUSO Bocal 12 oz .59 Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
100 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS GATEAU DE PAQUES SIMARD 9 pouces diamètre 1.25 Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS Avec chaque achat d'une valeur de 1.00 chocolat Pâques Maurice Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS 2 BOITES 20 OZ POIS VERTS IDEAL CHOIX No 2 Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS 2 cellos de 16 oz ARACHIDES BLANCHES KRISPY KERNELS Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril
100 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS avec achat de $10.00 UN COUPON PAR FAMILLE Au magasin seulement - jusqu'au 9 avril

Par Jacques REVELIN

Passionnante épopée routière pour deux "sages" aventuriers

A trente ans un homme n'est pas encore un "croulant", même s'il n'appartient plus à la génération "dans l'vent". Quand on est dans la trentaine, on se sent dans la pleine force de l'âge. C'est la période de l'existence jugée la plus favorable pour faire quelque chose sortant de l'ordinaire, avant d'approcher prudemment la quarantaine. A trente ans, certes, on ne croit plus être en mesure de déplacer les montagnes. Puisqu'on est "mûr", une audace plus mesurée réduit alors le degré des ambitions. Tentantes sont toutefois encore les aventures mais c'est la plupart du temps avec une bonne marge de sécurité qu'on les entreprend, surtout quand vivent et poussent près de vous femmes et enfants.

C'est à ce stage de la vie que sont parvenus les deux Québecois devant bientôt s'élancer de Vancouver vers le Château Frontenac, au volant d'une Renault-8. Leur photo a été publiée hier dans notre journal. Aujourd'hui, voici davantage de détails sur ces deux sympathiques participants du prochain rallye Shell 4000, Richard Drouin et Jacques Beaudet, qui forment une dynamique paire d'amis particulièrement actifs l'hiver, au sein du club de voitures sports Cerf Québec et l'été au Quebec Yatch Club.

Un avocat va défendre la cause d'une Renault - 8

Richard Drouin a 33 ans. C'est l'aîné du duo. On devrait l'appeler "Maître" puisqu'il est avocat mais ceux le connaissant bien savent que sa simplicité facilite son contact. Quand on parle de lui on a coutume de l'appeler Dick Drouin.

Avant de se passionner pour le sport automobile, il fut un excellent joueur de basketball sachant tirer profit de sa haute taille. Membre de l'équipe du Rouge et Or de l'Université Laval, il en devint aussi le "coach", une fonction qu'il a remplie quelque temps avant son entrée au club Cerf dont il fut l'un des présidents et demeure un solide pilier. Drouin s'est associé à Beaudet en 1963. Depuis, l'avocat participe aux rallyes à titre de navigateur, une fonction qui le maintient la plupart du temps à l'écart du volant, sans le désolidariser du conducteur. L'un pilote et l'autre dirige. A l'adresse du premier se combine la perspicacité du second. Dans un rallye il faut allier ces deux qualités de base pour espérer triompher. Dick Drouin est manifestement un excellent navigateur ayant maintes fois fait ses preuves. Sa mémoire est particulièrement surprenante, dit-on. Il a la rare faculté de retenir les instructions après les avoir consultées au début d'un parcours. C'est un atout précieux permettant d'éviter les pénalisations et d'anticiper les particularités d'un trajet.

Dick Drouin a déjà disputé le rallye Shell 4000 F- 1961 il disputa en effet cette compétition dans sa Pontiac en compagnie de Louis Dorion et c'est au 54e rang qu'ils se classèrent à Vancouver, au terme de la randonnée ayant débuté à Montréal où 108 concurrents avaient pris le départ.

Courtier plein d'assurance au volant d'une traction-arrière

Jacques Beaudet a "seulement" 29 ans. Lui n'est pas avocat mais courtier en assurances, ce qui ne le diminue nullement, même s'il est plus petit que Dick Drouin. C'est par le ski qu'il s'est introduit sur la scène sportive et c'est au volant de différents types de voitures qu'il a continué à se distinguer durant les dernières années. En 1953, le duo Beaudet-Drouin terminait au troisième rang du rallye national "Triskay", une épreuve qu'ils remportèrent l'année suivante, pour devenir les premiers et les seuls Canadiens français vainqueurs de cette classique. Tous deux ont également remporté à deux reprises le rallye du Carnaval (65-66) et leur palmarès commun contient, entre-autres succès, une victoire du rallye "Fina".

Beaudet est un habile conducteur, spécialiste des véhicules à moteur et traction arrière. La Renault-8 lui convient donc parfaitement. Avec cette voiture qui est la "reine" de sa catégorie dans les rallyes internationaux. Jacques Beaudet négocie les plus difficiles virages avec une remarquable assurance. Jamais il s'est retrouvé dans un fossé, en dépit de sa hardiesse qu'il parvient à soumettre aux normes de la sécurité. D'un ton moqueur, il aime dire qu'il est le seul conducteur n'effrayant pas Dick Drouin. Sa valeur le rend apte, c'est certain, à tenir les rênes d'une voiture racée. André Carette le sait et grande sera sa confiance en ses deux protégés, quand débutera le rallye Trans-Canadien à Vancouver, dans la soirée du samedi 30 avril.

Rude épreuve pour les hommes et leur véhicule

Ces deux Québecois sont conscients de l'ampleur de la compétition qui les attend et des difficultés imprévisibles qu'ils devront affronter. Ils savent qu'ils ne dormiront pas beaucoup durant l'épreuve, à peine quatre ou cinq heures sur vingt-quatre. Ce rallye étant de classe internationale, exigentes seront donc les directives aux concurrents et c'est pourquoi tous doivent avoir démontré au préalable leurs capacités, lors d'épreuves sélectives.

Un adroit conducteur associé au meilleur des navigateurs forment un duo dont les performances dépendent du bon rendement mécanique de leur voiture. Dans un rallye comme le Shell 4000, l'endurance des véhicules et la robustesse de leur moteur sont soumis à rude épreuve. Très nombreuses seront les sections de routes cahoteuses, spécialement choisies par le traceur du parcours. Par ailleurs, un sévère chronométrage maintiendra constamment sous tension les participants qui seront exposés constamment aux erreurs, par l'obligation de prendre plus ou moins de risques.

Soucieuse de maintenir le prestige que ses voitures ont acquies en Europe, la Régie Renault a délégué son chef du service des compétitions au Canada, pour qu'il formule ses recommandations aux trois paires de conducteurs devant conduire des R-8 dans le Shell 4000. Avant de se rendre à Toronto et Calgary, Jacques Feret a rencontré Richard Drouin et Jacques Beaudet à Montréal et ce rapprochement a permis aux Québecois de parfaire leurs connaissances mécaniques de leur voiture. De plus, ils doivent bientôt retourner dans la métropole faire un court stage de perfectionnement, pour être en mesure de respecter l'un des articles du règlement interdisant aux participants de recevoir de l'aide, advenant une panne quelconque durant l'épreuve.

Au cours de la prochaine fin de semaine, la Renault-8 québecoise sera définitivement mise au point et équipée des accessoires dont l'usage est autorisé. La voiture sera très peu différente de son type original puisque seuls les autos manufacturées en série peuvent concourir dans un rallye. Sa puissance d'éclairage sera néanmoins augmentée par l'addition de deux paires de phares. De plus, certaines pièces de rechange permises seront contenues dans le coffre où devra être maintenu libre un espace correspondant au volume d'une grosse valise, comme en font usage habituellement les touristes. Détail également important, les sièges occupés par les participants devront être munis de harnais de sécurité et les occupants des véhicules seront tenus de maintenir à leur portée un extincteur et une trousse de premiers soins, trois mesures sécuritaires qui ne seront certainement pas superflues, particulièrement dans les sections fermées du trajet qui seront franchies à vitesse maximum.

Le Canadien devra patiner (Blake)

Henri Richard est la clé (Clancy)

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal sont favoris pour triompher des Maple Leafs de Toronto dans leur série semi-finale en vue de la coupe Stanley en dépit de l'avantage affiché par ces derniers au cours de la saison régulière. Les preneurs aux livres favorisent les champions de la saison régulière à 8 1-2 contre 2 pour remporter la première partie jeudi soir et la série aux dépens des Leafs.

Les Canadiens, qui ont remporté leur 8e championnat du circuit en 11 ans en dernière fin de semaine, ont terminé la saison régulière avec une fiche de 5-7-2 contre les Leafs.

Les Hawks de Chicago recevront les Red Wings de Détroit jeudi soir, à l'ouverture de l'autre série semi-finale.

CANADIENS

Les Canadiens ont tenu un exercice de 90 minutes hier matin sous la direction du pilote Toe Blake.

Les champions seront au complet pour l'ouverture de la série à l'exception de leur as défensif Jacques Laperrière, retenu à l'écart du jeu en raison d'une blessure au genou.

Blake était d'avis que son équipe pouvait maîtriser les Leafs même si Toronto a remporté cinq des sept parties disputées au Forum cette saison.

D'ailleurs, ses joueurs ont bien fait lors de leurs deux derniers matches contre les Leafs parce qu'ils patinaient bien.

"Tant que nous patinerons, ils n'auront pas de chance de nous frapper, a précisé Blake. De plus, dans deux de nos défaites au milieu de la saison, nous n'étions pas prêts, car nous possédions alors une trop grande avance sur eux pour les considérer sérieusement."

Selon lui, dans les séries éliminatoires, les Leafs ne seront pas plus difficiles à vaincre que Détroit ou Chicago.

LEAFS

Les Leafs arriveront ici ce soir avec peut-être un nouveau joueur dans l'alignement pour cette première joute qui débutera à 8h. p.m. jeudi.

Frank Mahovlich, qui a compté 32 buts cette saison, est certes le pivot des visiteurs.

A la suite d'une blessure au genou, il n'a pas participé aux derniers matches des siens. Il saura à quoi s'en tenir après l'exercice de ce matin.

King Clancy, assistant gérant général des Leafs, a déclaré hier que "sans Mahovlich, nos chances sont nulles. S'il est bien, nos chances sont 50-50."

Clancy, qui remplace le pilote Punch Imlach en voyage de dépistage, croit que les Leafs devront arrêter Henri Richard s'ils veulent l'emporter.

"Richard est le joueur-clé des Canadiens et le moteur de l'équipe, a dit Clancy. Si nous l'arrêtons, nous arrêterons les Canadiens."

Le joueur de défense Allan Stanley, également blessé à un genou, espère pouvoir s'aligner jeudi soir.

Si Mahovlich ne peut jouer les Leafs feront appel à Dick Gamble, du Rochester, meilleur compteur de la ligue Américaine de hockey.

Brit Selby, qui craignait avoir subi une fracture au pied, a suivi des traitements et atteindra la fin des séries avant de se soumettre à d'autres traitements.

● **Pat White (20) et Louis Therrien (10), du Lévis, unissent leurs efforts pour enlever le disque à Marcel Gauthier (16), du Québec-ouest, lors de la série finale de la ligue Junior B Québec-district. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)**

Les Redskins et le curling

C'est en fin de semaine que la finale du curling du club de ski Redskins s'est déroulée au club Cambrai.

L'équipe de Guy Laplante pour une deuxième année consécutive a remporté les honneurs de la saison 1965-66, grâce à une victoire sur l'équipe de Raymond Roy qui a fait une compétition chaude à celui-ci.

Grâce à cette victoire, Guy Laplante et ses coéquipiers ont mérité le trophée de Jean-Guy Boilard. Ce trophée est présenté depuis neuf années au gagnant du curling Redskins.

Au cours de la saison régulière, c'est l'équipe de Frank Dumas qui s'est classée première. Cette activité sociale et sportive a été sous la présidence de Mlle Madeleine Cantin et la collaboration de MM. Léo Boilard et Frank Dumas.

Les membres seront informés au cours de la prochaine saison automnale de la date de cette activité.

A la T.V.

TORONTO (PC) — La société Radio-Canada a publié hier une liste partielle des joutes semi-finales des éliminatoires de la coupe Stanley qu'elle diffusera en direct sur son réseau de télévision.

Toutes les parties commenceront à 8h.30 p.m., heure normale de l'est, soit 30 minutes après le début de chacune des joutes. La seule joute d'après-midi, celle de dimanche, le 10 avril, entre les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Détroit, sera télévisée à compter de 3h. p.m., une demi-heure après le début de la partie.

Les quatre autres parties sont entre les Maple Leafs de Toronto et les Canadiens de Montréal. Ces joutes seront présentées les 7, 9, 12 et 14 avril.

Une autre liste des joutes semi-finales présentées à la télévision sera publiée une fois les deux séries en cours. Les deux séries commenceront jeudi à Montréal, entre les Canadiens et les Leafs, et à Chicago, entre les Hawks et les Wings.

Balle-molle

A la suite d'une assemblée tenue jeudi au chalet du Parc Dollard, à St-Malo, la ligue Intermédiaire de balle-molle de Québec s'appellera désormais: ligue Métropolitaine de balle-molle, puisque ses cadres s'élargiront hors de Québec.

Le bureau de direction de ce circuit est ainsi formé: président: Michel Rusk; vice-président: Alexandre Légaré; secrétaire: Charles Blouin; propagandiste: Joachim Boily. Une autre assemblée aura lieu ce soir, à la brasserie Molson, à compter de 8 heures 15. Tous les dirigeants de club de la région sont invités à assister à cette réunion: Pour informations, on peut appeler Raymond Denis à 527-9403; Michel Rusk à 524-9276 ou Charles Blouin à 681-2145.

Au Cambrai

Voici les résultats des parties jouées lundi soir dans la compétition "Helen's Motel & Ste-Foy Golf Ways": Robert Moisan 12, H. Deguise 11; Vic Brochu 7, Wilfrid Rourke 4; R. Peterson 10, Dick Brassard 9.

Lévis triomphe 6-3 dans un match rude

(Par Jean-Claude Laprise)

Les amateurs qui ont assisté à la 3e joute de la finale de la ligue de hockey Junior B, au Colisée, hier soir n'ont pas passé une soirée ennuyante, car l'action n'a pas manqué.

Dans un match ou les punitions furent à l'agenda, le Lévis a pris les devants 2 à 1 contre Québec-Ouest en l'emportant 6 à 3. L'arbitre Robert Forgues a distribué un total de 29 punitions dont 4 majeures et 2 pour mauvaise conduite. La prochaine partie aura lieu vendredi soir à 8 heures 15.

Six compteurs différents ont marqué pour l'équipe de Jean-Louis Samson. Ce sont Louis Therrien, Ronald Gosselin, Jacques Nadeau, Richard Morency, André Guay et Pat White.

Les francs-tireurs du Québec-Ouest furent Pierre Blais, Gilles Renaud et André Pelchat. Gilles Gilbert a été brillant dans les filets des vainqueurs pour repousser 29 rondelles contre 28 pour son opposant Jacques Plante. Il se signala en particulier, à la seconde reprise.

VINGT MOUVEMENTE

La partie n'a pas tardé à fournir de l'action et dès la première période, sept buts ont été marqués dont cinq sur des punitions. L'arbitre Robert Forgues garda un bon contrôle de la joute pour sévir à quinze reprises dans cet engagement.

Les Lévisiens prenaient une confortable avance de 5 à 2. Ils ont dominé dans ce vingt, sauf dans les cinq premières minutes. Le gardien de buts Jacques Plante a été faible sur deux des cinq buts. Le club de Jean-Louis Samson recueillit le premier filet de la joute à 3.34, sur une manoeuvre de Therrien.

Québec-Ouest compta cinq minutes plus tard avec l'aide de Pierre Blais. Trois buts en 2 minutes et 35 secondes ont placé le Lévis en bonne posture pour l'emporter, grâce aux pointeurs Ronald Gosselin, Jacques Nadeau et Richard Morency.

Aucun but n'a été compté à la seconde reprise. Au vingt final, Québec-Ouest a réduit le pointage à 5-3 par l'intermédiaire d'André Pelchat qui déjoua Gilles Gilbert à 4.45. A partir de ce moment-là, la défense du Lévis étouffa les attaques des perdants. Pat White a complété la carte de pointage du Lévis, sur des aides de Ronald Gosselin et Florian Drouin à 18.17.

Première période

1—Lévis, Therrien (Guay, Nadeau) ... 3.34
2—Québec-Ouest, Blais (J. C. Hamel, Renaud) ... 8.33
3—Lévis, R. Gosselin ... 10.23
4—Lévis, Nadeau (Drouin, P. Gosselin) ... 11.38
5—Lévis, Morency (White) ... 12.59
6—Québec-Ouest, Renaud (Pelchat, Rioux) ... 15.20
7—Lévis, Guay (Therrien, Nadeau) ... 18.13

Punitions: Renaud et Rodrigue 3.56, Leclerc 6.37, Guay 8.24, Verret, 10.55, Renaud, Rioux, et Lizotte 12.31, R. Gosselin, 13.05, Renaud 17.11, Lachance, 18.02, Genois et Thibault, mineure et majeure 18.52.

Deuxième période

Aucun but
Punitions: Verret 5.47, Genois et Drouin 13.34, J. C. Hamel, 15.01, Samson mineure et majeure, Hill majeure et Tessier, mauv. cond., 18.37.

Troisième période

8—Québec-Ouest, Pelchat (J. C. Hamel, Rioux) ... 4.45
9—Lévis, White (R. Gosselin, Drouin) ... 18.17

Punitions: Guay, mauv. cond., 7.13, P. Gosselin 8.49, P. Gosselin 14.42, Verret 18.43.

Sanders en tête

PALM BEACH GARDENS, Floride (P.A.) — Sa victoire dans l'omnium de Greensboro, dimanche, après celle de Jacksonville la semaine précédente, a porté le nom de Doug Sanders au sommet de la liste des gros gagnants dans le circuit de l'Association des golfeurs professionnels.

Sanders a maintenant gagné un total de $60,958, soit $41,241 dans les tournois officiels de la PGA et $19,717 en compétition non officielle.

Lionel Hébert est deuxième, avec $30,408 en compétition officielle, $275 en compétition non officielle, pour un total de $30,683.

Le reste de la liste, avec gains en compétition officielle, en compétition non officielle, et les totaux, s'établit ainsi:

Phil Rodgers, $27,460, $5,103, $32,564; Gay Brewer, $25,377, $3,236, $28,613; Arnold Palmer, $22,267, $18,810, $41,078; Frank Beard, $20,019, $1,643, $21,663; Tom Weiskopf, $19,195, $913, $20,109; Joe Campbell, $15,957, $3,437, $19,395; R. H. Sikes, $15,129, $3,717, $18,846; Miller Barber, $14,908, $2,021, $16,929.

Mosquito OTJ

Dimanche midi, les Cyclones de l'OTJ, champions de la CLQ, rencontraient le St-Mathieu de Montréal, l'une des meilleures équipes de la Métropole dans la catégorie Mosquito. Les Cyclones ont subi la défaite par le pointage de 2 à 1 dans une joute chaudement disputée. Michel Cadorette compta l'unique but des vaincus.

Tennis intérieur

Le Limoilou, du capitaine J. Giguère, a rejoint le Winter Club, de M. Lortie, en finale, lorsqu'il a éliminé les Civils 2 matchs à 1. La finale aura lieu ce soir au Quebec Winter Club à compter de 8 heures.

Pont-Rouge et O.T.J. gagnent dans le détail provincial

Les deux représentants de la région de Québec ont remporté la victoire samedi après-midi à l'Aréna lors des éliminatoires provinciales de la Confédération des Loisirs du Québec.

Le Pont-Rouge pee-wee a marqué deux buts à la 2e période et autant à la 3e pour disposer du Ste-Anne de la Pocatière par 4 à 0. Après une première période serrée, René Lefebvre et Yvon Delisle ont donné l'avance au Pont-Rouge, puis Jean Lacroix et Bernard Noreau ont complété le pointage. Serge Beaumont a réussi le blanchissage.

S'appuyant sur une solide performance du cerbère Richard Lavoie, les Tigres de Québec ont disposé d'Alma par 5 à 3. Louison Poulin a mené l'attaque des vainqueurs avec un but et deux aides, Donald Carette et André Vézina obtenant chacun un but et une aide. Les autres compteurs furent Simon Robitaille et David Boeda. Gaétan Moisan se paya aussi le luxe de rater un lancer de punition.

Réjean Côté, Serge Girard et Sylvain Garneau comptèrent pour les visiteurs qui furent dans la partie jusqu'à 125 secondes de la fin, alors que fut marqué le but d'assurance. Le pilote des perdants critiqua le travail des arbitres après la partie, mais les officiels québecois infligèrent 11 des 18 punitions aux représentants de la capitale provinciale.

Les Tigres se joindront à l'O.T.J. bantam et au Patro de Charlesbourg juvénile pour participer aux grandes finales provinciales qui auront lieu à Trois-Rivières, dimanche prochain.

Quant à Pont-Rouge, il a atteint la semi-finale provinciale qu'il disputera cet après-midi à 2 heures, à l'Aréna aux champions du district Saguenay-Lac St-Jean. (J. P.)

● Norm Sieburn, maintenant avec les Angels de la Californie, compte un saut de côté pour éviter les crampons du vétéran. du 3e but sur un coup dans l'intérieur de Jose Cardenal. Le receveur des Cubs de Chicago, Chris Krug, doit faire (Téléphoto U.P.I.)

HIER

Ligue Junior A Ontario
finale 4 de 7
Oshawa 5, Kitchener 3
(Oshawa mène 2-0)

Ligue Junior Québec-district
finale 4 de 7
Lévis 6, Québec-Ouest 3
(série égale 1-1)

AUJOURD'HUI

Coupe Allan
semi-finale Est
Morrisburg à Sherbrooke
(1ère d'une 4 de 7

Détail junior provincial
finale 3 de 5
Shawinigan à Verdun
(Shawinigan mène 2-0)

Détail mineur provincial
semi-finale
Lac St-Jean vs Pont-Rouge, 2 hres

CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	70	47	19	4	328	215	98
Hershey	69	35	29	5	257	225	75
Springfield	71	30	38	2	203	235	63
Baltimore	69	27	40	2	204	238	56
Providence	69	18	48	3	174	299	39

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	69	46	19	4	282	211	96
Cleveland	70	38	31	1	238	211	77
Pittsburgh	70	36	33	1	226	216	73
Buffalo	70	27	40	3	207	239	57

LIGUE NATIONALE

(Classement final)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	70	41	21	8	239	173	90
Chicago	70	37	23	8	240	187	82
Toronto	70	34	25	11	208	187	79
Détroit	70	31	27	12	221	194	74
Boston	70	21	43	6	174	275	48
New York	70	18	41	11	195	261	47

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gamble, Roc	46	49	95
Mortson, Qué	34	60	94
Ehman, Roc	38	47	85
Pappin, Roc	36	49	85
Courcy, Cle	26	59	85
Walton, Roc	34	50	84
Ubriaco, Her	41	40	81
Hicks, Qué	32	49	81
Labossière, Qué	30	50	80

Ligue Américaine — Semi-finale "A"
au COLISEE de QUEBEC
ROCHESTER vs AS

★ Pour les 2 PREMIERES PARTIES LOCALES, les BILLETS de SAISON de même que les BILLETS-RESERVES LIBRES seront en VENTE DEMAIN, JEUDI, LE 7 AVRIL, avec PRIVILEGE EXCLUSIF aux DETENTEURS de CARTES de SAISON, dans les Dépôts Habituels ainsi qu'au Colisée. Ce privilège pour les Abonnés est POUR LA JOURNEE DE DEMAIN SEULEMENT!

● Loges $3.50 — Mezz. $3.00 et $2.50 — Balcon $2.10
(Taxe & Charge de Service incluses)

5e TOURNOI GROSSES QUILLES
INVITATION LAURIER
SAMEDI LE 9 AVRIL
RONDES de QUALIFICATION
5 PARTIES
Heures de départ: 2h. et 5h. p.m.
Coût d'inscription: $10.00
INVITATION 4e TOURNOI FEMININ
4 parties $4.00
SPECIAL: HOMMES ET DAMES
Basé sur 100 inscriptions,
10 ENTREES GRATUITES. Au tournoi de l'heure des quilles à Montréal
Salon de Quilles Laurier Lanes
28 ALLEES GROSSES QUILLES — 20 ALLEES PETITES QUILLES
1145 AVE JEAN-DEQUEN - Ste-Foy - TEL 653-5247
Entre les 2 centres d'achats

Les As ont-ils acquitté une vieille dette du Pittsburgh ?

Un club d'éclopés visite Hershey

(Par Jean Pouliot)

Claude LaForge a perdu trois dents du bas et a eu besoin de plusieurs points de suture pour fermer une plaie à la gencive, après que le joueur de défense Ed Van Impe, du Buffalo, l'eut pincé avec une charge au bâton (crosscheck) vers la fin de la troisième période dimanche soir à l'Auditorium de Buffalo. "C'est l'une des pires attaques que j'aie vues dans le sport, a commenté Bernard Geoffrion. Van Impe devrait se voir infliger une amende d'au moins $100. Il n'y avait absolument rien qui indiquait que cette attaque était pour se produire."

Van Impe a dit que Geoffrion n'était pas au courant du début de la chicane. "C'est arrivé alors que LaForge jouait pour les Hornets de Pittsburgh, expliqua le rude joueur de défense. Il m'attaqua par en arrière et m'envoya revoler dans la bande, la tête la première. Je lui ai dit que je lui remettrais son coup. S'il n'a perdu que trois dents, il est chanceux de s'en tirer à si bon compte."

Geoffrion, incidemment, avait perdu toutes ses dents, avait eu le nez cassé et avait eu besoin de 13 points de suture à la suite d'une attaque de Gaye Stewart. "Je lui ai promis, commenta Geoffrion, que je le chasserais de la ligue Nationale après cela, et l'année suivante, il avait disparu."

NOMBREUX BLESSES

Ce dernier chapitre de la loi de la jungle, qui semble avoir remplacé le livre de règlements du hockey, n'aide pas la cause des As. En plus de Claude LaForge défiguré qui est en route vers Québec, les As seront particulièrement affectés à la défense.

On a confirmé que Don Johns, victime d'une séparation de l'épaule à Springfield, était considéré comme fini pour la saison et il s'est rapporté à la clinique du Forum, puisqu'il appartient au Canadien. Rino Robazza a perdu connaissance dans sa chambre et on a jugé bon de lui accorder un repos ce soir, même si sa condition ne semble pas particulièrement sérieuse.

John Hanna souffre d'une fracture du pouce et on croit qu'il pourra jouer avec un protecteur spécial. Quand à Jim Morrison, s'il joue, ce sera avec la main droite gelée, car elle le fait souffrir.

C'est donc dire que Raymond Larose et Jean Gauthier, rappelé du Houston, seront les seuls joueurs de défense en bonne santé, avec la possibilité qu'Yvon Lacoste soit habillé comme joueur d'arrière-garde. De plus, le Canadien junior a envoyé Carol Vadnais à la rescousse.

RUDE ADVERSAIRE

Les Bears de Hershey luttent désespérément pour obtenir plus de points que le club du deuxième rang de la division Ouest, et il ne faut s'attendre à aucune relâche de leur part.

De plus, le club de Frank Mathers est le seul dans la ligue qui soit en mesure de gagner sa série de saison contre les As, car la fiche entre les deux clubs est de 3 victoires, 3 défaites et une nulle.

Quant aux As, ils se doivent de l'emporter, s'ils désirent conserver leur avance de deux points sur Rochester, parce que les Américains joueront en temps à Providence, où ils seront favoris.

Enfin, les hommes de Bernard Geoffrion auront l'occasion d'égaliser deux records, étant à la recherche de leur 100e point au classement et de leur 20e victoire sur la route.

BILLETS DE SAISON

Même si on ne sait pas encore quand auront lieu les deux premières parties locales du détail Calder, dépendant du club qui finira au premier rang combiné, les billets pour ces deux joutes contre Rochester seront en vente jeudi au Colisée à l'intention des détenteurs de billets de saison.

En signe de reconnaissance envers ceux qui les ont encouragés toute l'année, les As permettront aux détenteurs de billets de saison de choisir également les autres billets libres qu'ils désirent. Puis la vente au grand public se fera vendredi.

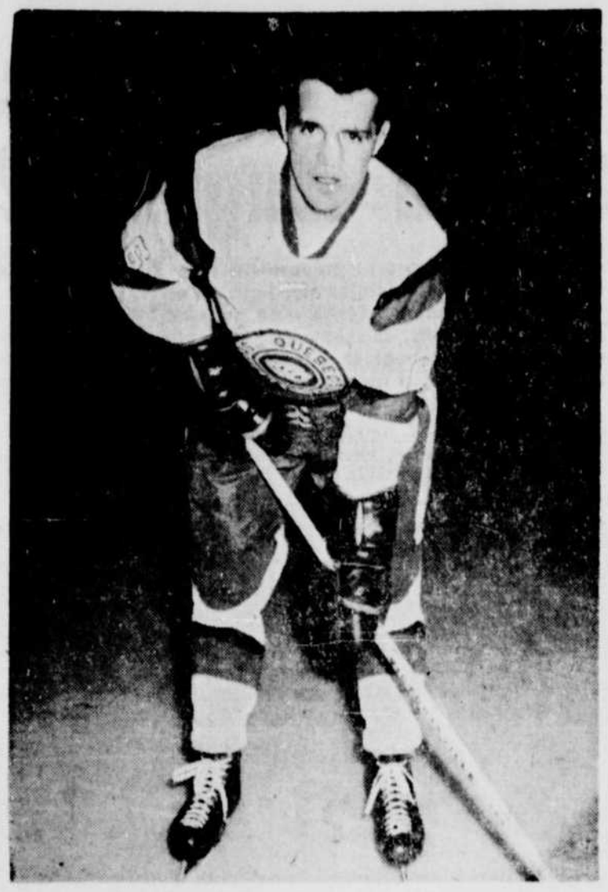

Claude LaForge

Ed Van Impe

Tableau de rendement des As

LES COMPTEURS

	Spr	Her	Roc	Bal	Pit	Buf	Pro	Cle	LHO	B	A	Pts
Mortson	5-8	2-6	3-1	3-9	5-9	2-8	5-5	6-7	3-7	34	60	94
Hicks	3-3	4-7	6-8	1-5	6-3	4-9	2-5	5-2	1-7	32	49	82
LaBossière	6-7	3-1	4-5	5-7	1-1	3-7	5-8	1-7	2-7	30	50	80
Blackburn	3-2	3-6	5-4	3-2	2-4	6-6	6-4	1-5	6-8	35	41	76
Hoekstra	3-6	2-6	4-9	1-3	2-5	2-5	3-5	1-3	6-6	24	48	72
Rochefort	8-3	2-0	2-5	3-6	5-5	2-6	5-6	0-2	6-1	33	36	69
Gendron	4-7	2-2	3-4	6-3	4-3	4-6	2-5	1-4	0-1	26	35	61
Morrison	1-6	1-1	3-6	1-3	0-7	0-3	2-8	2-7	1-7	11	48	59
Berenson	4-8	0-0	0-2	1-6	3-2	2-5	0-1	4-5	3-2	17	31	48
Sutherland	2-3	2-0	2-2	3-1	1-5	6-4	1-6	0-3	2-1	19	25	44
Nolet	1-4	2-3	0-0	3-0	1-1	3-4	2-0	4-0	0-6	16	18	34
Price	0-1	1-1	1-2	3-3	0-1	1-4	0-2	1-1	0-4	7	19	26
Johns	1-2	0-2	0-1	0-2	0-2	0-2	1-1	0-3	0-9	2	24	26
Hanna	1-8	0-0	1-2	1-1	0-3	0-1	0-1	0-1	1-2	4	20	24
Senior	4-2	0-2	0-0	0-1	0-0	0-1	0-0	3-0	0-1	8	6	14
Robazza	0-2	0-0	0-0	0-0	0-3	0-1	0-0	0-5	0-0	0	11	11
Laforge	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	2-5	0-0	2	6	8
Lacroix	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1-2	0-0	0-1	0-0	1	3	4
Boudrias	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	2-0	0-0	0-0	0-0	2	0	2
Lacoste	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-2	0-0	0-0	0	2	2
Pelletier	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0	1	1

LES GARDIENS DE BUTS

	Mins	BC	Bl	Moy.
BAUMAN				
Au Colisée	1643	62	3	2.26
Sur la route	1439	87	1	3.62
TOTAL	3082	149	4	2.90
BANVILLE				
Sur la route	217	14	0	3.87
Au Colisée	240	9	0	2.25
TOTAL	459	23	0	3.01
WETZEL				
Au Colisée	60	6	0	6.00
VACHON				
Au Colisée (X)	240	13	0	3.25
Sur la route	361	17	0	2.83
TOTAL	601	30	0	3.00
WAKELY				
Sur la route	60	6	0	6.00

(X) un but marqué dans un filet désert.

Il fuit devant Claude Roy

Lewiston. — (P.A.) — Jean-Claude Roy de Montmagny a remporté un KO technique lundi soir au quatrième round de son combat qui devait en durer 10 contre Mike Bruce, de Springfield, Mass. Ce dernier a été suspendu "pour avoir refusé de se battre".

Le président de la Commission de boxe du Maine, M. George L. Russe a annoncé que Bruce et son instructeur, John Korzenecki, de Sprinfgield, ont été suspendus pour une période de six mois. On a décidé de confisquer la bourse de Bruce aux profits des oeuvres de charité.

Bruce a refusé de répondre au son de cloche au quatrième round, prétextant qu'il avait subi une blessure. Un médecin de la commission a examiné le boxeur sans lui trouver quoi que ce soit d'anormal, a signalé M. Russo.

On a alors ordonné que le combat reprenne; mais Bruce refusa obstinément de continuer de se battre contre Claude Roy qui l'avait envoyé trois fois au plancher durant le troisième round. Roy pesait 183 livres et Bruce, 207.

Quilles à Saint-Pascal

Rapport du tournoi des champions pour le mois de mars, au Centre de quilles Saint-Pascal, 2469, boulevard Ste-Anne.

GAGNANTS DU MOIS

CHEZ LES DAMES

Classe A
Mlle Lise L'Heureux 335
Classe B
Mlle M. Godbout 505
Classe C
Mlle E. Guérin 402
Classe D
Mlle J. Chrétien 396

CHEZ LES HOMMES

Classe A
M. V. Blais 467
Classe B
M. Guy Fradette 526
Classe C
M. Jimmy Flamand 430
Classe D
M. Gilles Careau 396
M. Yvon Bouchard 362

Se sont particulièrement signalée: chez les dames, Mlle M. Godbout avec un magnifique simple de 191 et un triple de 505. Chez les hommes : M. Guy Fradette avec un magnifique simple de 193 et un triple de 526.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Les François Lavigne, Maurice Boyer, André Wilkie et les frères Bolduc, n'auront qu'à se bien tenir lorsque le jeune Roger Charpentier, de St-Hyacinthe, décidera de participer aux tournois de quilles importants. Âgé seulement de 15 ans, Roger a déjà deux parties parfaites à son palmarès. Récemment, il a réussi des triples consécutifs de 793 et de 800, sa plus faible partie en simple étant de 243.

* * *

L'Alberta, province sportive s'il en est une, réussira-t-elle à conserver la bannière Pepsi-Cola, symbole du championnat scolaire de l'ouest canadien aux cinq quilles. C'est ce que l'on saura le samedi 16 avril prochain, lorsque 500 jeunes de Port-Arthur à Victoria envahiront les allées de quilles de Winnipeg. Prince-Albert, Grande-Prairie, Man. et Burnaby, C.B., afin de se disputer simultanément ce titre tant convoité.

* * *

L'entraînement cycliste a débuté il y a quelques semaines, et déjà le nom de François Paquin retient l'attention des amateurs de ce sport. François a gagné les deux premières courses du printemps, à Ville St-Michel et à Ville de Laval. Parmi les coureurs junior qu'il faudra surveiller cette saison, mentionnons Bernard Gagné, le champion de 1965, Jules Béland, de Drummondville, et Gilles Savage.

* * *

Le baseball junior vient de perdre son doyen parmi les gérants. Oreste Bellini, qui s'est dévoué durant 18 ans à la cause des jeunes, vient de démissionner comme gérant du club Laval d'Ahuntsic, de la Ligue Montréal junior. Avant de passer au Laval, Bellini avait dirigé le club St-Henri durant 14 saisons. Il a cédé sa place à André Goyette, mais a accepté la vice-présidence de l'Association de baseball Laval, du président Maurice Richard.

* * *

Quatre nouvelles marques ont été établies lors du tournoi mosquito de Montréal-Nord, remporté par l'équipe de St-Lambert. Serge Sylvestre, du Pont-Viau, a éclipsé deux records, comptant le plus de buts dans une joute, soit sept, et accumulant le plus de points dans un match, soit 12. Gary Gill, du St-Lambert, partage ce dernier record avec Sylvestre. L'autre record appartient à l'équipe de Pont-Viau, dont les 23 buts comptés contre le club Outremont constituait facilement une nouvelle marque difficile à battre.

* * *

Toujours au domaine des tournois de hockey, mentionnons que les équipes de St-Laurent ont remporté le championnat pee-wee et bantam lors de la compétition de Ville LaSalle. Le Comité des jeunes de Rosemont, renforci de joueurs vedettes comme seul il sait le faire, a monopolisé les honneurs dans la catégorie midget. Le fils de Bernard Geoffrion, Robert, portait les couleurs du St-Laurent pee-wee.

Jusqu'au 10 avril, au-delà de 1,000 jeunes joueurs des catégories pee-wee et bantam se disputent les honneurs du premier tournoi organisé par la ville de Montréal, en l'aréna Maurice Richard. Le poste C.J.M.S. et le quotidien Montréal-Matin accordent les trophées.

* * *

ICI ET LA

Cinq équipes ont déjà accepté de faire partie de la nouvelle ligue de baseball junior "B" inter-cités, soit Pointe-Claire, Dorval, Verdun, St-Laurent et Terrebonne. — Félicitations à l'équipe de Repentigny qui a décroché le championnat mosquito de la région métropolitaine et de l'Association de hockey mineur du Québec. — Après avoir éliminé les As de Thetford, les Bruins de Shawinigan, champions de la Ligue provinciale junior, ont comme objectif la coupe Memorial, emblème du titre junior canadien. — Michel Audet, des Aiglons d'Alma, de la Ligue junior du Saguenay - Lac St-Jean, a été suspendu jusqu'à la fin de la saison 1966-67 pour avoir frappé un juge de lignes. — L'haltérophile Pierre St-Jean et la joueuse de tennis Andrée Martin ont été proclamés les athlètes de l'année au Québec par l'Union athlétique amateur du Canada. — Un signe des temps : quelques-uns des meilleurs joueurs d'âge junior du pays aspirent à se tailler un poste sur l'équipe nationale de hockey, que dirige si bien le R.P. David Bauer. — Jimmy Keon, de Noranda, jeune frère de Dave, des Leafs de Toronto, s'affirme de plus en plus pour les Marlboros.

Hockey junior au Saguenay

Les objectifs ont tous été dépassés cette année dans la Ligue de hockey Saguenay-Lac St-Jean en ce qui concerne les assistances alors que tout près de 200 mille personnes ont assisté aux rencontres de la saison régulière et aux joutes des séries éliminatoires. — Comme le mentionnait le président Jacques Savard, le hockey junior n'a jamais été aussi populaire depuis les années 1959-60 et les séries fin de saison se sont déroulées devant des gradins bien remplis à chacune des parties présentées. —

Les chiffres préliminaires fournis par les clubs démontrent que trois villes ont attiré 40 mille personnes et plus durant la saison et les éliminatoires, soit Jonquière, Dolbeau et Chicoutimi. — Toutes les équipes ont connu des augmentations et le chiffre total de cette année, 197 mille amateurs, dépasse largement celui de la saison précédente, dans une proportion de plus de 40 pourcent. —

Deux records d'assistance ont été édités cette année dans le hockey junior; d'abord le club Chicoutimi a attiré une foule de 4 mille 500 personnes en octobre dernier pour une partie régulière et Jonquière a attiré une assistance de 6 mille personnes le 24 mars, lors de la joute décisive de la finale Marquis-Castors. —

Si l'on ajoute au chiffre de 197 mille spectateurs, l'assistance des deux parties de la semi-finale provinciale à Jonquière contre Shawinigan, environ sept mille, c'est dire que l'encouragement dépasse le 200 mille pour la saison entière 1965-66. — En ce qui concerne le Palais des Sports et le club Jonquière il a établi cette année un nouveau sommet d'environ 49 mille personnes dans le hockey junior, saison régulière, éliminatoires et semi-finale provinciale. — En 1962-63, l'année de la série contre Rosemont, les Marquis avaient attiré environ 47 mille personnes. —

En résumé, 150 mille personnes ont encouragé les six clubs du junior durant la saison régulière et 47 mille amateurs ont suivi les séries éliminatoires, dont plus de la moitié dans la finale Jonquière-Dolbeau.— Voici par ordre alphébatique les chiffres préliminaires des assistances dans six villes de la Ligue pour la saison entière 1965-66.—

(série contre Shawinigan n'est pas incluse)

Alma:	29,000
Arvida:	15,000
Chicoutimi:	41,000
Dolbeau:	43,000
Jonquière:	42,000
Port-Alfred:	27,000
	197,000

La 6e franchise reste à St-Louis

NEW YORK (PC) — La ligue Nationale de hockey a octroyé hier la 6e franchise de son expansion récente à un groupe de St-Louis ayant à sa tête le financier Sidney Salomon. L'équipe portera le nom de St. Louis Blues.

Le choix du groupe Salomon de préférence à celui de Carl Berst, de Chicago, complète les cadres des 6 franchises conditionnelles que le circuit espère ajouter aux six actuelles en 1967-68.

On sait que les cinq autres franchises ont été attribuées en février à Los Angeles, San Francisco - Oakland, Minneapolis - St-Paul, Philadelphie et Pittsburgh.

Les nouveaux propriétaires s'assureront définitivement les franchises s'ils remplissent les exigences financières de la LNH et s'ils présentent un aréna convenable.

CAMPBELL

Lors d'une conférence de presse où il a annoncé la décision de la LNH, le président Clarence Campbell a révélé qu'on avait reçu des rapports très satisfaisants des propriétaires des cinq premières franchises octroyées antérieurement.

Il a également accusé réception d'une pétition en provenance de Vancouver, lont de nombreux citoyens se sont montrés désappointés du refus essuyé en février dernier.

"Nous avons étudié sérieusement la pétition de Vancouver et, bien que nous comprenions le désir des gens de Vancouver, la LNH n'était plus en état de considérer d'autres demandes.

"Lors d'une nouvelle expansion du circuit, les gouverneurs considèreront Baltimore, Buffalo et Vancouver comme des régions qualifiées et acceptables, mais il n'y a plus de franchise disponible actuellement".

On sait que Buffalo et Baltimore ont également essuyé des refus en février dernier, mais un groupe de Baltimore était sur les lieux hier au cas où le groupe de St. Louis n'aurait pas obtenu la dernière franchise disponible.

VANCOUVER

La pétition de Vancouver, que 60,000 amateurs auraient signée, n'est devenu qu'un geste académique en fin de semaine quand les promoteurs de la cité ont annoncé qu'ils abandonnaient leur demande.

Cyrus McLean a déclaré dimanche soir à Vancouver que Mas Bell et Frank McMahon n'étaient plus intéressés à faire une deuxième demande. McLean, qui avait fait la première demande en compagnie d'autres hommes d'affaires, aurait soumis une autre demande cette semaine "si j'avais cru avoir la moindre chance".

Hier après-midi, les gouverneurs Stafford Smythe, de Toronto, William Jennings, de New York, David Molson, de Montréal, Weston Adams, de Boston Bruce Norris, du Détroit et Arthur Wirtz, de Chicago, ont commencé à étudier le problème de compléter les cadres des six nouvelles équipes.

Campbell a précisé que Sam Pollock, des Canadiens, en collaboration avec d'autres personnes, avait présenté un rapport aux gouverneurs. On ne croit pas que ces derniers en viennent à immédiatement à une décision.

PRESENTATION

Campbell a qualifié de brillante la présentation de Salomon.

Ce dernier, comme les autres nouveaux propriétaires, versera $2,000,000 dans les coffres du circuit pour la franchise et les 20 joueurs repêchés des six équipes actuelles.

Il se portera également acquéreur de l'aréna de St-Louis au prix de $4,000,000.

Salomon a déjà été copropriétaire des Cards et des Browns de St-Louis dans le baseball majeur.

Il a des intérêts dans les hôtels, la radio-TV et l'assurance. Son fils Sidney III sera gouverneur de la LNH.

Ses associés sont le bnaquier Elliott H. Stein, de St-Louis, et Louis Menk, de Chicago.

COOKE

Lors de la conférence de presse, on a demandé à Campbell s'il était vrai que Jack Kent Cooke, qui s'était vu préférer à quatre autres candidats à San Francisco-Ooakland, n'avait pas encore acquis le terrain nécessaire à l'érection d'un nouvel aréna.

De plus, on a également demandé à Campbell si Baltimore demeurait le premier choix alternatif au cas où l'un des nouveaux propriétaires ne pourraient remplir les conditions exigées par le circuit.

"Non, a répliqué Campbell, car, dans un tel cas, on demandera et étudiera d'autres demandes".

A part Cooke et Salomon, les nouveaux proprios sont : Bing Crosby, George Flaherty et Barry Van Gerbig à San Francisco.

William Putnam, Jerry Wolman et deux autres associés à Philadelphie.

Le sénateur Jack McGregor, Art Rooney et 29 autres à Pittsburgh.

Walter Bush, Gordon Ritz, Bob Ridder et cinq autres associés à Minneapolis - St-Paul.

Pourquoi Bernard Deslandes a-t-il adopté la bière Black Horse avec la nouvelle étiquette dorée?

M. Bernard Deslandes de Ville St-Michel

Bernard Deslandes sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité*. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

***Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.**

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée

EXCLUSIF

(Par WILLIE MAYS)
Tel que raconté à Charles Einstein

Les amateurs s'attendent à l'impossible de Mays (Cletis Boyer)

L'hommage le plus touchant qu'on ait rendu a mon habileté au champ vint, je crois, de Clete Boyer, le 3e but des Yankees, durant la Série mondiale de '62.

C'est le cas d'un jeu dont probablement personne ne se souvient. Il frappa une balle tombante vers le centre-droit et je l'attrapai, c'est tout. Mais par la suite, il déclara quelque chose de très flatteur: les journaux l'ont rapporté.

Il a dit: "J'ai frappé la balle et je me demandai quelle était la condition du champ pour deviner jusqu'où la balle roulerait et savoir si j'obtiendrais un double ou un triple. Mais en courant vers le premier but je m'exclamai: "Mon Dieu ! Il est là". Et sans regarder davantage, je ralentis. Quand je levai les yeux à nouveau, je vis la balle qui s'en revenait dans le losange après l'attrappé. Et aucun de ces amateurs de San Francisco ne lui donna le moindre applaudissement, à part ce que vous entendez pour un ballon ordinaire dans le champ. Je suppose qu'ils s'attendent d'avance à l'impossible de lui".

Je crois que ma tenue au champ a toujours été ma plus grande contribution. Ca peut paraître ridicule de la part de quelqu'un qui s'approche du total de circuits de Mel Ott, du premier homme de l'histoire qui ait eu 30 circuits et 30 buts volés dans une même saison (je l'ai fait deux fois), du premier homme qui ait volé 200 buts et frappé 200 circuits (C'est fait depuis longtemps), du meneur présent et passé pour la moyenne de puissance dans la Nationale, de celui de qui Ty Cobb a dit qu'il avait ramené l'art de voler les buts dans le baseball.

Mais je ne puis pas courir si je ne me rends pas sur les buts, tandis que je puis attraper la balle que j'aille ou non sur les sentiers.

Le gérant Bill Rigney, en parlant à ses recrues du champ intérieur au camp d'entrainement de '57, me rendit hommage aussi. Il leur dit: "Si l'adversaire frappe la balle au no 24, rendez-vous sur un but. Soyez-là juste au cas où il vous enverrait la balle. Ne vous demandez pas s'il DEVRAIT vous envoyer la balle. Soyez juste là".

Dans la série mondiale de 1962, j'ai effectué ce que j'appellerais mon meilleur lancer. Personne ne s'en souvient.

Au Yankee Stadium, Skowron en avait frappé une près des monuments dans le centre-gauche à 460 pieds du marbre. Je courus ramasser la balle dans le coin et la renvoyai à Pagan, notre arrêt-court. Pagan, assuré que Skowron avait un triple, attrappa la balle et regarda au 3e but. S'il avait lancé au lieu de garder, nous aurions eu Skowron. En fait, son coup valait un triple, mais comme il ne s'attendait pas à un tel lancer, il ralentit à mi-chemin entre le 2e et le 3e but. Sur ce lancer, j'ai presque arraché la corde de sur la balle. Mais je n'ai retiré personne et personne ne se le rappelle. Pour moi, ça demeure le meilleur lancer que je n'aie jamais effectué.

Quant au plus grand jeu que j'aie exécuté, il survint sur un long coup dans le centre-droit avec un coureur au premier. J'attrappai la balle, mon dos tourné au marbre. Le coureur qui avait déjà contourné le 2e but dut retourner en vitesse sur ses pas et un bon lancer au premier but aurait pu le retirer.

Mais je lançai plutôt au 2e but, et je fis signe à terre avec mon doigt. L'arrêt-court qui reçut mon lancer, suivit mes instructions et mit le pied sur le 2e coussin, et à bon droit le coureur fut déclaré mort pour avoir oublié de toucher au deuxième but sur le chemin du retour.

Avais-je vu le coureur manquer le 2e but sur le retour ? Non, car j'avais le dos tourné à ce moment. Est-ce que j'avais lancé au 2e but parce que je savais que j'arriverais trop tard au premier but ? Non, car un jeu était possible au premier. Est-ce que ce fut simplement une de ces erreurs chanceuses ? Non plus.

Je savais exactement ce que je faisais. J'ai même signalé à l'arrêt-court quoi faire avec la balle.

Je ne peux pas l'expliquer. C'est probablement quelque chose dans la façon de courir du joueur, quand il retournait au premier but au moment où je me retournai, qui me dit instinctivement qu'il avait oublié de passer par le 2e but. Aussi vrai que je suis ici, je savais qu'il avait manqué le but et je faisais le jeu pour un retrait assuré. Mais je ne l'avais pas vu faire.

"Certaines choses dans le baseball, disait Joe DiMaggio, sont instinctives. Elles ne peuvent s'enseigner, mais elles sont là".

Je crois à cela.

UNE ATTRACTION

On a dit de moi que j'avais la qualité "électrisante". Je ne sais même pas ce que ça veut dire, alors je serais la dernière personne au monde à essayer de décrire cela. Mais je sens que c'est vrai.

Un Ruth attirait du monde, mais pas un Speaker. Un Maury Wills attire pas un Jim Wynn. Evidemment si vous être excentrique, éblouissant, brillant, coloré, vous attirez la foule. Mais quand un Appling ou un Musial ne peut pas attirer de foule supplémentaire, est-ce fondamentalement une question de talent ? Il doit sûrement y avoir d'autres facteurs en jeu.

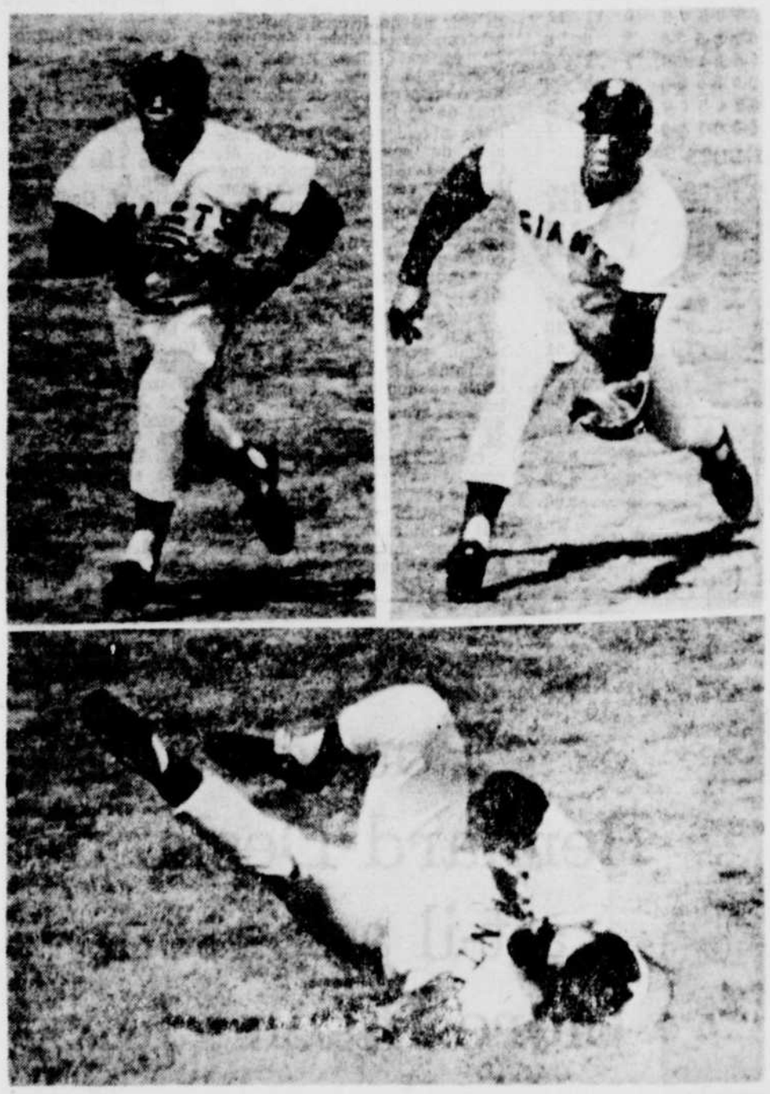

● Willie Mays croit que son jeu au champ a été sa plus grande contribution aux Giants. On le voit ici, en 1962, exécutant un de ses attrapés spectaculaires à la hauteur des chevilles.

Et à ce moment, j'aimerais parler moi aussi de "mon plus grand jour dans le baseball". Je mets l'expression entre guillemets, parce que c'est une question stéréotypée lors des interviews. Personnellement, je n'ai jamais été capable d'y répondre. C'est à dire que je n'ai jamais été capable de nommer un jour en particulier.

La fois du circuit de Bobby Thomson devrait figurer parmi les plus grands jours. Aussi la fois où nous sommes venus à New York et où on m'a applaudi dans la pluie. Et mon premier coup sûr dans les majeures, un circuit contre Warren Spahn. Et le catch que j'ai effectué contre Walls pour décrocher le championnat en '62.

La journée de mes quatre circuits à Milwaukee y figure sûrement. Egalement le soir en '63 où j'ai frappé un circuit à la 16e manche pour aider Marichal à battre Spahn 1-0. Que dire des attrapés contre Clemente, Musial, Bouchee, Morgan, Amaro et Tommy Davis ? Et des lancers contre Cox, Cunningham et Wills ? J'ai déjà compté du 3e but sur une courte balle passée, du 2e but sur un rolant dans l'intérieur et du premier but sur un simple. J'ai couvert le 2e but sur un jeu de souricière et j'ai invité de BONS voltigeurs à lancer derrière moi afin de prendre un but extra.

Je me souviens d'une joute au Parc Candlestick où, avec deux morts à la 9e, Charley Lau frappa un court ballon derrière le 2e but, du côté du champ droit. De la façon dont je me plaçais contre Lau, j'étais plus près de la balle que notre champ droit, mais Charley Hiller, notre deuxième-but était le plus près de tous. Mais Hiller devait reculer pour saisir la balle qui était la proie de notre fameux vent. Nous arrivâmes à peu près en même temps, lui avec son gant au-dessus des épaules et reculant, et moi avançant avec mon gant à l'avant.

A la dernière seconde, je réussis à cueillir la balle derrière Hiller et à l'éviter en même temps. Nous étions si près que presque personne n'a pu voir, je dis bien voir, l'attrappé à travers ces deux corps et ces deux gants. Et ce qui rendait ce coup important, c'est qu'il s'agissait du dernier retrait de la partie.

Et je n'oublierai jamais non plus, la dernière manche de la dernière partie dans la série mondiale de 1951, alors que Stengel envoya un coureur de relève pour DiMaggio, qui était au 3e but. Comme il s'approchait de l'abri, les amateurs se levèrent debout et lui donnèrent une ovation formidable. Je me plais à penser qu'ils savaient qu'il ne jouerait jamais plus — il annonça sa retraite l'hiver suivant —, mais peut-être que c'est de l'imagination.

Il y a différentes sortes d'applaudissements que vous pouvez obtenir de la foule. Mais il n'y a rien de plus chaud que le magnifique son d'une ovation au moment où vous quittez la joute, non pas après un jeu exceptionnel, non pas parce qu'ils s'attendent à quelque chose de vous, mais simplement une ronde unanime d'applaudissements d'une foule debout qui veut vous dire: "Nous sommes heureux que vous ayez été là... nous sommes heureux d'avoir pu vous voir toutes ces fois".

C'est moins bruyant que certaines autres ovations, mais cela a une signification particulière.

CIRCUIT PREDIT

La seule fois où j'ai prédit un coup de circuit, les amateurs ne l'ont pas su. C'est une de mes histoires favorites, mais je crois qu'elle n'est connue du grand public.

C'était vers la fin de la saison 1963 et une compagnie de télévision, dirigée par le producteur Lee Mendelson, de San Francisco, tournait un spectacle intitulé "Un homme nommé May", qui passa deux fois sur le réseau NBC. Une des parties du spectacle était un interview fait alors que je conduisais mon automobile vers le Parc Candlestick pour une joute du soir.

L'auto était si remplie de caméras et d'équipement pour le son que je m'attendais à une crevaison d'une minute à l'autre. Mais j'étais supposé parler tout en conduisant et c'est ce que je fis. Une des choses que je dis est que je pensais pouvoir frapper le 400e circuit de ma carrière ce soir-là.

Je savais qui lançait contre nous et je voyais que la température serait idéale; aussi je précisai même la manche. "Ce sera avant la 5e, dis-je, car après cela, le vent se lève les soirs comme celui-là".

Et assurément, à la quatrième manche, je frappai mon circuit.

Je vis Mendelson après la joute et je riais: "Vous avez tout cela sur film?" lui demandais-je.

"Quoi ?, dit-il, l'interview ou le circuit?"

"Les deux', dis-je.

Il acquiesça: "Nous avons les deux".

"Alors vous devez être heureux' dis-je.

"Je suis misérable", dit-il. J'ai le film dans lequel tu prédis clairement ton 400e circuit, sans si, sans et, sans mais, et je ne puis pas m'en servir".

"Comment cela", demandai-je. Tu m'as dit que ça avait bien sorti".

"Je le sais, dit-il. C'est parfait, mais ça n'aura pas l'air de ça, si nous l'employons dans le film".

"Pourquoi pas ?"

"Cela va avoir l'air d'une affaire montée, ajoutée, arrangée, conclut-il malheureux. Cela va avoir l'air que tu as frappé le circuit d'abord et que nous avons organisé l'interview par la suite. Il ne peut pas en être autrement. C'est vrai que tu l'as prédit, mais essaie donc de faire croire cela à 30 millions de téléspectateurs. C'est de valeur, mais tout ce qu'on peut faire, c'est de couper cette partie-là et de l'oublier".

(distribuée par United Feature Syndicate Inc.)

DEMAIN : Willie Mays répond aux rumeurs voulant que son mariage brisé ait nui à son jeu au champ.

Qui réussira à briser le règne des Trois Maîtres à Augusta ?

AUGUSTA (PA) — On se demandait hier, alors que les golfeurs se préparaient à la 30e reprise du tournoi des Maitres, si Ben Hogan pouvait faire un autre miracle ? Ce dernier affichait, en effet, sa meilleure tenue au cours des 10 dernières années à la suite d'un entrainement intensif d'un mois en Floride. Ainsi, son retour en bonne condition physique faisait l'objet des discussions, de même que la domination continue des trois grands du golf, le champion actuel Jack Nicklaus, Arnold Palmer et Gary Player. On se demandait également si Doug Sanders ne mettrait pas fin au règne des trois as, si un nouveau venu ou un amateur ne pourrait pas sortir vainqueur ?

Pour sa part, Hogan affichait une grande confiance, "car je ne suis pas venu ici pour des raisons sentimentales, mais pour justifier ma présence."

Selon Gardner Dickinson, "Hogan pourrait bien triompher" d'autant plus que ce dernier semble avoir enfin dominé sa faiblesse dans les coups roulés, laquelle l'a toujours handicapé depuis sa semi-retraite.

DEVLIN

Pour sa part, Bruce Devlin, qui n'a pu participer à ce tournoi il y a cinq ans faute d'argent, se prépare depuis six mois à cette compétition, "car c'est le tournoi qui me tient le plus à coeur".

Devlin est considéré comme un des plus sérieux aspirants étrangers en compagnie de George Knudson, seul Canadien inscrit.

Même s'il n'a triomphé dans aucun tournoi l'an dernier, Devlin n'en a pas moins récolté des bourses au montant de $67,000.

Devlin a subi une opération à une jambe l'automne dernier et se sent maintenant en parfaite condition, prêt à dominer tous les concurrents même s'il favorise personnellement Nicklaus.

Parmi les autres étrangers inscrits, on note ses compatriotes australiens Ken Nagle et Bruce Crampton, le Néo-Zélandais Bob Charles, l'Argentin Roberto de Vicenzo, ainsi que les Anglais Peter Allis, Neal Coles, Dave Thomas, George Will, Bernard Hunt, Peter Butler et Lionel Platts.

● Lors du Festival du C.P.E.S., on reconnait dans l'ordre habituel : MM. Jean-Guy Drolet, gérant du Centre St-François d'Assise; Léon Landry, principal du C.P.E.S.; l'abbé Robert Sylvain, aumônier et Jacques Larivée, responsable du festival. Michel Dubois, capitaine de l'équipe gagnante; Mlle Lise Létourneux, vice-principale; (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Clay en prison ?

Miami. — (P.A.) — Le champion poids lourd Cassius Clay a été condamné à la prison à moins de verser une somme de $50,000 comme pension alimentaire et honoraires d'avocat.

Le juge Harold Paet a signé un ordre de mépris de cour quand Clay ne s'est pas présenté devant lui hier. Son ex-épouse, Sonji, qui a obtenu un divorce il y a 2 1-2 mois, était présente.

La cour a trouvé Clay coupable de mépris de Cour pour avoir refusé de verser $2,500 en pension alimentaire, $22,500 en honoraires à l'avocat de Sonji et $25,000 en vue des autres frais de pension alimentaire.

Il sera emprisonné pendant 30 jours ou jusqu'à ce qu'il verse l'argent.

Les avocats de Clay ont demandé au juge de retarder son ordonnance, mais ce dernier a refusé sous prétexte que Clay avait trouvé le temps d'apparaitre à la TV, mais non à la cour.

Clay serait à Miami.

Cooper vs Clay

New-York. — (P.C.) — Mike Malitz, vice-président de Main Bout Inc., a révélé hier qu'on avait entamé les négociations avec le champion poids lourd britannique Henry Cooper en vue d'un combat avec le champion mondial Cassius Clay à Toronto.

En somme, on veut savoir ce que Cooper désire pour un tel match, mais Main Bout n'a pas fait d'offre elle-même. Celle-ci cherche à s'assurer des revenus supplémentaires, y compris la TV britannique, lors d'un match Cooper-Clay dans la capitale ontarienne en mai.

Main Bout a aidé à organiser le match Clay-Georges Chuvalo à Toronto le 26 mars et y détenait les droits auxiliaires.

Harold Ballard, vice-président du Maple Leaf Gardens de Toronto, a confirmé hier que son aréna serait disponible pour un match Clay-Cooper.

Succès éclatant du Festival C.P.E.S.

Le festival sportif du cours préparatoire aux études supérieures s'est clôturé samedi dernier au centre St-François d'Assise après trois semaines d'activités. Les participants, au nombre de 330 étudiants et étudiantes, répartis en 11 groupes, se disputaient les trophées Nap. Côté. Voici les résultats des finales:

Ballon-panier: Le groupe 3 a disposé du groupe 6 au pointage de 23-15. Le capitaine des vainqueurs, Guy Bouchard, accumula 12 points. Dans une partie hors-concours, les groupes pairs ont eu raison des groupes impairs 43-32, Michel Duval obtenant 16 points.

Badminton: Dans le simple féminin, Danielle Giroux a triomphé d'Anne Lessard au pointage de 11-4 et 11-2. Dans la double féminin, Mlles D. Giroux et F. Duquet ont eu raison de Mlles A. Lessard et S. Laroche par 15-8 et 15-9. Dans le simple masculin, André Martineau a vaincu J. B. Lavoie par 15-4 et 15-5. Et enfin dans le double masculin, A. Martineau et A. Lefebvre ont vaincu A. D'Amours et D. Auger par 15-10, 5-15 et 15-8.

Ballon-volant: Du côté féminin, le groupe 10, dirigé par Céline Dion, a triomphé du groupe 4, au pointage de 15-12 et 15-12. Du côté masculin, le groupe 8, dirigé par M. Duval, a vaincu le groupe 11, au compte de 15-2, 15-10.

Quilles: Le groupe 11, dirigé par D. Barnabé, a vaincu le groupe 8 par la marge de 40 quilles, soit 2,077 à 2,037.

Tennis sur table: Dans le simple féminin, M. Gendron a vaincu A. Grantham au compte de 21-17, 19-21 et 21-16. Dans le double féminin, Mlles M. Gendron et A. Grantham ont vaincu Mlles A. d'Abadie et F. Côté par 21-14, 17-21 et 21-16. Dans le simple masculin, D. Barnabé a vaincu G. Trépanier 21-17 et 21-16 et dans le double masculin, J.-Y. Garceau et E. Létourneau l'ont emporté 21-15, 21-19 sur Jacques Fleury et A. Martin.

Souque-à-la-corde: Le groupe 4, dirigé par A. Samson, a vaincu le groupe 10 au pointage de 2-0.

Le titre de meilleur athlète de la journée est allé à Denis Barnabé, alors que le groupe 11 était choisi le meilleur avec 42.5 de pourcentage. Suivent dans l'ordre, le groupe huit (39.0), dix (38.5), quatre (37.0), sept (34.5), six (34), neuf (33.5), cinq (32), un (32); trois (31) et deux (29).

Le Festival était sous la responsabilité de Jacques Larivée.

Ligue Commerciale

Dans un autre programme double de la Ligue Commerciale, le Club Sportif a disposé du Station Tessier au pointage de 5-1, tandis que le Chinic prenait les honneurs dans la deuxième rencontre en disposant des Comptables agréés par le pointage de 6-2.

Dans le premier match, les compteurs du Club Sportif sont Carol Courteau et P.-André Vidal avec deux buts chacun, tandis que Roger St-Hilaire complétait le pointage. Léon Bouchard sauva le blanchissage de son équipe.

Dans la deuxième rencontre, le Chinic fut conduit à l'attaque par Clément Tessier qui a obtenu 3 buts, tandis que Marcel Dion en obtenait 2 et Michel Cantin fermait la marche en comptant le dernier but. Jean-Marie Vallée obtenait les 2 buts des Comptables Agréés.

Voici le classement des équipes et des compteurs:

	Pj.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	P.
Station Tess.	20	16	4	0	71	50	32
C. Sportif	20	9	10	1	74	65	19
Chinic	20	8	9	3	69	74	19
Copt. Agréés	20	4	14	2	47	72	10

	B.	A.	Pn.	T.
C. Tessier, Chinic	25	12	—	37
A. Tessier St.Tess.	14	22	4	36
A. Barette, Chinic	10	21	16	31
P.-A. Vidal, C. Sport.	18	12	4	30
M. Boily, C. Sport.	13	17	2	30
D. Tessier St.Tessier	16	13	14	29
P. Beaumont Coppta.	14	14	—	28
R. St-Hilaire, C. Spor.	13	12	2	25
M. Cantin, Chinic	10	10	4	20
S. Leblanc, S. Sport.	9	10	4	19
R. Houde, C. Sport.	3	15	6	18
M. Dorion, Chinic	10	7	8	17
C. Langlois Compt.	4	13	2	17
A. Nadeau, Chinic	8	8	8	16
J. Lambert, C. Sport.	2	14	8	16

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

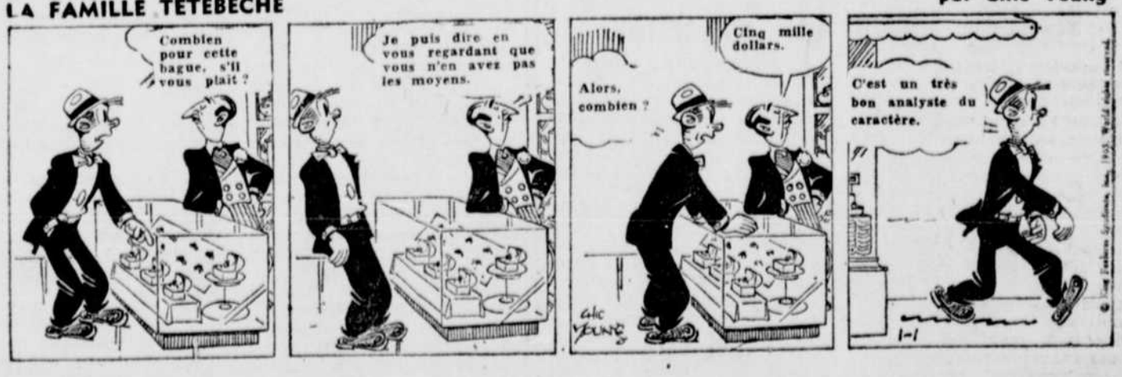

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

Groupe en dehors des discussions

MONTREAL. (P.C.) — Alors que débutaient à Ottawa les négociations en vue d'un nouveau contrat de travail pour 200 employés de Radio-Canada demeurés affiliés à l'American Newspaper Guild, les employés du réseau français de la Société d'Etat ont fait savoir à Montréal qu'ils ne participaient pas à ces discussions.

Le président de l'unité de Montréal, M. Normand Gagné, a indiqué qu'il agissait selon le désir majoritaire des 65 journalistes à l'emploi de Radio-Canada, qui par vote ont maintenu un peu plus tôt leur décision de se retirer de l'ANG.

Les employés francophones de Radio-Canada désirent se regrouper au sein du Syndicat général du cinéma et de la télévision, affilié à la CSN. Une demande d'accréditation du nouveau groupement est déjà parvenue au Conseil canadien des relations ouvrières et, par ailleurs, un comité ministériel doit étudier le problème auquel fait face la radio d'Etat.

M. Gagné avait précisé lundi que s'il ne se rendait pas à Ottawa, l'unité de l'ANG ne pouvait plus automatiquement parler au nom des employés du réseau français.

A la veille de la signature d'une nouvelle convention collective, les syndiqués anglophones ont demandé pour leur part qu'un peu plus d'ordre soit de mise dans le service des nouvelles de Radio-Canada, l'élimination des tâches inutiles nombreuses et des droits syndicaux équitables pour tous les journalistes.

Dans le cas de l'Affaire Munsinger

Commissions d'enquête qui vont à l'encontre des traditions de la justice britannique

TORONTO. (P.C.) — La président du Barreau du Canada a déclaré que les commissions royales chargées d'enquêter sur des situations telles que l'affaire Munsinger vont à l'encontre des traditions de la justice britannique.

M. John T. Weir a précisé devant le Board of Trade Club qu'il afaisait allusion à des situations pouvant entraîner des poursuites légales subséquentes.

"Il est dangereux de permettre à des commissions royales d'enquête de juger des individus.

Il a ajouté qu'il compte faire des représentations auprès du cabinet pour que le rôle des commissions soit ramené à l'étude des secteurs problèmes dans la politique gouvernementale.

Les personnes qui sont mentionnées dans les dossiers d'une enquête royale, qu'elles soient subséquemment trouvées coupables ou non, sont marquées pour la vie. "Ce préjudice va à l'encontre des traditions britanniques.

Commentant l'affaire Munsinger, M. Weir a opiné que les enquêteurs pouvaient fort bien questionner les témoins avant que ne siège la commission proprement dite.

Si vous dites oui, je connaissais Mme Munsinger, alors vous serez appeler à témoigner et vous ferez la manchette des journaux. Si vous dites non, je ne la connaissais pas, et qu'on découvre ensuite que vous la connaissiez, alors vous serez appelé devant la commission où vous serez qualifié de menteur.

"Il n'y a aucune protection dans une situation compromettante pour celui qui a passé une heure complètement innocent.

Il a suggéré à toutes les personnes sommées de comparaître de se prémunir de la protection de la loi sur la preuve au Canada.

"Il vaut mieux demander une protection, que vous soyez coupable de quelque chose ou non", a-t-il dit.

Le témoignage reçu sous la protection de la loi de la preuve ne peut être utilisé contre une personne advenant qu'elle est accusée et que des procédures sont intentées contre elle.

Connaissances de la sécurité inculques à 60,000 élèves

Douze représentants du Canadien National, des services de la sécurité de cette même compagnie inculqueront, cette semaine, à plus de 60,000 "élèves" leurs connaissances en matière de sécurité. Les autorités de CN espèrent de la sorte réduire de près de 50 pour cent la fréquence des accidents ferroviaires.

Ces douze hommes qui appartiennent chacun à une région différente du réseau canadien du CN, ont passé la semaine au siège social, à Montréal, où on leur a enseigné la méthode dite "Lateiner" de prévention des accidents.

La méthode Lateiner ne s'occupe exclusivement que du facteur négligence humaine comme cause principale des accidents. L'homme qui a mis au point une telle méthode, Alfred Lateiner, et qui a charge des cours sur cette matière au CN, estime qu'au delà de 80 pour cent des aceidents sont attribuables soit à la négligence ou à l'ignorance du personnel.

Les douze hommes à qui on a confié la tâche de transmettre aux hommes-clés de leur propre région la somme de leurs connaissances confieront à leurs élèves la tâche de transmettre à leur tour les connaissances qu'ils auront ainsi acquises. Tout le personnel supervisé suivra ces cours, les services où l'on accuse la plus haute fréquence d'accidents devant faire l'objet d'une attention particulière.

Ross Bannerman, surintendant au CN pour la sécurité et la prévention des incendies, affirme qu'une telle initiative ne fait pas que réduire le nombre des accidents et épargner de l'argent à la compagnie, mais que ses bons effets rejaillissent sur la communauté toute entière. Quelques-uns de ces "maitres ès-sécurité" donneront des conférences dans lesquelles ils souligneront l'importance du facteur sécurité et feront aussi ressortir certains aspects particuliers des cours.

De grandes sociétés commerciales ont déjà recours à cette méthode dans le monde : industries chimiques, du papier ou du pétrole de l'Amérique du Nord. La méthode Lateiner est également reconnue par des associations de sécurité en France, en Norvège et en Nouvelle-Zélande. Le ministère de la Marine américaine a réduit la fréquence de ses accidents par plus de 67 pour cent depuis son adoption de cette même méthode.

Le Canadien National est d'autre part la première compagnie ferroviaire de l'Amérique du Nord qui a adopté la méthode Lateiner pour tout son réseau.

Commandant du nouveau district militaire de l'ouest du Québec

Le colonel Jean-A. Berthiaume, OBE, CD., de St-Hyacinthe, Qué., est nommé commandant du nouveau district militaire de l'ouest du Québec, en date du 1er avril, avec quartier général situé à 3530, avenue Atwater, Montréal, Qué.

Ce nouveau quartier général de district sera responsable pour le commandement et l'entraînement des unités de milice et des corps de cadets situés dans le secteur ouest du Québec. Il aura aussi des responsabilités en matière de survie nationale et d'assistance aux autorités civiles.

Dans son premier message adressé aux membres des unités de Milice du district militaire ouest du Québec, le colonel Berthiaume a déclaré :

"La contribution de la milice canadienne à la sécurité de notre pays, au maintien de la liberté et de la paix remonte aux tous premiers jours de la colonie et une une partie intime de notre histoire.

Cette contribution n'aurait pas été aussi efficace sans le dévouement, la loyauté inébranlable et l'intérêt soutenu de la part de chaque milicien".

Utilisation du mot Klondyke

OTTAWA. (P.C.) — Le gouvernement fera fort probablement des représentations auprès de la ville d'Edmonton pour son utilisation du mot Klondyke, a déclaré le ministre du Nord et des Ressources nationales, M. Arthur Laing.

Le ministre a ajouté aux Communes que les dirigeants de l'Exposition universelle de 1967 entendront des représentations du Yukon avant d'accepter quoi que ce soit se rapportant au thème Klondyke.

M. Laing répondait à M. Erik Nielsen, député conservateur du Yukon, qui se plaignait de ce qu'Edmonton avait volé le thème qu'il considère comme une ressource du Yukon.

Le ministre, malgré qu'il regrette l'utilisation de ce mot par la ville d'Edmonton, ne sait pas ce que le gouvernement central pourrait faire pour pallier à cette situation.

Il a souligné que dans cet ordre d'idée, la ville de Dawson City avait emprunté le nom de San Francisco du nord tandis que le Yukon avait, dans le passé, utilisé l'appellation de "Monte Carlo".

Nouvelle ordonnance aux salaisons

OTTAWA. (P.C.) — Le gouvernement fédéral a ordonné aux salaisons de faire en sorte que la largeur de la tranche de bacon apparaisse au complet dans la fenêtre de l'enveloppe qui la contient.

Le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, a déclaré aux Communes lundi que la nouvelle date limite pour l'application de cette ordonnance a été portée du 1er janvier au 1er mai, permettant ainsi aux salaisons de changer la conception de leurs enveloppes. La fenêtre devra avoir comme longueur les 2-3 de celle de l'enveloppe et les tranches devront être disposées de façon à ce que le client puisse se rendre compte de la largeur de la tranche.

M. MacEachen répondait à Grace MacInnis, NPD de Vancouver-Kingsway, qui s'enquérait auprès du gouvernement des mesures prises quant à la campagne de sept ans par l'Association des consommateurs du Canada contre les empaquetages de bacon décevants.

Banque de sang

La ville de Shawinigan a rencontré son objectif de 1,200 donneurs de sang, lors des cliniques tenues dans cette localité la semaine dernière. La banque de sang est dans un état satisfaisant.

Le programme des cliniques de cette semaine est le suivant :

Jeudi, 7 avril

La clinique de Plessisville se continue, tandis qu'une deuxième se tient au sous-sol de l'hôtel de ville de St-Raymond de Portneuf, de 2 h. à 5 h. et le soir de 7 h. à 10 h. p.m.

Vendredi, 8 avril

A la salle des Chevaliers de Colomb de l'Ancienne Lorette, rue St-Alphonse, de 2.30 h. à 5.00 h. et le soir de 7 h. à 9 h. p.m. Vendredi Saint, la clinique fixe à la Croix-Rouge sera fermée toute la journée. Elle est cependant ouverte le lundi et mercredi de 1h. à 5h. et le lundi soir de 7h. à 9h. p.m.

Obtention du trophée "Mary Otter"

L'équipe de premiers soins du 3e bataillon Royal 22e Régiment a remporté les grands honneurs dernièrement aux compétitions provinciales pour l'obtention du trophée "Mary Otter". En gagnant ce concours provincial, l'équipe du 3e bataillon s'est mérité le droit de participer aux compétitions nationales qui se dérouleront l'automne prochain.

L'équipe victorieuse de brancardiers était composée du sergent LB Gilbert de St-Jean, N.-B., des caporaux W Begbie de Sherbrooke et C. Beauchamp de St-Hubert, et des soldats G. Corneau de Chicoutimi, J. Chenier de Pointe Gatineau, Qué., et F. Duval de Prescott, Ont. Les militaires du 3e bataillon se sont mérité un total de 439 points sur une possibilité de 500.

Dans les résultats individuels, le classement se lit comme suit: Sergent L.-B. Gilbert, 49 points, caporal W. Begbie, 48 points, caporal C. Beauchamp, 42 points, et soldat G. Corneau, 38 points, sur un maximum de 50 points.

Décès de M. Xavier Derose

M. Xavier Derose, vétéran de la guerre 39-45, set décédé à l'hôpital Ste-Foy, à l'âge de 67 ans.

Il laisse dans le deuil, ses frères, sa soeur et ses belles-soeurs : Mme Vve Auguste Ruggard (Marie), MM. et Mmes Jérémie Derose (Jeanne Morissette), Narcisse Derose (Irène Breton); sa belle-soeur, Mme Vve Lucien Derose (Cécile Desjardins). Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église Notre-Dame de Grâce. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie de l'Incarnation.

Décès de Mme Raoul Blais

Mme Vve Raoul Blais, née Mary Descombes, est décédée à l'âge de 73 ans et 11 mois. Elle était domiciliée au 599, 10e rue.

Elle laises dans le deuil, son fils, ses filles, ses gendres et sa belle-fille : MM. et Mmes Paul Blais (Yolande Montminy), Sylvio Marchand (Madeleine Blais), de Donnacona, J.-P. Bélanger (Gertrude Blais); ses soeurs et beau-frère : M. et Mme James Tweddell (Juliette Descombes), Mme J.-T. Beaudoin (Laurence Descombes), David Paré (Elisa Descombes). Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église de St-Fidèle. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère avenue.

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi ?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

ASPIRIN Bayer Véritable SOULAGEMENT RAPIDE DES DOULEURS DUES AUX MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

"Joyeuses Pâques à tous les clients"

Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS

Trans Aubaines!

JUS DE TOMATES AYLMER fantaisie 6 btes 20 oz .95

SUCRE GRANULE Sac 10 lbs .79

BISCUITS MARSHMALLOW VIAU cello 25 biscuits .29

MARMELADE Jarre 24 oz GOOD MORNING .49

POIS VERTS BLUE & GOLD 4 btes 15 oz .79

FARINE ROBIN HOOD sac 7 lbs .69

MELANGES A GATEAUX Célébration saveurs assorties 3 btes 19 oz $1.00

DREAM WHIP Bte 4 oz .51

CONFITURE Marquette Fraises ou framboises Jarre 24 oz .55

GELEE POUDRE Lushus Shirriff saveurs ass. 6 btes 3 oz .67

MOUTARDE SCHWARTZ .05 rabais 2 jarres 16 oz .39

CATSUP Grand Maman E.D. Smith 2 btes 20 oz .79

MARINADES SURES Habitant 2 jarres 24 oz .79

MARINADES SUCRÉES Habitant 2 jarres 24 oz .89

OIGNONS SUCRÉS Gattuso Jarre 12 oz .53

JAMBON FUME DANS LA FESSE rég. complet ou demi 63¢ LA LIVRE

DINDES CRY-O-VAC "Butterball" Cat. A 6 à 8 lbs 47¢ 8 à 10 lbs 49¢

BACON TRANCHE Swift Pemium paquet 1 livre 89¢

SAUCISSE FUMEE Swift Premium cello 1 livre 49¢

SAUCISSON DE BOLOGNE Swift Premium — livre 29¢

COCOS frais 2 pour 35¢

PEANUTS SALEES BRUNES Krispy Kernels Cello 13 oz .43

PEANUTS EN ECALES Krispy Kernels Cello 16 oz .43

BREUVAGE ORANGE CORONATION 64 oz .59

THE TENDER LEAF ORANGE PEKOE Bte 60 sachets .79

CREVETTES PETITES GOLD SEAL Bte 4½ oz .59

COCONUT DALTON Cello 7 oz .27

OLIVES NON FARCIES ET GHERKINS CORONATION TWIN PACK 2 jarres 16 oz .99

PAPIER TOILETTE White Swan blanc ou couleurs assorties 6 rouleaux .79

ESSUIE-TOUT White Swan couleurs ass. 2 rouleaux .49

PAPIER ALUMINIUM Reynold's 2 rouleaux 25' .67

JAVEX concentrée Cruche 128 oz .79

PEANUTS SALÉES Blanches Krispy Kernels Cello 13 oz .45

PRIME DE LA SEMAINE SERVIETTE DE BAIN en ratine spongieuse, teintes unies, couleurs pastelles. Dimensions 20 x 40. SPECIAL .99

OLIVES FARCIES GATTUSO Jarre 12 onces .49

FRAISES FRAICHES Casseau 1 chopine 47¢

TOMATES MEXICAINES cello 2 livres 47¢

ECHALOTES FRAICHES E.-U. no 1 3 pour 25¢

Dernière chance pour vous de gagner un des 52 MAGNIFIQUES SERVICES DE VAISSELLE de 40 morceaux, en porcelaine anglaise modèle HERITAGE, de 22 carats or, d'une valeur de 45.00 seront donnés par les marchands Trans-Kébec à l'occasion de la fête de Pâques. SEREZ-VOUS L'HEUREUSE GAGNANTE D'UN DE CES MAGNIFIQUES SERVICES DE VAISSELLE?

Tout ce que vous avez à faire est de signer vos factures ou preuves d'achat et les déposer chez votre marchand Trans-Kébec. Une question facile vous sera posée avant la livraison de ce service de vaisselle. Les employés des marchés Trans-Canada n'ont pas droit à ce concours.

TK Trans Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 9 avril.

"L'école chrétienne, c'est l'affaire de tous"

— Cardinal Léger

MONTREAL (P.C.) — "L'école chrétienne, c'est l'affaire de tous." Tel est le thème qu'a développé hier soir Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger qui était le conférencier au banquet de clôture de la Fédération provinciale des pincipaux d'écoles dont les assises annuelles se sont déroulées dans la Métropole au début de la semaine.

"La présence de l'Evangile à l'école est l'affaire de tous les chrétiens", a dit l'archevêque de Montréal qui a tenu à préciser "qu'il n'y a pas dans cette affirmation de quoi surprendre".

On parle beaucoup de la responsabilité des laïcs dans l'Eglise, a poursuivi le prélat. En notre province, il n'y a peut-être pas de domaine où cette responsabilité soit appelée à s'exercer avec plus de gravité que dans celui de l'éducation. Il faut que chaque chrétien se rende compte que c'est la communauté chrétienne tout e... tière qui est responsable de l'éducation de la foi chez les jeunes. "Cela vaut pour tous les lieux où l'éducation se fait et cela vaut particulièrement pour l'école", a dit le cardinal Léger.

C'est l'affaire des parents

"L'école est l'affaire des parents en tout premier lieu. L'affirmation, je le sais, est un peu brutale. Je l'ai voulue telle pour bien montrer comment il faut se dissocier de cette philosophie scolaire qui conçoit l'école comme un simple instrument de l'Etat et qui invite à négliger ses liens avec les parents. Il faut l'admettre, il y a parfois chez ceux qui préconisent cette conception une intuition vraie, à savoir qu'il faut distinguer la tâche scolaire de la tâche d'éducation domestique. Mais ce qui ne peut être admis, c'est qu'au nom de cette distinction on soit amené à négliger ou à considérer comme secondaires les liens de l'école aux parents."

L'Eglise, au Concile, a repris sans hésitation le principe de la responsabilité première des parents en éducation, a précisé le prélat. "Les parents, dit le Concile, ayant donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever, et à ce titre ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs." Par ces mots, a poursuivi le cardinal, le Concile n'a fait que sanctionner de son autorité une pensée traditionnelle fondée sur une philosophie très réaliste de la fonction parentale: prendre sur soi de mettre au monde un enfant, c'est accepter la charge d'être les premiers et les principaux responsables de tout ce qui sera nécessaire pour que cet enfant grandisse et s'épanouisse.

Certes, certains aspects de la vie de l'école échappent à la compétence des parents. Cela n'empêche pas, cependant, que l'objectif d'une saine politique scolaire consiste non pas à couper les liens entre l'école et les parents, mais à les mieux assurer, a insisté l'archevêque de Montréal. Les fossés profonds qui surgissent entre les générations, entre les parents et leurs enfants, les difficultés rencontrées par les premiers dans leur tâche éducatrice, la complexité des problèmes d'éducation, la compénétration des influences scolaires et familiales, tout nous invite à intégrer, dans toute la mesure du possible et selon les techniques appropriées, les parents à la vie scolaire. Cela est particulièrement vrai pour ce qui regarde la vie religieuse et l'éducation de la foi.

"Les parents ont le droit et le devoir d'exiger qu'il y ait continuité entre la conception de la vie qu'exige la foi de leur enfant et celle que diffuse l'école. Sur ce point crucial de l'éducation de l'enfant, il faut que s'établissent entre les parents et l'école des communications dans les deux sens et une collaboration étroite."

C'est l'affaire des professeurs

"Chacun des professeurs d'une école catholique doit être conscient de sa très grave responsabilité en face des besoins religieux de l'enfant. En matière religieuse, plus encore que d'enseignement, l'enfant a besoin de témoignage. Nous savons bien que la situation présente de l'école chez nous et divers facteurs font qu'il est parfois difficile à certains maîtres de porter ce témoignage de la foi. Il en résulte souvent pour eux un malaise qui les fait souffrir; il arrive qu'il en résulte parfois aussi un dommage sérieux pour les enfants et que l'attente des parents est déçue. Ces situations difficiles doivent être traitées avec un sens et un respect profonds des personnes, mais tous doivent toujours se rappeler que l'école est conçue d'abord et avant tout pour le bien intégral de l'enfant.

"Sans négliger donc certaines nuances qu'imposent la vie et la complexité des problèmes humains, il faut dire qu'on doit tenir le principe que dans une école catholique chacun des professeurs, à son poste et selon les exigences de ses responsabilités particulières à l'école, doit collaborer à l'éducation de la foi, à la formation de la conscience religieuse de l'enfant. C'est chacun des professeurs qui doit aider l'enfant, aux divers âges de son développement intellectuel et affectif, dans la difficile confrontation de la foi avec la science et avec le monde. Ce témoignage des professeurs au coeur même de la vie étudiante est si important qu'on peut affirmer que la première garantie qu'une école est vraiment chrétienne est à chercher dans la qualité de la foi de ses maîtres", a déclaré le cardinal Léger.

Cette vérité entraîne une double conséquence, a poursuivi le prélat. La première est qu'une école catholique doit être capable, lorsqu'elle fait le choix de son personnel, de le faire selon certaines exigences en matière religieuse. La seconde est que les professeurs des écoles catholiques doivent réfléchir systématiquement sur leurs obligations religieuses envers les enfants qui leur sont confiés et doivent se donner les moyens concrets de s'entraider à assumer leur responsabilité.

La catéchèse

Que la responsabilité du caractère chrétien de nos écoles catholiques soit aussi l'affaire des catéchètes cela personne ne le met en question. On a fait des reproches nombreux à notre catéchèse scolaire d'autrefois. Ces reproches, chacun l'admet, étaient parfois mérités, et même notre catéchèse présente n'est pas toujours irréprochable, d'avouer l'archevêque.

L'éducation de la foi est une tâche fort délicate, aussi bien à cause des subtils mécanismes de l'âme de l'enfant qu'à cause de la nature même de l'enseignement religieux. Mais les esprits facilement critiques en ce domaine doivent se rendre compte qu'il existe chez nous un renouveau catéchétique d'une grande vitalité, plein de promesses, et qui n'a pas son pareil dans beaucoup de pays du monde, ni dans beaucoup de secteurs de l'enseignement.

"Qu'on prenne donc garde en critiquant l'école catholique de ne pas juger une situation déjà dépassée ou qui est évidemment en voie de l'être", a conseillé le cardinal.

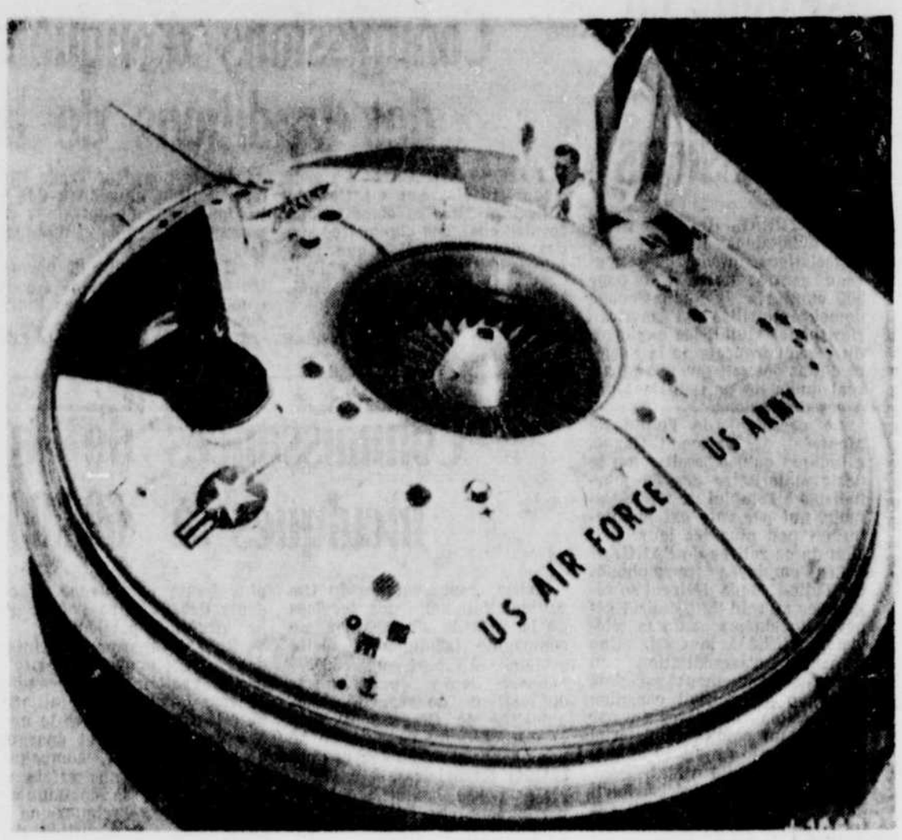

SOUCOUPE VOLANTE — Baltimore (Photo de filière du Pentagone) — Le Canada et les Etats-Unis ont déjà essayé de construire une soucoupe volante comme le montre la photo. Mais l'engin s'est à peine élevé à quatre pieds dans les airs. L'aviation américaine et la compagnie Avro du Canada ont collaboré à cette réalisation. On présume que l'Angleterre a lancé des appareils du genre récemment.

Découverte des vestiges d'un village construit par les "Norsemen" (Professeur Lee)

Par Donald DOYLE

(P.C.) — Dans l'extrême nord du Québec, à plusieurs milliers de milles de la capitale provinciale, un archéologue canadien a découvert l'été dernier ce qui pourrait être les vestiges d'un village construit soit par des "Norsemen" authentiques, soit par un peuple de métis issu du croisement de "Norsemen" et d'Esquimaux.

Cette découverte du professeur Thomas Lee s'inscrit en quelque sorte dans le cadre des multiples recherches qui se sont actuellement à divers échelons afin de déterminer, dans la mesure du possible, qui a véritablement découvert l'Amérique du Nord. Depuis toujours, ce mérite est attribué sans trop d'opposition à Christophe Colomb un navigateur originaire de Gênes entré au service d'Isabelle de Castille. Cependant, depuis quelques années, ce titre lui est de plus en plus contesté et plusieurs savants s'accordent à dire que d'autres explorateurs l'ont précédé.

D'après le Dr Jacques Rousseau, ex-professeur d'ethnobiologie à la Sorbonne et ancien directeur du Musée national à Ottawa, les vestiges découverts par le professeur Lee remontent avant l'an 1500 de notre ère, c'est-à-dire avant le premier voyage de Colomb en Amérique.

Plancher de pierre

Le professeur Thomas Lee s'est rendu l'été dernier dans l'Ungava avec une équipe de chercheurs appartenant à plusieurs disciplines pour y effectuer des fouilles pour le compte du Centre de recherches nordiques de l'université Laval. Alors qu'il creusait le sol sur un emplacement où des Esquimaux avaient déjà érigé un campement, "il y a plus d'un siècle", l'archéologue a découvert un amoncellement de cher de pierre qui aurait servi de fondations à une espèce de "centre communautaire" de type scandinave.

Au cours de ses travaux d'excavation, M. Lee a aussi découvert un a moncellement de pierres ressemblant ou bien à un mur écroulé ou encore à une espèce de digue.

D'après le Dr Rousseau, qui enseigne maintenant à Laval, et qui a lui-même fait plusieurs expéditions dans le Nord québecois, une douzaine de familles auraient pu se trouver à l'aise dans le centre communautaire et même y coucher.

Le Dr Rousseau qui a quitté la Sorbonne afin d'être en mesure de poursuivre au Canada certaines recherches de ce type qu'il avait entreprises il y a quelques années, émet deux hypothèses sur les individus qui auraient pu vivre à cet endroit.

Des Norsemen

La première et celle qu'il considère comme la plus vraisemblable veut que de véritables "Norsemen" venus du Groenland se soient établis dans l'Ungava. Il s'agirait de chasseurs qui auraient quitté leur patrie afin de trouver de nouveaux territoires ou encore des gens qui auraient été forcés de quitter leur pays.

La seconde hypothèse veut que des Norsemen seraient débarqués sur les côtes de l'Ungava et qu'après un certain temps, ils se seraient alliés à des groupes d'Esquimaux et que des mariages auraient eu lieu entre les deux groupes.

D'après le Dr Rousseau, on est peut-être en présence de la seconde génération de métis issue de Norsemen et d'Esquimaux. Cette nouvelle génération, sans conserver toutes les caractéristiques de ses ancêtres, aurait quand même pu en conserver quelques-unes.

Les travaux de recherche ne sont pas encore terminés et on croit que la première phase sera complétée l'été prochain. Le professeur Lee se rendra de nouveau dans l'Ungava l'été prochain pour y poursuivre ses fouilles.

FAITS DIVERS

Mort accidentelle de Gilles Dumont

Gilles Dumont, 23 ans, du 750 de la rue Calixa-Lavallée a perdu la vie de façon accidentelle, le 24 février dernier. C'est ce qu'a révélé une enquête du coroner sous la présidence du Dr Claude Drouin, hier après-midi, à la morgue provinciale.

L'autopsie pratiquée sur le corps de la victime avait révélé une mort par asphyxie. Des témoins ont raconté que Dumont ne s'était jamais remis d'un accident de la circulation dans laquelle il avait été gravement blessé, le 11 septembre 1963, sur le boul. Laurier, à Sillery.

L'enquête avait été menée par le détective Ronald Truchon, de la police de Québec. M. Paul Magnan agissait en tant que greffier de la Cour.

Gilles Vigneault passe de la chanson au métier de conférencier à Montréal

MONTREAL (PC). — Gilles Vigneault n'est pas que chansonnier, il est aussi conférencier à l'occasion. Il l'a prouvé hier alors qu'il était l'invité de la Chambre de commerce de Montréal.

Confessant qu'il lui était arrivé trop souvent d'entendre des causeries où le conférencier causait seul, il a invité son auditoire à converser avec lui en lui posant des questions.

Les membres de la Chambre de commerce ne se sont pas faits prier et les questions ont fusé de toutes parts. En voici quelques échantillons et les réponses du chansonnier.

Les personnages dont vous parlez dans vos chansons, les avez-vous connus ou les avez-vous créés? Les deux, répond Vigneault. Ils ont tous existé. Jean du Sud prend encore un petit coup. Ti-Franc la Patate fabrique encore du "p'tit blanc". Caillou la Pierre est mort il y a trois ans, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, à l'âge de 98 ans. Jos Hébert distribuait vraiment le courrier sur la Côte-Nord.

"Après ça, j'ai extrapolé, comme disent les machines à la veille des élections..."

Suivent deux questions politiques: "Mon pays", est-ce une chanson révolutionnaire pour les Québecois? Gilles Vigneault fait-il de la politique?

A la première question, le chansonnier répond que c'est aux Québecois de décider. "Il arrive parfois qu'une chanson devienne autre chose que ce qu'on avait pensé, davantage que ce qu'on avait souhaité. "Je sais cependant une chose, "Mon pays", ce n'est pas une chanson américaine".

Pour ce qui est de la politique, Gilles Vigneault se défend d'en faire et d'en avoir jamais fait. L'artiste reconnait qu'on peut utiliser ses chansons à des fins politiques, mais il note que "quand une chanson est partie, c'est comme un petit gars qui a quitté les jupes de sa mère, il fait ce qu'il veut".

Fonctions

Notant qu'on ne lui avait pas donné de titre à la table d'honneur, Gilles Vigneault a fait état de deux fonctions qu'il occupe: président des éditions de l'Arc et vice-président de l'Association des braconniers de Natashquan pour la récupération des droits dans la rivière.

Il a souligné qu'il était aussi dans les affaires où il se fait exploité. "Quand vous achetez un disque, ça coûte $4.20, mais c'est le détaillant qui fait des affaires. Chez Columbia, ça ma donne vingt-cinq cents et chez Archambault, ça ferait trente sous".

● LA PECHE RECOMMENCE — Palomares, Espagne (Photocable UPI) — Les pêcheurs viennent à peine de recommencer la pêche quotidienne depuis la perte d'une bombe nucléaire dans les eaux d'Espagne par suite de la collision d'un avion "B-52" américain avec un avion citerne à réaction. La bombe se trouve sous 2,500 pieds d'eau et ne pourra être récupérée avant environ trois semaines.

PRÉSENTATION SPÉCIALE

EAU DE LANVIN

FLACON 2 ONCES

LANVIN $3.50

PLUS UN FLACON MINIATURE DE PARFUM

AUTRES PRESENTATIONS PARFUMEES POUR PAQUES

Spécial Le Galion (Cologne Sortilège et Parfum Miniature)	$5.00
Spécial Nina Ricci (Cologne L'Air du Temps 4 oz)	$4.00
Spécial Lanvin (Eau de Lanvin et Parfum de Bourse)	$6.75
Spécial Caron (Cologne Spray Fleurs de Rocaille ou Bellodgia)	$5.00
Spécial Christian Dior (Eau de Cologne Miss Dior ou Diorling)	$3.50
Spécial Houbigant (Parfum Crème et Eau de Toilette)	$2.75
Spécial: Nuit de Longchamps Lubin (Cologne 1¾ once et Parfum ⅛ once)	$4.75
Parfum Lubin ½ once Rég. 15.00 — Spécial	$7.50
Spécial: Carven (Cologne 2 onces et Parfum)	$3.75
Spécial: Worth (Cologne 2¼ onces et Parfum)	$4.75

GRATUIT Avec l'achat d'un produit Chantilly vous recevez un PARFUM CHANTILLY (format Sac à Main) à titre gracieux.

PHARMACIE Livernois

ensorcelant comme une brise printanière

MUGUET DES BOIS

COTY

Parfum, eau de toilette, poudre après bain et de talc; étuis-cadeaux de $2.75 à $3.75

Fantaisies en CHOCOLAT DES SOEURS TRAPPISTINES

Poules - Oeufs - Lapins - Poissons - Paniers - Cloches. Prix variés.

.30 à 3.00

Chocolats en boites 1.25 à 3.15

Fantaisies diverses Jacolin, Denis, etc., etc. Prix variés.

.10 à 5.95

Boites de Chocolats Moirs. Prix variés.

1.00 à 5.85

Beau choix de bonbons de toutes sortes en sacs cello ou en boite.

4 LIVRAISONS PAR JOUR DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Heures d'affaires: 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI: 8h.30 a.m. à 9h.30 p.m.
SAMEDI: 8h.30 a.m. à 5h. p.m.

1200 RUE ST-JEAN — TEL.: 522-5214

Grande amitié entre Deslauriers et l'accusé politique Y. Dupuis

SHERBROOKE (P.C.) — Le chiropraticien Roch Deslaurieurs a évoqué mardi matin au procès Dupuis, la grande amitié qui le liait à l'accusé à l'époque où ensemble, ils faisaient des démarches en vue de l'obtention d'un permis de piste de course.

Cette amitié était telle, a dit le témoin, que ce n'est qu'en 1964 qu'il a fini put se rendre à l'évidence qu'il s'était fait rouler et que Dupuis avait empoché les $10,000 qu'il lui avait remis en mai 1961 à l'intention des fonctionnaires provinciaux.

"Il me chantait tellement de chansons, a dit Deslauriers, que j'avait confiance jusqu'à la fin. Il me semblait qu'il n'était pas possible que Dupuis ait gardé l'argent. Nous étions tellement ami à un moment..."

En réponse aux questions de la défense sur ses entrevues en 1964 avec le ministre Eric Kierans, Deslauriers a dit qu'encore à cette époque, il transmettait la version de Dupuis, qui insistait que les $10,000 avaient été versés comme dépôt de solvabilité.

"Dupuis me menait par le bout du nez, a déclaré à ce sujet le témoin. On a pas le choix avec Dupuis, vous savez. Quand on fait affaire avec lui il faut passer par là..."

Me Martineau lui a alors demandé: "Quand on est poisson, on l'est pour la vie: Est-ce que vous ne continuez pas de faire et de répondre ce qu'on vous dit?" Lundi matin, les premières questions de Me Martineau avaient été pour faire admettre à Deslaurier qu'il avait communiqué avant le procès avec le procureur de la poursuite et avec l'inspecteur de la Gendarmerie chargé de l'enquête policière.

A un moment, Me Martineau, qui scrute la situation financière du témoin, lui a montré une lettre sur papier de luxe avec en-tête au nom de l'hypodrome St-Luc. "Ce beau papier, a expliqué Deslauriers en s'adressant au juge, c'est encore une idée de Dupuis. Nous étions dans le bureau de M. Philidors Ouimet et nous venions de rencontre M. Paul Earl. Dupuis a dit qu'il fallait jeter de la poudre aux yeux. Immédiatement nous avons courru à l'imprimerie et le jour même, il a rédigé deux ou trois lettres que j'ai signé."

Aucun élément nouveau n'a été dévoilé à l'audience du matin.

En soirée, Me Martineau, toujours en contre-interrogatoire, a confronté Deslauriers avec quatre déclarations faites par ce dernier à la Gendarmerie royale entre le 16 janvier et le 3 mars 1965, soit au cours de l'enquête policière qui a précédé les procédures judiciaires.

Ces déclarations portent toutes sur les $10,000, sur les circonstances entourant leur remise à Dupuis, et sur la question de savoir s'il s'agissait d'un dépôt de solvabilité ou d'un pot-de-vin à l'intention de fonctionnaires provinciaux.

Deslauriers a reconnu qu'il avait été réticent lors de sa première rencontre avec la police fédérale, expliquant qu'il tentait encore à ce moment de transmettre la version que Dupuis lui donanit des faits. Cette entrevue a-t-il dit, a eu lieu quelques jours seulement après que Dupuis et moi-même eurent forgé des lettres pour couvrir Dupuis, et alors que celui-ci venait de m'affirmer que l'affaire n'irait pas en cour.

Le témoin a ajouté qu'après cette première rencontre, il avait consulté son avocat et que celui-ci lui avait dit de ne pas se faire d'illusion, que les tribunaux seraient saisis de l'affaire. A partir de ce moment, Deslauriers affirme n'avoir rien caché des faits qu'il connaissait.

C'est ce qui explique, a conclu le témoin, les nombreuses corrections apportées dans mes déclarations subséquentes.

• COURSES D'AUTO-NEIGE A ST-LAMBERT PAR LE CLUB ARAMIS — Une compétition d'auto-neige groupant les comtés suivants: Lévis, Dorchester, Beauce, Lotbinière, Montmagny et L'Islet, champions des compétitions commandiétes par la Brasserie Dow, dont le représentant, M. Jean Samson, et l'agent M. Jules Côté, de Lévis, a eu lieu récemment. Nous apercevons de g. à d.: M. Armand Couture, responsable de cette course, M. Jean Samson, M. Rosario Roy, président des Aramis, M. Pierre Vachon, de Ste-Marie, Beauce, champion de cette compétition, et M. Marc Vallée, de St-Lambert.

Appui total à la section de Dorval de la SSJB (Me Y. Groulx)

Montréal (P.C.) — Le notaire Yvon Groulx, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a annoncé à l'issue d'une rencontre des membres du conseil général et des principaux dirigeants des 45 sections de la SSJB, qu'un appui total est accordé à la section de Dorval de la Société Saint-Jean-Baptiste qui réclame la reconnaissance officielle de la langue française dans cette municipalité.

Me Groulx a expliqué que la ville de Dorval a préparé récemment de nouveaux règlements de zonage. Or, ces règlements ont été rédités en anglais seulement et il n'existe pas actuellement de texte français. L'article 3? des directives administratives est formel. "Seul le texte anglais est officiel et si les textes anglais et français ne correspondent pas le texte anglais a prépondérance".

Il n'est que normal et logique, ajoute le président général de la SSJB, que les dirigeants et les membres de la section de Dorval réagissent énergiquement devant l'attitude provocante de leur conseil municipal à l'endroit de la population canadienne-franaçise.

Me Groulx a félicité la section CCJB de Dorval de son mémoire aux autorités municipales réclament le français comme langue officielle et il voit dans la situation qui prévaut à Dorval l'urgence d'une législation sur le statut de la lanue française pour protéger les droits fondamentaux de tous les Québecois de langue française et pour rendre obligatoire l'emploi du français dans la rédaction des règlements et des documents officiels de toutes les municipalités du Québec.

50,000 ouvriers de la construction voteront

MONTREAL (PC) — Les 50,000 ouvriers de la construction de Montréal seront appelés lundi soir prochain, en vertu du front commun convenu entre la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec, à se prononcer sur la grève. Cette réunion monstre se déroulera au centre sportif Paul-Sauvé, en présence des présidents des deux centrales syndicales. C'est ce qu'a annoncé hier soir à quelque 1,500 ouvriers, un représentant du Syndicat de la construction de Montréal, M. Lucien Giroux.

Mais, qu'il y ait grève ou non, les ouvriers de la construction se préparent à un éventuel arrêt de travail.

Chantiers de l'Expo?

Qu'arrivera-t-il aux chantiers de l'Expo si la grève éclate à Montréal? A cela, M. Giroux a répondu: "Je suis déjà averti que si je demande aux gars de vider les chantiers de l'Expo, on me jette en prison."

"C'est comme ça! les ouvriers de ce chantier ont signé un contrat en vertu duquel ils n'ont pas le droit de faire la grève. Mais, ce n'est pas 1,500 gars qui vont faire perdre la grève de 50,000 ouvriers."

L'avion "Cessna" reste toujours introuvable

QUEBEC (P.C.) — L'avion Cessna 182 qui est porté disparu depuis le 25 mars reste toujours introuvable.

Un porte-parole du service aérien du ministère des Transports et Communications a déclaré mardi que les recherches se poursuivent toujours bien que le nombre d'avions participant aux recherches ait été réduit de sept à cinq et de trois à deux pour ce qui est des hélicoptères Le brise-glace "Simon Fraser" est toujours au port de Québec et se tient à la disposition des chercheurs.

Le petit appareil est la propriété de la compagnie Serv-Air. Il était piloté par M. Robert Shaw, 23 ans, fils unique de M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Exposition 1967. Le pilote était accompagné par M. Les Hanna, également employé par la compagnie Serv-Air.

Les recherches se poursuivront toujours sur une distance de 129 milles, entre Rivière-du-Loup et Québec.

Entretemps, un porte-parole de la police provinciale, à Québec, a fait savoir qu'il y avait confusion sur l'heure et le jour de départ du Cessna.

Le gardien du hangar à l'aéroport de Rivière-du-Loup où est parti le petit avion a déclaré aux enquêteurs que l'appareil avait décollé vers 6 h. le soir, le 24 mars.

Cependant, le centre de recherches de l'ARC à Trenton, Ontario, a précisé à la police que l'appareil a quitté Rivière-du-Loup vers 7 h. 30 le 25 mars au matin.

Enfin, à la tour de contrôle de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, on aurait reçu un appel téléphonique du pilote Bob Shaw, rapporte-t-on, vers midi le 25 mars.

Le pilote voulait un renseignement et aurait dit qu'il serait à l'Ancienne-Lorette dans peu de temps sans toutefois préciser où il se trouvait alors.

La Sûreté provinciale a demandé hier aux autorités de la Compagnie de téléphone Bell d'essayer de retracer l'endroit ou a été placé l'appel de Bob Shaw.

Par ailleurs, des ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon ont rapporté avoir vu un objet enflammé tomber dans le fleuve, en face de Lauzon, le 25 mars vers 3 h. de l'après-midi.

Ils ont dit que cet objet était gros comme une automobile et qu'il tombait "en spirale".

L'un d'eux a même raconté à la police qu'il avait entendu les ratés d'un moteur et cru que l'objet, qui semblait être un avion, allait heurter le chantier.

Un médecin fou donnait la typhoïde à ses amis

TOKYO (AFP) — Quatre-vingt policiers japonais ont été lancés sur les traces du "docteur fou" que l'on soupçonne d'avoir délibérément administré des bacilles de la thyphoïde à plusieurs douzaines de patients et d'amis.

Depuis quelques temps déjà, les autorités sanitaires japonaises étaient convaincues qu'une épidémie de thyphoïde, qui sévit dans plusieurs districts voisins de Tokyo, et a déjà fait un mort, un vieillard de 77 ans, se propageait d'une façon anormale. En essayant de traquer le bacille, les enquêteurs étaient remontés des malades à des gâteaux et boissons qui leur avaient été distribués. Ils avaient ainsi découvert que le distributeur était un médecin qui travaillait dans un laboratoire de recherches de l'université de Chiba, près de Tokyo.

Hier, la presse japonaise a révélé le nom du maniaque de l'épidémie, Mitsuru Suzuki. Cependant à l'hôpital de l'université de Chiba, Suzurki a été mis au secret et la police déclara qu'elle manque encore de preuves pour l'arrêter.

POTION

Le typhoïdé avait éclaté en septembre dernier à l'hôpital de l'université de Chiba ou 13, au moins, des collègues du médecin suspect avaient été mystérieusement frappés.

Puis, 42 personnes furent traitées pour typhoïde à l'hôpital Mishima où le même médecin travaillait.

La police, à qui l'université de Chiba avait demandé d'enquêter découvrait alors que le même médecin avait administrés à une série de personnes, un étrange "médicament jaune". Et c'étaient les mêmes personnes chez qui, la typhoïde se déclarait quelques jours plus tard. La période d'incubation était exceptionnellement courte, ce qui semblait indiquer que les malades avaient absorbé une grande quantité de bacilles, qui, dans tous les cas appartenaient à la même catégorie.

Comme les anciens Québecois il y a 100 ans... célébrez par un régal Vraiment Québecois

PÂQUES

avec des excellents aliments du...

Comme les anciens Québecois il y a cent ans, les gens du Québec aujourd'hui célébreront la riche héritage et la tradition qu'occasionne la célébration de Pâques. Chez Dominion vous trouverez aussi le plus merveilleux choix de vos aliments préférés pour Pâques . . . des jambons délicieux et tendres, des fruits et des légumes frais et beaucoup d'autres délices. Adoptez Dominion dès cette semaine . . . c'est vraiment le magasin de Pâques par excellence pour les Québecois.

OUVERT toute la journée le VENDREDI SAINT — FERMÉ toute la journée le LUNDI DE PAQUES.

JAMBON dans la FESSE
Marques populaires! Couenne et gras enlevés!
Entier ou moitié! lb 69¢

DINDE Catégorie "A" 5 à 9 livres 49¢
"GOLDEN DE LUXE" — Prêtes pour le four!

CANNEBERGES ENTIERES OU EN GELEE "OCEAN SPRAY" 2 boites 15 oz 55¢

PAPIER D'ALUMINIUM "STUART HOUSE" 2 rouleaux 12" x 25' 69¢

OLIVES "QUEEN" ORDINAIRES "CORONATION" Pot 12 oz 63¢

ANANAS en MORCEAUX "Q.T.F." (TID-BITS) 2 boites 15 oz 49¢

DINDES "CRY-O-VAC" 5 - 9 lb La livre 43¢
Catégorie "A" — De haute qualité!

BACON SANS COUENNE Paquet 1 livre 75¢
"DEVON" — Traité au sucre!

WIENERS "Maple Leaf" Paquet 1 livre 59¢
Juteuses et savoureuses!

Spéciaux de FRUITS ET LÉGUMES!

ORANGES "JAFFA" 5 livres 69¢
Délice doré d'Israël! — Sucrées — Grosseurs assorties!

ASPERGES (TIGES) FRAICHES La livre 39¢
De la Californie — Jeunes et tendres!

ANANAS IMPORTES 3 pour $1.00
No. 1 — Gros ananas sucrés!

NOIX DE COCO fraîche Chacun 19¢
No. 1 de Porto Rico! — Un vrai régal!

JONQUILLES jaune doré Paquet de 12 39¢
De la C.-B.! — "KING ALFRED"!

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat "POP CORN" "TV Time" Paquet 4½ oz 19¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Cerises rouges au Marasquin "Coronation" Pot 12 oz 63¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat POIS JAUNES entiers "St-Arnaud" Paquet 2 lb 41¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat GARNITURE à dessert "Monarch" whip Paquet 2 oz 27¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat JUS de canneberges "Ocean Spray" Bouteille 24 oz 49¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat DETERSIF liquide "Sunlight" Format 24 oz ou 32 oz — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat DETERSIF liquide "Ivory" Format géant 99¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat FROMAGE en pâte "Domino" Pot 16 oz 67¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat NETTOYEURS à casseroles Ensemble de 3 45¢ — Dans grands marchés! Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat 'ALKA SELTZER' Gros tube 78¢ — Dans grands marchés! Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat "COLE SLAW" "Hygrade" Contenant de 32 oz — Termine sam 9 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat NETTOYEURS à casseroles No. 3 Chaque 43¢ — Dans grands marchés! Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat "WINDEX" vaporisateur Bouteille 8 oz 35¢ — Dans grands marchés! Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat BATONNETS de pain ou fromage "Gauthier" Grissin Paquet 4 oz 29¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SERVIETTES de papier "Scott" Blanches ou assorties 2 paquets de 60 39¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat PATATES CHIPS "Maple Leaf" 10c de rabais Sac 8 oz 39¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CELERI PASCAL Grosseur 24 1 pied — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ORANGES SUNKIST Toute grosseur 1 douzaine — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat POIS No. 1 - 2 de fantaisie "Le Sieur" 2 boites 15 oz 57¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Pamplemousses "Indian River" Sac de 8 — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat MELANGE Croûte à tarte "Robin Hood" Paquet 18 oz 43¢ — Termine mar 12 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ROULES AU SALAMI "Hygrade" Format de 12 oz — Termine sam 9 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat "EGG ROLLS" ROULES "Bilopage" Paquet de 6 — Termine sam 9 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat PATATES DE TABLE Nouveau-Brunswick Sac 50 lbs — Termine mar 12 avril au DOMINION

TOUT EST GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à samedi le 9 avril au DOMINION: A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q. DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	1000	22	22	22
Aluminex	1010	455	445	445
A Led	318750	40½	37	40
Anchor	24000	17	16	16½
Asamera	8675	340	315	335
Banff	1300	16¾	16½	16¾
Calvert	1600	32	32	32
C S Pet	17550	325	325	325
C Delhi	700	275	270	275
C Ex Gas	9950	465	445	445
C Gridoil	1000	475	450	450
CHigh Cr	3025	66	65	66
C Homestd	600	252	252	252
C L I Pete	3500	27	27	27
Cdn Sup O	3234	21	20¾	20¾
Cent Del	5660	12½	11⅝	12⅛
Charter O	2100	440	415	440
Chieftn D	8400	810	690	750
CWest P	525	155	155	155
Dev Pal	700	205	205	205
Dome Pete	300	16	16	16
Dynam	130482	490	455	470
Fargo	1000	330	330	330
French Pt	2760	475	460	465
Gr Plains	2150	13⅛	12½	13⅛
Gt C Oilads	1626	11½	11⅛	11½
Int Hell	17350	195	190	194
Midcon	24000	77	74	75
Mill C	161721	269	245	253
Nat Pete	200	250	246	246
N Cont	1025	35	35	35
N American	1500	46½	46½	46½
N C Oils	2500	425	420	425
N C O Pr	40	40¼	40	40¼
Northld	1000	12	12	12
Numac	5300	160	156	159
Permo	37540	34½	33	34
Petrol	3100	75	75	75
Place G	54150	275	255	260
Ponder	1000	50	50	50
Prairie Oil	3300	375	365	365
Provo Gas	8441	261	257	259
Ranger	600	215	213	213
Scurry Rn	2585	26	25½	25½
Spooner	120000	126	118	120
Stanwell	9209	40	37	40
Triad Oil	2303	238	233	237
Unin Oil	800	21½	28	23½
U Canso	[illegible]	[illegible]	370	345
U Reef	10100	32½	30	32
vandoo	[illegible]	10½	10	10½
Wespac	6714	24	23	24
Wesburne	500	125	125	125
W Decalta	7874	420	400	410
W Decalt w	600	225	220	220
Total des ventes: 6,742,690.				
MINES				
Acad Uran	1000	5	5	5
Accra	6000	19	18½	18½
Acme	10900	23½	23	23
Acme rts	8000	1	1	1
Agnico	400	145	145	145
All Pitch	3700	16½	16½	16¼
Am Larder	3128	29	18½	28
Ang Am	41660	116	105	110
Ang Rouyn	1300	260	251	260
Ang U Dev	1850	82	81	81
Ansil	4000	14	13	13
Area	11400	114	105	111
A Arcadia	7095	31½	30	31
Argosy	7300	36	32	32
Atl C Cop	7400	170	168	169
Atlas Yk	1000	7½	7½	7½
Aunor	200	320	315	320
Bankeno	26540	129	126	126
Bankfield	8000	18	17	17
Barex	1000	44	44	44
Barnat	1000	61	61	61
Bary Expl	1500	27	26½	26½
Baska	12000	13	13	13
Belcher	700	48	48	48
Belleterre	500	27½	27½	27½
Bethlm	930	640	630	630
Bidcop	1000	7½	7¼	7½
Big Nam	10750	54	52	52
Bi Bay	13500	15½	15	15
Bi Hawk	17725	124	112	122
Bralorne	805	360	355	360
Brou Reef	300	20½	20½	20½
Brunswick	4305	15¼	14⅝	14⅝
Bunker H	5500	31½	31	31
Cadamt	1820	9	9	9
C Mines	62263	30½	25	25½
Camflo	1900	360	350	355
Camp Chi b	3051	10½	10¾	10½
C Tung	11165	310	291	295
C Dyno	500	165	165	165
C Jamieso	1500	135	135	135
Cdn Keeley	550	12	12	12
C Lencourt	2500	17½	17½	17½
Candor	10000	17	16	17
Can Fer	2800	90	90	90
Cantri M	98275	47	40	44
Captain	4900	25	23	23
Cassiar	660	15¾	15½	15¾
Cent Pat	500	190	188	186
Chest	20000	24½	22½	22½
Chib K	1700	29	26	27
Chib M	14100	74	70	72
Chim	15000	164	156	160
Coch Will	750	460	445	445
Coin Lake	6500	48	47	47
Comb Met	3000	27	26	27
Conlagas	1000	81	81S	81
Conigo	6300	25	22½	22½
Con Key	4000	11½	10	10½
C Shaw	80629	76	62	66
C Bell	10500	12	11½	11½
Cons Brew	500	25	25	25
C Call	8000	18½	16	17
C G Arrow	3750	23	23	23
CHall	57450	133	125	126
C Marben	2200	50	500	500
C Mogul	12640	375	325	330
C Morrison	9230	225	215	215
C Mosher	200	104	104	104
C Nich	27566	21	19½	20
C Ramb	13360	281	276	276
C Red Pop	8700	16	15½	16
Conwest	1675	795	770	795
C Core	16800	78	73	77
Cop Fields	3134	160	153	153
Cop M	27500	15½	15	15
Coulée	7950	77	70	73
Cowich	7800	105	98	98
Craigmont	1400	15¾	15	12½
Cssland	2000	28	28	28
Crowp	29700	13	12½	12½
Daerg	35028	18	16½	16½
D'Aragon	15700	19	17	19
Deer Horn	600	35	35	35
D'Elda	129250	91	81	90
Delhi Pac	1500	17½	17½	17½
Denison	3223	43	42¾	43
Dickenson	400	465	465	465
Discovery	1000	215	210	210
Dome	306	41½	41¼	41¼
Donal	24300	15	14	15
Dunral	25001	57	50	57
Duva n	9800	19	18	19
East Sull	3085	900	865	900
F West T	1000	12½	12½	12½
F Mar	1170	450	450	450
Francoeur	15000	11½	11½	11½
Frober	29003	119	106	117
Genex	16300	43	40	40
Ont Masct	100	112	112	112
Glant Yk	500	12⅝	12⅝	12⅝
Glacier	7000	12	12	12
Glenn	15000	15	14½	14½
Goldray	3000	60	57	57
Goldrm	70100	46	43	43
Gortdrum	700	285	280	285
Gradore M	4188	46½	42½	42½
Gradr Rts	1000	2	1½	1½
Granisle	4200	490	475	480
Granduc	4400	400	385	400
Grandroy	3000	28	26	26
Green Pnt	55500	146	126	142
Gulf L	8300	9½	9	9
Gunnar	1281	203	198	198
Hastigs	2200	250	235	240
Headway	122250	36½	32½	34
Heath	22000	7½	7½	7½
High Bl	1000	740	725	725
Hollinger	475	25	25	25
Huds Bay	2393	85¾	84	85¾
Hydra Ex	40	18	18	18
Int Bibis T	1600	97	97	97
Int Ken	11750	31	26	27
Irish Cop	4200	25½	25	25½
Iron Bay	1700	265	252	263
Iso	3025	195	185	185
Jaye	14000	25	21	21
Jelex	134126	52	40	48½
Joliet	5700	52	52	52
Jonsmith	19500	25	22½	22½
Joutel	4832	100	100	101
Jowsey	18052	85	68	81
Kam Katla	900	415	415	415
Kerr Add	9156	12	11½	11⅞
Kelly Dsd	8500	65	61	65
K Anacon	3817	262	251	258
Kirk Mi n	2000	12½	12½	12½
Konan	1000	13	13	13
L Dufault	3179	12¾	12	12
Lakehead	2000	31	31	31
L Osu	7500	18	17	18
L Shore	200	325	325	325
La Luz	1677	28½	28¼	28¼
Latin Am	2600	10	9½	10
Leitch	525	535	515	535
L L Lac	2000	197	186	197
Lorado	10200	125	124	125
Louvite	70100	43	40	42
Macassa	200	245	245	245
Macdon	1400	54	52	54
Mac Leo d	50	83	83	83
Madsen	2900	180	175	175
Malartic	1500	82	82	82
Manok M S	6500	19½	14½	14½
Marchant	2500	19½	19½	19½
Marchant	2500	220	215	215
Martin	4500	53	51	53
Matatch	2000	10	10	10
Mattagmi	1970	18	15¾	15¾
Maybrun	12000	23	22½	22½
Mc Intyre	250	93	91	91
Mc Adam	6400	99	94	94
Mc Ken	8100	10	9½	10
Mc Wat	9100	68	64	64
Mentor	3000	64	62	62
Merrill	33050	141	133	134
Meta	15500	14	13	13
Metal Min	2000	161	160	160
Midrim	2000	161	16	160
Midrim	9200	45	43	45
Mi nOr e	3000	11½	11½	11½
Mt Wright	4500	39	38	39
Multi	19958	279	267	271
Nat Expl	6000	16	16	16
Nealon	8800	12	11½	12
New Ath	500	25	25	25
New Bld	4500	5½	5	5½
New Cal	8200	60	59	60
New Conex	1500	775	755	775
N Conex w	2500	375	370	370
N Goldvue	1000	7	7	7
N Harri	9550	16	16	16
N Hos	31060	305	291	297
N Kel	41000	9½	9	9
Newlund	13150	23	21½	23
N Mylo	61000	27	23	24
Newnor	5000	13	12½	13
N Que Rapi	700	565	555	555
N Sen	1489195	49	33	48
New Taku	1700	39	38	38
Nick Rim	2500	15	14½	15
Nisto	301850	24½	19½	24
Norbeau	4300	139	135	135
Norgold	4350	16	15½	16
Norlartic	5500	8	8	8
Norlex	13500	20	19½	20
Normetal	520	450	440	440
Norvex	9000	16	15	15½
Norsob A W	700	45	42	42
N Coldstrm	100	80	80	80
N R	36650	47	32½	45½
N Rock	1100	35	33	33
Norzeal	16700	45	40	45
North Ca n	4500	180	175	180
Northgat	1550	775	760	775
Norsob A W	700	45	42	42
N Beaue	1000	48	48	48
Nudul	22800	17	15	16½
Obaska	14100	15½	14½	14½
O'Brie n	5500	165	144	165
Opemiska	2035	10¼	985	10¼
Orchan	2700	420	410	410
Osisko	2520	42	40	40
Pamour	881	175	165	165
Paramaq	1500	11	11	11
Patino	1172	11¼	11	11¼
Pax Int	24400	34	33	33½
Pce Expl	9000	29	27	27
Peerless	8600	14	13¾	13½
Perro n	3000	9½	9	9
Pick Crow	1525	21	21	21
Pine Point	1480	62½	62½	62½
Placer	80	27½	27	27½
Pow Rou	2500	42	41	41
Preston	4532	11½	11¼	11½
Probe M	3500	37	36	37
Purdex	40500	18	16	16½
Pyramid	6950	11¾	10½	11
Que Chib	1200	16	16	16
Que Lith	806	375	370	370
Q Man	258000	37	35	36
Q Mattgm i	2031	16	15	16
Que Sturg	700	38	38	38
Quemont	300	10½	10½	10½
Questo	2000	9½	9½	9½
Radlor	18300	106	99	100
Rayro	11250	159	151	154
Rio Algom	5124	20½	20¼	20¼
Rix Athab	1500	32	31	32
Rockwin	17200	73	71	71
Roman	9780	885	870	875
Rowan	17500	9	8	8½
Ryanor	2900	22	21	21
Salem	7500	22	21	21
San Ant	46000	8	6	7
Sarimco	500	21	21	21
Satel	60701	36	30	34
Sherritt	3225	570	560	570
Sil Eureka	2695	200	185	200
Silverfids	1800	340	320	340
Silmaq	103537	53	49½	50
Sil Mill	13000	22	20	21½
Sil Stand	3300	148	142	145
Siscoe	1210	232	227	232
Stanrck	100	225	225	225
Starratt	2000	4½	4½	4½
Steep R	5325	640	625	635
Sud Cont	3300	26	25½	26
Sullivan	3050	600	585	600
Teck Corp	1020	13½	13½	13½
Texmont	4200	117	113	115
Texdre	5500	37	35	35
Tex. Sol	1900	32	31	31
Thom L	1000	65	65	65
Tombill	5150	143	136	142
Torbrit	2600	100	100	100
Tormont	3000	15½	15½	15½
Towag	1500	15	15	15
Tribag	17800	128	125	127
U Mining	1500	28	28	28
U Asbestos	3233	380	360	370
U Buffad	12900	65	62	63
U C L Mine	2100	20½	19¼	20
Un Keno	400	450	435	445
Urban	24700	28	24½	28
Upp Ca n	2000	165	160	165
Wasamac	100	139	139	139
W Beaver	4000	18	17	18
West Mine	4100	570	565	570
White Star	4000	37	36½	37
Wilco	42170	50	46	50
Willroy	2800	180	177	180
Wrenche	7000	6	5½	5½
Windfall	4500	33	31	31
Win Eld	500	27	27	27
Wr Harg	36050	197	167	197
Yale	121150	24½	21	24
Yk Bear	12200	210	201	203
Young H G	2000	8	8	8
Yukon C	5575	33	33	33
Yukon C	32400	148	140	143
zenmac	5575	33	33	33
zulapa	111025	31	28½	30½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Falconbri	310	101	100	100
Fleet	500	97	97	97
Lake Ont C	100	5½	5½	5½
Aghico	2300	150	150	150
Ang Am M	300	125	135	135
Am Leduc	1500	43	43	43
Cpn Shaw	1000	75	75	75
Cochwill	600	500	500	500
C Morris	300	245	245	245
Cowichan	600	125	123	123
Dynam	900	510	500	500
Discovery	300	255	255	255
Gunnar	100	230	230	230
Gr C Oil	100	12	12	12
High Bell	100	800	800	800
Kerr Add	4700	12⅜	12¼	12⅜
Leitch	700	57⅝	575	575
Multi M	1000	350	315	350
Mill City	1500	300	297	300
Masen	100	190	190	190
Mentor	2000	75	65	70
N Rank	1000	50	50	50
Opemiska	400	10¼	10¼	10¼
Provo Gas	600	270	265	265
Place	2700	320	285	285
Pickle C	100	28	28	28
Placer	100	28¼	28¼	28¼
Siscoe	900	235	235	235
Steep Rock	1000	675	630	675
Spooner	9500	130	119	119
Upp Can	1100	195	175	195
West Dec	300	445	445	445
Yk Dear	2900	225	218	225

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Wainw	21975	270	250	260	+ 5
Alumin	20660	42¾	41⅞	42¾	+ ⅞
I S P	19181	7¼	6⅝	7	— ⅛
H B C	12282	16	15	15⅝	— ⅜
C Brew	9660	7½	7⅜	7½	
PETROLES					
A Led	318750	40½	37	40	+ 1
Mill C	161721	269	245	253	+16
Dynam	130482	490	455	470	+20
Spoonr	12000	126	118	120	— 2
Place	54150	275	255	260	+15
MINES					
N Se	1489195	49	38	48	+18
Nlato	301850	24½	19½	24	+ 4
Jelex	134126	52	40	48½	+ 9
D'Eld	129250	91	81	90	+ 6
Hdwy	122250	36½	32½	34	— 2

Un paradoxe apparent: subventionner l'or

(Jean d'Autane)

Parmi ceux qui ont pris connaissance cette semaine de la nouvelle relative au mémoire présenté aux ministres des Mines et des Finances afin que le gouvernement accorde des subventions plus importantes aux producteurs d'or de l'Abitibi, il en est sûrement qui ont été un peu surpris d'une telle demande. En effet, depuis des millénaires, le fait de découvrir ou de posséder une mine d'or ne dit-il pas tout ? En fait, cette situation était réelle jusqu'à l'après-guerre, mais depuis elle est devenue tout autre. Non seulement la découverte d'une mine d'or ne signifie-t-elle pas la réalisation de presque tous les rêves d'un prospecteur, elle est même la cause de déceptions. On préfère de beaucoup découvrir une bonne mine de cuivre ou de zinc qu'une mine d'or.

En y regardant de plus près, cette situation n'est pas aussi paradoxale qu'elle en a l'air et l'explication en est assez simple. La situation actuelle du secteur aurifère de l'industrie minière a commencé au moment où le prix de l'or a cessé de fluctuer au gré du marché pour être fixé par les autorités monétaires internationales, c'est-à-dire américaines. Depuis ce temps, le prix de l'or est resté à peu près inchangé alors que les coûts de prospection, d'extraction et de transformation ont considérablement augmenté. Pour ne mentionner que quelques-unes des hausses, rappelons celles de la main-d'oeuvre, de la machinerie et de l'ensemble du système de sécurité que doivent posséder les sociétés d'exploitation minières. Il en est résulté une diminution rapide et irrécupérable de la marge de profit que retiraient les exploitants : d'où la nécessité de subventions du gouvernement.

C'est ainsi qu'a été instituée la loi d'assistance aux mines d'or. Sont admissibles à l'aide prévue par cette loi, tous les producteurs qui ne peuvent pas produire à un coût inférieur à $26.50 l'once. Ce qui est le cas de toutes les mines d'or de la province de Québec à l'exception d'une seule qui vient à peine d'entrer en opération et qui ne tardera probablement pas à rejoindre les autres. En échange de ces subventions, les mines s'engagent à vendre toute leur production au gouvernement du Canada au prix de $37.50 l'once. Mais comme ces producteurs ne produisent qu'à un coût supérieur à $26.50 l'once, coût qui atteint parfois $30. ou $32. l'once, on se rend compte de l'insignifiance du profit qu'elles peuvent réaliser. Il ne faut donc pas s'étonner de la baisse presque continue de la production totale du secteur aurifère au Québec.

A chaque année, la production d'or baisse entre 1% et 4% au Québec à cause de la hausse continue et rapide des coûts de production, alors que le prix et les subventions restent à peu près stables. En 1961, 1,059,029 onces d'or étaient produites pour une valeur totale de $37,375,868. L'année suivante, 993,949 onces rapportaient $37,183,632. Et la baisse continue en 1963 alors que la production a été de 917,229 onces qui ont été vendues pour la somme totale de $34,625,395. Une exception s'est produite toutefois en 1964 alors qu'une légère hausse a été enregistrée tant au point de vue poids qu'au point de vue valeur. Mais cette augmentation est temporaire car elle est due surtout à l'entrée en production de la Norbo Mine, la seule mine d'or de la province qui n'est pas subventionnée étant donné qu'on n'est qu'au début de l'exploitation.

On peut se demander alors, pourquoi des compagnies exploitent les mines d'or du Québec, si l'entreprise est si peu intéressante. L'explication se trouve dans le fait qu'il s'agit presque toujours de filiales de vastes complexes miniers pour qui l'entreprise est rentable mais à l'intérieur de certaines limites. C'est donc dire qu'elles sont intéressées à continuer l'exploitation que dans la mesure où elle ne devront pas faire de gros investissements. Dans le cas où de tels investissements seraient indispensables, elles préféreront discontinuer la production. Et c'est ce qui risque de se produire présentement en Abitibi. Mais comme le gouvernement est des plus intéressé à acheter non seulement l'or produit au pays mais aussi celui qui pourrait l'être, il semble bien que l'on puisse s'attendre à un règlement relativement rapide de la part des autorités du pays; à moins que ces autorités ne jugent que les sociétés s'enrichissent suffisamment dans les autres secteurs miniers et qu'elles ne les forcent à continuer la production dans les conditions actuelles, ce qui semble assez peu vraisemblable.

Fruits et légumes

MONTREAL PC—Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh, $2.25 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie Greening et Cortland $1.50 à $1.75, C $1 à $1.25, Russet et Délicieuses $3.50 la boîte à verger.

Betteraves: $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes: no 1 $2.50 à $2.75 les 50 livres, $3.75 à $4 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux: $1.60 à $1.75 le sac de 50 livres.

Navets: no 1 en minot, lavé $2.75 à $3. En sacs de 50 livres $2.25 à $2.50, no 2 $1.25

Oignons: jaunes $1.35 à $1.50 gros $1.75 à $2 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais: $2.50 les 12 cellos de 24 onces, $3 le minot.

Patates: $1.60 à $1.75 les 50 livres.

Poireaux: $1.50 à $1.60 la douzaine.

Sirop d'érable: $5.50 à $6 le gallon.

Le dollar

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à $1.07 13-16.

La livre sterling a haussé de 1-16 à $3.01 3-16.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 1-32 à 92 47-64 au regard de 92 51-64 mardi dernier.

La livre sterling était inchangée à $2.79 23-64.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les prix des bovins étaient stables hier aux marchés aux bestiaux de Montréal cependant que les veaux étaient en baisse de $1.00 et les porcs de $2.00. La demande a été soutenue et l'activité intense.

Les arrivages comprenaient 271 bovins, 437 veaux, 17 porcs et 50 ovins.

Les bouvillons de qualité ordinaire rapportaient de $19.25 à $20.75.

Le prix des génisses de qualité moyenne s'établissait à $20.75 cependant que celui des génisses de qualité ordinaire variait de $15.25 à $20.00.

Les vaches de bonne qualité valaient de $19.00 à $21.00, ceux de qualité moyenne de $17.75 à $18.75, celles de qualité ordinaire de $16.50 à $17.50 et celles destinées à la mise en conserve et à la charcuterie de $12.00 à $16.25.

Les veaux de lait de bonne qualité rapportaient de $31.00 à $36.00, ceux de qualité moyenne de $26.00 à $31.00 et ceux de qualité ordinaire de $15.00 à $26.00.

Le prix des porcs de catégorie A s'établissait à $32.50 et celui des truies à $23.00.

On ne signale aucune vente d'ovins.

Les céréales

WINNIPEG (P.C.) — Le marché à terme, à l'instar de la Bourse américaine a fait bonne contenance hier au milieu d'une faible activité.

On signale la vente de 2,500 tonnes de lin au Japon. Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	726	12⅛	11⅞	11⅞
Algoma	3185	65	64¾	65
Alliance	1350	255	245	250
Alumin	11294	42¾	41⅞	42⅝
Alum pf	350	45½	45½	45½
Alc anl pr	100	21¾	21¼	21¼
Alcan 2 pr	50	43	43	43
Asbestos	1310	22½	22	22
Atl Sug	135	29¼	29¼	29⅜
Bk Mont	1397	62½	61	62
Bank N S	75	71	71	71
Banq C N	200	65¼	65	65¼
Banq Depar	505	16	16	16
Banq P C	117	48	47¾	48
Bath P	100	24¼	24¼	24¼
Bath P wts	20	10¾	10¾	10¾
Bell Phone	2563	57	56¼	56¾
Boxrater	100	8¾	8¾	8¾
Bowner pr	650	50	50	50
Brazil	1325	10¾	10⅝	10⅝
B A Oil	565	31½	31½	31½
B C Forest	200	22	22	22
Brinc o	3090	5⅜	5¼	5¼
C A E	550	10½	10⅜	10⅜
Cal Pow	1125	27¼	26¾	26¾
Can Cem	25	42½	42½	42½
Can Cem pr	1177	25	25	25
Can Iron	3045	24¼	23⅝	24
C Saf e440 p	160	96	96	96
C S L	255	36½	36½	36½
C S L p r	2860	6⅝	6⅝	6⅝
Cdn Brew	6030	7½	7¾	7½
C Bal A w	20	560	560	560
C Chem wts	200	620	620	620
C Imp Bk C	186	66	65¼	66
C I Pow	1275	26½	25½	25¾
C Marconi	2825	7¾	7⅝	7¾
C P R	1565	62¼	61⅝	61⅝
Couvrette	25	6¾	6¾	6¾
Cons Del	405	12	11⅞	11⅞
Chemcell	1200	13⅝	13⅜	13⅜
Cheme 175 p	110	33¼	33¼	33¼
Col Cell	100	7¼	7¼	7¼
Con M S	1190	44½	44⅝	44½
Con Paper	320	38⅝	38⅝	38¾
C Glass	500	12	12	12
Coronation	1200	185	185	185
Crain R L	50	31	31	31
Dist Seag	225	36⅝	36⅝	36⅝
D Bridge	150	24¾	24¾	24¾
Dofasco	2400	26¾	26½	26⅝
D Glass	300	15⅜	15⅜	15⅜
D Stores	980	24½	24⅜	24⅜
Dom Text	25350	36¼	36¼	36¼
Domtar	2397	20	19⅝	19¾
D Text pr	10	130	130	130
Donohue	450	8¾	8	8¼
Du Pont	3023	44⅞	44	44⅞
Dupuis A	500	7⅜	7⅜	7⅜
Falco n	1258	99½	99½	99½
Fraser	55	29	29	29
Fr Pete	2075	470	460	465
Gr Br C I P	100	44½	44½	44½
G L Paper	2400	26	25¾	26
Hawk Sid	400	5½	5⅜	5½
Hollinger	200	25	25	25
Home B	400	19¼	19¼	19¼
H Smith pr	75	39¾	39¾	39¾
Hud Bay	1285	85¼	84	85¼
H B C	610	15⅞	15⅝	15⅝
Husky Oil	100	13⅜	13⅜	13⅜
Imp Oil	646	53½	53⅛	53½
Imp Tob	550	15	14¾	15
In dAccep	560	21½	21¼	21¼
Int Nickel	1485	105	104¼	104¾
Int Util	659	31¼	31¼	31¼
Int U 1.32 pr	300	33	32¾	33
Inter P L	50	83	83	83
Inv Grp A	500	14⅝	14⅜	14⅜
Labatt	150	16½	16½	16½
Loblaw A	500	10½	10⅝	10⅝
Loblaw B	500	10⅝	10⅝	10⅝
Loeb M	100	15	15	15
Mac

LA MUTUELLE S.S.Q. RAPPORTE UN REVENU RECORD DE PRÈS DE $10 MILLIONS EN 1965

La Mutuelle SSQ (Les Service Santé du Québec) vient de rendre public son 20ième rapport annuel lors de l'assemblée générale annuelle de ses membres.

Les statistiques citées dans le rapport démontrent un accroissement très considérables de l'assurance-vie collective et de l'assurance-salaire en 1965. Le revenu de primes dans ces deux domaines représente 21% du chiffre d'affaires. Le revenu total de la Société atteint $9,834,000.00 en 1965, soit une augmentation de 20.7% rapport à l'année précédente.

L'expansion remarquable de La Mutuelle SSQ, souligne le message du président, M. Paul-Emile Charron, est due en grande partie au fait que cette Société s'est toujours appliquée à répondre aux besoins réels de ses membres et s'est refusée à offrir des régimes d'assurance superflus ou mal adaptés aux conditions sociales de notre milieu. Le président a également souligné que la diversité des services offerts par La Mutuelle SSQ reflète bien son souci de répondre adéquatement aux besoins variés et changeants d'un milieu en constante évolution. "En effet, à mesure que les conditions sociales de notre milieu modifient" dit M. Charron, "votre Société s'y adapte avec une souplesse et une rapidité étonnantes. L'on peut citer autres exemples la décision de mettre à la disposition de ses membres, dès 1966, des régimes privés de rentes collectives".

Le début du message du président rappelle le développement constant que La Mutuelle SSQ a connu pendant ses 20 années d'existance et qui s'est accompli selon un rythme accéléré au cours de la dernière décennie. "Votre Mutuelle" dit-il "à maintenant atteint sa maturité avec toutes les caractéristiques d'une institution de service parfaitement intégrée à notre économie'.

Le Directeur Général de la Société, M. Jacques de la Chevrotière, a rapporté à l'assemblée générale annuelle: "Il y a maintenant près de dix ans que nous avons ajouté à la gamme de nos services traditionnels ceux de l'assurance-vie collective, de l'assurance-décès accidentel et de l'assurance-salaire. Dans chaque cas et d'année en année, les montants d'assurance en vigueur se sont accrus considérablement. Au 31 décembre 1965, l'assurance-vie atteignait $162,600,000., l'assurance-décès accidentel $144,800,000. et l'assurance-salaire $1,291,000. Par rapport à 1964, il s'agit d'une augmentation respective de 50%, de 38%et de 21%. L'assurance contre les frais médicaux et hospitaliers demeure encore la plus importante source de nos revenus avec $7,727,000. de primes".

"Les paiements aux assurés", a dit M. de la Chevrotière, "ont été versés à un rythme moyen de plus de $150,000. par semaine pour un total en 1965 de $7,957,000."

C'est surtout depuis les cinq dernières années que La Mutuelle SSQ s'est taillé une place importante dans le marché de l'assurance-vie collective et de l'assurance-salaire au Québec. Le montant en vigueur en assurance-vie collective à la fin de 1965 est de $162,600,000. En assurance-salaire, le montant en vigueur par semaine est de $1,291,000.

Quoique l'assurance-maladie demeure une activité importante de La Mutuelle SSQ, un accroissement constant de ses affaires dans les autres secteurs lui réserve un avenir prometteur. L'addition, dès 1966, de régimes privés de rentes à la gamme de ses autres bénéfices d'assurance-groupe, lui permet de répondre à la demande croissante pour ce genre de protection.

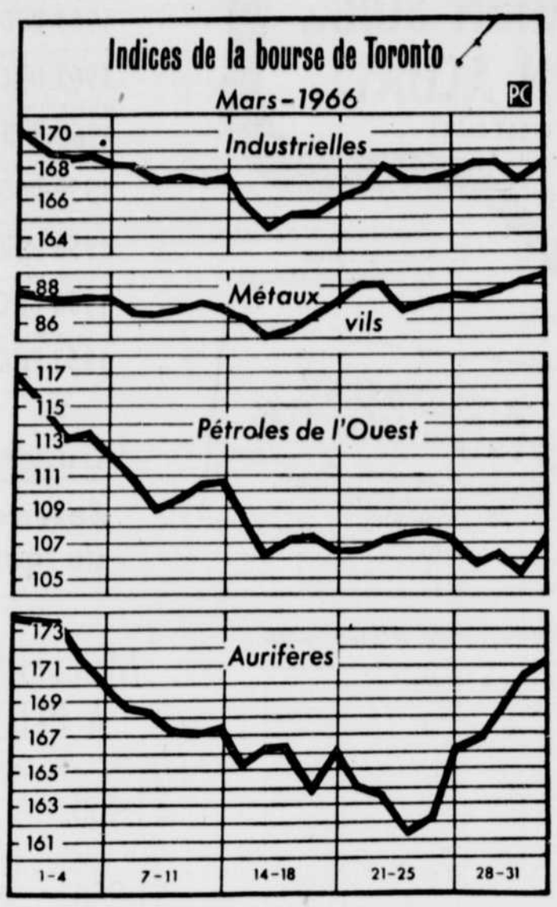

● LE MARCHE SE RESSAISI. — Avec les banques battant la marche, l'indice industriel de la Bourse de Toronto s'est ressaisi à la fin de mars, reprenant l apresque totalité du terrain perdu au cours du mois. L'indice a fermé à 168.09. Les aurifères ont grimpé à 171.28 et les métaux communs à 88.82. Les pétroles de l'Ouest ont repris quelques points mais ce secteur a fermé à 107.28, soit pas mal plus bas qu'au début du mois. (Graphique P.C.)

Contrats de la défense

Sociétés canadiennes qui ont obtenu des contrats non classés du 16 au 28 février 1966

OTTAWA — L'honorable C.M. Drury, ministre de l'Industrie, a publié une liste de contrats non classés, de $10,000 ou plus, adjugés à des sociétés canadiennes par le ministère de la Production de défense au cours de la deuxième quinzaine de février.

En tout on a adjugé au cours de cette période 72 contrats de défense non classés d'une valeur de $10,000 ou plus dont le montant global s'élève à $2,098,461.

Les plus importants contrats de ce groupe ont été adjugés à Irvin Air Chute Ltd, Fort Erié (Ont.). Cette société a obtenu deux contrats d'une valeur blobale de $194,891 pour des voilures de parachutes de freinage et pour des vêtements spéciaux. Le deuxième contrat par ordre d'importance a été confié à Ferranti-Packard Electric Ltd, Toronto (Ont.), pour du matériel électronique. Un contrat d'une valeur de $118,291 a été adjugé à Yarrows Ltd, Victoria (C.-B.), pour le carénage et la réparation du H.M.C.S. Beacon Hill.

Les contrats de fournitures civiles de $10,000 ou plus, au nombre de 26, se sont élevés à $668,403. Deux contrats d'une valeur globale de $135,586 ont été adjugés à Royalite Metal Furniture Co. Ltd, Galt (Ont.), pour des meubels classeurs tandis que Thurso pulp and Paper Co., Thurso (Qué.), a obtenu un contrat d'une valeur de $105,625 pour des bureaux.

Trafic record dans la voie maritime en 1965

OTTAWA. — Le volume total du trafic transporté dans les deux sections de la Voie maritime du Saint-Laurent a atteint de nouveaux sommets en 1965.

D'après le rapport sur le trafic visant la septième saison de navigation de la voie maritime, publié aujourd'hui à Ottawa, de nouveaux sommets ont été atteints dans le transport des marchandises en vrac et des marchandises diverses dans les sections de Montréal au lac Ontario et du canal de Welland de la voie navigable au cour de 1965.

Un volume totale de 43,382,864 tonnes de cargaisons, soit une augmentation de 10.4 p. 100 par rapport à 1964, a été transporté dans la section de Montréal au lac Ontario durant l'année. En ce qui concerne le canal de Welland, le volume des cargaisons s'est élevé à 53,420,179 tonnes, soit une augmentation de 4 p. 100 par rapport à la saison précédente.

L'augmentation du trafic s'est surtout manifestée relativement au volume des marchandises diverses, atteignant plus de 50 p. 100 dans les deux sections. Le volume de ces cargaisons, surtout des produits manufacturés, s'est établi à 5,600,000 tonnes dans la section de Montréal au lac Ontario, soit une augmentation de près de 2 millions de tonnes par rapport à 1964, et à 4,700,000 tonnes sur le canal de Welland, soit une hausse de 1,600,000 tonnes.

Encore une fois, les cargaisons de minerai de fer, représentant 28.6 p. 100 du volume global des marchandises en vrac transportées dans la voie maritime, ont occupé le premier rang dans ce domaine, suivies par le blé (15.8 p. 100) et le charbon (13 p. 100).

Production et ventes en hausse à la B-A pour le premier trimestre

TORONTO, Ont. — La production de la British American Oil de pétrole brut, de liquides du gaz naturel et de gaz naturel dans l'ouest du Canada pour le premier trimestre s'est avérée en hausse par rapport à celle de la période correspondante l'année dernière, a déclaré M. Charles Hay, président, dans son rapport trimestriel aux actionnaires.

Au cours de ce trimestre, la compagnie a participé au forage de 16 puits d'exploitation et de 18 puits de développement. Des acquisitions importantes de terrain ont comporté des réservations pour forage dans la région de West Rainbow et de Virginia Hills dans le nord-ouest de l'Alberta, et environ 1.5 million d'acres dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Hay a annoncé qu'un vaste programme d'expansion à l'usine à gaz de la Compagnie, à Nevis, Alberta, destiné à porter la production quotidienne de 45 millions de pieds cubes à 69 millions, est prévu pour achèvement en juillet prochain.

Pendant la même période, les ventes de produits raffinés ont augmenté. Les ventes de carburants, en particulier, se sont considérablement accrues. Les ventes de la plupart des produits chimiques, y compris ceux de la Shawinigan Chemicals, ont approché les chiffres maximums de production.

De nouvelles installations de traitement, actuellement en opération à la raffinerie de Montréal-Est, ont permis de porter la production de 45,000 barils à 67,500 barils par jour civil.

La Shawinigan Chemicals a terminé la construction d'installations supplémentaires à son usine de Shawinigan, P.Q., pour la production de résines de chlorure de polyvinyle. A son usine de Varennes, P.Q., on a commencé des travaux puor agrandir les installations pour l'éthylène et pour une usine de monomères du chlorure de vinyle, qui feront plus que doubler la production actuelle.

Le Fonds Collectif "A" déclare le plus haut dividende de son histoire

Le Fonds Collectif "A", administré par la plus importante compagnie canadienne-française de fonds mutuels, déclare en date du 1er avril, son 18ième dividende semestriel consécutif et le plus élevé dans l'histoire de ce fonds dont les débuts remontent à l'année 1957.

Ce dividende porte à 26 cents par unité le total de dividendes versés par ce fonds au cours de sa présente année fiscale; ce qui représente une augmentation de 15.6% en regard de l'année précédente. C'est là une excellente indication de la vigueur du Fonds Collectifs "A". Le comportement du Fonds "A" qui est un fonds équilibré, correspond bien à ses objectifs qui sont d'obtenir pour ses participants un revenu élevé et une appréciation raisonnable du capital.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les administrateurs des Fonds Collectifs "A", "B" et "C", tout en poursuivant l'objectif premier de ces fonds qui est d'assurer le meilleur revenu possible à leurs participants, n'oublient pas que les fonds mutuels opérés par les nôtres jouent un rôle non négligeable dans l'activité économique et financière de notre groupe. Les titres de plusieurs institutions canadiennes-françaises parmi les plus prometteuses figurent dans les portefeuilles de ces trois fonds.

$3,237,893.00 ont été versés en dividendes aux détenteurs d'unités des Fonds Collectifs depuis les débuts. Si on ajoute à cette somme, la plus-value importante réalisés par les participants sur le capital investi, on arrive à un total impressionnant. Cette injection de capitaux a augmenté d'autant le pouvoir d'achat des détenteurs d'unités et contribué par le fait même dans une bonne mesure à l'expansion de l'activité économique de notre groupe ethnique.

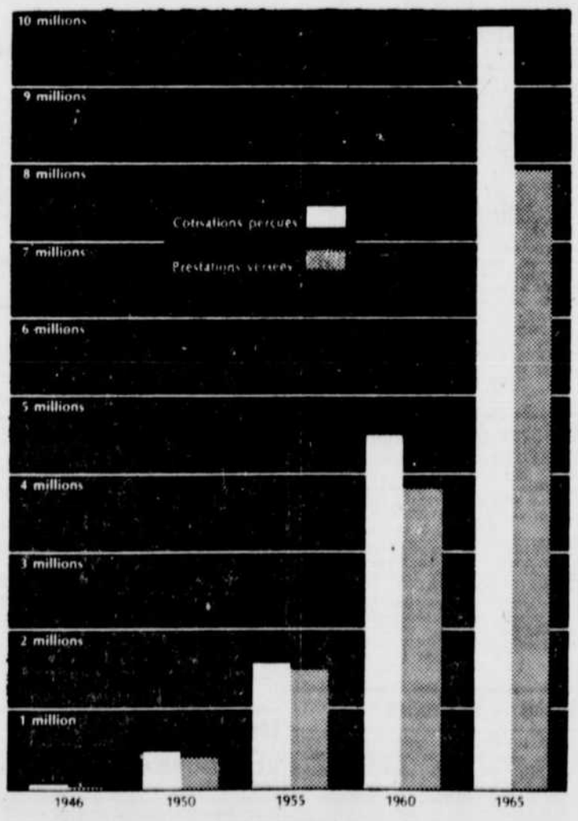

● COTISATIONS et PRESTATIONS. — Dans son rapport annuel, la Mutuelle SSQ présente un graphique qui démontre les progrès réalisés depuis sa fondation en 1946, alors que les cotisations des membres s'élevaient à $6,469.00, tandis que ces chiffres sont de l'ordre de $9,834,000.00 en 1965. Plus de $46 millions ont été versés aux assurés depuis la fondation.

BENEFICES NETS

Par la PRESSE CANADIENNE

French Petroleum Co. of Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $805,055 au regard de $771,668 pour l'exercice précédent.

J. D. Carrier Shoe Co. Ltd, pour la période de 10 mois terminée le 31 octobre 1965: $139,647; pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1964: $60,619.

American Metropolitan Enterprises Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $193,085 au regard de $41,408 pour l'exercice précédent.

La Luz Mines Ltd, pour la période de quatre mois terminée le 31 janvier 1965: $3,469,636, soit l'équivalent de $2.19 l'action au regard de $1,679,798, ou $1.06 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Freuhauf Trailer Co. of Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $1,820,028 au regard de $804,488 pour l'exercice précédent.

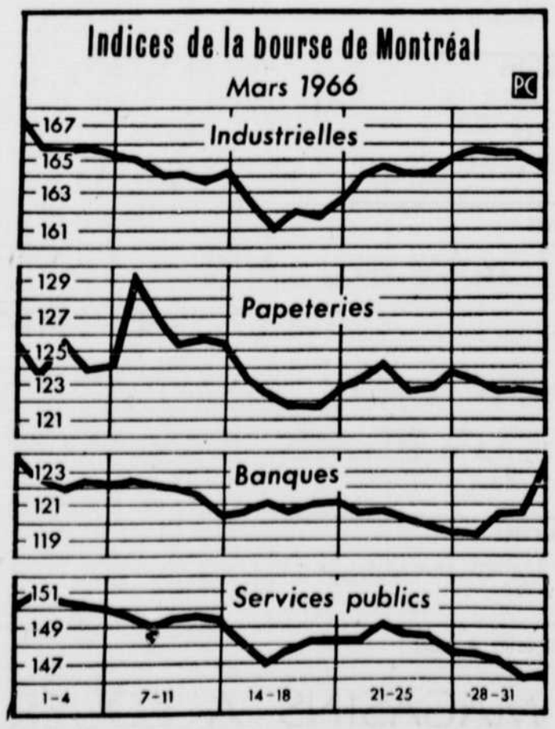

● BOOM POUR LES BANQUES. — La rumeur voulant que le plafond de six pour cent de l'intérêt sur les prêts bancaires soit éliminé a eu pour effet de faire monter les cotations des titres bancaires à la Bourse de Montréal, au cours du mois de mars. L'indice a repris la presque totalité du terrain perdu au cours du mois et a fermé à 123.64. Les industriels, qui ont fléchi pendant la plus grande partie du mois, se sont ressaisis vers la fin du mois, fermant à 164.85. Les services publics ont cependant continué à reculer, fermant à 146.52 tandis que les papeteries ont fait de meme en fermant à 122.57. (Graphique P.C.)

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PAE-66-11008
pour 10h. 30 a.m. (h.a.e)
le mardi 26 avril 1966

Région de l'Abitibi

DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars ($6,000.), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 4 avril 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-66-11038
pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 19 avril 1966

Route 2, tronçon "F" — Montréal

CONSTRUCTION DE CONDUITS ET PUITS D'ACCES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 4 avril 1966.

FONDS MUTUELS

Adanac	2.93	3.20
Andrea Equity	3.34	3.65
All Cdn Com	7.53	8.25
All Cdn Div	9.71	10.64
American Growth	6.16	6.57
Assoc Investors	5.79	5.85
Beaubran	40.15	43.6
Canada Growth	6.10	6.70
Canada Security	9.90	10.85
Cdn Gas Energy	9.90	10.85
Cdn Investment Fund	4.12	4.51
Cdn Trusteed	4.80	5.25
Canafund	52.98	55.63
Champion Mutual	7.39	8.03
Collective Mutual	6.35	6.70
Commonwealth Intl	10.66	11.68
Commonwealth Intl Lev	10.41	11.41
Corporate Investors	5.79	6.32
Diversified Income A	30.00	
Diversified Income B	6.00	6.59
x-Dividend Shares	3.78	4.15
Dominion Compound	4.27	4.75
Dominion Dividend	3.31	3.62
x-Dreyfus	27.51	3.02
Dominion Equity	22.35	24.33
Entarea Investmen	15.9	17.24
European Growth	6.78	7.41
Federated Financial	4.92	5.38
Federated Growth	7.33	8.01
Natural Resources	5.58	6.10
Fonds Collectif A	7.12	7.74
Fonds Collectif B	5.47	5.62
Fonds Collectif C	8.54	9.28
Fraser	10.82	10.87
Group Inc	4.31	4.71
Growth Equity	5.44	5.95
Growth Oil and Gas	12.54	
Guardian Growth	4.53	4.92
Investors Growth	9.53	10.36
Investors Intl Mutual	6.24	6.78
Investors Mutual	5.14	8.59
x-Keystone Cust S-1	24.46	26.68
x-Keystone Cust S-4	7.16	7.81
x-Keystone Cust K-2	7.31	7.99
Molson M Fund	3.91	3.98
Mutual Bond	8.34	8.74
Mutual Accumulating	5.29	5.76
Mutual Income	6.42	7.02
One William Street	16.79	
Le Fonds P.E.P.	4.26	4.63
Le Fonds Desjardins A	4.91	
Le Fonds Desjardins B	4.87	
Prêt et Revenue Mutual	7.29	7.96
Provident Mutual	6.27	6.82
x-Putnam Growth	12.91	14.22
Raddison	4.77	5.24
Regent Fund	8.29	9.02
Research Investment	16.69	18.24
Savings Investment	7.29	7.96
Exec Fund of Cda	6.85	7.51
x-Tv Electrinics	10.48	11.42
United Accumulative	9.76	10.63
Univ Svcs Equity	5.42	5.92
Western Growth	5.60	6.12

Fonds américains

Fonds américain

Afil Fund	9.13	9.85
American Bus Shares	4.14	4.48
Boston Fund	9.72	10.62
Bullock Fund	15.63	17.16
Keystone Cust S-1	24.46	26.68
Keystone Cust S-4	7.16	7.81
Keystone Cust K-2	7.31	7.99
Mass Inv Growth Stock	11.37	12.43
Wellington Fund	14.27	15.55

Cotés en $ américains

MINES HORS LISTE

Bald Mountain	6	11
Indept	2	4
Kenmac	11	13
Lun Echo	74	79
Natl Mal	93	96
Okland	1	3
W Levs	1	3
Young Dave	18	20

Toronto

TORONTO (P.C.) — New Senator Rouyn a pris la vedette hier, accusant un gain de 18 cents à 48 sur un déplacement de 1,489,195 actions.

Cette compagnie, tout comme Pell Elder aurait découvert d'importants gisements de soufre à trois milles environ au sud-ouest de Truro, en Nouvelle-Ecosse.

Peel a gagné 3-4 à 21. Parmi les industrielles, Burns a gagné 1 1-2 à 17, Morre Corp, 1 1-4 à 83 3-4, Banque Canadienne Impériale de Commerce 1 1-8 à 66 3-8, Avco un point à 32 1-2, Algoma Steel 3-4 à 65 et Aluminium 1-2 à 42 3-8.

Shell a haussé de 3-4 à 21 7-8 et Place de 15 cents à $2.60.

Aux métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a gagné 2 1-4 à 85 3-4, Denison 5-8 à 43 et Conwest 25 cents à $7.95 cependant que Pyramid a cédé 7-8 à 11 et Cominco 1-2 à 44.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Husky Oil et Central-Del Rio ont gagné 3-8 chacune à 13 1-2 et 12 3-8 cependant que Scurry Rainbow a cédé 3-4 à 25 1-2 et Chieftain Development 50 cents à $7.50.

Aux aurifères, Kerr-Addison a gagné 1-2 à 11 7-8 et Hollinger 3-8 à 25. Parmi les autres valeurs spéculatives, Mill City a gagné 16 cents à $2.53 et Jelex neuf cents à 48 1-2.

Le virement a été de 6,742,000 actions au regard de 6,036,000 lundi.

Change

Allemagne (mark)	26.93 cents
Angleterre (livre)	3.01⅝
Autriche (schilling)	4.19⅝ cents
Belgique (franc)	2.17¼ cents
Bulgarie (lev)	92.42 cents
Danemark (couronne)	15.68 cents
Etats-Unis (dollar)	1.07⅝
France (franc)	22.07 cents
Hollande (florin)	29.80 cents
Hongrie (forient)	09.31 cents
Italie (lire)	.001736 cent
Mexique (peso)	8.67 cents
Norvège (couronne)	15.13 cents
Pologne (zloty)	27.04 cents
Roumanie (leu)	18.02 cents
Suède (couronne)	20.95 cents
Suisse (franc)	24.94 cents
Tchécoslovaq. (couronne)	15.14 cents
Yougoslavie (dinar)	08.65 cents
Vénézuéla (bolivar livre)	24.11 cents

MOTS CROISES

PROBLEME No 67

HORIZONTAL

1—Statue en attitude de prière — Prénom masculin.
2—Supérfait, abasourdi (Fg) — Interjection.
3—Première femme — Ferme, solide — Nom familier de la pie.
4—Préposition latine — Percer, creuser — Titre des descendants de Mahomet.
5—Pronom personnel — Avoir à la main — Du verbe être.
6—Désagréable à la vue — Coupé jusqu'à la peau.
7—Fleur — Père de Cham — Action de donner une forme
8—Préfixe — Petit âne — Pronom personnel
9—Lieu où l'on mène paître les bestiaux — Canal dans lequel coule une rivière — Vallée très large
10—Condiment — Coiffure militaire.
11—Selle de bête de somme — Compagnon de Josué — Terme du jeu de bridge.
12—Commune du Morbihan — Propager (Fg) — Note de la gamme.
13—Petit loir gris — Adj. possessif — Difficile à entamer.
14—Conjonction — Mine de sel.
15—Etendre en tirant — Dialogue de Platon.

VERTICAL

1—Attaquer vivement — Beau.
2—Chef-lieu de c. (Loire-Atlantique) — Vase sacré.
3—Poème — Situé — Trois fois.
4—Songe — Inférieur — Petit perroquet d'Océanie.
5—Mesure agraire — Consigner par écrit.
6—Négation — Plante aromatique — Symbole chimique
7—Donation entre vifs — Légumineuse — Empereur romain.
8—Ciseau d'acier trempé pour couper les métaux — Doubler un plon au jeu de dames.
9—Esquiver — Tranchant d'un instrument — Article.
10—Interjection — Teindre en couleur fauve — Note de la gamme.
11—Véhicule démodé et défectueux (Fam) — Damnation.
12—Maladie virulente — Embarrassé, confus — Pantoufle laissant le talon découvert.
13—Principe de la vie — Animal mou — Du verbe rire.
14—Etat d'une personne aveugle — Roi de Perse 241-272 ap. J.-C.
15—Epoque — Etudier une question avec d'autres personnes.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	L	■	P	A	R	E	O	■	G	A	L	O	P	
2	E	P	O	I	■	H	E	R	S	E	■	H	I	V	E
3	R	A	I	N	E	■	Z	O	I	L	E	■	S	I	S
4	L	I	N	■	E	R	■	S	E	V	I	R	■	N	E
5	T	R	■	S	E	I	N	S	■	R	A	D	I	E	■
6	H	A	L	E	■	C	R	E	T	■	S	E	S	■	L
7	E	■	A	■	C	A	N	I	S	■	R	■	S	U	C
8	C	A	N	O	■	E	R	■	O	T	■	P	O	U	L
9	E	R	G	■	C	E	■	E	R	E	■	N	■	A	
10	T	■	S	A	G	■	E	T	■	A	N	G	E	R	
11	M	■	B	E	T	E	L	■	E	I	T	E	S	■	I
12	A	G	■	E	N	■	O	M	E	■	E	V	■	I	P
13	L	A	G	■	E	R	I	V	E	■	P	E	T	R	I
14	T	R	O	U	■	S	E	M	I	S	■	U	R	E	R
15	E	D	I	T	H	■	R	E	T	I	E	■	I	■	R

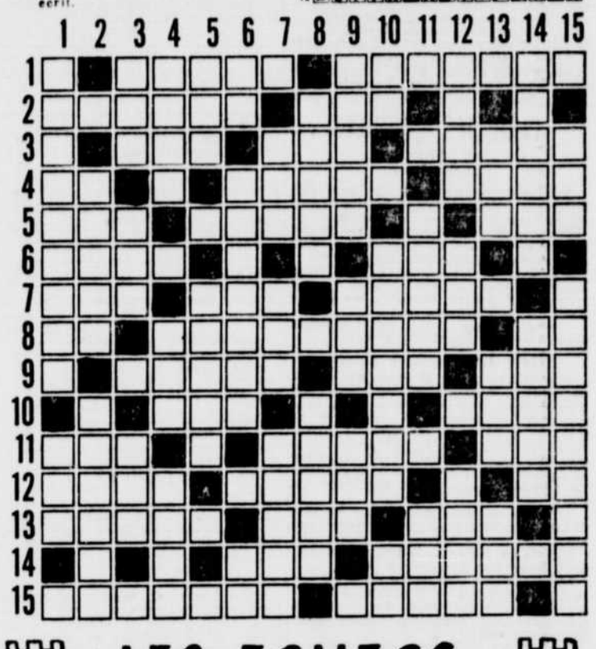

LES ECHECS

A propos de pointage

Il n'y a pas longtemps, à Montréal, un joueur de fort calibre abandonnait subitement la compétition. Il invoquait comme raison que son pointage officiel n'avait pas suffisamment grimpé après une importante série de victoires. Il faut reconnaître que le vice principal des systèmes de pointage en usage en ce moment est leur manque de souplesse. Ils ne peuvent pas suivre un joueur en montée rapide. Chacun y va donc de sa petite proposition en vue de les améliorer. En voici une qui a au moins le mérite d'être nouvelle.

Pourquoi punir un joueur qui vient de perdre une partie en lui enlevant des points? Il semble qu'il le soit déjà assez comme cela. De plus, un joueur qui perd une partie a appris quelque chose; il est donc un peu plus fort qu'avant. Pourquoi lui faire croire qu'il l'est moins? Suivant ce nouveau système, on donnerait peut-être moins de points à un gagnant, mais au moins, on n'aurait pas la cruauté d'en enlever à un perdant. Seul serait pénalisé le joueur qui s'abstient de jouer et de se maintenir en forme.

No 050466 PHN

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

MERCREDI, 6 AVRIL

A L'ENTRAINEMENT : pour les débutants ou joueurs moyens.

Vous êtes Sud; quelle est votre enchère dans chacune des situations suivantes?

1. ♠ R V x ♥ 10 x ♦ A x x x ♣ 10 9 x x
2. ♠ D 10 x x ♥ x x x ♦ x x ♣ A x x x
3. ♠ D x x ♥ x ♦ R x x ♣ x x x x x
4. ♠ A R D 10 9 8 ♥ x ♦ A x x ♣ R V x

N E S N S

1 SA. 2 Co. ? 1 SA. 2 Pi. ?

N E S N S

1 Co. 2 Ca. - - - 1 Tr. 2 Pi. 2 Pi. - - - - ? 3 Tr. ?

5. ♠ A V x ♥ R D V x x ♦ A x x ♣ A V 10 9 S N
6. ♠ x x x x ♥ V x x x ♦ R x x x ♣ x N S

1 Tr. 1 Pi. 2 Tr. 2 Ca. 2 Co. 4 Co. 2 Co. 3 Co. ? 3 Pi. ?

REPONSES :

1.—2 SANS ATOUT. Sur une ouverture de 1 S. Atout, l'intervention adverse ne doit pas changer votre enchère naturelle; le fait que vous ne gardiez pas les Coeurs ne change rien. Il est impossible de cacher à votre partenaire que vous possédez 8 points dans un jeu régulier.

2.—CONTRE. Vos 6 points rendent la réussite de la manche bien aléatoire; en revanche, vous possédez deux plis d'atout et un As : les 16 points d'en face se chargeront du reste. Ne craignez pas que votre contre permette à l'adversaire d'encaisser une manche gratuite et apprêtez-vous à marquer une pénalité de une ou deux levées au moins, en vous rappelant que les contres à un palier bas sont les plus meurtriers, surtout lorsque vos adversaires sont du "genre bavard" : J'espérais les arrêter, partenaires . . . ".

3.—3 Piques. Certes, votre jeu est presque nul; mais considérez combien il pourrait l'être davantage : vous possédez, en fait, trois valeurs très importantes : trois cartes dont un honneur dans la couleur de l'ouvreur, un singleton dans sa première couleur, et un Roi de Carreau sans doute bien placé. La main vaut 8 points d'honneurs à l'atout Pique, elle mérite donc une enchère de soutien, même au niveau de trois, en face d'un partenaire qui annonce un beau jeu : L'INVERSION.

4.—4 S. ATOUT. Une enchère que les experts n'apprécient généralement pas, c'est pourquoi la seule qui va vous permettre de connaitre les CONTROLES nécessaires à la demande du chelem auquel vous pensez depuis l'ouverture. Sans As chez l'ouvreur, vous jouerez, 5 Trèfles; avec 1 As, le petit chelem à Trèfles est presque sûr et, avec 2 As, il n'est pas insensé d'imaginer le grand. En tout cas, le coup doit se jouer à l'atout Trèfle. Malgré vos six Piques 100 d'honneurs : vous vous prémunirez ainsi contre un Valet quatrième possible dans cette couleur.

5.—4 Piques. Votre main est une bonne main (17 DH) et vous avez les bonnes cartes : FIT d'honneurs à Pique. Cette enchère de 4 Piques constitue donc une recherche de chelem en ayant l'immense avantage d'indiquer votre singleton Carreau et de permettre au répondant d'apprécier quelles sont ses cartes utiles. De plus, vous ne dépassez pas la zone de sécurité, car il semble impossible que vos 26 cartes ne puissent produire au moins onze levées à l'atout Coeur.

6.—4 CARREAUX. Une belle annonce d'information qui ne risque pas de tromper l'ouvreur et peut lui être d'un précieux secours. Vos deux premières réponses (2 Carreaux négatifs et simple soutien à Coeur) ont signalé votre faiblesse et, en dépit de ces coups de frein, l'ouvreur, par son enchère de 3 Piques, semble "chercher quelque chose" dans votre jeu; profitez de l'occasion qui vous est offerte de signaler votre Roi de Carreau sans dépasser le niveau de la manche et préparez-vous au tour suivant à indiquer votre singleton à Trèfle; il y a gros à parier que l'annonce de ces deux contrôles en second vont permettre à l'ouvreur de décider s'il faut ou non jouer le chelem.

Louisette-F. PARADIS.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec : du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 80 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit :**

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : 08 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

A louer — Divers

2 BUREAUX à louer avec résidence si désirée, aussi 2 flats au 2ième étage, meublés, chauffés, éclairés, un avec balcon. S'adresser à 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
59214 26-3 (1 ms, 6 fs) 7

Animaux à vendre

28 VACHES à vendre, clair de cst. St-Ephrem de Beauce. M. Léo-Paul HAMEL. Tél.: 163, le soir.
59120 23-3 (18 fs) 10

PONEYS de 1 à 7 ans, voiture, harnais, selle Western. S'adresser à M. Wilfrid Houde, St-Etienne, Lauzon, cté Lévis. Tél.: 832-3655.
59382 2-4 41 2fs) 10

Appartements à louer

ST-SAUVEUR, 2 pièces avec salle de bain, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, poêle électrique, réfrigérateur et stationnement compris, entrée seule sur la rue, non meublé, $65.00 par mois. Tél.: le jour: 683-0781, après 6 heures 849-8633.
59264 29-3 (12 fs) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir: 523-9620.
59143 24-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
59107 28-3 (1 ms) 15

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger Inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
10-3 (1 ms) 15

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.
10-3 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
10-3 (1 ms) 15

A vendre — Divers

PIANO à vendre, payé $900., bon marché, état neuf, foyer électrique et divers. Tél.: 522-6963.
59489 6-4 (6 fs) 21

MATERIAUX de plomberie et outillage de plomberie en parfaite condition à vendre. Aussi congélateur commercial. S'adresser à Tél.: 524-3382.
59479 6-4 (6 fs) 21

TELEVISION "Marconi" bon état, poêle pour le charbon, le bois ou à l'huile. Tél.: 523-9478.
59299 31-3 (1 2fs) 21

GROS POELE blanc avec brûleur, en très bonne condition, $70.00. Pour informations, Tél.: 653-3780.
59298 31-3 (12 fs) 21

A VENDRE, batterie de cuisine neuve, non utilisée, de marque "Aristocrate, 18 morceaux, cuisson sans eau. A prix raisonnable. S'adresser à Tél.: 661-6723.
4-4 (3 fs) 21

MENAGE complet à vendre, poêle à l'huile avec brûleur "Lynn", Poêle électrique. Pour informations, Tél.: 524-3884.
5-4 (3 fs) 21

POELE de cuisine blanc, 2 feux de marque l'Islet 6 ronds avec tank à eau chaude, 2 cruches et un drum, en bon état. Tél.: 524-6475.
4-4 (3 fs) 21

CHAISE barbier, PAIDER $125.00 enregistré use sony-T-500, 4 tracks stéréo $250.00, Stérélisateur ultra violet $20.00. Tél.: 524-1695
4-4 (3 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue, 523-7953.
59060 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

DEPART 1er mai, mobilier et appareils électriques, frigidaire etc., un an d'usure, aussi peintures, appareils à polycopier (miméographe) et articles de toutes sortes à sacrifier. Tél.: 527-5361.
59297 31-3 (12 fs) 21

SERIE d'anglais sur disques, neuf, à sacrifier. Aussi petites chaises de camping, prix du manufacturier. Pour informations, s'adresser le soir seulement à Tél.: 522-6291.
59135 28-3 (1 ms, 6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Valier Est, — Tél.: 525-6402.
59322 4-4 (1 ms 6 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms 4 6 fs) 21

RUPTURE ménage complet avec machine à coudre automatique, vendrait en bloc ou séparément. Visible à l'entrepôt, termes, à sacrifier avant départ de M. GREGOIRE. Tél.: 523-3789 ou 529-9648.
58979 17-3 (1 ms, 6 fs) 21

CAUSE: départ, un poêle 30 po. entièrement automatique modèle récent, offre raisonnable acceptée. Carosse luxe bleu tout chromé $35.00. Robe de mariée 8, 11-12 ans, $50.00. 872-2077.
59270 30-3 (12 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
58768 11-3 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.50, Laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévisions $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
58839 11-3 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, allex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Baz-B-Q — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec — Tél.: 522-4934.
59066 28-3 (1, mer. s, au 25-4) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
58726 31-3 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
59268 30-3 (1 ms) 21

COFFRE FORTS

1, 46 de Hauteur — 31 largeur — 29 profondeur. 1, 65 hauteur — 39 largeur — 28 profondeur. 1, 42 hauteur, — 20 largeur — 32 profondeur avec chambre forte. 2 pupitres de banque épreuve du feu avec 16 classeurs pour cartes. 2, coffres anti-vol dans bloc béton. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
59488 6-4 (6 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE RABAIS PRINTANIER

MEUBLES et appareils ménagers neufs à prix d'aubaine. Mobiliers de chambre, bureau, commode, Lits continentaux, Lits superposés, Lits pliants, Matelas à ressorts, Divan-lit, Mobiliers de cuisine et de dinette, cuisinières électriques, Réfrigérateurs, Lessiveuses, Téléviseurs, Radio-Stéréo. Fournaises à l'huile. NOUS GARANTISSONS LES PLUS BAS PRIX DE LA REGION DE QUEBEC, Facilités de paiement si désiré. Ouvert tous les soirs HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Téléphone: 529-3365.
59385 2-4 (6 fs) 21

Bicycles

BICYCLETTES neuves modèle 1965 avec garantie, à prix réduit, S'adresser à M. PAUL TURCOTTE, 210, 13e rue. Tél.: 524-2630.
59136 23-3 (1 2fs) 28

BICYCLETTES filles et garçons, grandeur 20", $31.50, grandeur 24" $36.50. PAUL TURCOTTE, 210, 13e Rue, Québec.
59488 6-4 (12 fs) 28

Bureaux à louer

ARRIERE "Holiday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour: 658-9318; soir: 681-0807.
59284 30-3 (12 fs) 37

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
58858 14-3 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58772 14-3 (1 ms) 35A.

Chambres à louer

CHAMBRE et pension si désirée Quartier St-Jean-Baptiste, permis de cuisine. Pour informations, Tél.: 525-9010.
59278 30-3 (12 fs) 44

CHARNY, chambre à louer, avec permis de cuisine, poêle et frigidaire. Informations, Tél.: 832-2618.
59301 31-3 (6 fs) 44

QUARTIER St-Roch, grande chambre, propre, permis de cuisine, réfrigérateur, eau chaude, libre, S'adresser à Tél.: 524-0502.
59251 29-3 (12 fs) 44

BELLE grande chambre avec eau courante, maison neuve, entrée privée, avec permis de cuisine, face à l'école Normale Laval, près du Boul. de l'Entente, 631, Baillargé, St-Sacrement.
58670 (4-3 (1 ms, 6 fs) 44

CHARLESBOURG, St-Rodrigue ,chambre pour monsieur ou demoiselle, 2 messieurs ou 2 demoiselles, tranquille, pas d'enfants, accès au téléphone, télévision, permis de cuisine, Tél. :626-4960.
59252 29-3 (12 fs) 44

FOYER AVE MARIA

CHAMBRES confortables, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
59387 2-4 (6 fs) 44

Chambres et pension

HAUTE-VILLE grande chambre double (deux lits continentaux) 2 personnes avec pension. 476, Richelieu. Tél.: 529-7720.
59282 30-3 (12 fs) 46

NOTRE-DAME des LAURENTIDES — chambre et pension, personnes âgées, convalescents, vacances, grande tranquillité, bon chez-soi. Pour informations, tél.: 849-8078.
59349 1-4 (6 fs) 46

MAISON privée, pour personne âgées de préférence monsieur. Site enchanteur. Proximité des autobus, magasins, hôtels, église, très bonne nourriture. Pour informations, Tél.: 872-2624.
59351 1-4 (12 fs) 46

Chalets à louer

LAC ST-CHARLES, 20 x 24, fini pour l'hiver $400. pour l'année.
Pour informations, Tél.: 842-2841.
59434 6-4 (1 ms) 50

ST-ANTOINE DE TILLY, Villa, 2 étages, 8 pièces, meublé, foyer, solarium, planchers bois dur, site enchanteur, terrain ornementé d'arbres fruitiers et fleurs. Matin et soir. Tél.: 522-6203.
59353 2-4 (12 fs) 50

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
59105 28-3 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
59233 31-3 (1 ms, 6 fs) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
58891 17-3 (1 ms) 60

Commerce à vendre

GROSSE BOULANGERIE associé $10,000., très gros Motel, acompte $25,000. Gros garage acompte $10,000. 7 logements chauffé $5,000. Salon Coiffure $4,000. échange. LUCIEN. COURTIER 653-9945.
59461 6-4 (6 fs) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause: santé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-3506.
59438 5-4 (12 fs) 66

PLAN d'embouteillage Coca-Cola, acompte $50,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59362 2-4 (12 fs) 66

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée avec propriété, acompte $19,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59362 2-4 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
58720 8-3 (1 ms) 66

DIRECT du propriétaire, épicerie boucherie licenciée, chiffre d'affaire $200,000., grand terrain de stationnement, magasin de 50 pieds de façade. Aussi 2 logements privés. Casier 1958, L'ACTION Québec.
59146 24-3 (15 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, — Tél.: 681-6358.
59266 30-3 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs, — 871, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3512 — Rés.: 527-3375.
59062 24-3 (1 ms) 74

Divers

VENDONS, échangeons, louons: poêles, réfrigérateurs, de toutes marques, CENTRE DES BAS PRIX ENR., 1188, 1ère Avenue. Tél.: 524-5513.
58754 8-3 (1 ms), 6 fs) 75

POUR VOS PHOTOS de Mariage, groupes de quilleurs, ou autres commerciales, etc, Veuillez communiquer avec PIERRE-H. WARREN, Photographe, 643 des Oblats, Québec. Tél.: 524-4117.
5-4 (3 fs) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3548
58932 21-3 (1 ms, 6 fs) 75

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement, — Pour informations, Tél.: 623-7049.
59452 6-4 (12 fs) 95

Magasins à louer

MAGASINS A LOUER

Voisin de l'église Ste-Ursule et de l'école à Ste-Foy. Au Centre d'Achats Neilson pour spécialités d'enfants, vêtements de base, quincaillerie, autres variétés. Aussi bureaux pour professionnels. Inf. : 3025, boul. Neilson, 653-7279. Demander M. De Rosa.

59490 6-4 (1.mer.s. au 30-4) 122A

Ecoles

CONVERSATION ANGLAISE Cours privés seulement. Méthode directe, réaliste et logique. Discrétion et efficacité assurées. Tél.: 524-4726.
59021 19-3 (1 ms, 6 fs) 81

ENSEIGNEMENT de l'Anglais par correspondance. Prof. A. M. DUCHARME Inc., Casier Postal "202", St-Sauveur, Québec 8, P.Q.
59240 29-3 (12 fs) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
59324 4-4 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
58892 17-3 (1 ms) 81 j.n.o.

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
59361 2-4 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
59308 1-4 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure. Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte — 681-2808.
58722 10-3 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
59058 22-3 (1 ms) 81

BART SCHOOL

731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
59341 4-4 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 28 Champlain.
58574 2-3 (1 ms, 6 fs) 90

BEAUTY COUNSELOR. Possibilité de revenus supplémentaires, travail régulier ou à temps partiel. Une carrière bien à vous. Appelez 653-1775.
59437 5-4 (6 fs) 90

MADAME : Carrière intéressante, carrière lucrative' faites votre salaire vous-même. S'adresser CASIER 1950, L'ACTION, Québec.
58540 1-3 (1 ms) 9 fs 90

FILLES de campagne demandée, références, très bon salaire. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
59386 2-4 (12 fs) 90

LA COMPAGNIE AVON

Demande les services de personnes sérieuses, ambitieuses, pour présenter des produits de haute qualité. Téléphonez immédiatement:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: St-Coeur de Marie, Notre-Dame du Chemin, Les Saules, Duberger, Ste-Odile, St-Albert-le-Grand
5-4 (3 fs) 90

Garages à vendre

ST-FERREOL, avec 2 logements, direct du propriétaire. Pour informations, Tél.: 626-5789 ou 263-3345.
59483 6-4 (3 fs) 101

Hommes demandés

AUGMENTEZ VOS REVENUS en offrant notre plan de bourses d'études. Travail agréable et rémunérateur. — Téléphonez entre 10 heures et midi à 623-3020.
6-4 (3 fs) 105

Immeubles

EDIFICE A BUREAUX, loué avec bail au gouvernement. Revenu annuel net, $24,000., prix $180,000. Acompte $50,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E .Roy. — Tél.: 529-8121.
59212 26-3 (12 fs) 111

Instruments de musique

SPECIAUX

Saxophone Alto $189.95
Saxophone Tenor $249.95
Trompettes. Spécial $ 29.95
avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
58773 14-3 (l. mer. s. au 9-4) 115

Logements à louer

STE-ODILE, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé avec balcon "220", Pour informations, Tél.: 524-4732.
59445 5-4 (6 fs) 118

COURVILLE, 5 pièces, semi-chauffé, "220", 2e étage $60. par mois. Pour informations, Tél.: 663-9120.
5-4 (2 fs) 118

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
59359 2-4 (12 fs) 118

ORSAINVILLE, 6 pièces $60.00 par mois, libre immédiatement .Pour informations, Tél.: 623-0888.
59384 2-4 (12 fs) 118

PAROISSE St-Malo, 3 pièces, modernes, chauffées, prix $63.00. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
2-4 (12 fs) 118

STE-ODILE, grand 5 pièces plus salle de bain moderne. Pour informations, Tél.: 626-4647.
59350 1-4 (12 fs) 118

GILLERY, 5 pièces, chauffé, eau chaude, coin Maguire et Chemin St-Louis. Tél.: 683-7176.
59183 25-3 (14 fs) 118

640 CALIXA LAVALLEE, 5 pièces, demi sous-sol, $85.00. Références exigées. Tél.: 527-3421.
59289 31-3 (15 fs) 118

ST-MALO, en face de l'église, 3 appartements ½ plus chambre de bain, entrée "220", plancher de bois dur. Conviendrait pour nouveaux mariés ou couple âgé. S'adresser à: 206, MARIE DE L'INCARNATION, appt 2. Demandez Marcel Bisson.
59486 6-4 (3 fs) 118

Logements à louer

ST-THOMAS D'AQUIN, sous-sol, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, meublé, éclairé. S'adresser: 2124 LOUIS-JOLIET, Ste-Foy.
59462 6-4 (8 fs) 118

ST-DOMINIQUE, 4 pièces ,bien situé, balcon vue sur les plaines, très propre, tranquille, près église, magasins, 390, Chemin St-Louis. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59468 6-4 (12 fs) 118

RUE LEARMONT, St-Dominique, 4 pièces moderne, refait à neuf, 2 chambres à coucher. 290, Chemin St-Louis, Appt 16. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59467 6-4 (12 fs) 118

CONVIENDRAIT pour nouveaux mariés ou gardes-malades, près Hôtel-Dieu et autobus, 3 pièces, propre, maison neuve, chauffage électrique. Pour rendez-vous, Jour: 692-1717, soir: 849-8091.
59466 6-4 (12 fs) 118

UN de 4 pièces, moderne, chauffé, 1er mai, deux de 3 pièces, meublés, chauffés; un 1er juillet, l'autre 1er août. Tél.: 623-0090.
59482 6-4 (12 fs) 118

GIFFARD, beau 4 pièces moderne chauffé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-4246.
59184 25-3 (12 fs) 118

1345 FRONTENAC, près église, autobus, 5 pièces, propre, balcon, eau chaude, fournie, Adultes, stationnement fins de semaine et soir. Tél.: 683-7174.
59163 24-3 (12 fs) 118

LIMOILOU, La Canardière, logement de 4 pièces plus salle de bain, chauffé, $80.00 par mois. Libre avril, mai. Pour informations, Tél.: 523-9578.
59145 24-3 (12 fs) 118

LES SAULES, 3½, 4½, 5½, 1er mois gratuit, de $80. à $95. par mois, chauffé, service inclus. Pour informations, Tél.: 872-9746.
59206 26-3 (12 fs) 118

GIFFARD, St-Samuel, 3 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée "220", laveuse, sécheuse, prélarts, peinture $65.00 par mois, Libre 1er mai. Tél.: 663-6646.
59207 26-3 (1 2fs) 118

GIFFARD, 3 appartements plus chambre de bain, 2e étage, un compartiment cave, libre le 1er mai. Pour informations, Tél.: 663-6304.
59410 5-4 (6 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements plus salle de bain, entrée sécheuse, laveuse $60. par mois neuf. Pour informations, — Tél.: 663-0278.
59343 1-4 (12 fs) 118

ET-ALBERT-LE-GRAND, 5 pièces modernes, chauffées, prix $95.00. 2e étage. RAYMOND BELANGER, Tél.: 523-5352.
2-4 (12 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements plus salle de bain, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-6537.
59358 2-4 (12 fs) 118

LIMOILOU, 4e Avenue, 5 pièces, 3 pièces, 7 pièces, 3e étage chauffé, aussi logement à Ste-Foy, 3 appartements meublé. Pour informations, Tél.: 525-7981 ou 525-8787.
59304 31-3 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, 5 logements à louer, neufs, occupation 1er mai, entrée laveuse, sécheuse, chauffage électrique, stationnement. 623-3436 ou s'adresser à: 7855, Avenue Payment.
59433 5-4 (8 fs) 118

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE, Grande-Allée ,logement 2½ pièces entièrement renové, poêle, frigidaire fournis. A proximité du Parlement, des Accidents du travail, de l'Edifice La Laurentienne. Tél.: 683-8147.
59353 1-4 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand, Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
59357 2-4 41 ms) 118

Logements meublés à louer

GIFFARD, 2 pièces ½, moderne, douche chauffé éclairé, entrée seule, stationnement automobile. Libre immédiatement. Près hôpital St-Michel Archange, $70.00, 2716 WILBROD. — S'adresser à Tél.: 663-3184.
59156 25-3 (12 fs) 118 E

Logements demandés

LOGEMENT demandé pour 5 adultes, 5 ou 6 pièces chauffées, Lévis ou Québec. Pour informations, Tél. :837-4897.
6-4 (3 fs) 119

Local à louer

MARIE DE L'INCARNATION, 15 x 32, conviendrait pour cordonnerie, presseurs ou fleuristes, voisin de pharmacie. — Centre commercial. Pour informations, Tél.: 656-0330.
59215 26-3 (12 fs) 119 A

Maisons à louer

MAISON seule, Ste-Thérèse de Lisieux, 5 pièces, plus salle de bain, $60.00 par mois. Pour informations; Tél.: 661-7694.
59446 5-4 (12 fs) 126

MAISON A LOUER, St-Nicolas, trois quart de mille de l'église. Informations: Tél.: 832-3464.
6-4 (3 fs) 126

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

UN CAMION SÛR...
UN BON ACHAT...
CA, C'EST SUR !

"Le centre du camion à Lévis"

CONDITIONS DE PAIEMENT
AUCUNE OFFRE
RAISONNABLE REFUSEE

R. TANGUAY Automobiles Ltée.
ROND-POINT - LEVIS, P.Q. TEL.: 837-9383
DODGE, CHRYSLER, IMPERIAL, VALIANT, CAMIONS DODGE

1964 FORD CAMION
modèle 700 - avec 'dumky' 23,000 livres
1964 GMC, modèle 960, 4 tonnes
1963 CHEVROLET 3 TONNES
pneus neufs
1962 CHEVROLET, modèle 80
'dumky' 5 tonnes
1963 DODGE, modèle D-700
freins à air - avec 'dumky' 5 tonnes
1962 INTERNATIONAL
tamden 10 roues, avec boîte et hoist acier - freins a air.
1960 WHITE SUPER 5 tonnes
boîte et hoist en acier
1959 DODGE 5 tonnes
boîte fermée 15 pieds
1958 MERCURY modèle 800
tracteur - freins à air - fit wheel - sadle tank
1966 GMC 3/4 tonne
boîte longue, peu de millage
1963 PICK UP CHEVROLET
1/2 tonne - automatique

Ouvert Jour et Nuit:

Service et pièces de toutes marques

59484 6-4 (1 fs) A.V.

Logements à louer

ST-THOMAS D'AQUIN, sous-sol, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, meublé, éclairé. S'adresser: 2124 LOUIS-JOLIET, Ste-Foy.
59462 6-4 (8 fs) 118

ST-DOMINIQUE, 4 pièces ,bien situé, balcon vue sur les plaines, très propre, tranquille, près église, magasins, 390, Chemin St-Louis. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59468 6-4 (12 fs) 118

RUE LEARMONT, St-Dominique, 4 pièces moderne, refait à neuf, 2 chambres à coucher. 290, Chemin St-Louis, Appt 16. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59467 6-4 (12 fs) 118

CONVIENDRAIT pour nouveaux mariés ou gardes-malades, près Hôtel-Dieu et autobus, 3 pièces, propre, maison neuve, chauffage électrique. Pour rendez-vous, Jour: 692-1717, soir: 849-8091.
59466 6-4 (12 fs) 118

UN de 4 pièces, moderne, chauffé, 1er mai, deux de 3 pièces, meublés, chauffés; un 1er juillet, l'autre 1er août. Tél.: 623-0090.
59482 6-4 (12 fs) 118

GIFFARD, beau 4 pièces moderne chauffé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-4246.
59184 25-3 (12 fs) 118

1345 FRONTENAC, près église, autobus, 5 pièces, propre, balcon, eau chaude, fournie, Adultes, stationnement fins de semaine et soir. Tél.: 683-7174.
59163 24-3 (12 fs) 118

LIMOILOU, La Canardière, logement de 4 pièces plus salle de bain, chauffé, $80.00 par mois. Libre avril, mai. Pour informations, Tél.: 523-9578.
59145 24-3 (12 fs) 118

LES SAULES, 3½, 4½, 5½, 1er mois gratuit, de $80. à $95. par mois, chauffé, service inclus. Pour informations, Tél.: 872-9746.
59206 26-3 (12 fs) 118

GIFFARD, St-Samuel, 3 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée "220", laveuse, sécheuse, prélarts, peinture $65.00 par mois, Libre 1er mai. Tél.: 663-6646.
59207 26-3 (1 2fs) 118

GIFFARD, 3 appartements plus chambre de bain, 2e étage, un compartiment cave, libre le 1er mai. Pour informations, Tél.: 663-6304.
59410 5-4 (6 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements plus salle de bain, entrée sécheuse, laveuse $60. par mois neuf. Pour informations, — Tél.: 663-0278.
59343 1-4 (12 fs) 118

ET-ALBERT-LE-GRAND, 5 pièces modernes, chauffées, prix $95.00. 2e étage. RAYMOND BELANGER, Tél.: 523-5352.
2-4 (12 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements plus salle de bain, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-6537.
59358 2-4 (12 fs) 118

LIMOILOU, 4e Avenue, 5 pièces, 3 pièces, 7 pièces, 3e étage chauffé, aussi logement à Ste-Foy, 3 appartements meublé. Pour informations, Tél.: 525-7981 ou 525-8787.
59304 31-3 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, 5 logements à louer, neufs, occupation 1er mai, entrée laveuse, sécheuse, chau

Réparations de laveuses

AUSSI: Réfrigérateurs, télévisions, stéréos, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses. — Consultez : Service Maguire 681-7731. Service dans 24 heures.
58553 3-3 (1 ms, 6 fs) 188 A

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
58759 11-3 (1 ms) 188 A

Servantes demandées

AIDE-FAMILIALE demandée dans famille de Ste-Foy, travail à l'année, bon salaire, chambre seule, références, accessoires automatiques. Tél.: 653-3714.
59396 2-4 (6 fs) 198

Terrains à vendre

VILLENEUVE, terrain à vendre, près église et écoles. Pour informations, Tél.: 661-6475.
59392 2-4 (12 fs) 210

LAC ST-CHARLES, 80 x 70, $300. chacun, conditions faciles, autres terrains près d'un lac. — Pour informations, Tél.: 842-2841 ou 839-9374.
59436 5-4 (1 ms, 6 fs) 210

Terrains demandés

CHARLESBOURG, 70 x 100, paroisse Maria-Goretti, prêt à construire, rue asphaltée près église et école $0.55 du pied. S'adresser à: 380, 71e Rue ouest, Charlesbourg.
59280 30-3 (6 fs) 211

Terres demandées

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
59104 26-3 (1 ms) 213

Terres à vendre

75 ARPENTS, Route Nationale, 30 milles de Québec, maison, grange. $3,500. Québec Epicerie licenciée $20,000. comptant $3,000. Bar Salon $30,000. comptant $4,500. Echange LUCIEN. COURTIER. Tél.: 653-9945.
59460 6-4 (6 fs) 212

Vendeurs demandés

VENDEUSES de bas nylon, de très bonne qualité, demandée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-7655.
59254 29-3 (12 fs) 214

VENDEURS possédant expérience de la vente du tapis à domicile avec références, bon salaire, voiture fournie si nécessaire. Ecrire en donnant antécédents à CASIER POSTAL 2331, Québec.
58754 8-3 (1 ms, 6 fs) 214

Voyages

EXCURSION Pâques à New-York. Autobus $59., train $69., Avion $99., transport, hôtels, tours, guide. Floride $259. Europe $399. Mexique $459. VOYAGES CHAMPLAIN, 781, Colline. 653-8593.
58678 5-3 (1 ms, 6 fs) 216 B

A Québec aujourd'hui

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition des Bijoux de Braque.

GALERIE ZANETTIN — exposition des peintures de Michel Champagne.

ACADEMIE DE QUEBEC — rétrospective "Graphistes de Québec".

MUSEE DU QUEBEC — Festival du Printemps, à 8h 30 p.m. inauguration d'une exposition de peintures de l'Ecole de Paris, d'une exposition florale des serres du Parlement et au lancement de la Naissance du Soleil, album de bois gravés par les enfants de la réserve indienne de Maria.

Cerveau puissant

Si la science pouvait construire une machine possédant en double les capacités du cerveau d'une ménagère, cette machine devrait avoir la grosseur de l'Empire State et devrait recevoir une somme d'énergie égalant celle des chutes Niagara.

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — François d'Assise (T) à 7.30. Mon ami Joselito (T) à 9.00 hres.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (15e semaine).

CAPITOL. — Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines (T) à 1.20, 3.50, 6.20, 8.50. Courts métrages à 1.00, 3.30, 6.00, 8.25. Enfants de 10 à 15 ans, admis avant 3.30. Sortie à 6.00. Continu de 1.00 à 11.00.

CARTIER. — Un monsieur de compagnie (AR) à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Fin à 11.05 hres. (2e semaine).

CINEAC. — La chambre indiscrète (AR) à 1.00, 5.00, 9.00. A la française (A) à 3.16, 7.16. Fin à 11.05 hres.

CLASSIC. — Mon ami Joselito (T) à 1.00, 4.20, 7.40. François d'Assise (T) à 2.40, 6.00, 9.20. Continu de 1.00 à 11.00 hres.

COMEDIE QUEBECOISE (Ancien Laurier) — La doublure du général (A) à 6.15. Sur scène, Robert de Montigny et son orchestre à 8.00 et 10.00 hres.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin hres. (7e semaine).

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 4.27, 7.51. La mariée a du chien (T) à 1.20, 4.47, 7.57. Vacances d'été (AR) à 251, 6.15, 9.25. Fin à 11.01 hres.

LAIRET. — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'incorruptible (AR) à 1.14, 4.34, 7.54. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Le trafic d'esclaves (P) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00 hres.

LEVIS. — Certains l'aiment chaud (D) à 7.15. Les rois du soleil (AA) à 9.15 hres.

LIDO. — L'amour à la chaine (D) à 7.35. Coplan, agent secret FX-18 (D) à 9.15 hres.

PARIS. — Actualités à 12.30, 4.00, 7.50. Le cargo de la réunion (AA) à 12.40, 4.25, 7.50. L'Evangile selon St-Matthieu (T) à 1.50, 5.20 et 9.00 hres.

PIGALLE. — Golgotha (T) à 12.30, 3.45, 6.35, 9.40. Les filles de la Rochelle (T) à 2.00, 5.15, 8.20, Actualités à 3.35, 8.10. Dernier programme complet à 8.07. Fin à 11.22 hres.

PRINCESSE. — Sujets courts à 1.00, 6.02. Le baiser du vampire (A) à 1.08, 6.10. Le shérif aux cinq étoiles (A) à 2.41, 7.43. Le sport favori de l'homme (A) à 4.04, 9.06. Fin à 11.04 hres.

RIALTO. — Ils sont nus (D) à 12.40, 3.43, 6.43, 9.37. Nouvelles et annonces à 2.08, 8.02. 001-destination Jamaïque (A) à 2.20, 5.11, 8.14. Fin à 11.05 hres.

SILLERY. — Spartacus (A) à 7.30. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinées à 2.15, toutes les après-midi sauf Vendredi Saint, en soirée. (8e semaine).

STUDIO 9. — Reprise le 7 avril.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'incorruptible (AR) à 1.14, 4.34, 7.54. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Le trafic d'esclaves (P) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Sujets courts à 7.30. L'attaque de San Cristobal (A) à 7.50. La vie heureuse de Léopold Z (AA) à 9.25 hres.

VICTORIA. — Ils sont nus (D) à 12.40, 3.46, 6.30, 9.40. 001 destination Jamaïque (A) à 2.15, 5.30, 8.10. Continu de 12.40 à 11.10 hres. (2e semaine).

Une revue étudiante condamnée

Un groupe de jeunes gens, dont la majorité étaient étudiants en chimie, à l'Université, ou chercheurs dans des Instituts, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement par le tribunal de Léningrad, pour avoir publié deux numéros d'une revue "libérale" clandestine. La revue s'appelait "La Cloche". L'animateur aurait été condamné à 7 ans de privation de liberté et 8 de ses collègues, dont 2 jeunes femmes, à des peines de 2 à 5 ans. Ces jeunes gens auraient, selon une source soviétique, "monté" une véritable organisation secrète, comptant 250 membres et disposant d'une imprimerie clandestine. Ces jeunes ne s'opposaient pas au principe du communisme mais à sa forme actuelle dans le pays aux séquelles du stalinisme. Ils réclamaient plus de liberté de pensée et de parole.

classic
BIENVILLE

Comment un fougueux aventurier devint un saint homme de Dieu

Bradford Dillman, Dolores Hart
CinémaScope - Couleurs
2e film, aux 2 cinémas
JOSELITO en couleurs au Classic, dans "MON AMI JOSELITO"
Les enfants, en matinée, 50¢ au Bienville,
"LE ROSSIGNOL DES MONTAGNES"
Matinée spéciale, mardi

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

AUJOURD'HUI
MERCREDI

CANAL
9.30 — 5 Music
9.58 — 5 Opening
10.00 — 5 Canadian Schools
10.30 — 5 Friendly Giant; 11 Musique
10.45 — 5 Chez Hélène
11.00 — 4 Musique; 5 Butternut Square
11.20 — 5 Across Canada
11.28 — 11 Aujourd'hui à CBVT
11.30 — 11 Long métrage — "Manolis" (—), avec Paul Homer et Michael Marikadis.
11.50 — 5 CBC-TV News
12.00 P.M. — 4 Dessins animés
12.15 — 4 Horaire commenté
12.20 — 4 Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — 4 De tout, de tous
1.00 — 4 Palmarès; 11 Téléjournal
1.05 — 11 Long métrage — "Les bracelets d'or" — Adultes — Mélodrame, avec Nargis et R. Kumar. Les nombreux malheurs d'une femme indienne. Mélodramatique à l'excès. Musique folklorique intéressante. Actes cruels.
1.30 — 4 TV Bingo
2.00 — 4 Féminité
2.30 — 4 La sieste — "Les gaietés du Palace" — Non coté — Vaudeville, avec Armand Bernard et Christiane Delyne. Un pauvre bougre est engagé par le directeur d'un hôtel pour tenir le rôle d'un maharajah. Intrigue sans intérêt. Gestes équivoques. Vulgarités impardonnables.
5 — Music
2.55 — 5 Opening
3.00 — 5 To Tell The Truth; 11 Femme d'aujourd'hui
3.25 — 5 Take Thirty
4.00 — 4 Le capitaine Bonhomme; 5 World in Contrast; 11 Bobino
4.30 — 5 Razzle Dazzle; 11 La boite à surprise
5.00 — 4 Télé-Popeye; 5 Cartoons; 11 Thierry la Fronde

CANAL
5.30 — 4 Rin-Tin-Tin; 5 Music Hop; 11 La vie qui bat
5.55 — 4 Où ?
6.00 — 4 Télé-Québec; 5 Provincial Affairs; 11 Jeunesse oblige — Madeleine Arbour
6.15 — 5 News and Sports
6.30 — 11 Téléjournal
6.35 — 5 Combat
6.45 — 4 Nouvelles; 11 Supplément régional
6.50 — 11 Rond-Point
6.58 — 4 Editorial
7.00 — 4 Tout le monde en place; 11 Aujourd'hui
7.30 — 4 Escouade criminelle; 5 Let's Sing Out
8.00 — 5 Blue Light; 11 Le bonheur des autres
8.30 — 4 Une invitation de Yoland Guérard; 5 Bob Hope Theatre; 11 Cinéma de Paris — "Katia" — Adultes, avec réserves — Drame sentimental, avec Romy Schneider et Curd Jurgens. Le tsar Alexandre II s'éprend d'une jeune fille de petite noblesse. Manque de profondeur. Grandeur d'âme. Liaison adultère.
9.00 — 4 Le Virginien
9.30 — 5 Festival : George Bernard Shaw : "Who The Devil Was He"
10.15 — 11 Cartes sur table
10.30 — 4 Devinez juste; 5 Festival : "Arms and The Man"; 11 Le politique provinciale
11.00 — 4 Nouvelles — Editorial — Météo; 5 CBC-TV News; 11 Téléjournal
11.14 — 4 Nouvelles sportives; 5 Viewpoint
11.20 — 4 Où ?; 5 Late Scores; 11 Supplément régional
11.25 — 4 Heure exquise — "L'homme de la Jamaïque" — Adultes — Film d'aventures, avec Pierre Brasseur et Louis Seigner. Un trafiquant d'armes est atteint de la lèpre en aidant des forçats évadés. Rythme alerte. Bonne photographie. Epilogue positif.
11.26 — 5 Penthouse 5 : "Gun Runners"; 11 Nouvelles sportives
11.31 — 11 Les incorruptibles
12.30 A.M. — 11 Fin des émissions
12.50 — 5 Sign Off
1.03 — 4 Fin des émissions

DEMAIN
JEUDI

CANAL
9.30 A.M. — 5 Music
9.58 — 5 Opening
10.00 — 5 Canadian Schools
10.30 — 5 Friendly Giant; 11 Musique
10.45 — 5 Chez-Hélène
11.00 — 4 Musique; 5 Butternut Square
11.20 — 5 Across Canada
11.28 — 11 Aujourd'hui à CBVT
11.30 — 11 Long métrage — "Terreur dans la brousse" (—) Drame psychologique, de Ramon Tarrado.
11.50 — 5 CBC-TV News
12.00 P.M. — 4 Dessins animés
12.15 — 4 Horaire commenté
12.20 — 4 Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 — 4 De tout, de tous
1.00 — 4 Palmarès; 11 Téléjournal
1.05 — 11 Long métrage — "Les hommes veulent vivre" — Adultes et adolescents — Drame, avec Yves Marsard et Claudio Gora. Un savant atomiste refuse de révéler la formule d'une bombe qu'il a découverte. Soigné mais bavard. Parties documentaires intéressantes.
1.30 — 4 TV Bingo
2.00 — 4 Féminité
2.30 — 4 La sieste — "L'ami de la famille" — Adultes — Comédie, avec Darry Cowl et Raymond Bussières. Une famille tente de dissuader un jeune homme de se suicider, ce qui provoque mille aventures cocasses. Gags usés. Eléments discutables.
5 — Music
2.55 — 5 Opening
3.00 — 5 To Tell The Truth; 11 Femme d'aujourd'hui
3.25 — 5 Take Thirty
4.00 — 4 Capitaine Bonhomme; 5 World in Contrast; 11 Bobino
4.30 — 5 Razzle Dazzle; 11 La boite à surprise
5.00 — 4 Télé-Popeye; 5 Cartoons; 11 Roquet, belles oreilles
5.30 — 4 Ici interpol; 5 Music Hop; 11 Les croquignoles
5.55 — 4 Où ?

CANAL
6.00 — 4 Télé-Québec; 5 Spring Edition; 11 Jeunesse oblige — Jean-Pierre Ferland
6.30 — 11 Téléjournal
6.35 — 5 Gilligan 's Island
6.36 — 4 Nouvelles sportives
6.45 — 11 Supplément régional
6.46 — 4 Nouvelles
6.50 — 11 Dialogue
6.58 — 4 Editorial
7.00 — 4 Sur demande avec Jean Coutu; 5 Dean Martin; 11 Aujourd'hui
7.30 — 4 Qui dit vrai ?
8.00 — 4 A la Catalogne; 5 The Seaway; 11 Tous pour un
8.30 — 4 Invitation "Soeur Angelica" — Adultes. 11 La soirée du hockey — 1ère partie de la semi-finale : Toronto à Montréal.
9.00 — 5 I Dream of Jeannie
9.30 — 5 Telescope
10.00 — 4 Adam ou Eve; 5 The Saint
10.30 — 4 Arrêtez-les ! 11 Rocambole
11.00 — 4 Nouvelles — Editorial — Météo; 5 CBC-TV News; 11 Festival : Frank Pourcel
11.14 — 4 Nouvelles sportives; 5 Viewpoint
11.20 — 4 Où ?; 5 Late Scores; 11 Supplément régional
11.25 — "Les anges aux mains noires" — Adultes — Mélodrame, avec Lise Bourdin et Fausto Tozzi. Un enfant abandonné échoue dans une bande de brigands. Thème feuilletonesque, compliqué à souhait. Milieu de malfaiteurs.
5 — Sign Off
11.26 — 11 Nouvelles sportives
11.30 — 11 Téléjournal
12.00 A.M. — 11 Cinéma — "Les enfants du soleil" (—)
1.00 — 11 Fin des émissions
1.12 — 4 Fin des émissions

SERVICES SPÉCIAUX

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
58888 15-3 (1 ms) S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE

Protégez vos FOURRURES!
Faites-les ENTREPOSER
chez
Wilfrid Lachance
LTEE
326 des Commissaires
524-2458
Voûtes modernes
Assurances à l'année
58795 14-3 (1. mer. v. au 12-5) S.S.

6-4 (1 fs) S.S.

Funérailles de Mme Archille Marceau

Récemment est décédée à l'hôpital St-Joseph, de Thetford Mines après une courte maladie, à l'âge de 64 ans et 7 mois, Mme Albertine Pelchat de N.-Dame-de-la-Guadeloupe.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Archille Marceau et dix enfants dont trois religieuses dans la congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie : Soeur Thérèse, Soeur Rita et Soeur Marie-Anna Marceau. Ses filles et gendres : M. et Mme Gérard Tardif (Régina) de Livermore Falls, Maine. M. et Mme Alcide Martin (Carmelle) de Sherbrooke; ses fils et sa bellefille : M. et Mme Albert Marceau et M. Emmanuel Marceau. Ses filles : Mlles Alice, Bernadette et Jeanne-d'Arc Marceau de Notre-Dame de la Guadeloupe. Ses six petits-enfants : Richard, Anita et Michel Tardif, Yves et Claude Martin, Jeanne Marceau, ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à 10 heures, lundi le 28 mars, en l'église de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe. M. le curé Gérard Bossé, curé de la paroisse, fit la levée du corps et chanta le service assisté de M. l'abbé Napoléon Gagné, curé de St-Evariste et de M. l'abbé Pierre Fortier de la Guadeloupe.

Portaient le cercueil : MM. Philippe Marceau, Fernand Pelchat, Marcel Gobeil, Léandre Tanguay, Georges - Aimé Lepage, Gérard Lessard.

Décès de M. M. Levasseur

M. Maurice Levasseur, employé de la firme Louis Rhéaume Inc., demeurant au 217 avenue Taschereau, est décédé à l'âge de 62 ans et 4 mois. Il était l'époux de feu Géraldine Drolet.

Il laisse dans le deuil, sa fille et son gendre : M. et Mme Jean-René Bélanger (Marie-Thérèse), de St-Augustin; ses petits-enfants : Myriam, Diane et Lucie Bélanger; ses soeurs et beaux-frères : Mme Ferdinand Lafontaine (Yvonne), de Trois-Rivières, M. et Mme Raoul Giroux (Eva), Hector Garneau (Aurélie), Omer Garneau (Irène). Plusieurs neveux et nièces lui survivent.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église du Sacré-Coeur de Jésus. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau, 270, rue Marie de l'Incarnation.

Mexique innovateur

La première usine de fabrication de papier journal en Amérique a été construite à Mexico en 1575.

Décès de M. L.-P. Doyon

M. Louis-Philippe Doyon, peintre, époux de dame Hilda Harvey, est décédé le 5 avril 1966. Il demeurait au 526 rue St-Oliver, Québec.

Outre son épouse, M. Doyon laisse dans le deuil son fils, sa fille : Mlle Huguette Doyon et M. Michel Doyon; sa mère Mme Valère Doyon; ses frères, ses souers, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Paul Doyon de Charlesbourg, M. et Mme Guy Doyon, M. et Mme Robert Doyon, M. et Mme Léo Doyon, M. et Mme Paul-Henri Doyon, M. et Mme Albert Wright (Madeleine Doyon) d'Orsainville, M. et Mme Gérard Julien (Monique Doyon) de Charlesbourg, M. et Mme Gaston Levesque (Colette Doyon) de Charlesbourg, M. et Mme Gaston Tremblay (Charlotte Doyon), Mlle Lily Doyon et Mlle Gemma Doyon, M. et Mme Alphonse Tremblay, M. et Mme Charles Savard, M. et Mme Elzéard Savard, M. et Mme Armand Harvey, M. et Mme Alcide Descilva, M. et Mme Clément Tremblay, Mlle Hermance Harvey.

M. Doyon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean. Un libéra sera chanté vendredi le 8 avril 1966 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Un service sera chanté mardi le 12 avril 1966.

Décès de Mlle Lucia Poulin

Mlle Lucia Poulin, fille de feu M. Alexandre Poulin et de feu Dame Sophie Adam, est décédée à l'Hôpital du St-Sacrement, le 5 avril 1966, à l'âge de 62 ans et 3 mois. Elle demeurait chez sa soeur Mme Vve Auguste Gagnon, 281 - 4ième Avenue, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeur, belles-soeurs : M. et Mme Alexandre Poulin (Blanche Talbot), Mme Vve Auguste Gagnon (Marie-Anna Poulin), M. et Mme Paul Poulin (Cécile Paquet), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253, est rue St-Joseph.

Un libéra sera récité samedi le 9 avril 1966, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier.

Le service sera chanté lundi le 11 avril 1966, à 9 heures.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetiere St-Charles.

Funérailles de Mlle L. Michaud

Lundi le 28 mars 1966 eurent lieu en l'église de St-Eloi, les funérailles de Mlle Louise Michaud, fille de M. et Mme Nérée Michaud, de St-Eloi, décédée après quelques heures de maladie à l'âge de 19 ans et 3 mois, au Sanatorium de Mont-Joli où elle était employée depuis quelques années. La levée du corps et les dernières prières au cimetière furent présidées par M. le curé Ls-Philippe Ouellet de St-Eloi, et le service chanté par le frère de la défunte, le R. P. Gaston Michaud, O.P., de Montréal, assisté du R. P. Grégoire, O.P., curé de St-Louis de France, Montréal.

La défunte laisse pour la pleurer outre son père et sa mère, M. et Mme Nérée Michaud, née Irène Caron, ses frères et soeurs: le R. P. Gaston Michaud, O.P., de la paroisse St-Léon le Grand de Montréal, Marien Michaud et Mme Michaud, constable à Chomedey M. et Mme Jean Lafrance (Lorraine Michaud), de l'Isle-Verte, M. et Mme Jean-Guy Dumas (Eliette Michaud), de St-Eloi Station, M. et Mme Jean-Eudes Lévesque (Jeanne-Mance) de Miami Abitibi; M. et Mme Gilles Michaud, de St-Patrice de Beaurivage, M. et Mme Louis Lafrance, (Marie Michaud), de l'Isle-Verte, M. et Mme Roger Tassé (Jocelyne Michaud), de Montréal, M. et Mme Valier Chouinard (Lise Michaud), de Montréal, Lucie Michaud, employée au San de Mont-Joli, Jeau-Eudes Michaud, de St-Eloi, Georges Michaud, de St-Eloi, Cléophas Michaud de St-Eloi, René Michaud, de St-Eloi et un ami, Gérald Voyer.

Décès de Mlle Johanne Lemelin

A St-Louis-de-Pintendre, le 5 avril est décédée accidentellement Johanne, enfant de M. Raymond Lemelin et de dame Agathe Fontaine demeurant à Pintendre.

Outre ses parents, elle laisse pour pleurer sa perte, ses soeurs : Carole et Odette; ses grands-parents : M. et Mme Paul-Emile Jenkins, Lauzon, M. et Mme Honoré Fontaine, Saint-Louis-de-Pintendre; plusieurs cousins et cousines.

La cérémonie de l'Hymne des Anges aura lieu jeudi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 9, rue Commerciale, Bienville, à 2 h. 40, pour l'église de Pintendre et de là au cimetière paroissial.

Aux automobilistes

Les camionneurs ont un langage à eux qui peut parfois être très utile. Si l'un d'eux, par exemple, vous fait un signe en forme de V avec ses doigts, ralentissez: il vous indique qu'une auto-patrouille dans les environs.

avis de décès

BLANCHARD. — A Ste-Foy, le 5 avril 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Paul Blanchard, ingénieur mécanicien à l'aviation, époux de dame Rose Bourgelas, demeurant à 3109, Rosewood, Ste-Foy.

Un libéra sera chanté vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025 Route de l'Eglise, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Foy, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. Le service sera chanté mardi, à 9 heures. 6-4 (2 fs)

DOYON. — A Québec, le 5 avril 1966, est décédé M. Louis-Philippe Doyon, peintre, époux de dame Hilda Harvey, demeurant à 526, St-Olivier.

Un libera sera chanté vendredi, à 11 heures .

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 10 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. Un service sera chanté mardi, à 9 heures. 5-4 (2 fs)

GARNEAU. — A Québec, le 5 avril 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Désiré Garneau, époux de dame Olive Uprès, demeurant à 704, 2e Avenue.

Un libera sera chanté samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadaconna et de là au cimetière St-Charles. Le service sera chanté lundi, le 11, à 9 heures. Le trajet se fera en automobile. 6-4 (3 fs)

GIRARD. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 avril 1966, à l'âge de 66 ans et 8 mois, est décédé M. Johnny Girard, époux de dame Joséphine Noël.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Notre-Dame du Rosaire, et de là au cimetière paroissial. 6-4 (3 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 5 avril 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Joseph Lachance, époux de dame Germaine Poulin, demeurant à 76, avenue Plante.

Un libera sera chanté vendredi, le 8 avril, à 10 heures a.m.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

Le service sera chanté lundi, le 11 avril, à 9 heures. 5-4 (3 fs)

LEMAY. — A St-Edouard, cté de Lotbinière, le 6 avril 1966, à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédée dame Rosée Martel, épouse de feu M. Egide Lemay, demeurant à St-Edouard.

Un libera sera chanté vendredi à 10 heures.

Départ du salon funéraire de la maison Paul-Eugène Faucher, rue Coulombe, à 9 heures 55, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial. 6-4 (1 fs)

LEMELIN. — A St-Loui sde Pintendre, le 5 avril 1966, à l'âge de 4 ans, est décédé accidentellement Johanne, enfant bien-aimée de M. Raymond Lemelin et de dame Agathe Fontaine.

L'hymne des anges sera chanté jeudi après-midi à 3 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à 2 heures 40, pour l'église de St-Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial. 6-4 (1 fs)

POULIN. — A Québec, le 5 avril 1966, à l'âge de 62 ans et 3 mois, est décédée Mlle Lucia Poulin, fille de feu M. Alexandre Poulin et de feu dame Sophie Adam, demeurant à 281, 4e Avenue.

Un libéra sera chanté samedi, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Le service sera chanté lundi, le 11 avril, à 9 heures. 6-4 (2 fs)

REMERCIEMENTS

BEGIN. — Les membres de la famille Joseph Bégin remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Joseph Bégin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes de sympathie, visites ou assistance aux funérailles, et tout spécialement le maitre chantre Hermas Drouin. A tous un cordial merci.
59456 6-4 (1 fs) REM.

CLOUTIER. — Les membres de la famille remercient bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie lors du décès de Mlle Anysie Cloutier, soit par offrandes de messes, affiliations, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
59457 6-4 (2 fs) REM.

GAGNON. — Les membres de la famille Gagnon remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Napoléon Gagnon, époux de dame Juliette Dufresne, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
59480 6-4 (1 fs) REM.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à mère Catherine de St-Augustin, pour amélioration de santé avec espoir de parfaite guérison. Signée: Mme H. B.
59451 6-4 (1 fs) R.F.O.

Bien que compétente elle quitte son poste

KINGSTON, Ont. — (P. C.) — La surintendante de la prison des femmes de Kingston, Ont., Isabel MacNeil, âgée de 56 ans, reconnue pour ses compétences auprès des morphinomanes, a abandonné jeudi le poste qu'elle occupait depuis 6½ ans.

Elle a déclaré que durant les prochains mois, elle décidera de ses activités futures. "Je prononcerai peut-être quelques conférences ou encore je ferai certains écrits, en réservant un peu de temps à la réflexion," a-t-elle dit, en ajoutant qu'un repos s'avérait nécessaire, car son travail impliquait des responsabilités jour et nuit.

Elle perçoit le droit de péage sur un pont

CHESHIRE, Conn. — (P. A.) — Une employée de bureau de Cheshire, Conn., a commencé un autre travail. Elaine Hine perçoit le droit de péage sur un pont au-dessus de la rivière Connecticut à Hartford.

Cette jeune fille de 25 ans a changé d'emploi parce qu'elle voulait travailler à l'extérieur pour respirer l'air frais et voir le public.

Elaine, qui est la première femme péagère sur le pont depuis la seconde guerre mondiale, a déclaré que ce travail lui plaît, de même que les regards admirateurs des messieurs au volant de leur voiture.

Pêche hivernale

On calcule que plus de 100,000 personnes pêchent chaque hiver sous la glace du lac Simcoe, en Ontario.

Force de l'atome

Une explosion nucléaire d'une puissance d'un mégatonne peut créer un immense cratère de 3,200 pieds de diamètre et de 690 pieds de profondeur.

Cause de troubles

Les 13,000,000 d'habitants de l'Indonésie utilisent normalement quelque 200 langues et dialectes différents.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Sucre granulé, 10 lbs pr	.79	Jambon fesse cuit Legrade	.69
Graisse Domestic 2 lbs	.75	Jambon épaule Legrade lb	.53
Confiture fraises 24 oz	.44	Jambon cottage Legr. lb	.79
Fruits ass. btes 28 oz	3/.99	Bacon tranché Legr. lb	.89
Carottes cubes 20 oz	5/.49	Dinde évisc. 8 à 14 lbs	.45
Tomates Choix 28 oz	3/.89	Poules 3 à 4 lbs	.32
		Poulets de 4 à 5 lbs	.49
SPECIAL DE HEINZ		Boeuf haché, 3 lbs pr	1.09
Ketchup bout. 20 oz	.39	Steak ronde délicatisé	.89
Jus tomates 20 oz 6 bt.	.99	Boeuf bas côte, la lb	.19
Nourriture bébé	3/.37	Lard Haché 2 lbs	1.19
		Chops de lard la lb	.77
Choc. Moirs Lown. 5 lbs	2.79	Oeufs A petits, 2 doux	1.15
Chocolat cerises 1 lb	.99	Veau fesse complet lb	.69
Bonbon satinette 2 lbs	.65	Devant veau complet lb	.30
Oeufs Pâques doux.	.50-.99	Spare ribs la lb	.59
biscuits wafer 2 lbs	.79	Boeuf haut-côte la lb	.48
Biscuits Petit Four 4 lbs	.99	Veau haché la lb	.59
biscuits ass. cais. 12 lbs	.30	Lapin 4 à 5 lbs	.69
Gelée brodie ass. 12 pr	.99	sucre, tire érable	
Détergent Mir 2 pr	.74	Sirop érable	
Oranges S.K. 3 doux.	.89	DEPARTEMENT DE GROS	
Pamplemousses 10 pr	.75	Sucre granulé 100 lbs	7.99
Raisin empereur 2 lbs	.39	Farine 5 Roses cou. 25 lbs	1.99
Salade pommée 2 pr	.39	Lait Crino 32 pintes	2.99
Céleri, chaux-fleur, concombre		Marinade sucré gall.	1.95
Oignon, navet bettes 5 lbs	.39	Relish Raymond gall.	1.89
Pommes table 5 lbs	.39	Marinade gall.	1.95
Pommes minot	1.99-2.99	Flétant frais lb	.59
Patates blches 10 lbs	.45	Filet morue gelé lb	.39
patates blches 50 lbs	1.89	Olives Plains 16 oz	.49

Acceptons commande de campagne accompagnée de mandat-poste.
Faites parvenir vos preuves d'achats à "J'écoute CKCV".

Les députés québécois et la peine de mort

51 pour et 24 contre

OTTAWA. — La Chambre des Communes a rejeté par 143 voix contre 112 une résolution demandant l'abolition de la peine de mort. Voici des détails sur la position de chaque parti lors du vote tenu hier soir.

RALLIEMENT

Tous les députés du Ralliement des Créditistes ont voté en faveur du maintien de la peine de mort alors que tous les néo-démocrates ont voté en faveur de son abolition.

Les créditistes de M. Robert Thompson ont voté en faveur du maintien de la peine de mort, sauf un, M. Howard Johnston, Okanagan-Revelstoke.

Chez les conservateurs, on note 17 abolitionnistes, dont M. Diefenbaker, et 77 rétentionnistes, dont l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton.

Chez les libéraux, 73 députés, dont M. Pearson et 17 autres ministres, ont voté en faveur de l'abolition tandis que 50 autres, dont sept ministres, ont voté en faveur du maintien.

Les deux indépendants, MM. J.-A Mongrain Trois-Rivières et Mauriec Allard Sherbrooke ont voté contre la motion, en faveur du maintien de la peine capitale.

QUEBEC

En ce qui concerne les députés de la province de Québec, 51 députés ont voté en faveur du maintien de la peine de mort tandis que 24 ont voté en faveur de son abolition.

Parmi les 51 rétentionnistes, on note 33 libéraux, neuf créditistes, sept conservateurs et deux indépendants. Parmi les abolitionnistes, on note 23 libéraux, un conservateur.

Voici une liste complète illustrant comment ont voté les députés du Québec :

Contre l'abolition :

Libéraux : MM. Alexis Caron Hull, Gérard Loiselle Ste-Anne, Albert Béchard Bonaventure, John Turner St-Laurent-St-George, Lucien Cardin Richelieu - Verchères, Bernard Pilon Chambly - Rouville, Léo Cadieux Terrebonne, Pit Lessard St-Henri, Maurice Rinfret St-Jacques, Jean-Charles Cantin Québec-Sud, Georges Lachance Lafontaine, Gérard Laniel Beauharnois - Salaberry, Jean-Paul Matte Champlain, Raymond Rock Jacques - Cartier-LaSalle, Jean Rochon Laval, Auguste Choquette Lotbinière, René Emard Vaudreuil-Soulanges, Yves Forest Stanstead, Rénald Guay Lévis, Ovide Laflamme Québec - Montmorency, Herman Laverdière Bellechasse, Jean-Paul Racine Beauce, Gaston Clermont Labelle, J.-R. Comtois Joliette Gustave Côté Dorchester, Gérard Duquet Québec-Est, Fernand Leblanc Laurier, Gaston Isabelle Gatineau, Paul Langlois Chicoutimi, Guy Leblanc Rimouski, Tom Lefebvre Pontiac, Antonio Thomas Maisonneuve-Rosemont et Antonio Yanakis Berthier.

Conservateur : MM. Théo Richard St-Hyacinthe-Bagot, Martial Asselin Charlevoix, Russell Keays Gaspé, Clément Vincent Nicolet, Paul Beaulieu St-Jean, Roger Régimbal Argenteuil - Deux - Montagnes et Georges Valade Ste-Marie.

Créditistes : MM. Réal Caouette Villeneuve, Gilles Grégoire Lapointe, Gérard Laprise Chapleau, Charles-A. Gauthier Roberval, Raymono Langlois Mégantic, Charles-E. Dionne Kamouraska, Henri Latulippe Compton-Frontenac, Alcide Simard Lac St-Jean et Roland Godin Portneuf.

Indépendants : MM. J.-A. Mongrain Trois-Rivières et Maurice Allard Sherbrooke.

En faveur de l'abolition :

Libéraux : MM. Maurice Lamontagne Outremont-St-Jean, Guy Favreau Papineau, Maurice Sauvé Iles de la Madeleine, René Trembay, Matapédia-Matane, Jean Marchand Québec-Ouest, Charles M. Drury, St-Antoine-Westmount, Jean-Luc Pépin Drummond - Arthabaska, Jean-Pierre Côté, Longueuil, Pierre Elliott Trudeau Mont-Royal, Prosper Boulanger, Mercier, Bryce Mackasey Verdun, Jean Chrétien St-Maurice-Laflèche, Patrick Asselin Richmond-Wolfe, Jean Berger Montmagny - L'Islet, Gustave Blouin Saguenay, Rosaire Gendron Rivière-du-Loup, Milton Klein Cartier, Ian Watson Châteauguay - Huntingdon - Laprairie, Warren Allmand Notre-Dame-de-Grâce, Jean-Pierre Goyer Dollard, Marcel Prud'homme St-Denis, Gérard Pelletier Hochelaga et Louis-Paul Neveu Shefford.

Conservateur : M. Heward Grafftey Brome-Missisquoi.

● SECURITE — Le chef de l'opposition, à droite, M. John Diefenbaker, le sénateur américain Edward Speno (au centre) et le député Heward Graftey, jettent un coup d'oeil sur la maquette d'une automobile à sécurité maximum de l'Etat de New York. M. Speno est en visite au Canada pour tenter d'obtenir le support du gouvernement canadien pour l'adoption de ce modèle d'auto. (Téléphoto UPI)

Le vote des partis

OTTAWA (P.C.) — Voici comment ont voté les partis et les régions mardi soir aux Communes lors du vote sur l'abolition complète de la peine capitale :

PARTIS	P	C	A
Libéraux, 131	73	51	7
Conser., 97	17	77	3
NPD, 21	21	—	—
Créditistes, 9	—	9	—
Crédit Soc., 5	1	4	—
Indépendants, 2	—	4	—
PAR REGIONS			
Atlantique, 33	12	18	3
Québec, 75	24	51	—
Ontario, 85	44	35	6
Prairies, 48	16	31	1
C.-B., 22	15	7	—
Terreneuve, 2	1	1	—

Le cabinet a voté 18 contre 7 en faveur de l'abolition, alors qu'un membre, le ministre du Revenu, M. Benson, était absent.

Dans le tableau, le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, qui ne vote qu'en cas d'égalité, a été porté dans la colonne des absents malgré le fait qu'il était présent à la Chambre. (Lire "A" pour absent).

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

CHAUFFEURS de CAMIONS

Chauffeurs de camions demandés. Temps partiel de 1.30 à 5.30 p.m. lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. De 7.00 à 11.00 A.M. le samedi matin.

S'adresser par téléphone à 522-4771
Extension 16

AVIS IMPORTANT

A tous les intéressés dans
l'Industrie de la Construction
de la Région de Québec

VENDREDI-SAINT
le 8 avril 1966

JOUR CHOME

En vertu du décret 419 relatf aux métiers de la Construction : "Tout travail exécuté ce jour-là doit être rémunéré à raison du double du salaire régulier."

LE COMITE CONJOINT DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DE QUEBEC
825, rue Ste-Thérèse, Québec — Tél. : 681-0031
André SAVARD, secrétaire.

GM demande à 200,000 automobilistes de se présenter chez leur vendeur

(PC). — La compagnie General Motors du Canada demande à 200,000 Canadiens, propriétaires de quelques-unes de ses marques de voitures de modèles 1964 et 1965 de se présenter chez leur vendeur afin d'y faire effectuer des ajustements mineurs destinés à enrayer la possibilité du "collage" de l'accélérateur.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré mardi que ses 1,200 vendeurs canadiens ont été avisés de demander aux 200,000 propriétaires de se présenter avec leurs voiture pour l'installation gratuite d'une plaque d'acier destiné à empêcher la neige molle de s'amonceller et de geler entre la tige de l'accélérateur et la boîte à transmission.

Ce problème du collage de l'accélérateur touche toutes les voitures de marques Chevelle et Beaumont, modèles 1964 et glide.

"Le collage ne se produit que quand la température est près du point de congélation", a déclaré un porte-parole de la compagnie General Motors.

Aucun propriétaire canadien de Chevrolet, Chevelle, Pontiac ou Beaumont ne s'est plaint directement à la compagnie de défectuosité quelconque de l'accélérateur au cours de l'hiver qui s'achève. Le porte-parole de GM a toutefois souligné que ses ingénieurs ont admis la possibilité d'une telle défectuosité. Le porte-parole ajoute que la compagnie a décidé de "ne pas prendre de chances" et de contribuer ainsi à la sécurité routière.

Aux Etats-Unis

Cette mesure suit de près la nouvelle publiée lundi en provenance de Détroit et selon laquelle General Motors des tion de la plaque d'acier destinée à prévenir le danger de collage de l'accélérateur.

Par ailleurs, à Washington hier, les dirigeants de l'industrie de l'automobile se sont dits en faveur de la législation du président Johnson sur la sécurité routière. Les magnats se sont toutefois déclarés catégoriquement opposés à l'imposition par le gouvernement de Etats-Unis a ordonné à 1,500,000 propriétaires de ses voitures de se présenter chez leur dépositaire GM pour l'installa- 1965, toutes les Chevrolet de modèle 1965 et les Pontiac de modèle 1965 équipées de transmission automatique Power-standards obligatoires de sécurité.

Devant les membres d'une commission d'enquête sénatoriale sur le commerce, M. John S. Bugas, vice-président de la compagnie Ford, a déclaré que l'industrie endosse tous les principaux points du programme de sécurité routière que le président Johnson projette de mettre en vigueur, au coût de $700,000,000, sur une période de six ans. Il a cependant tenu

Sécurité au Canada

Mandat de la commission connu après Pâques

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a révélé aux Communes mardi qu'il serait en mesure d'annoncer la composition et le mandat de la commission royale d'enquête sur les conditions de sécurité au Canada depuis les vingt dernières années après les vacances parlementaires de Pâques.

M. Pearson, qui répondait à une question du chef néo-démocrate T. C. Douglas, a déclaré que cette commission royale devrait enquêter "non seulement sur la sécurité nationale mais également sur la sécurité des individus".

"Je crois que je pourrai annoncer la composition et le mandat de cette commission royale d'enquête, a ajouté le premier ministre, à la reprise des travaux parlementaires après les vacances de Pâques". Les travaux parlementaires fédéraux doivent être suspendus mercredi pour les vacances de Pâques jusqu'au 19 avril prochain.

CALENDRIER

MERCREDI, LE 6 AVRIL 1966
MERCREDI SAINT
Demain :
JEUDI SAINT
Les marées, mercredi 6 avril
Hautes: 6.42 a.m. — 7.14 p.m.
Basses: 2.12 a.m. — 2.39 p.m.
Les marées de jeudi le 7 avril
Hautes: 7.22 a.m. — 7.58 p.m.
Basses: 2.51 a.m. — 3.23 p.m.
SOLEIL: Lever: 5.30 Coucher: 6.35
LUNE: Lever: 9.34 Coucher: 6.46
PHASES DE LA LUNE D'AVRIL
Pleine lune le 5, à 6 h. 13 a.m.
Dernier quart. le 12, à 0 h. 28 p.m.
Nouvelle lune le 20, à 3 h. 25 p.m.
Prem. quartier le 27 à 10 h. 49 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

Au lendemain des votes sur la peine capitale

"La situation du gouvernement est pratiquement impossible", s'est écrié M. Diefenbaker, à la sortie de la Chambre, après les scrutins sur l'abolition complète partielle ou provisoire de la peine de mort.

Et en effet, le cabinet fédéral se trouve dans une situation assez embarrassante. Et cela, malgré qu'il ne soit pas prononcé ouvertement en faveur de cette mesure.

En effet, après avoir commué depuis 1962, toutes les condamnations à mort, le cabinet se trouve obligé dans une certaine mesure de renverser sa ligne de conduite. Il ne devrait plus normalement accorder de commutations, sauf dans les cas, ou le jury ou le juge aura recommandé la clémence, ce qui serait d'ailleurs plus conforme à l'esprit du Code pénal. Le cabinet peut difficilement faire fi de l'expression de volonté, de la majorité de la députation, même si les abolitionnistes ont eu un vote considérable sur la motion principale et surtout l'amendement MacDonald.

Et le cabinet, qui conserve ses prérogatives de commutation devra faire face immédiatement au problème. Quatorze condamnés à mort attendent une décision finale sur leur sort dans diverses prisons canadiennes.

La situation du cabinet est d'autant plus embarrassante qu'il a déjà commué la sentence de condamnés qui ont commis des meurtres particulièrement odieux.

Pour tirer le gouvernement de l'impasse, le député de Lotbinière, M. Auguste Choquette a inscrit au feuilleton de la Chambre un bill pour enlever au cabinet ses prérogatives de commutation, en amendant l'article 656 du Code criminel. Mais il n'entretient guère d'espoir de voir ce projet de loi accepté par la Chambre. Ce bill du député est de cette catégorie qu'on enterre sous les fleurs ou sous les discours dans la seule heure qui leur est accordée.

Mais M. Choquette veut en somme saisir la Chambre du problème qui existe.

POURQUOI LA CHAMBRE A REJETE L'ABOLITION ?

Quelles raisons ont amené la majorité des députés à se prononcer pour le maintien de la peine capitale ?

Les parlementaires ont certainement reflété la prudence et le conservatisme de la population canadienne. Ils sont à l'image de leur milieu et ils subissent, à leur insu, l'influence de leurs commettants, surtout lorsqu'ils n'ont pas d'idée arrêtée sur un sujet. Et c'était certainement le cas pour plusieurs députés. Au Québec en particulier, où la pègre a commis des crimes particulièrement odieux récemment, la population éprouve peu de pitié pour les tueurs et même les députés qui auraient certains sentiments abolitionnistes hésiteraient à contrecarrer l'opinion de la grande majorité de leurs électeurs. Il n'y a pas lieu de se surprendre que les deux tiers d'entre eux aient voté contre. La neutralité du gouvernement dans le débat a aussi été un autre facteur de la défaite des abolitionnistes. Sans obliger les membres de son parti, le cabinet aurait pu adopter une attitude décisive qui aurait entraîné l'adhésion de plusieurs députés. Mais pour cela, il aurait fallu d'abord que les ministres se mettent d'accord.

LES ARGUMENTS ABOLITIONNISTES N'ETAIENT PAS CONVAINCANTS

Tout au cours du débat, les abolitionnistes ont apporté les arguments de la civilisation, du progrès social. Mais cette raison bien théorique ne pouvait émouvoir comme la description des meurtres, froidement accomplis par la pègre.

L'argument de la possibilité d'erreurs judiciaires irréversibles n'a pas non plus fait long feu. En effet, personne n'a pu citer un cas prouvé de l'exécution d'un innocent au Canada. Certains députés ont fait allusion à des cas étrangers, comme celui d'Evans en Grande-Bretagne, mais c'est bien loin de nous.

Un autre argument abolitionniste a été la barbarie du châtiment. Mais à cela, les tenants de la peine capitale répondaient que rien ne s'oppose à remplacer la pendaison par un mode plus perfectionné, comme le gaz par exemple.

Les arguments statistiques pour l'abolition de la peine capitale étaient négatifs sur le plan international, tandis que certains chiffres sur l'augmentation des meurtres au Canada, depuis 1962, apportaient une raison solide pour le maintien du châtiment suprême.

L'amendement du secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures, M. Donald MacDonald, qui a été repoussé par une majorité relativement faible, indique sans équivoque que l'abolitionnisme fait des progrès et que la question pourrait éventuellement revenir sur le tapis, cette fois sous forme de projet de loi gouvernemental.

QUELQUES IMAGES

Hier soir, des tribunes comblés à crouler. Une atmosphère de grande excitation et de "suspense", avant les votes.

M. Diefenbaker, un abolitionniste dans une mer de "retentionnistes", un chef politique, déserté en apparence par ses partisans.

Un bloc solide : les néo-démocrates ont tous voté en faveur de la motion principale.

Le parti le plus divisé : les libéraux, dont les deux-cinquièmes ont voté contre la motion d'abolition. Ils ont profité pleinement de leur liberté de vote !

Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme

Mésentente entre éléments français et anglais

OTTAWA (P.C.) — Des bruits de bisbille et de frictions entre éléments anglais et éléments français au sein de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme émanent du personnel de cet organisme qui a justement été institué pour découvrir des moyens de réduire de telles frictions.

Deux factions rivales parmi les recherchistes adjoints ont "glissé" aux journalistes des notes acerbes qu'ils ont fait parvenir à la commission de 10 membres.

Les dirigeants de la commission se sont abstenus de tout commentaire, sauf l'émission de quelques statistiques destinées à démontrer que les recherchistes de langue anglaise et ceux de langue française sont en nombre à peu près égal à tous les niveaux du personnel de l'organisme.

L'enquête de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme entre dans sa dernière phase avec l'analyse des données recueillies de 174 programmes de recherches. Le sujet des programmes de recherches est un secret bien gardé et toute demande de renseignements à ce sujet est rejetée depuis plus d'un an.

DES TRADUCTEURS

Des recherchistes adjoints de langue française se sont récemment plaints, dans une note envoyée à la direction de la commission, qu'ils sont restreints dans leurs fonctions à du travail de bureau et de traduction, cependant que leurs confrères de langue anglaise détiennent les postes-clés. Ils se sont également plaints du fait que la plupart des réunions seraient tenues en anglais.

Ils se plaignent, de plus, que les constatations des recherchistes sont atténuées par des dirigeants de langue anglaise qui ne comprennent pas le Québec et adoptent une attitude d'immobilisme.

Des recherchistes de langue anglaise ont riposté à ces notes en envoyant à leur tour et accusant les critiques canadiens-français d'être des "enfants gâtés, de manquer de maturité" et d'être, par-dessus le marché, des séparatistes du Québec.

Les critiques de langue anglaise ont accusé quelques jeunes séparatistes de causer toute la bisbille en tentant de fausser les constatations recueillies par les recherchistes en les adaptant à leur théorie que l'indépendance du Québec est inévitable.

UNE AUTOPSIE

Les auteurs des notes transmises par les éléments français aux autorités de la commission auraient dit que l'enquête n'est, en somme, qu'une autopsie pratiquée sur le cadavre de la Confédération.

M. Michael Oliver, un des directeurs de recherches parfaitement bilingue et professeur à l'Université McGill, a déclaré qu'il ne voulait pas entrer dans de longues discussions sur la substance des notes. Il a cependant précisé qu'il tenait à établir certains faits.

"L'échange de vues" n'implique que des subalternes; cet "échange de vues" n'a été ni autorisé ni demandé par les commissaires, il est survenu presque exclusivement en dehors des heures de travail.

DES STATISTIQUES

Il a ajouté que 74 des 174 rapports de programmes de recherches sont rédigés en français. Le personnel de la commission travaille à 73 rapports en anglais et en français, cependant que des "entrepreneurs" de l'extérieur — des professeurs d'universités pour la plupart — travaillent aux rapports de 101 autres programmes.

Les Canadiens français membres du personnel de recherches sont au nombre de 56 et 34 autres recherchistes ont inscrit l'anglais comme langue première. Cinq des 12 superviseurs de recherches sont des Canadiens français. Des 36 recherchistes supérieurs, 16 sont Canadiens français.

Des 43 adjoints, 20 sont des Canadiens français. Ces 19 employés de bureau, 15 sont de langue française.

Il y a eu, à Ottawa, des bruits persistants au sujet de l'existence de sérieuses rivalités au sein du personnel de la commission. La langue n'est pas le seul facteur de friction dont on ait fait mention. On a parlé de favoritisme, de conflits, de personnalité et de l'insécurité découlant du caractère temporaire des emplois.

Un écart dans l'application des sanctions pourrait amener l'ONU à être plus rigide à l'endroit de la Rhodésie

OTTAWA. — (P. C.) — Réitérant la volonté du Canada de collaborer pleinement au programme de sanctions économiques imposées contre la Rhodésie, M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a déclaré aux Communes mardi qu'un écart dans l'application des sanctions pourrait amener les Nations unies à adopter à l'égard de la Rhodésie une attitude encore plus rigide.

Il a révélé que selon ses renseignements, le pétrolier grec qui avait jeté l'ancre à Beira, Mozambique, ne devait pas décharger une cargaison de pétrole destinée à la Rhodésie. Selon M. Martin, le pétrolier grec ne s'était arrêté dans un port de la colonie portugaise que pour "tirer profit des installations portuaires".

Cette situation ne pouvant que "provoquer de l'intérêt aux Nations unies", ce qui pouvait avoir comme conséquence que les Nations unies étendent leur autorité à l'égard de la mise en vigueur de l'embargo sur les pétroles destiné à la Rhodésie et d'autres sanctions économiques.

M. John Diefenbaker, chef de l'opposition conservatrice, a demandé si le Canada projetait de soumettre la question des sanctions économiques contre la Rhodésie aux Nations unies.

"Voilà une question qui ne pourra trouver réponse que si elle est posée au bon moment", a répliqué M. Martin.

Quatre boursiers dont deux du Québec

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil canadien de recherches régionales et urbaines annonce l'attribution de quatre bourses d'étude à des étudiants universitaires en vue de leur permettre de se perfectionner en rénovation urbaine.

Les titulaires sont MM. Michel B. Côté, de Mont-Joli, Québec, Pierre Lamonde, de Ste-Foy, Québec, Arnold Rockman, de Toronto et Edmund H. Dale, d'Edmonton.

Ces bourses ont une valeur globale de $23,500.

Déclaration de Pearson aujourd'hui

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a promis hier de faire une déclaration aux Communes aujourd'hui sur le bilinguisme dans la fonction publique.

Il répondait ainsi à une question de M. Maurice Allard, ind.-Sherbrooke qui avait demandé si le premier ministre allait faire une déclaration à ce sujet avant le congé de Pâques.

La Chambre ajourne ses travaux aujourd'hui pour ne les reprendre que le 19 avril.

Hees réclame un programme de sécurité routière amélioré

TORONTO (PC) — M. George Hees, ancien ministre fédéral du Commerce et de l'Industrie, a demandé hier l'établissement d'un programme de sécurité routière grandement amélioré.

Parlant devant les membres de l'Association pour la prévention des accidents dans l'industrie, M. Hees a déclaré que tous les accidents de la route devraient faire l'objet d'une enquête minutieuse. En ce moment, a dit M. Hees, on ne fait que faire rapport des accidents de la route.

M. Hees a dit que la police devrait avoir l'autorité de faire enquête sur toutes les activités d'un chauffeur dans les 24 heures précédant tout accident dans lequel il aurait été impliqué. Une telle enquête révèlerait si le conducteur a absorbé de l'alcool, si sa santé est bonne ,s'il souffre de troubles émotifs.

"Les fabricants de voitures a dit M. Hees, devraient construire des autos avec panneau de bord rembourré, des ceintures de sûreté, un double système de freinage, des lumières au tableau de bord pour avertir que les phares sont défectueux et des appareils de contrôle disposés en retrait. Le gouvernement devrait exiger l'installation sur les voitures des plaques d'immatriculation à réflexion."

COURS DE CONDUITE

M. Hees a recommandé l'établissement de cours de conduite au niveau des écoles secondaires. Il a ajouté que tous les nouveaux conducteurs devraient suivre des cours dans des écoles spécialisées ou des clubs à spécialisation dans la conduite d'automobiles.

Il a exprimé l'avis que tous les nouveaux permis ne devraient être que pour une durée de trois mois; après cette période, le nouveau conducteur devrait subir un autre examen. Tout comme en Angleterre, les automobiles conduites par des conducteurs ne détenant qu'un permis temporaire devraient être marquées d'un grand L.

Les conducteurs trop agressifs devraient être isolés des autres, a-t-il dit, et les correctifs devraient comprendre des mesures destinées à corriger à la source leurs problèmes personnels.

Espoir d'une commission d'enquête

REGINA (P.C.) — Mme Isabel LeBourdais, auteur de Toronto, a déclaré mardi qu'une enquête judiciaire au sujet de la condamnation de Steven Truscott pour le meurtre d'une fillette pourrait bien "ne pas analyser assez à fond la preuve étalé lors du procès."

Mme LeBourdais, dans une interview, a dit : "J'espère que le solliciteur général, M. Larry Pennell, ordonnera la création d'une commission royale d'enquête. Et s'il ne le fait pas l'opinion publique devra forcer la tenue d'une telle enquête.

Dans son volume, intitulé "The Trial of Steven Truscott," Mme LeBourdais soutient que l'adolescent était innocent lorsqu'il a été trouvé coupable et condamné à être pendu, il y a sept ans. Le jeune Truscott était alors âgé de 14 ans. Sa sentence a été par la suite commuée en peine d'emprisonnement à vie.

Mme LeBourdais a déclaré : "Ce que je crains le plus, c'est une commission d'enquête qui pourrait donner l'impression d'avoir étudié la preuve à fond sans l'avoir fait."

LOCAUX A LOUER DANS SAINT-ROCH

DEUX MAGASINS
2 grands magasins avec vitrines sur rue — près des stationnements — divisions aux goûts des locataires. — Appropriés pour magasins spécialisés.

SALLE D'ECHANTILLONS
Très convenable pour représentants de manufacturiers — près des grands magasins — espace raisonnable pour bon étalage.

BUREAU
Pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. — Location avantageuse et prix raisonnable.

S'adresser :

FERNAND BLAIS
3 PLACE JEAN-TALON, QUEBEC
TEL. : 522-4771